LA

# GUERRE DE FRANCE

## — 1870-1871 —

## I.

### LA PREMIÈRE ARMEE DE LA LOIRE.

I. *La première armée de la Loire*, par le général d'Aurelle de Paladines. — II. *Orléans*, par le général Martin des Pallières. — III. *La deuxième armée de la Loire*, par le général Chanzy. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*, etc.

Une nation qui depuis César a passé pour la race la plus guerrière du monde, qui a grandi dans les combats et par les combats au point d'exciter l'envie ou les ombrages des autres peuples en s'enivrant elle-même de ses propres succès, cette nation, une fois de plus descendue dans l'arène, se sent tout à coup frappée dans sa puissance et dans son orgueil. A peine a-t-elle le temps de se reconnaître dans cette carrière de foudroyantes déceptions où elle est lancée à l'improviste. Elle se croyait invincible, elle est vaincue presque avant d'être entrée en campagne. Elle se fiait avec une sorte de superstition à son vieux prestige, à la puissance de son organisation militaire, à l'habileté entraînante et hardie de ses généraux, et en un clin d'œil elle voit son organisation militaire

pulvérisée, ses armées régulières coupées, cernées et captives, ses généraux paralysés par une stratégie qui surprend et déconcerte leur courage. Elle se flattait, on la flattait d'une de ces grandes marches soudaines qui la portaient autrefois sur le sol ennemi, dans les capitales européennes, et au premier choc elle voit ses frontières rompues, ses provinces livrées à l'implacable invasion qui déborde sur son territoire, ses villes assiégées et tombant l'une après l'autre. C'est l'histoire de 1806, d'Iéna, qui recommence, et cette fois contre la France. Quoi encore! le premier auteur de la guerre, l'empire tombe, la république naît au coup de tocsin de Sedan, et alors par une dernière illusion, on se figure du moins qu'on va pouvoir opposer à l'envahisseur les levées en masse, les armées improvisées, les murs inexpugnables de Paris; mais non, tout est inutile, la résistance est vaincue jusque dans ses derniers retranchemens, jusque dans ses derniers efforts, et il ne reste plus qu'à rendre les armes, à subir la poignante nécessité d'une paix achetée au prix d'un démembrement, d'un déchirement de l'indissoluble territoire de France. Comment cette tragédie militaire et nationale s'est-elle accomplie? Comment a-t-elle été possible?

Rien n'est plus simple, dit l'un, le premier de tous, celui qui s'efforce aujourd'hui de relever la France et de lui refaire une armée, — ce qui est arrivé est la suite de toutes les fautes qui ont été commises.

Première faute, on s'est jeté étourdiment, précipitamment, dans une guerre pour laquelle on n'était pas prêt, sans même se donner le temps de rassembler, d'organiser les forces dont on aurait pu disposer, qui en quelques semaines auraient pu doubler nos contingens. On est parti en désordre avec des régimens incomplets, au milieu de toutes les difficultés d'une formation fiévreuse, d'une mobilisation bien plus compliquée que celle de la Prusse. Seconde faute, on n'a pas eu même le bénéfice de cette apparente rapidité; on est resté vingt jours à piétiner sur place, avec des corps insuffisans, mal liés, disséminés de Thionville à Belfort, sans prendre une position militaire, en face d'un ennemi qui s'avançait en masse, prêt à s'enfoncer comme un coin dans nos lignes débiles. Troisième grande faute, après des revers qui auraient dû être un avertissement, on n'a pas su prendre un parti et se replier; avec une armée nouvelle formée en toute hâte, déjà démoralisée, on a cru pouvoir aller se jeter sur des armées victorieuses qui manœuvraient autour de nous, sur « la muraille d'airain » qui d'heure en heure étreignait Metz, — on est allé à Sedan! Dernier malheur enfin, on avait joué le tout pour le tout dès le premier jour; à partir de ce moment, la France a pu résister encore avec courage, elle ne pouvait plus se re-

lever, parce qu'elle n'avait plus que des apparences d'armées, parce qu'elle avait perdu tous ses effectifs réguliers et tous ses cadres à Sedan, puis à Metz. Tout est là, tout vient de là, la Prusse était prête, la France ne l'était pas (1). — Non, dit un autre, qui a eu le douloureux mérite de pressentir nos désastres bien avant la guerre, dès 1867, non, dit le général Trochu, cela ne suffit pas pour tout expliquer. La France a été la victime d'une catastrophe qui se préparait depuis longtemps. Elle a subi le sort de tous les peuples qui ont une éclatante légende et qui « périssent par leur légende. » La France a péri pour s'être enivrée de sa légende napoléonienne, pour avoir vécu d'illusions et d'infatuations, en se répétant à elle-même qu'elle était la grande nation, qu'elle avait toujours les premiers soldats du monde, et en négligeant tout ce qui pouvait la maintenir à son rang par la vigueur rajeunie des institutions, par une séve incessamment renouvelée. Les révolutions par leurs influences, les gouvernemens eux-mêmes par leurs captations ou par leurs faux systèmes ont aidé à la décadence croissante de l'esprit militaire. On n'a plus connu ces grands mobiles, ces fortes vertus qui font les armées, l'abnégation, le dévoûment, le travail, la discipline. On s'est livré aux habitudes frivoles, aux calculs tout personnels, aux préoccupations de l'avancement et des distinctions. Il y avait toujours des soldats, des chefs vaillans, l'armée n'existait plus avec ses qualités nécessaires de cohésion, d'émulation virile, d'instruction sérieuse et de solidité. — Non, non, ce n'est point encore cela, diront bien d'autres. La France a dû ses désastres à des raisons plus générales et plus profondes, à la confusion de toutes les idées, à l'invasion de tous les instincts matérialistes et amollissans de bien-être et de jouissance, à ce cosmopolitisme énervant qui éteint dans l'âme d'un peuple jusqu'au sentiment de la patrie.

Ainsi on va à la recherche des explications, et toutes ces causes qu'on se plaît à énumérer ne s'excluent pas, elles se complètent comme pour former la philosophie amère de nos malheurs. Elles agissent ensemble ou partiellement selon les circonstances dans cette sanglante crise nationale qui d'un seul coup a dépassé les grandes invasions de 1814 et de 1815. La question est maintenant de serrer de plus près ce drame à la fois militaire et politique de 1870, qui six mois durant semble échapper à toute direction, où tout se mêle et se confond, la révolution et la guerre, le patriotisme et l'esprit d'aventure, les inspirations les plus généreuses et les passions les plus meurtrières ou les plus bruyantes. Ces événe-

(1) Discours de M. Thiers, séance de l'assemblée nationale du 9 juin 1872.

mens d'ailleurs commencent à n'avoir plus rien de mystérieux, ils prennent par degrés leur vraie physionomie et leur caractère. Ce qu'on n'apercevait pas ou ce qu'on avait de la peine à comprendre dans la fumée du combat, on peut le saisir plus distinctement. Les documens et les révélations ne manquent plus. La lumière vient un peu de tous les côtés, d'Allemagne et de France, de l'état-major prussien et de nos généraux, des belligérans et des neutres, de ceux qui ont été acteurs ou observateurs et qui racontent ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu, des enquêtes parlementaires qui instruisent le procès de toutes les responsabilités de la guerre. Ce n'est point encore l'histoire tout entière sans doute, c'est le commencement de l'histoire par le concours de tous les témoignages sérieux, passionnés ou intéressés, qui forment déjà comme une littérature de nos désastres, qui substituent peu à peu la réalité à ce tissu de malheurs légendaires.

Je voudrais, avec tous ces récits qui se succèdent, essayer de préciser ce que j'appellerais volontiers la vérité *vraie* sur les hommes et sur les choses, sur cette campagne de 1870, qui n'est plus à un instant donné qu'un ensemble d'efforts brisés, d'épisodes incohérens, de tentatives désespérées et inutiles. Jusqu'au 4 septembre, c'est la guerre de l'empire, marquée par les premiers combats et les premiers désastres, par la catastrophe de Sedan et par cet investissement de Metz qui prépare une autre capitulation, dernier et sombre épilogue de la période impériale. A partir du 4 septembre et en dehors de cette agonie de Metz, qui appartient encore à l'empire, c'est la guerre de la défense nationale ramassant les tronçons de l'épée de la France, disputant pied à pied le pays à l'invasion jusqu'au moment où la résistance expire partout à la fois, sous les murs de Paris, aux frontières de Suisse et au Mans. Quelle est justement la vérité sur cette seconde partie de la lutte, sur cette guerre de la défense nationale où Paris et la province essaient vainement de se rejoindre? Quelle est la part des chefs militaires et des dictatures improvisées qui disposent des forces de la France? Qu'a-t-on fait, en un mot, ou qu'a-t-on voulu faire? C'est là le tragique problème qui se débat encore, et ce qui apparaît certainement désormais, c'est que, s'il y a eu d'invincibles fatalités, il y a eu aussi, après comme avant le 4 septembre, tout ce que l'aveuglement et la présomption peuvent accumuler de fautes, tout ce que la politique peut jeter de contre-temps et de confusions dans une entreprise militaire déjà presque impossible par elle-même.

# I.

Une méprise étrange plane encore sur ces événemens, sur cette heure d'angoisse où l'empire, en s'écroulant, laissait à un gouvernement nouveau l'héritage et la responsabilité d'une lutte déjà plus qu'à moitié désespérée. Pouvait-on s'arrêter au 4 septembre, au lendemain de Sedan, cet autre Waterloo, bien plus terrible que le premier, éclatant dès le début d'une campagne? Devait-on se hâter de plier sous la mauvaise fortune, ne fût-ce que pour limiter les sacrifices qu'on pouvait avoir à faire? La lutte jusqu'au bout, la lutte à outrance n'a-t-elle été que le coup de désespoir et d'audace d'un pouvoir d'aventure sorti d'une révolution? Rien n'est plus facile, après ce qui s'est passé, que d'accabler le gouvernement de septembre sous le poids des désastres qu'il n'a pas pu empêcher et qu'il a peut-être aggravés. La guerre de la défense nationale n'a pas été plus heureuse que la guerre de l'empire; mais ce serait assurément la plus singulière illusion de croire que cette guerre, on était libre de la décliner ou de l'accepter, que, si le régime impérial était resté debout, il aurait pu faire la paix. Les bonapartistes le crient sans cesse aujourd'hui, parce qu'ils pensent alléger ainsi les responsabilités de l'empire, et, chose plus curieuse, ces hommes de septembre qu'on accuse, quelques-uns du moins, n'étaient point éloignés, aux premiers jours de leur avénement, d'avoir la même idée dans un autre sens; ils avaient la naïveté de croire que, puisque celui qui avait déchaîné la guerre était désormais hors de cause, la réconciliation des deux peuples redevenait possible, que la révolution dont ils étaient les chefs pouvait désarmer ou désintéresser l'Allemagne victorieuse. M. Jules Favre était conduit à Ferrières par cette illusion généreuse d'une diplomatie candide; ce n'était qu'une illusion qui s'évanouissait à l'instant sous le sarcasme tranchant et hautain de M. de Bismarck.

La vérité est que la paix après Sedan était aussi impossible pour le gouvernement de la défense nationale que pour l'empire lui-même, parce que dès ce moment, pour l'Allemagne, il n'y avait point de paix sans la cession de l'Alsace, et qu'aucun pouvoir, quel qu'il fût, n'aurait pu souscrire à l'impitoyable loi de la guerre. La paix était impossible, parce que la France, si cruellement éprouvée qu'elle fût, n'était point arrivée à ce degré d'épuisement où l'on se soumet à tout; elle se sentait encore pleine de force et de ressources, elle était plus exaspérée que découragée. Rendre les armes, livrer l'intégrité nationale après un mois de combat, c'eût été une de ces trahisons d'un peuple envers lui-même qui ressemblent à un sui-

cide. Qui aurait osé, qui aurait pu en ce moment signer la paix, à moins de commencer par étouffer jusqu'à la dernière palpitation de patriotisme dans le pays et d'être réduit peut-être à subir le secours ou la connivence de l'ennemi victorieux pour comprimer les révoltes du cœur national? Si c'était une « folie, » c'était la folie de tout le monde. Les bonapartistes n'en étaient pas encore à représenter comme un bienfait la chance de se racheter au prix d'une mutilation de nationalité, sans avoir épuisé la résistance.

Continuer la guerre était donc une sorte de fatalité à laquelle on ne pouvait se dérober. Il est bien clair seulement que, par la catastrophe militaire de Sedan, comme par le coup d'état populaire du 4 septembre, tout était changé, que cette guerre nouvelle, inévitable, pleine d'inconnu, qui allait commencer, s'engageait dans des conditions étrangement compromises. Qui ne se souvient de ces jours d'anxiété où la situation s'aggravait d'heure en heure, où, avec la volonté de combattre, on ne savait si on aurait le temps de retrouver des moyens de combat, où il fallait chercher à tâtons et dans la fièvre les hommes, les armes, les approvisionnemens, pour soutenir un siége à Paris, pour reprendre la campagne au dehors? Les armées allemandes désormais libres s'avançaient cependant par toutes les routes au cœur de la France; dès le 15 septembre, leurs têtes de colonne étaient à Meaux, et pour reconstituer les forces françaises en face de l'ennemi, pour reprendre d'une main vigoureuse la direction de cette lutte inégale, que restait-il? Un pouvoir sorti d'une émotion publique, un gouvernement de bonne volonté et de hasard qui pouvait avoir les meilleures intentions, mais qui portait en lui-même les germes de toutes les faiblesses, l'incohérence d'une origine révolutionnaire, les préjugés de parti, l'inexpérience des affaires.

On en était là lorsque, le cercle de l'investissement se resserrant et se fermant tout à coup le 19 septembre, Paris et la province se trouvaient séparés avant qu'on eût eu la prévoyance ou le temps de se mettre en garde contre cette désastreuse éventualité. Tout ce qu'on avait imaginé de mieux à l'approche de l'investissement avait été en effet d'expédier à Tours une délégation de deux médiocres vieillards et d'un homme de guerre, l'amiral Fourichon, qui aurait pu certainement rendre les plus utiles services, s'il n'eût été immédiatement assailli par toutes les influences de révolution. M. Crémieux, M. Glais-Bizoin, l'amiral Fourichon, c'était toute l'autorité politique en province, et ici évidemment éclate la première faute dans cette période nouvelle. Le gouvernement de la défense nationale, né à Paris, composé des députés de Paris, n'avait vu que Paris, sous prétexte que là « se concentraient

les espérances de la patrie, » que « là où était le combat, là devait être le pouvoir. » Il trouvait tout simple, comme il le disait dans une de ses premières proclamations, que « la population parisienne eût choisi pour chefs les mandataires qu'elle avait déjà investis de sa confiance. » C'était assez simple en apparence, c'était surtout selon la tradition révolutionnaire; seulement, avec cette idée si simple, on arrivait à une situation telle que pendant cinq mois la France tout entière devait rester sous la dictature de la députation parisienne prisonnière des Prussiens, que tous les intérêts nationaux, même les relations extérieures, allaient dépendre d'une ville investie d'où rien ne pouvait s'échapper que par les airs, — de sorte que dans la plus redoutable des crises, entre la province et Paris, il y avait tout à la fois une indissoluble solidarité de gouvernement et une impossibilité presque absolue de combiner une action commune.

Ce n'était peut-être que d'une gravité relative pour Paris, la ville aux immenses ressources où tout était concentré, où l'on avait appelé dès le premier jour tout ce qu'on avait pu réunir de forces et où le gouvernement restait presque tout entier. C'était un désastre pour la province, qui se trouvait subitement livrée à elle-même, à ses incertitudes, avec une révolution sur les bras, au moment où elle aurait eu le plus grand besoin d'être soutenue et rassurée, de sentir une direction énergique et précise. C'est ici que commence réellement cette guerre de province, et pour se préparer à cette lutte inattendue tout était à faire. Qu'on se rappelle un instant ce qu'était cette situation militaire après un mois de combats, c'est-à-dire de défaites. Pour pouvoir porter à la fin de juillet et aux premiers jours d'août un peu plus de 200,000 hommes sur le Rhin, il avait fallu épuiser l'armée française, envoyer tous les régimens, tant les effectifs des corps étaient appauvris et insuffisans. Pour faire l'armée de Sedan, on avait été obligé de ramasser tout ce qui n'était pas enfermé à Metz, d'appeler l'infanterie de marine, d'improviser déjà des régimens de marche avec les dépôts, avec les quatrièmes bataillons, de telle sorte que le jour où de ces deux armées l'une était captive, l'autre immobilisée sous les murs de Metz, il ne restait plus rien, ni soldats ni cadres. Un des historiens de cette guerre, le général Martin des Pallières, qui s'est retrouvé sur la Loire après avoir vaillamment conduit l'infanterie de marine à Sedan, assure qu'on pouvait disposer encore de plus d'un million d'hommes. Évidemment la France n'était point épuisée. Le corps législatif, dans le dernier mois de son existence, avait voté des levées nouvelles qui, avec les gardes mobiles, offraient une ressource considérable; mais ces hommes, dont la plu-

part n'avaient jamais manié une arme, étaient dispersés un peu partout, les uns dans les dépôts, les autres sur les chemins, le plus grand nombre encore dans leurs foyers. Il fallait les rassembler, les armer, les équiper; il fallait avoir des officiers, des sous-officiers, pour faire de tout cela des corps constitués; il fallait enfin avoir des généraux, qu'on ne pouvait plus trouver que parmi les vieux serviteurs passés à la réserve ou parmi des chefs plus jeunes qu'on ne connaissait pas. Ce qu'il y avait de plus effectif dans les forces françaises de province était une division, bien incomplète elle-même, appelée d'Afrique et destinée à devenir le noyau le plus solide du 15ᵉ corps, dont l'organisation commençait dès le 20 septembre à Bourges sous la direction du général de Lamotterouge. Ces premiers contingens, ébauche de la future armée de la Loire, un rassemblement formé dans l'est sous le général Cambriels, qui allait être promptement obligé de se replier des défilés des Vosges sur Besançon, des groupes incohérens de mobiles bretons dans l'ouest sous le général Fiereck, c'était là pour le moment toute la puissance militaire de la France.

S'il y avait eu un gouvernement serieux, il aurait compris aussitôt qu'avant de rien entreprendre la première condition était de se réorganiser, que, pour obtenir de la France l'immense effort qu'on allait lui demander, il fallait au moins gagner sa confiance, éviter surtout de troubler ou de décourager son patriotisme par le spectacle des divisions, du désordre, du gaspillage et de l'intrigue. L'amiral Fourichon le sentait et n'y pouvait rien. M. Crémieux et M. Glais-Bizoin étaient assurément fort embarrassés de leur omnipotence, ils ne se rendaient même pas compte des difficultés les plus élémentaires d'une œuvre à laquelle ils n'avaient à donner qu'une frivole sénilité. Ils s'agitaient dans la confusion, laissant l'anarchie envahir les plus grandes villes, Lyon, Marseille ou Toulouse, — les esprits s'aigrir partout, les bonnes volontés s'égarer. Au lieu d'être le centre d'une activité coordonnée et féconde, Tours commençait à devenir le rendez-vous bruyant et banal de tous les solliciteurs à la recherche d'un grade ou d'un emploi, de tous les inventeurs de combinaisons merveilleuses, de tous les poursuivans de marchés équivoques, de tous les oiseaux de proie des révolutions et des grandes crises politiques.

Tours allait être pour deux mois le caravansérail tumultueux et bariolé de la défense nationale. Cette délégation de province croyait faire beaucoup, et elle ne faisait rien. Elle se nourrissait de si étranges illusions que, dès le 29 septembre et le 1ᵉʳ octobre, elle écrivait au gouvernement de l'Hôtel de Ville : « La province se lève et se met en mouvement... Notre seule et immense préoccupation

est d'activer l'organisation des forces destinées à débloquer Paris... Lès contingens militaires forment désormais deux armées comprenant chacune environ 80,000 hommes, l'une sur la Loire et qui va s'avancer sur Paris, l'autre ayant pour centre... » L'armée de 80,000 hommes sur la Loire, c'était tout simplement le premier noyau du 15ᵉ corps, qu'on se hâtait, dès les premiers jours d'octobre, de pousser en avant d'Orléans, à la rencontre de l'armée allemande, qui débordait déjà jusqu'à Toury, au-delà d'Étampes. Le résultat était facile à prévoir avec des hommes mal armés, mal équipés, mal soutenus par une artillerie insuffisante : ce fut la retraite précipitée de ces forces novices après un combat assez vif à Artenay, — retraite suivie de la première occupation d'Orléans par le corps bavarois de von der Tann et couronnée par la révocation du général de Lamotterouge, qui pourtant n'avait fait qu'obéir à un ordre venu de Tours en envoyant ses bataillons au feu avant l'heure. C'est du reste le système qu'on commençait à suivre avec les généraux. On destituait le général de Lamotterouge à Orléans, on emprisonnait ou on laissait emprisonner le général Mazure à Lyon. On organisait de cette manière, à la mode révolutionnaire, si bien que l'amiral Fourichon, impuissant et indigné, ne voulait plus rester chargé de l'administration de la guerre, et, — chose curieuse en un tel moment, — pendant quelques jours, il n'y avait plus même de ministre de la guerre !

C'est alors que M. Gambetta tombait subitement à Tours comme un messager de Paris investi, venant porter à la province le mot de ralliement de la défense et, pour ainsi dire, la parole vivante de la grande cité assiégée. Quelle était à ce moment, au 9 octobre, la situation militaire? Paris était fermé depuis vingt jours déjà et si étroitement bloqué, que rien ne pouvait plus passer à travers les lignes prussiennes. L'investissement une fois organisé, l'état-major allemand, campé à Versailles, s'était occupé de la protection extérieure du blocus. Il avait immédiatement jeté dans la Beauce des divisions de cavalerie avec quelque infanterie pour nettoyer le pays, pour disperser les rassemblemens qu'on rencontrerait, et surtout pour assurer le ravitaillement de l'armée de siége par un système de larges et implacables réquisitions. Dans l'ouest, des détachemens s'avançaient sur Chartres. Dans la direction de la Loire, par Étampes, les premiers cavaliers lancés en avant étaient bientôt suivis du corps bavarois tout entier sous les ordres du général von der Tann, à qui on donnait de plus une division d'infanterie prussienne et une nouvelle division de cavalerie. C'est justement cette armée qui, après le combat d'Artenay, allait occuper Orléans le 11 octobre, et qui était destinée à jouer un certain rôle dans les affaires de la Loire.

A partir de ce moment, les Allemands restaient maîtres de cette zone d'Orléans à Chartres, qu'ils sillonnaient de toutes parts, exerçant des représailles sanglantes au moindre signe de résistance, détruisant de malheureux villages comme Ablis, où des uhlans et des hussards de Slesvig avaient été maltraités, bombardant et brûlant Châteaudun défendu par les volontaires parisiens de Lipowski, renouvelant en un mot les traditions de la guerre de trente ans en pleine Beauce. Dans l'est, le général de Werder, libre de ses mouvemens après la chute de Strasbourg le 28 septembre, était déjà en marche pour refouler le général Cambriels en s'ouvrant la route de la Saône et de Dijon. Quant aux forces françaises, à part les francs-tireurs, qui se répandaient un peu partout et qui harcelaient plus qu'ils n'arrêtaient l'ennemi, en dehors de l'armée de Metz, dont on ne savait rien si ce n'est qu'elle retenait encore devant elle 200,000 Allemands, tout se réduisait à ce 15^e^ corps dont une partie venait d'être battue en avant d'Orléans et se repliait en toute hâte derrière la Loire pour ne s'arrêter qu'au fond de la Sologne. Si les Allemands s'étaient sentis plus forts ou avaient été plus hardis, ils pouvaient évidemment tenter une pointe sur Bourges ou sur Tours, ils n'auraient pas rencontré une résistance sérieuse et organisée. On en était là au 10 octobre, au lendemain de l'arrivée de M. Gambetta, et l'unique question était de savoir si le nouveau-venu portait réellement à la défense nationale la direction, l'impulsion qui lui avait manqué jusque-là.

Si jamais homme eut la chance d'arriver au bon moment, c'est M. Gambetta. Il avait pour lui la jeunesse, une parole vibrante, un patriotisme plein de feu et jusqu'à la couleur romanesque de son évasion de Paris à travers les airs. Ce qu'il y avait d'un peu merveilleux dans ce voyage en ballon parlait à l'imagination publique, et faisait au nouveau représentant de la défense une sorte de popularité qui pouvait l'aider singulièrement. Ce qui est certain, c'est que les circonstances lui créaient un rôle exceptionnel, c'est qu'il avait été envoyé justement pour suppléer à l'insuffisance de la délégation de province, et que dans cette situation il pouvait beaucoup. A peine arrivé, il se mettait à l'œuvre, prenait hardiment le ministère de la guerre et le ministère de l'intérieur, appelant auprès de lui un ingénieur, M. de Freycinet, qu'il décorait du titre assez étrange et assez vague de délégué du ministre de la guerre. Par le fait, c'était une vraie dictature politique et militaire. Assurément les difficultés étaient immenses, elles étaient d'autant plus graves que les plus simples élémens d'organisation manquaient, qu'on était souvent réduit à procéder au hasard. On n'avait ni dossiers du personnel de l'armée, ni états du matériel, ni cartes de la France. Tout était resté à Paris, et s'il y avait à Tours un ministre

de la guerre, même un délégué du ministre, il n'y avait point, à proprement parler, de ministère de la guerre. L'administration se composait de quelques employés qui réunissaient dans leurs mains tous les services, recrutement, formation des corps d'armée, artillerie, transports, approvisionnemens. Il fallait tout improviser au jour le jour en face de l'ennemi, et je ne veux pas dire que dans cette crise de la défense M. Gambetta n'ait rien fait. Il est certain au contraire qu'en arrivant dans un moment où tout paraissait perdu il avait au moins le mérite de ne pas désespérer, de communiquer partout autour de lui un feu nouveau, de raviver dans le pays la passion de la résistance, si bien qu'en quelques jours tout semblait prendre un autre aspect. Malheureusement M. Gambetta avait une activité plus apparente que réelle, plus remuante qu'efficace, et tout ce qu'il faisait, il le marquait du sceau de ses illusions, de sa présomption, de ses intempérances d'avocat, de ses préjugés de parti.

L'erreur de M. Gambetta était de se croire revenu à 1792, de se figurer qu'en parlant le langage ou en employant quelques-uns des procédés de cette époque, il allait en renouveler les miracles. Sans doute il avait la préoccupation de la défense nationale; mais il était encore plus préoccupé de la république, à laquelle il subordonnait tout, même la direction de la guerre, même la souveraineté de la France, et il était si complétement enivré de sa dictature qu'il n'écoutait rien, qu'il en venait bientôt à n'être pas plus d'accord avec le gouvernement de Paris, qui l'avait envoyé, qu'avec M. Grévy, qui était pourtant, lui aussi, un républicain, ou avec M. Thiers, dont il redoutait l'influence modératrice. M. Gambetta ne se contentait pas d'être un dictateur politique, il voulait être un dictateur militaire; il avait la prétention d'inspirer des plans de campagne, de conduire la guerre, et il ne voyait pas qu'en agissant ainsi non-seulement il s'exposait par ignorance à tomber dans des méprises qui ont été la risée du monde, mais de plus il froissait les généraux dans leur dignité, dans leur intelligence, dans le sentiment de leur responsabilité.

Assurément M. Gambetta et son lieutenant, M. de Freycinet, avec l'autorité sans limites dont ils disposaient, auraient pu faire beaucoup : ils n'avaient tout simplement qu'à rester dans leur rôle, à organiser les forces nationales, à préparer les armées, à les approvisionner, en laissant aux chefs militaires le devoir et la responsabilité de l'action; mais cela ne suffisait pas pour être un Carnot! Au lieu d'administration, on faisait de la stratégie, on écrivait aux généraux pour leur expliquer comment « trois ou quatre bons chevaux valaient mieux que trois cents médiocres » pour faire des re-

connaissances, comment il fallait manœuvrer « de manière à prendre l'ennemi entre deux feux et à lui infliger enfin une de ces surprises dont nous avons été si souvent victimes. » Au lieu de soutenir des chefs militaires qui étaient aussi embarrassés que malheureux et qui ne marchandaient pas leur dévoûment, on les laissait maltraiter, on les entourait de suspicions et on les brisait. Lorsque après tant de déceptions on aurait dû parler au pays le langage d'une virile sincérité, on le nourrissait de proclamations tribunitiennes et de bulletins qui transformaient des escarmouches en batailles, des défaites en victoires, qui trompaient Paris sur la province et la province sur Paris. Là où il aurait fallu enfin de la fermeté, du sang-froid, de la méthode, on se démenait dans la confusion. On jetait l'argent de la France dans des marchés dont l'histoire se fait aujourd'hui, et on croyait multiplier les forces nationales par l'improvisation de corps d'armée qu'on poussait en avant sans se demander s'ils existaient réellement, s'ils pouvaient marcher et combattre. On éprouvait le besoin de s'étourdir et d'étourdir l'opinion par des apparences d'activité foudroyante, par des promesses qu'on ne pouvait tenir. M. Lanfrey disait à cette époque, en pleine guerre, le mot aussi cruel que vrai : c'était la dictature de l'incapacité, d'une incapacité présomptueuse et agitée. Ce n'est point du premier coup sans doute que se sont révélées toutes les conséquences de ce dangereux système; elles ont éclaté d'heure en heure, à chaque étape de ces opérations de la Loire, qui allaient recommencer par un succès, dernier et mélancolique sourire de la fortune, pour finir par un double désastre aux deux extrémités de la France.

Au moment où l'administration nouvelle prenait le pouvoir à Tours, les Bavarois entraient à Orléans, et les fractions du 15ᵉ corps qui étaient allées combattre à Artenay n'avaient que le temps de repasser la Loire pour se replier sur la ligne du centre jusqu'à La Ferté-Saint-Aubin. C'est là que le général de Lamotterouge, qui n'était coupable que de n'avoir point réussi dans une opération d'un succès impossible, était frappé d'une brutale disgrâce. Le commandement passait aussitôt au général d'Aurelle de Paladines, vieux soldat d'Afrique et de Crimée, que la guerre avait arraché à sa retraite et qui était connu pour sa fermeté. Ce 15ᵉ corps représentait, à vrai dire, le plus clair des forces régulières de la France, et il était lui-même bien loin de réunir les conditions d'une véritable armée. L'ivrognerie, la maraude, l'indiscipline, régnaient parmi ces troupes novices. Les soldats écoutaient à peine leurs officiers, ils les insultaient souvent, et ils marchaient à la délivrance de la patrie en mêlant dans leurs chants les obscénités et *la Marseillaise*. Le dénûment matériel aidait au trouble moral. En quelques jours, tout

prenait cependant une physionomie nouvelle sous l'énergique et vigilante autorité du général d'Aurelle de Paladines, qui commençait par ramener ses troupes un peu plus en arrière, dans de bonnes positions défensives, au camp de Salbris, derrière la Sauldre, et qui là s'attachait à reconstituer un ordre militaire. Le commandant en chef visitait son armée, régiment par régiment, bataillon par bataillon, parlant aux officiers et aux soldats, s'efforçant de réveiller chez eux le sentiment de la discipline et du devoir, stimulant leur patriotisme, les rappelant au respect du drapeau et s'occupant aussi de leur bien-être, car il y avait des malheureux, comme les zouaves du 2e régiment, arrivés depuis peu d'Alger, qui étaient presque nus. Bientôt, soit sous l'influence de la vie de camp, soit par l'intervention des chefs supérieurs, soit enfin sous l'impression de quelques exemples de sévérité, la transformation était complète. Les soldats redevenaient bons et dévoués, les officiers étaient obéis. Le 15e corps existait désormais avec ses trois divisions, dont l'une dirigée par le général Martin des Pallières comptait 25,000 hommes. Pendant que le général d'Aurelle était tout entier à ce travail de jour et de nuit, le gouvernement de Tours se hâtait de lui donner le commandement supérieur d'un 16e corps qu'il créait à Blois sous les ordres directs du général Pourcet. Ce 16e corps n'égalait pas sans doute le 15e, et il n'était pas surtout encore ce qu'il est devenu depuis sous le général Chanzy. M. de Freycinet le représentait comme ayant déjà 35,000 hommes, il n'en avait pas 20,000, et le général Pourcet écrivait que ses troupes lui arrivaient successivement, mal organisées, indisciplinées, manquant de tout, malgré ses incessantes réclamations; mais enfin, avec le 15e corps, c'était l'armée de la Loire constituée, et, selon le mot du général Chanzy, l'œuvre accomplie par le général d'Aurelle à Salbris allait servir de type à toutes les formations qui se sont succédé.

Nul doute que, si on eût suivi cette voie, si on s'était borné à organiser des corps d'armée, en laissant au général d'Aurelle ou à des hommes de sa trempe le soin de discipliner, de manier ces soldats improvisés, et en prenant un peu son temps, nul doute qu'on n'eût pu arriver à des résultats sérieux; mais on était pressé, on brûlait de voler sur la route de Paris avec les forces qu'on se sentait sous la main, et le général d'Aurelle commandait à peine depuis dix jours qu'on lui demandait déjà d'entrer en campagne. L'état-major allemand de Versailles commençait lui-même à se préoccuper de ces formations qu'il entrevoyait sans en connaître exactement l'importance et surtout la consistance. Il les avait peut-être un peu dédaignées d'abord, ou il avait cru suffire à tout par l'occupation d'Orléans; il ne distinguait pas moins derrière ses li-

gnes un mouvement qui dépassait ses prévisions, qui l'étonnait. Il faisait battre le pays de tous les côtés, vers le Perche, vers Beaugency, sur la Loire; il rencontrait partout des forces, il sentait de la résistance, et même, un jour où les reconnaissances bavaroises s'étaient trop avancées dans l'Orléanais, elles vinrent se heurter contre un poste de 38 francs-tireurs de Saint-Denis qui résistèrent jusqu'au dernier et tuèrent 137 Allemands, dont un colonel, sans parler des blessés. Il y avait de quoi donner à réfléchir. Seulement, si ces armées françaises encore indistinctes se disposaient à reprendre l'offensive, par où attaqueraient-elles? Viendraient-elles par l'ouest, marchant sur Chartres et sur Versailles? Commenceraient-elles par essayer de reprendre Orléans de vive force pour se jeter sur la route de Paris par Étampes?

C'était, à ce qu'il paraît, la question qu'on se faisait au camp allemand, et c'était aussi la question qui s'agitait au camp français. Dès le 24 octobre, M. de Freycinet arrivait au quartier-général du commandant en chef à Salbris; le lendemain, le général d'Aurelle se rendait à Tours avec son chef d'état-major, le général Borel, et le commandant du 16ᵉ corps pour assister à une délibération nouvelle sous la présidence de M. Gambetta lui-même. Que la marche sur Paris restât l'objectif suprême de la campagne, ce n'était pas douteux. Pour le moment, avec une armée qui valait mieux que ne le croyaient peut-être les Prussiens, mais qui était insuffisante encore, on ne pouvait aller ni si loin ni si vite. Il s'agissait tout simplement de faire le premier pas, de reprendre la ligne de la Loire, et l'attaque d'Orléans fut décidée. C'était là l'objet des deux conseils de guerre de Salbris et de Tours. L'opération était du reste habilement conçue. Le général Martin des Pallières, avec sa forte division de 25,000 à 30,000 hommes, devait remonter la Loire, aller la passer à Gien, puis se replier à travers la forêt d'Orléans pour arriver au moment décisif sur les derrières de l'ennemi; pendant ce temps, le reste du 15ᵉ corps allait rejoindre le 16ᵉ corps sur la rive droite du fleuve à Blois, et toutes ces forces marchant ensemble, appuyées sur la forêt de Marchenoir, devaient s'avancer, sous le commandement du général en chef lui-même, à la rencontre des Bavarois par l'ouest d'Orléans. Les deux attaques combinées pouvaient assurément produire les résultats les plus sérieux, peut-être les plus imprévus, si elles réussissaient. Soit dit sans ironie, le projet de M. de Freycinet de « prendre l'ennemi entre deux feux » pouvait se réaliser.

## II.

La question était maintenant d'exécuter cette opération si bien conçue. De toute façon, il fallait cinq ou six jours pour arriver à l'ennemi des deux côtés, et c'est ici qu'on commence à voir ce qu'il y a de dangereux à ne pas tenir compte des difficultés les plus élémentaires, des conditions pratiques d'une entreprise de guerre. On ne le savait pas assez à Tours, le général en chef le savait en homme expérimenté qu'il était. Aussitôt la résolution prise, dès le 25 octobre au soir et le 26 au matin, il avait donné tous ses ordres avec prévoyance, avec précision, de telle sorte qu'on dût se trouver devant Orléans le dernier jour du mois ou le 1er novembre, et malgré toutes les précautions il ne pouvait échapper à des mécomptes. Le secret était une première condition de succès, et le gouvernement l'avait si bien senti que, pour donner le change, il avait interdit la circulation des voyageurs sur la ligne de Tours au Mans, simulant avec un certain fracas de grands mouvemens vers l'ouest. C'était peine perdue; en arrivant à Tours le 27, le général d'Aurelle s'apercevait bien vite que sa marche sur Orléans était le secret de tout le monde. La rapidité des mouvemens et des concentrations était aussi une condition de réussite, et le délégué à la guerre, qui était cette fois dans son rôle d'ingénieur, avait mis tout son zèle à organiser les convois de chemins de fer pour le transport des troupes et de leur matériel. Malheureusement, quand on arrivait à Blois, la confusion était complète. On n'avait plus de quoi débarquer la cavalerie; les corps se trouvaient séparés de leurs bagages, le matériel était dispersé, les munitions ne suivaient pas les batteries auxquelles elles étaient destinées. C'était un chaos à débrouiller, qui exigeait plus de temps qu'on n'en aurait mis pour aller en bon ordre de Salbris à Blois par la route de terre. Des pluies torrentielles survenaient et rendaient les mouvemens presque impossibles, l'artillerie risquait de s'embourber dans les chemins défoncés. Enfin le 16e corps avait grand besoin d'achever son organisation; il y avait des divisions de plus de 11,000 hommes qui n'avaient pas un seul général de brigade, et des régimens de plus de 3,000 hommes qui étaient commandés par des chefs de bataillon.

Le général d'Aurelle, dès son arrivée à Blois, se trouvait aux prises avec ces difficultés et les sentait vivement; il les signalait à Tours, où l'on ne voyait dans sa prudence que de l'hésitation, peut-être l'arrière-pensée de s'arrêter, et à une dépêche du 28 au soir, par laquelle le général en chef prévenait le gouvernement de la né-

cessité de retarder d'un jour le départ de l'armée, le délégué à la guerre répondait cavalièrement le 29 au matin : « Ainsi que M. Gambetta vous l'a télégraphié cette nuit, nous avons dû, en présence de votre dépêche d'hier au soir, dix heures vingt, renoncer à la magnifique partie que nous nous préparions à jouer, et que, selon moi, nous devions gagner;... puisque nous devons renoncer à vaincre étant deux contre un, alors qu'autrefois on triomphait un contre deux, n'en parlons plus... » Le commandant en chef demandait vingt-quatre heures, on lui répondait par un ordre d'ajournement indéfini, et on s'attribuait l'honneur d'avoir préparé une « magnifique partie » d'un succès infaillible, en rejetant sur le général la responsabilité d'un succès manqué! Voilà qui promettait.

Tout d'ailleurs en ce moment servait à compliquer cette entrée en campagne d'une armée nouvelle. Aux difficultés matérielles venaient se joindre deux circonstances politiques ou militaires d'une extrême gravité, la négociation que M. Thiers allait ouvrir à Versailles pour arriver, s'il le pouvait, à un armistice, et la capitulation de Metz. Évidemment M. Gambetta, dans son impatience d'action, subissait plus qu'il n'acceptait la mission de l'homme éminent qui depuis un mois avait parcouru l'Europe dans l'intérêt de la France, et qui venait de rentrer à Tours. M. Gambetta, sans oser refuser absolument son adhésion à une tentative que la Russie et l'Angleterre favorisaient, que le gouvernement de Paris désirait, M. Gambetta ne voulait point au fond de l'armistice, puisqu'il repoussait l'élection d'une assemblée qui était pour le moment l'unique objet d'une trêve possible, et il ne voulait pas de l'élection d'une assemblée parce qu'il craignait que le pays, fatigué ou troublé, se prononçât pour la paix, peut-être contre la république. Dans ces conditions, aux yeux des meneurs de la guerre à Tours, le voyage diplomatique de M. Thiers à Versailles était un contre-temps, et c'est pour cela sans doute qu'ils auraient voulu voir le mouvement de l'armée assez engagé déjà pour dominer ce qu'ils appelaient entre eux les « fausses manœuvres » de la diplomatie. M. Gambetta et son délégué, M. de Freycinet, attribuaient les hésitations du général d'Aurelle au passage de M. Thiers à travers les lignes françaises dans la journée du 28. Le général d'Aurelle n'avait pas vu M. Thiers, il ne savait de la mission de l'illustre négociateur que ce que tout le monde pouvait en soupçonner. Il n'est pas moins clair que le seul fait du passage d'un plénipotentiaire français à travers les lignes pouvait et devait, jusqu'à un certain point, réagir, ne fût-ce que moralement, sur la marche des opérations.

Quant à la capitulation de Metz, le général d'Aurelle l'avait connue en effet le 28 octobre au soir, non par M. Thiers, qu'il n'avait

pas vu et qui ne pouvait savoir lui-même ce qui en était, mais par une sorte de hasard. Le général von der Tann, ayant à écrire au commandant de nos avant-postes à Mer, pour le remercier de lui avoir remis le corps d'un officier bavarois tué dans un combat, avait cru donner une marque d'estime au général français en lui annonçant un événement qu'il venait d'apprendre de Versailles, et qui était encore inconnu des deux armées en présence. Cette nouvelle, portée aussitôt à Blois, où elle consternait le général d'Aurelle, puis à Tours, où elle enflammait toutes les colères, avait assurément une sinistre portée. Tant que Metz avait tenu, rien ne semblait perdu. La chute de la citadelle lorraine livrait à la Prusse l'armée la plus aguerrie de la France, et laissait 200,000 Allemands libres d'accourir sur la Loire. Que M. Gambetta, saisi par un désastre qui ne pouvait pourtant pas être imprévu, sentît la nécessité de faire bonne contenance devant ce dernier coup de la mauvaise fortune, de prévenir la terrible impression qui allait se répandre dans le pays tout entier, dans l'armée elle-même, rien de mieux. Il s'y prenait malheureusement d'une manière étrange. Il disait et il faisait tout ce qu'il fallait pour aggraver le mal en ajoutant à la confusion des esprits. Il publiait deux proclamations furibondes au pays et aux soldats, récriminant contre le passé, parlant maladroitement de « l'armée de la France dépouillée de son caractère national,... engloutie *malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs...* »

M. Gambetta ne s'apercevait pas qu'avec toutes ces déclamations d'un souffle plus révolutionnaire que patriotique, avec ces vagues accusations de défaillance ou de trahison lancées contre des hommes qui ne se croyaient pas des prétoriens parce qu'ils avaient servi dans l'ancienne armée, avec ces vaines et périlleuses distinctions entre chefs et soldats, il compromettait tout. Il risquait de donner le plus redoutable aliment à cette maladie du soupçon qui dévorait le pays, de jeter l'irritation et le chagrin dans le cœur des généraux, de semer l'esprit de défiance et de révolte parmi ces jeunes soldats de la Loire qu'il croyait enflammer, et en effet le résultat ne se faisait pas attendre. A peine les proclamations de ce jeune tribun déguisé en ministre de la guerre étaient-elles connues, que la discipline s'en ressentait aussitôt dans l'armée rassemblée autour de Blois. Les chants et les cris recommençaient, et dans certains corps soldats et sous-officiers mettaient tout simplement en question s'ils ne cesseraient pas d'obéir à des chefs qui les trahissaient. Les généraux de leur côté étaient profondément ulcérés, et quelques-uns voulaient donner leur démission. Le commandant en chef, en pensant comme eux, ne pouvait pas parler comme eux. Il les réunit, écouta leurs plaintes, et s'efforça de les apaiser en leur

rappelant que comme soldats ils n'avaient point à s'occuper de politique, que leur unique mission était de délivrer le sol national, que le meilleur moyen pour eux de répondre à toutes les calomnies était de verser leur sang pour la France, comme on allait le faire de bon cœur et de bonne volonté. — Ces braves gens, qui souffraient plus que tout le monde, ne demandaient pas mieux au fond que de se laisser remonter par une bonne parole et de se remettre à l'œuvre. Ce n'était pas moins pendant quelques jours une crise des plus pénibles pour le pays, pour l'armée, pour le général d'Aurelle, qui avait à faire face non-seulement à toutes les difficultés matérielles, mais encore aux difficultés morales qui naissaient pour lui d'une situation si profondément troublée, des excitations passionnées du gouvernement lui-même. On en vint à bout cependant et même assez vite pour être prêt à tout événement.

Restait toujours en effet la question essentielle, l'expédition sur Orléans, qui avait subi un temps d'arrêt au milieu de toutes ces péripéties, qui dépendait de la négociation poursuivie à Versailles par M. Thiers, mais qui pouvait être reprise d'un instant à l'autre. Le général d'Aurelle était, dès le 3 novembre, en mesure de se mettre en mouvement au premier signal. Quant à prendre une résolution ou même à donner des ordres précis, comment l'aurait-il pu? Il était réduit à chercher ses directions dans des dépêches qui lui venaient de Tours et qui révélaient une singulière incertitude. On lui disait de se tenir prêt à marcher dès le lendemain, « comme si le mouvement était irrévocable; » mais on ajoutait : « Il est possible que les circonstances politiques obligent ce soir ou demain à revenir sur cette décision... » Ce n'était point extraordinaire d'ailleurs; le gouvernement hésitait, ne sachant rien de Versailles, agité d'une impatience qu'il poussait jusqu'à l'animosité contre M. Thiers, et ne pouvant cependant rien brusquer; il mettait ses hésitations dans ses dépêches. C'eût été bien plus simple encore de ne rien dire, puisqu'on n'avait rien à dire.

Ce qui commençait à n'être plus aussi simple, c'est qu'au milieu même de ces contradictions, entre le 1er et le 5 novembre, M. de Freycinet, de concert avec M. Gambetta, avait imaginé une combinaison assez inattendue qui pouvait bouleverser tous les préparatifs faits jusque-là. Il avait expédié à Blois un jeune attaché à la guerre qui allait faire beaucoup parler de lui, un jeune ingénieur des chemins de fer d'Autriche, Polonais de naissance, Français de choix, M. De Serre en un mot, qui était chargé de proposer au général d'Aurelle un plan tout nouveau. On ferait la même chose, seulement ce serait tout le contraire. C'était, comme M. de Freycinet l'écrivait avec naïveté, « le mouvement inverse de celui précédem-

ment combiné, en ce sens que des Pallières serait le corps actif, » tandis que d'Aurelle représenterait la diversion ou l'action auxiliaire. On ferait passer au général Martin des Pallières par la voie de terre 15 ou 18,000 hommes de ceux qu'on avait si péniblement amenés à Blois, et avec ce supplément de force, portant son corps à près de 50,000 hommes, des Pallières, descendant toujours de Gien par la forêt, se chargerait de l'attaque principale d'Orléans. De son côté, le général d'Aurelle, avec ce qui lui resterait et avec quelques forces qu'il appellerait du Mans, se présenterait pour faire une *démonstration* « de manière à tenir en éveil les forces prussiennes massées autour de Patay, » à l'ouest d'Orléans. Ce n'était pas plus compliqué que cela! Si ce projet n'était pas une fantaisie, il cachait l'arrière-pensée de déplacer le centre de l'action militaire, pour diminuer le rôle du commandant en chef. Le général d'Aurelle, sans s'y méprendre peut-être, faisait observer tranquillement que l'expédition, telle qu'on la proposait, avec les mouvemens de troupes qui étaient nécessaires, exigeait au moins treize jours, que pendant ce temps le prince Frédéric-Charles, avec lequel il fallait compter désormais, arriverait sur la Loire et qu'alors tout serait impossible, tandis que l'opération, telle qu'elle avait été conçue d'abord, avait le mérite d'être simple, tout aussi efficace, et de pouvoir commencer sur-le-champ. Tout se débrouillait enfin, l'insuccès définitif des négociations de Versailles, connu sans doute le 6 novembre, levait tous les doutes, on s'en tenait au plan qui avait été primitivement convenu, et M. de Freycinet, dans un mouvement qui valait mieux que toutes ses combinaisons, écrivait au général d'Aurelle : « Bonne chance et à la grâce de Dieu! vous portez en ce moment, général, la fortune de la France... »

Une chose curieuse, c'est que malgré tout les Allemands n'avaient pas vu bien clair dans ces agitations et ces concentrations de troupes dont Blois était devenu le centre depuis quelques jours; ils ne croyaient pas à l'armée de la Loire. La 22e division prussienne ou hessoise, qui avait d'abord suivi le général von der Tann à Orléans, avait été rappelée autour de Chartres, et elle y était encore avec la 4e et la 6e division de cavalerie, faisant face au Perche, à Vendôme, à la route du Mans. Von der Tann était resté seul à Orléans avec son corps bavarois et la 2e division de cavalerie, qu'il tenait toujours en mouvement pour faire croire à des forces plus considérables que celles qu'il avait réellement. Quoiqu'il eût déjà rencontré de la résistance autour de lui, il ne se doutait peut-être pas de ce qui se préparait, et il ne semble pas notamment avoir démêlé, au moins dès les premiers momens, le passage de deux divisions du 15e corps sur la rive droite de la Loire. L'immobilité des

forces françaises dans les premiers jours de novembre l'avait un peu trompé. Ce n'est que le 8 qu'il commençait à être sérieusement éclairé par ses reconnaissances du côté de Beaugency, et alors, laissant à peine quelques troupes à Orléans, il allait dans la nuit prendre position avec tout son corps à l'ouest de la ville, autour de Coulmiers. De son côté, le quartier-général de Versailles donnait le même soir à la 22e division d'infanterie et à une division de cavalerie l'ordre de se rapprocher dès le lendemain des Bavarois. Qu'allait faire maintenant l'armée française, cette armée de la Loire, composée de deux divisions du 15e corps et du 16e corps, qui venait d'être mis sous les ordres du général Chanzy?

Le terrain d'opérations qu'elle avait devant elle figure assez bien une sorte de quadrilatère irrégulier qui aurait à ses quatre angles Blois, Orléans, Châteaudun et Vendôme; les deux côtés à l'est et à l'ouest seraient la Loire et le Loir, le côté du nord serait la route d'Orléans à Châteaudun, le côté du sud la route de Blois à Vendôme. Vers le centre est la forêt de Marchenoir. Jusqu'au 7 novembre, les divisions françaises campées en avant de Blois n'avaient pas dépassé une ligne touchant par la droite à la petite ville de Mer sur la Loire et s'étendant en arrière de la forêt de Marchenoir. Ce mouvement du 8 qui avait frappé le général von der Tann était décidément la marche offensive dont le général d'Aurelle avait donné le signal, qui portait notre armée au-delà de Beaugency et au-delà de la forêt de Marchenoir. Le général d'Aurelle s'avançait résolûment et prudemment, protégeant l'extrémité de sa ligne à gauche avec la cavalerie du général Reyau et du général Ressayre, se servant sur l'autre rive de la Loire d'un hardi partisan vendéen, Cathelineau, qui allait devancer tout le monde à Orléans, et de quelques milliers d'hommes qu'on avait réunis à Salbris pour garder la route de la Sologne. D'un autre côté enfin, le général Martin des Pallières, qui avait un des premiers rôles dans l'opération, qui avait été laissé en face de Gien, à Argent, pour passer la Loire et se replier sur Orléans, Martin des Pallières avait été prévenu. Seulement il lui fallait quatre jours, trois au moins s'il n'avait pas à combattre en route; il ne pouvait arriver en ligne que le 11 ou le 10 au soir tout au plus, et c'était une question de savoir si les deux attaques se combineraient bien exactement, si la lutte ne serait pas précipitée à l'ouest par le mouvement même du général von der Tann sur Coulmiers.

Dans quelles conditions se trouvait-on en effet dès la nuit du 8 au 9? On se trouvait absolument en présence, les Bavarois à Baccon, à Coulmiers, à Épieds, à Champs, à Saint-Sigismond, les Français en face, à Cravant, à Ouzouer-le-Marché, à Prenouvellon. On ne pouvait

plus faire un pas sans se heurter, sans avoir à disputer le chemin, et le général Chanzy, dans son ordre de marche du 16e corps, résumait d'avance la journée du 9 : « débusquer l'ennemi de Charsonville, Épieds, Coulmiers, Saint-Sigismond, et prononcer sur la gauche un mouvement tournant de façon à occuper solidement à la fin du jour la route de Châteaudun à Orléans... » C'était le programme de la bataille de Coulmiers.

Au petit jour, tout le monde est sur pied. Les régimens se forment sans trouble, sans confusion, et gagnent en silence les positions qui leur sont assignées. Le temps est froid et sombre sans être défavorable. Les brouillards du matin, en se dissipant, laissent voir tout à coup un spectacle qui réchauffe le cœur des vieux soldats : c'est l'armée française, une véritable armée, rangée en bataille sur deux lignes, calme, confiante, et attendant le combat dans l'ordre le plus parfait. Elle se déroule dans ces campagnes nues, dépouillées et à peine accidentées. Au loin, vers la Loire, on distingue des massifs d'arbres qui entourent des châteaux et des fermes. En avant, on n'aperçoit qu'un point saillant à l'horizon, c'est une hauteur sur laquelle est bâti le bourg de Baccon qui domine la plaine, et dont le clocher sert d'observatoire aux Bavarois depuis l'invasion. On ne voit pas l'ennemi, mais on sent qu'il est là, dans ces positions, ces villages, ces parcs qu'il a crénelés, fortifiés, et qui vont coûter un sang précieux.

Le canon commence à retentir vers neuf heures et demie : c'est le 15e corps, chargé de l'attaque de droite, qui entre en action, d'abord par un combat d'artillerie, puis avec son infanterie, et, la première position enlevée, c'est Baccon que les soldats de la division Peytavin emportent d'assaut après une lutte corps à corps. Une fois maîtres de Baccon, nos soldats poussent plus loin, arrivent au château et au parc de la Renardière, où ils rencontrent encore une violente résistance dont ils finissent par avoir raison. Au centre, dès le commencement de la bataille, une des divisions du 16e corps s'est mise en marche sur Coulmiers. Retardée d'abord, elle n'est sérieusement engagée que vers midi, et pendant plusieurs heures on se dispute avec acharnement les jardins, puis l'entrée de Coulmiers. La lutte semble incertaine lorsque le commandant de la division d'attaque, le général Barry, mettant pied à terre, l'épée à la main, prend la tête de la principale colonne, enlève ses hommes au cri de : vive la France ! et les entraîne dans le village en flammes. A quatre heures, on reste définitivement maître de Coulmiers. Pendant ce temps, la seconde division du 16e corps, conduite par un nouveau venu à l'armée de la Loire, l'amiral Jauréguiberry, aborde sur la gauche le village de Champs fortement crénelé, s'en empare un instant, est

obligée de reculer et commence à se troubler. L'amiral, avec une indomptable énergie, rétablit l'ordre, ranime le courage de ses jeunes soldats, les ramène à l'assaut et reprend le village, où il défie les retours offensifs.

Sur toute la ligne, on avait gagné du terrain lorsque la nuit tombait, laissant nos soldats maîtres des positions si vivement disputées. Le fait est que les Bavarois battaient de toutes parts en retraite. On ne voyait rien dans l'obscurité, au milieu de la pluie et de la neige, qui commençaient à tomber; ce n'est que le lendemain matin que l'amiral Jauréguiberry, saisissant le premier la portée de la défaite de l'ennemi, lançait à sa poursuite le peu de cavalerie qu'il avait pour son escorte avec son chef d'état-major, le commandant Lambilly, qui atteignait un convoi allemand, lui prenait deux pièces d'artillerie attelées, vingt-cinq caissons de munitions, trente voitures de bagages, plus un certain nombre de prisonniers.

Si honorable que fût la bataille de Coulmiers, deux choses avaient manqué pour en faire un succès peut-être décisif. La cavalerie du général Reyau, qui avait pour instruction de couvrir le flanc gauche de l'armée et de s'avancer de façon à couper la retraite de l'ennemi sur la route de Paris, n'avait pas rempli sa mission. Le général Reyau avait commencé par s'engager dans un combat d'artillerie assez inutile, où ses escadrons s'étaient brisés sans résultat et d'où ils étaient sortis fort éprouvés; puis, sur la foi d'une reconnaissance un peu effarée, il avait pris pour des masses allemandes ce qui était tout simplement le corps des francs-tireurs de Lipowski, et il s'était replié sur les positions qu'il avait quittées le matin, de sorte que le soir la cavalerie n'était plus là pour se mettre à la poursuite de l'ennemi. Ce n'était pas tout, le général Martin des Pallières, qui devait avoir un rôle essentiel dans l'opération, se trouvait n'avoir servi à rien, et ce n'était pas sa faute. Il avait exécuté fidèlement ses instructions; il était parti dès le 7, il avait passé la Loire sans rencontrer la moindre résistance, et il est même vraisemblable que son mouvement était ignoré des Allemands. Le 8, le général des Pallières était à Châteauneuf; le 9, dans la matinée, il arrivait à la hauteur de la grande route d'Orléans à Pithiviers, croyant toujours avoir jusqu'au 11, lorsque tout à coup il entendait au loin une formidable canonnade qui le plongeait dans la plus cruelle perplexité. Un instant, il eut la pensée de changer sa direction et de se jeter vers Artenay, pour aller se placer derrière l'ennemi, sur la route d'Étampes; son instinct de soldat l'y poussait. C'était cependant de sa part une résolution grave avec de jeunes soldats et dans l'ignorance où il était des conditions où s'était engagée cette bataille qu'il n'attendait que pour le lende-

main. Il hésitait devant le péril d'une aventure au moment où il n'y avait plus à tenter des aventures, et, prenant son parti, il se décidait à précipiter sa marche, courant au canon vers Orléans, avec une fiévreuse rapidité. Ses soldats firent 11 lieues dans la journée, ils marchèrent quatorze heures sans prendre ni nourriture ni repos, sans laisser de traînards, montrant autant d'énergie que de bonne volonté. Martin des Pallières arrivait à la nuit close à Fleury, non loin d'Orléans, avec des troupes naturellement harassées, qui ne pouvaient plus rien. Le lendemain matin, il se lançait sur la route de Paris, jusqu'à Chevilly; mais tout était fini, l'ennemi s'était dérobé pendant la nuit. Si Martin des Pallières avait pu arriver à temps, ou même s'il eût suivi son inspiration au moment où il commençait à entendre le canon, le général von der Tann pouvait essuyer un vrai désastre. Ce que le général d'Aurelle dit sur ce fait laisse croire qu'on avait compté sur une plus longue résistance de l'ennemi, peut-être parce qu'on pensait avoir devant soi des forces plus considérables qûe celles qu'il y avait réellement.

N'importe, c'était un sérieux et brillant succès qui coûtait aux Bavarois plus de 1,200 hommes mis hors de combat et plus de 2,000 prisonniers, qui amenait l'évacuation immédiate d'Orléans par les troupes allemandes, et qui ressemblait surtout à une sorte de révélation de cette armée que les bulletins prussiens de Versailles appelaient dédaigneusement, même au lendemain de Coulmiers, l'armée *dite de la Loire*. L'armée *dite de la Loire* avait bel et bien battu les Allemands. C'était comme un regain de fortune, ou, si l'on veut, comme une réponse heureuse au dernier désastre de Metz, aussi bien qu'aux duretés par lesquelles l'état-major prussien de Versailles avait rendu l'armistice impossible. L'armée française avait payé son succès d'une perte de 1,500 hommes parmi lesquels il y avait plusieurs officiers supérieurs tués, le général de cavalerie Ressayre, blessé. Celui du reste qui parlait le plus modestement de la victoire était le général d'Aurelle lui-même. Il disait simplement à ses soldats : « Au milieu de nos malheurs, la France a les yeux sur vous; elle compte sur votre courage, faisons tous nos efforts pour que cet espoir ne soit pas trompé. » Et en même temps il écrivait à Tours : « Le moral des troupes est décuplé. » Le gouvernement de son côté se hâtait de prodiguer les témoignages de satisfaction et les récompenses. M. Gambetta se rendait au quartier-général, et, prenant sa meilleure plume, il adressait, lui aussi, aux « soldats de l'armée de la Loire » une proclamation où, au milieu de bien d'autres choses, il ne manquait pas de leur dire qu'avec des soldats comme eux « la république » sortirait triomphante de toutes les épreuves, qu'elle était désormais « en mesure

d'assurer la revanche nationale. » Certes mieux valait le simple et modeste ordre du jour du général d'Aurelle.

Coulmiers ravivait et devait raviver toutes les espérances. Est-ce à dire que cette brillante affaire pût avoir les conséquences décisives que les imaginations impatientes entrevoyaient, qu'il fût possible de se jeter sans perdre un instant sur la route de Paris? N'aurait-on pas pu tirer un plus éclatant parti de la victoire? C'est assurément une des questions les plus délicates. « Le génie, la hardiesse, la résolution, manquaient à la France dans cette heure suprême, » ont répété des stratégistes peu au courant de la situation réelle des choses. M. de Freycinet, résumant toutes les illusions, dit dans son livre sur *la Guerre en province* : « Après Orléans, si l'on avait marché tout de suite sur Paris, il paraît établi qu'on aurait réussi. On n'aurait pas trouvé sur la route une grande résistance, et les lignes d'investissement n'étaient pas très difficiles à rompre. » C'est facile à dire; malheureusement l'entreprise n'eût pas été aussi facile à réaliser sur le terrain dans les conditions où l'on se trouvait. Le général d'Aurelle, qui était le premier intéressé à compléter sa victoire, s'il l'avait pu, savait bien que ces soldats qui venaient de faire si bonne figure au feu, qui avaient retrouvé l'ardeur et l'entrain de la race française, n'étaient pas cependant encore assez aguerris pour se mesurer avec toutes les difficultés. Il n'ignorait pas que cette armée qu'il avait faite, qui était déjà plus qu'une espérance, manquait de toute sorte de choses nécessaires à une solide organisation, si bien que M. Gambetta lui-même, dans sa visite au camp, disait : « Point de chevaux pour l'artillerie, peu d'approvisionnemens, un mauvais service de bagages. » Le commandant en chef sentait que dès lors engager 70,000 ou 80,000 hommes, — car on n'avait pas encore plus que cela, — dans une offensive aventureuse, c'était les exposer à un désastre et risquer d'un seul coup la dernière ressource militaire de la France.

S'élancer sur la route de Paris, ne fût-ce que pour atteindre les Bavarois dans leur retraite, on ne le pouvait qu'au premier instant, si, comme le dit le général Chanzy, « le commandant en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant. » Le premier moment passé, ce n'était plus qu'une périlleuse témérité. On allait rencontrer d'abord le général von der Tann, qui s'était arrêté au-delà de Toury pour se reconstituer, et qui recevait le 10 au matin la 22$^{e}$ division et une division de cavalerie envoyées de Chartres à son secours, — le 12 la 17$^{e}$ division d'infanterie prussienne et deux autres divisions de cavalerie expédiées de Versailles. Toutes ces forces étaient placées non plus sous la direction de von der Tann, dont la défaite

avait donné de l'humeur à Versailles, mais sous le commandement supérieur du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, qui était chargé de manœuvrer entre la ligne de Chartres et la ligne d'Étampes. D'un autre côté, le prince Frédéric-Charles accourait de Metz à marches forcées, et les têtes de colonne de son armée paraissaient dès le 14 à Fontainebleau. On allait tomber dans cette fourmilière allemande avec bien peu de chances de battre en détail toutes ces forces qui s'amassaient devant nous, — et voilà comment « il paraît établi » que, si on eût marché sur Paris après Coulmiers, « on aurait réussi ! » Voilà comment la prudence du commandant en chef n'était que trop justifiée!

A se jeter en avant sans prévoyance et prématurément, on risquait de se perdre; on ne pouvait que gagner au contraire à se donner le temps de compléter l'organisation et l'instruction de l'armée, de coordonner les forces qu'on rassemblait et qui arrivaient chaque jour, de se mettre en défense autour d'Orléans dans les positions qu'on venait de reconquérir. Quant à l'idée que M. de Freycinet prête au commandant en chef d'avoir voulu en ce moment quitter Orléans, à peine repris, pour retourner en Sologne au camp de Salbris, c'est une plaisanterie que le délégué du ministre de la guerre a trouvée évidemment dans son imagination. Le général d'Aurelle ne voulait ni courir les aventures ni revenir en arrière; il voulait tout simplement se mettre en mesure de tenir tête à l'orage sans aller se briser contre l'impossible, et ici cette campagne de la Loire, si bien inaugurée par un succès, entre dans une période nouvelle, où tout prend une importance croissante.

## III.

A vrai dire, aux yeux de bien des militaires, c'était et c'est encore une grave question de savoir si l'armée française devait commencer ses opérations par l'Orléanais et par Orléans. Ces plaines nues et ouvertes de la Beauce étaient un assez dangereux champ de bataille pour de jeunes troupes; elles offraient aux Allemands tous les moyens de déployer la supériorité de leur artillerie et de leur cavalerie, en nous rendant plus sensible l'infériorité de nos moyens d'action. Pour les Allemands, la possession momentanée d'Orléans n'avait eu que des avantages sans aucun inconvénient. En tenant par là le nœud principal des communications françaises avec le sud, ils avaient la protection d'un fleuve, et même en cas de défaite ils avaient leur retraite assurée vers les lignes d'investissement de Paris; c'est ce que venait de montrer le mouvement rétrograde de von der Tann, qui n'avait pas eu besoin d'aller bien loin pour être en sûreté. Pour les Français, Orléans était sans doute un

poste précieux à reconquérir et à occuper; seulement ce poste n'était pas sans péril. L'armée française, au lieu d'être protégée par la Loire, était désormais adossée à un fleuve, et, si elle venait à éprouver quelque revers, elle risquait d'avoir la retraite la plus difficile, la plus dangereuse; c'est ce qui allait malheureusement arriver.

Le choix de la direction essentielle et pour le moment unique des opérations avait été sans doute déterminé surtout par des raisons politiques, par la nécessité de couvrir Tours, ce qui importait cependant assez peu, car le gouvernement aurait été peut-être beaucoup mieux ailleurs, par exemple à Clermont, dans ce centre inexpugnable de la France, où il eût été à l'abri de toute atteinte et de toute panique; mais enfin, puisqu'on avait pris ce chemin, puisqu'on était rentré à Orléans, il n'y avait plus qu'à s'y établir assez fortement pour offrir un front de défense redoutable à l'ennemi, en attendant de pouvoir à son tour marcher sur lui. C'était d'ailleurs l'avis de tout le monde, des chefs militaires, du gouvernement comme des généraux, de M. Gambetta lui-même, qui, dans une conférence tenue le 12 novembre au quartier-général de Villeneuve d'Ingré, aux portes d'Orléans, prétendait que « chaque moment écoulé était autant de gagné sur l'ennemi, » que « nous augmentions nos forces tous les jours, tandis que lui au contraire s'affaiblissait. »

Organiser une sorte de camp retranché, créer des lignes de défense suffisantes, augmenter pendant ce temps l'armée d'opération, c'était donc là pour le moment la première pensée. Seulement il y avait moins que jamais une heure à perdre, et en effet on se mettait à l'œuvre aussitôt. Sans être une brillante position militaire, Orléans a comme un boulevard naturel dans sa forêt, qui s'étend à l'est et au nord-est vers Gien et Pithiviers. L'ensemble de la défense, aux yeux du général d'Aurelle, devait être basé sur une forte occupation de la forêt, puis sur une ligne de retranchemens et de batteries qui serait précédée elle-même d'une autre ligne d'avant-postes fortifiés de manière à retarder autant que possible la marche de l'ennemi. Ces travaux devaient être exécutés au plus vite. Sans perdre un instant, on réunissait à Orléans des ingénieurs, des ouvriers; on allait même jusqu'à réquisitionner des outils dans cinq départemens voisins. On faisait venir des ports militaires tout le matériel d'artillerie, toutes les pièces de marine dont on pouvait disposer, avec le personnel nécessaire, et on appelait au commandement de ce service de la marine à terre le capitaine de vaisseau Ribourt. On ne créa pas ainsi peut-être « une des plus fortes positions qu'une armée pût avoir à défendre, » comme le dit M. de Freycinet; mais en quelques jours on établit aux abords d'Orléans,

à Gidy, à Chevilly sur la route de Paris, des batteries qui, avec les défenses de la forêt, promettaient de rendre une attaque au moins difficile. D'un autre côté, le gouvernement, qui venait de décréter des levées nouvelles, quelque chose comme la levée en masse sous le nom de garde nationale mobilisée, le gouvernement mettait une activité fiévreuse à développer les forces militaires. En peu de jours, il créait un 17ᵉ corps d'armée entre Orléans et Blois; il formait à Nevers un 18ᵉ corps qu'il poussait aussitôt vers la Loire. Il faisait venir de l'est ce qui restait de l'armée des Vosges pour en faire un 20ᵉ corps, destiné aussi à grossir l'armée campée autour d'Orléans. Je ne parle pas d'un 21ᵉ corps, qu'on allait composer avec les masses incohérentes de la Bretagne, et qu'on plaçait sous les ordres d'un officier de marine des plus énergiques, le capitaine de vaisseau Jaurès, élevé au grade de général.

A ne voir que l'apparence, l'armée de la Loire était doublée; ses ressources, son artillerie, son matériel, s'accroissaient à vue d'œil. M. de Freycinet parlait même au général d'Aurelle des 250,000 hommes qu'il allait avoir sous la main. Malheureusement il y avait beaucoup de mirage dans ces chiffres comme dans toutes les combinaisons du gouvernement, et il en était des 250,000 hommes dont parlait M. de Freycinet comme des 150 grosses pièces de marine qu'on croyait avoir expédiées à Orléans. La réalité est restée toujours au-dessous de ces fictions ou de ces illusions. Le 17ᵉ corps, campé du côté de Marchenoir, était à peine formé. Il avait eu pour premier chef le général Durrieu, on le donnait presque aussitôt à commander à un des plus brillans et des plus impétueux officiers de cavalerie de l'armée d'Afrique, au jeune général de Sonis, dont l'entraînante valeur pouvait exercer le plus favorable ascendant. C'est avec de Sonis que marchait ce régiment des « zouaves pontificaux » ou « volontaires de l'ouest, » qui, en revenant en France après l'entrée des Italiens à Rome le 20 septembre, était allé s'offrir au gouvernement de Tours, et qui comptait dans ses rangs l'élite de la jeunesse nobiliaire sous les ordres du colonel de Charette. Le 18ᵉ corps était encore moins organisé que le 17ᵉ; il « se formait en marchant, » comme on le disait; il n'avait pas même encore de commandant supérieur, il restait provisoirement sous la direction du chef d'état-major, le colonel Billot. Le 20ᵉ corps, arrivé de Chagny par les voies ferrées, sous les ordres du général Crouzat, ne laissait pas moins à désirer. Le 18ᵉ et le 20ᵉ corps devaient rester à l'extrémité de la ligne de l'armée à droite, du côté de Gien.

C'étaient des forces, si l'on veut, ce n'étaient pas des forces suffisamment organisées, et ce n'est pas de cela que le gouvernement était coupable. Nécessairement plus on allait, plus les ressources d'organisation diminuaient, et pour suppléer à tout, on avait ima-

giné de créer, à l'imitation des Américains pendant la guerre de la sécession, ce qu'on appelait « l'armée auxiliaire. » On faisait ainsi des généraux, des officiers auxiliaires, qu'on se hâtait de mettre à la tête de tous ces mobilisés de garde nationale qui affluaient; c'était une armée à former bien plus qu'une armée prête à entrer en campagne. La vraie force du général d'Aurelle était toujours dans le 16e corps, dont le général Chanzy restait le chef aussi intelligent que résolu, et dans le 15e corps, qui venait de passer tout entier sous les ordres du général Martin des Pallières. Il y avait là six divisions bien placées dès le premier jour sur les deux côtés de la route de Paris et capables de tenir tête en avant d'Orléans. Quant au reste, il fallait avoir le courage de prendre un peu de temps pour lier toutes ces forces incohérentes, pour donner à ces soldats improvisés tout ce qui leur manquait encore; il fallait de plus savoir ce qu'on voulait faire, et surtout laisser aux généraux le soin de disposer des troupes nouvelles qu'on leur envoyait, d'organiser et de préparer leurs opérations de guerre.

Cependant M. Gambetta et M. de Freycinet, après quelques jours de patience, commençaient à ne plus se contenir. Le succès de Coulmiers les avait gonflés comme s'il eût été une victoire de leur prévoyance et de leur génie militaire. Il leur semblait qu'il n'y avait qu'à vouloir et à parler pour établir un camp retranché, pour créer des lignes de défense, pour pousser des armées en avant. A peine étaient-ils rentrés à Tours, après leur visite du 12 novembre au camp français, que déjà repris d'une fièvre de conception stratégique ils se mettaient à harceler le général d'Aurelle en lui déclarant d'un accent de reproche qu'on ne pouvait « demeurer éternellement à Orléans; » ils le poursuivaient d'objurgations et d'interrogations, lui demandant, tantôt de communiquer ses plans pour une marche sur Paris, tantôt d'exécuter des mouvemens et des dislocations de troupes qui pouvaient être la chose la plus dangereuse du monde devant un ennemi vigilant, tantôt de jeter chaque jour 20,000 ou 30,000 hommes dans des expéditions d'aventure. Oui, M. de Freycinet, ce major-général de M. Gambetta, qui de jour en jour se sentait devenir un de Moltke français, M. de Freycinet écrivait gravement au général d'Aurelle : « Si par exemple une occasion favorable s'offrait d'écraser à quelque distance un corps inférieur en nombre, vous devriez évidemment en profiter... Lancez chaque jour une colonne de 20,000 à 30,000 hommes pour nettoyer le pays. » Je ne réponds pas que le général d'Aurelle ait gardé son sérieux en recevant ces instructions, qu'il pouvait joindre à celles par lesquelles on l'invitait à « prendre l'ennemi entre deux feux » ou à préférer trois bons chevaux à trois cents mauvais. Toujours est-il qu'on s'impatientait étrangement à Tours, qu'on ne cessait de gourmander le général

en chef, et ici dans l'obscurité, dans ces conflits de directions contraires, dans ces froissemens secrets et incessans d'un commandement toujours disputé, ici se nouait la tragédie militaire qui allait s'accomplir.

Il y avait deux plans en présence. Le général d'Aurelle avait le sien, cela n'est pas douteux; il ne le publiait pas tout haut, il avait certainement raison. Son plan à lui était de s'enfermer pour le moment dans les lignes de défense d'Orléans et d'y attendre l'ennemi. Il aurait désiré concentrer le plus possible toutes les troupes dont on disposait, de façon à les organiser d'abord et à pouvoir ensuite coordonner leur action à l'heure voulue. De cette manière, avec les retranchemens dont on se couvrait, il se croyait en état de recevoir une attaque où les Allemands auraient commencé dans tous les cas par essuyer les pertes les plus graves, — et après une bataille défensive heureuse il pouvait s'élancer sur un ennemi déconcerté, éprouvé, peut-être rejeté en désarroi vers Paris. Dira-t-on qu'on ne l'aurait pas attaqué? Ce n'était guère possible. Sans parler même du désir de réparer l'échec de Coulmiers, les Allemands ne pouvaient s'arrêter devant ce camp retranché de la France. Les retards ne leur auraient servi à rien, ils n'auraient profité qu'à notre armée, dont les forces, l'instruction, la discipline, les ressources matérielles, se seraient accrues de jour en jour. C'était là le plan du général d'Aurelle. M. Gambetta et M. de Freycinet, quant à eux, n'avaient qu'une idée, aller en avant sans plus attendre, marcher aussitôt sur Paris, qui « avait faim, » disait-on. Quel était le meilleur système? La réponse n'était ni à Tours ni à Paris, elle était bien plutôt au camp ennemi, dans la situation des Allemands, dans les forces dont ils disposaient, dans leur intérêt du moment.

La vérité est que cette immobilité de l'armée française, dont les Allemands avaient été étonnés une première fois à la veille de Coulmiers et qu'ils retrouvaient devant eux le lendemain, recommençait à les inquiéter. Ils ne savaient trop à quoi s'en tenir, ils semblaient même un instant ignorer ce qu'était devenue réellement l'armée qui venait de se révéler à eux. Ils se mettaient néanmoins en mesure de faire face à tout. Le prince Frédéric-Charles pressait la marche de son armée, qui se composait des IIIe, IXe et Xe corps (1) avec deux divisions de cavalerie, et ces troupes, poussées rapidement, arrivaient le 17 et le 18 novembre à la hauteur d'Angerville sur la route de Paris, autour de Pithiviers et de Montargis. Dès ce moment, le prince Frédéric-Charles, établi lui-même à Pithiviers, avait sous la main plus de 60,000 soldats aguerris, exaltés par le succès, puisqu'ils venaient de Metz. Les Allemands étaient si peu

(1) On indique les numéros des corps allemands en chiffres romains pour éviter toute confusion avec les corps français.

fixés que, pendant ces mouvemens du prince Frédéric-Charles, les troupes placées sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg au lendemain de Coulmiers avaient été rappelées en grande partie à Chartres pour faire face à la route du Mans, où l'on soupçonnait que l'armée française s'était transportée. Le grand-duc passait plus de huit jours à battre ces malheureuses campagnes, à fouiller le pays, poussant ses incursions assez loin, jusqu'à Nogent-le-Rotrou, si bien que l'alarme éclatait à Tours, où l'on se voyait déjà sous la menace de quelque surprise. Le gouvernement s'agitait, s'empressait de reprendre le 17ᵉ corps à l'armée d'Orléans pour le pousser vers Châteaudun, et dans sa panique il allait même un jour jusqu'à demander au général d'Aurelle de lui envoyer au plus vite un régiment.

Chose bizarre et pourtant vraie, on se trompait dans les deux camps, on ne voyait clair ni à Versailles ni à Tours. Le gouvernement français se laissait aller à des émotions inutiles. Le grand-duc de Mecklembourg n'avait nullement la pensée d'aller à Tours; il n'avait d'autre mission que de faire une puissante reconnaissance, de chercher l'armée de la Loire dans l'ouest, où elle n'était pas. Cela est si vrai que, lorsque l'état-major de Versailles s'apercevait de sa méprise, dès le 22 novembre, il donnait au grand-duc l'ordre de se replier vers Orléans, où ses forces réunies à celles du prince Frédéric-Charles allaient porter l'armée allemande à plus de 110,000 hommes.

Quel était l'intérêt allemand et quel était l'intérêt français dans cette situation assez confuse? Étions-nous intéressés à nous laisser attirer par cette apparente incohérence? C'est un des officiers du grand quartier-général de Versailles, c'est le major Blume qui tranche la question en révélant la vraie pensée des chefs prussiens. On ne craignait pas une attaque au camp allemand, — « bien au contraire on était certain du succès final dans le cas où l'adversaire oserait sortir de sa position bien couverte et fortifiée pour venir nous attaquer dans les terrains découverts de la Beauce. Quant à enlever de vive force cette position, cela constituait une tâche bien autrement difficile, si d'abord le défenseur n'était pas moralement ébranlé par l'insuccès d'une première tentative offensive... » Tout était là dans ce moment suprême. Le général d'Aurelle le sentait bien, et voilà pourquoi, en chef prudent et avisé, il tenait tant à se concentrer, à se masser dans ses lignes de défense plus qu'on ne lui permettait de le faire. Les stratégistes de Tours ne le voyaient pas, et, voulant sans doute passer définitivement hommes de guerre, ils décidaient qu'on prendrait l'offensive par une marche sur Pithiviers. Vainement le général d'Aurelle s'efforçait-il de faire observer qu'une sortie hors des lignes pouvait entraîner une bataille générale qu'on ne serait plus maître de refuser, qu'on allait livrer cette ba-

taille sur le terrain de concentration de l'ennemi à une journée de nos propres positions : le gouvernement de Tours n'écoutait rien, et ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'il prétendait expliquer le mouvement qu'il préparait par la nécessité de dégager la gauche de l'armée et l'ouest, menacés par le duc de Mecklembourg. M. Gambetta et M. de Freycinet avaient leur plan arrêté, c'était leur œuvre, dont ils se proposaient de confier l'exécution au 18e et au 20e corps, établis entre Gien et Montargis, en faisant concourir à l'expédition une divison de des Pallières qu'on détacherait du 15e corps pour la porter plus à l'est, au risque d'affaiblir le centre des positions de l'armée. A partir du 22 et du 23 novembre, les ordres se pressaient, et c'était si bien l'œuvre du gouvernement que M. de Freycinet dit avec une naïveté de présomption singulière : « Les opérations offrirent ce caractère particulier, qui, pendant toute la période du 10 octobre au 9 février, ne s'est retrouvé dans aucune entreprise, d'être *conduites directement par l'administration de la guerre.* »

Ainsi non-seulement on jouait sans le vouloir le jeu de l'ennemi par une imprudente tentative, non-seulement on faisait ce qui, selon le mot du major Blume, « pouvait le mieux répondre aux désirs du chef de l'armée allemande, » mais on allait le faire avec des forces disséminées, avec un commandement flottant et partagé, si bien qu'en plein mouvement le général d'Aurelle était réduit à écrire au ministre de la guerre : « Ne connaissant pas le but précis des mouvemens que vous avez ordonnés, il m'est fort difficile de donner des instructions qui pourraient s'écarter de vos intentions. » Et Martin des Pallières à son tour était réduit à écrire au général en chef : « Ne connaissant nullement le plan qui nous fait mouvoir, je crains de faire quelque mouvement qui vienne le contrecarrer en ne se reliant pas à ceux du reste de l'armée. » C'est ainsi que s'engageaient ces opérations qui conduisaient le 28 novembre à la bataille livrée autour de Beaune-la-Rolande, qu'il s'agissait d'enlever avant d'aborder Pithiviers. Assurément ce fut un combat plein d'honneur pour les jeunes soldats du 20e et du 18e corps, qui allaient au feu pour la première fois, qui, s'avançant les uns par Batilly, Nancray, Saint-Loup, les autres par Ladon, Maizières, Juranville, réussissaient un instant à serrer de près la ville de Beaune-la-Rolande, défendue par le xe corps prussien de Voghts-Rhetz. Il n'était pas moins d'une triste évidence que l'attaque avait manqué. Le 18e et le 20e corps, après quatre journées de pénibles efforts, d'engagemens sanglans, n'étaient pas moins condamnés à reprendre des positions en arrière. Le cabinet militaire de Tours, qui, lui, ne pouvait pas, ne voulait pas avoir échoué, était seul à triompher. Il répétait avec une imperturbable assurance que, par ce qu'il appelait

la « diversion sur la droite, » il avait réussi à dégager l'ouest de l'étreinte du grand-duc de Mecklembourg, lorsque bien avant le 28 le grand-duc avait l'ordre de regagner Orléans. Il comblait d'éloges les deux corps qui avaient combattu, il exaltait surtout le jeune chef provisoire du 18e corps, le colonel Billot, qu'il faisait général. Il parlait enfin « des avantages signalés » qu'on avait remportés.

On était malheureusement bien obligé de s'avouer la vérité, une vérité cruelle, désagréable surtout pour le gouvernement. Le commandant du 20e corps eut le courage de ne pas la cacher. Il osa dire qu'il avait besoin de « quelques jours de repos pour se refaire, » que ses soldats manquaient de tout, que les bataillons de mobiles de la Haute-Loire « n'avaient pour tout vêtement que des pantalons et des blouses de toile complétement hors de service. » M. de Freycinet répondait aussitôt d'un ton napoléonien : « Vous me paraissez bien prompt à vous décourager, et vous n'opposez pas à l'ennemi cette solidité sans laquelle le succès est impossible. Vous me parlez aujourd'hui de quelques jours de repos. Il s'agit bien de repos... Il faut marcher, et marcher vite... J'attends de vous que vous emploierez toute votre activité et votre énergie à relever le moral de vos troupes. Si l'attitude de ce corps continuait à paraître aussi incertaine, je vous en considérerais comme personnellement responsable... »

Voilà comment du fond d'un cabinet de Tours on parlait à des généraux qui étaient devant l'ennemi, qui avaient le malheur de ne point réussir dans les aventures où on les jetait. Je me figure que, si le chef provisoire du 18e corps, le général Billot, connut cette lettre, il dut souffrir des faveurs exceptionnelles dont il était l'objet, en voyant ainsi traité un compagnon de guerre auprès duquel il venait de combattre. Le général Martin des Pallières, quant à lui, n'avait pu prendre aucune part à l'affaire de Beaune-la-Rolande; il n'avait pas dépassé Loury dans la forêt, et c'est là, dans un petit rendez-vous de chasse qui lui servait de bivouac, au milieu des soucis d'une opération à laquelle il était associé et dont il sentait le péril, c'est là qu'il recevait une visite inattendue. Celui qui se présentait prenait le simple nom de colonel Lutteroth. Il ne fut pas d'abord reconnu par le général. C'était le prince de Joinville. Il était allé vainement à Tours demander du service, il n'avait pas réussi à voir le général d'Aurelle, il venait auprès de Martin des Pallières. Il rappelait au général qu'autrefois, dans des temps moins sombres, il avait eu la chance de l'aider à se distinguer au début de sa carrière au Maroc; il ne lui demandait ni grade, ni position, il le suppliait seulement de le laisser se perdre parmi les volontaires de ses avant-postes. « Qui me reconnaîtra? Vous ne m'avez pas vous-même reconnu, » disait-il. Le général était profondément ému, et ce n'est

qu'après une pénible lutte intérieure qu'il se croyait obligé de refuser. « Nous jouons la dernière carte de notre malheureux pays, répondit-il; il nous faut éviter tout ce qui pourrait donner prétexte à une agitation quelconque en présence de l'ennemi. » Le prince serra la main du général en silence, et partit, pour se retrouver cinq jours après, obscur et inconnu, à la défense des batteries d'Orléans.

Heureux ou malheureux en effet, le combat de Beaune-la-Rolande ne pouvait plus être considéré que comme une sorte de prologue d'une action imminente, tant les événemens se pressaient tout à coup. On était encore sous l'impression de ce qui venait de se passer le 28, lorsque le 30 on recevait à Tours la nouvelle que ce jour-là même ou peut-être la veille l'armée de Paris avait dû tenter une grande sortie sous les ordres du général Ducrot, qui se proposait de se diriger sur la forêt de Fontainebleau. Aussitôt M. de Freycinet donnait rendez-vous pour le soir aux principaux chefs de l'armée au quartier-général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, aux abords d'Orléans, et il arrivait avec M. De Serre à neuf heures. C'était le conseil de guerre décisif. Il s'agissait toujours de cette marche sur Pithiviers qu'on venait d'essayer, mais qui devait être reprise cette fois d'une autre manière, dans de plus vastes proportions et sans plus de retard. Les généraux, en présence des nouvelles de Paris, ne méconnaissaient pas la nécessité d'agir; seulement ils demandaient d'abord et avant tout qu'on ne laissât pas l'armée dans l'état d'éparpillement où elle était, qu'on exécutât le plus rapidement possible une concentration indispensable. C'était à leurs yeux la première condition de succès. On finit par leur dire qu'il n'y avait plus à discuter, que c'était l'ordre du ministre, — à quoi le général Chanzy aurait répliqué, assure-t-on, que ce n'était point alors la peine de les réunir, qu'il n'y avait qu'à leur envoyer leurs instructions par la poste. Puisqu'il y avait en effet un ordre formel, impérieux, il ne restait plus qu'à l'exécuter, et le grand, le terrible drame allait commencer.

## IV.

Dans quelles conditions se trouvait-on à ce moment décisif? Il faut se représenter cette situation pour comprendre ce qu'il y avait de prudence dans les observations des généraux. Le grand-duc de Mecklembourg venait d'arriver à portée d'Orléans, et le prince Frédéric-Charles, qui avait désormais le commandement de l'armée allemande d'opération tout entière, n'était point homme à rester inactif ou à négliger les occasions qu'on pourrait lui offrir. De notre côté, l'armée était certainement considérable, mais elle s'étendait

sur une ligne de près de quatre-vingts kilomètres. Le 17e corps n'avait pas encore quitté les environs de Marchenoir, où il venait de rentrer après sa pointe sur Châteaudun. Le 16e corps était à gauche du chemin de fer de Paris, vers Saint-Péravy. Deux divisions du 15e corps se trouvaient à cheval sur la route de Paris, à Gidy, à Chevilly, et allaient jusqu'à Saint-Lyé, à la lisière de la forêt, tandis que la première division de ce corps était à six lieues de là vers l'est avec le général Martin des Pallières lui-même. Le 20e et le 18e corps étaient plus loin encore, à Bellegarde, en arrière de Beaune-la-Rolande et dans la direction de Montargis. Non-seulement cette ligne démesurément étendue et fragile était exposée à être percée par un choc un peu violent, mais de plus le ministère de la guerre ne s'était nullement dessaisi de la direction du 17e corps, dont il venait de se servir pendant quelques jours, du 18e et du 20e corps, ainsi que de la première division de des Pallières. Voilà dans quelles conditions le gouvernement, de son autorité souveraine, décidait le 30 novembre au soir qu'on marcherait au combat. C'était positivement redoutable.

Pithiviers étant le premier point à enlever pour se diriger sur Fontainebleau, il s'ensuivait que la 1re division de des Pallières, qui était vers Chilleurs-aux-Bois, formait comme le pivot sur lequel allait s'opérer le grand mouvement de conversion de l'armée; que le 16e corps, qui, partant de l'extrême gauche, avait le plus de chemin à faire, donnerait le signal de l'action en se mettant en marche dès le 1er décembre, suivi d'aussi près que possible par le 17e corps; que le 18e et le 20e corps, qui étaient à l'extrême droite un peu épruovés et qui restaient toujours d'ailleurs sous les ordres directs du ministre, partiraient les derniers. On croyait avoir fait pour le mieux, et en réalité la première partie du programme s'accomplissait assez heureusement. Le 1er décembre au matin, le général Chanzy, d'une main énergique et sûre, poussait ses troupes en avant. Il avait à s'élever à la hauteur de Janville et de Toury avant de se replier sur Pithiviers, et jusque-là il avait à se frayer un passage, à disputer pied à pied le terrain aux Bavarois, peut-être aux autres forces du grand-duc de Mecklembourg qu'il avait devant lui. Les troupes du 16e corps étaient pleines d'entrain. Successivement on enlevait toutes ces positions de Gommiers, de Terminiers, de Guillonville, de Faverolles, et comme le temps passait, comme on touchait à la nuit, l'amiral Jauréguiberry, voulant terminer le combat par un coup de vigueur, faisait emporter d'assaut le château et le parc de Villepion, où se concentrait la résistance. On avait gagné du terrain et on restait maître des positions. Le soir, Chanzy se croyait et avait le droit de se croire en succès.

Tout semblait d'ailleurs favorable dans cette journée du 1er dé-

cembre. Chanzy inaugurait le mouvement de l'armée de la Loire par une brillante action, et on apprenait ce jour-là, par une fortune heureuse, que la sortie de Paris s'était enfin accomplie la veille, qu'elle avait été couronnée par une éclatante victoire de Trochu et de Ducrot. C'était la première affaire du 30 novembre à Villiers. Il n'y avait plus à hésiter désormais sur ce qu'on avait à faire. Du général au dernier soldat, tout le monde était électrisé. Le général d'Aurelle, dans un ordre du jour à ses troupes, disait : « Marchons avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple. Je fais appel aux sentimens de tous, des généraux comme des soldats. Nous pouvons sauver la France... En avant, sans calculer le danger! » Malheureusement M. Gambetta dans l'exubérance d'un patriotisme qui n'aurait rien perdu à être moins ignorant, M. Gambetta réussissait à mêler presque du ridicule à des événemens qui étaient pourtant si sérieux. Lui qui, comme ministre de la guerre, aurait dû au moins être au courant de certaines choses ou se laisser instruire, il trouvait le moyen de brouiller tout, de confondre tout, le nord et le midi, Épinay-sur-Seine et Épinay-sur-Orge, le général Vinoy, qui commandait au sud de Paris, et l'amiral La Roncière Le Noury, qui commandait à Saint-Denis. Il annonçait à la France que l'amiral La Roncière s'était avancé sur Longjumeau et avait « enlevé les positions d'Épinay » sur la route d'Orléans, de sorte qu'il n'y avait plus qu'à faire un pas de part et d'autre pour se donner la main. Déjà on parlait à Tours du prince Frédéric-Charles comme d'un général qui aurait bien de la peine à ne pas être pris entre l'armée de Ducrot et l'armée de la Loire. Pour des hommes qui avaient la prétention de conduire une guerre, c'était léger, et d'autant plus dangereux que ces fausses indications pouvaient entraîner les plus graves méprises, que toutes ces exagérations de bulletins, en trompant le pays, devaient inquiéter les généraux. Une chose restait toujours certaine, il y avait eu évidemment à Paris une action décisive, heureuse, et cette seule pensée suffisait pour soutenir l'armée de la Loire dans la lutte où elle s'était engagée.

La marche commencée le 1er décembre en effet, on la reprenait le 2 au matin sous l'impression des avantages qu'on avait obtenus et des grands succès parisiens; mais on ne tardait pas à s'apercevoir que cette fois on ne marcherait pas aussi aisément que la veille, qu'on allait avoir les plus sérieux embarras. Tandis qu'une division du 15e corps devait s'avancer le long du chemin de fer de Paris, au-delà de Chevilly, vers Artenay, mesurant son action aux progrès du 16e corps, celui-ci, à peine engagé, rencontrait à chaque pas la résistance la plus opiniâtre. En réalité, le 16e corps avait devant lui toutes les forces du grand-duc de Mecklembourg, les Bavarois, la 17e et la 22e division d'infanterie, plusieurs corps de cavalerie. On

avait à livrer une véritable bataille dont le centre était le village de Loigny. Malgré tous ses efforts, malgré l'énergie de ses divisionnaires, l'amiral Jauréguiberry et le général Barry, Chanzy n'avançait pas, ou, s'il avançait, c'était pour être obligé de reculer aussitôt. A un certain moment, il voyait sa droite désorganisée, son centre faiblissant et ne pouvant plus tenir à Loigny, sa gauche disputant péniblement le terrain. La situation devenait critique pour lui, il avait engagé tout son corps, il n'avait plus rien à mettre en ligne. Il avait seulement appelé le 17e corps, qui était loin et qui ne paraissait pas. Le général de Sonis, arrivé de sa personne à Patay, frémissant d'impatience au bruit du canon, hâtait autant que possible la marche de ses troupes. A mesure que les régimens arrivaient, il les formait pour les pousser au secours des divisions du 16e corps, et lui-même il se portait au centre de la bataille, dans la direction de Loigny, avec ce qu'il avait sous la main, notamment avec un bataillon de « zouaves pontificaux » sous les ordres du colonel de Charette; il n'avait pas plus de 800 hommes.

Il était quatre heures, il s'agissait de faire une suprême tentative pour reprendre Loigny, où quelques-uns de nos soldats se défendaient encore contre des masses ennemies qui occupaient la plus grande partie du village. De Sonis s'avance intrépidement avec sa petite troupe sous une grêle d'obus; il sème la route de ses morts, et il est lui-même atteint d'une affreuse blessure qui le met hors de combat. Le colonel de Charette, dont le cheval est tué, met pied à terre, continue sa marche au milieu d'un feu qui redouble; il arrive jusqu'aux jardins de Loigny, et, blessé à son tour, il tombe au bord du chemin, poussant encore du geste et de la voix ses soldats en avant. La lutte devient bientôt impossible, la mort abat cette jeunesse guerrière. Des trois cents hommes de Charette, il en revint soixante! Cette héroïque charge de Loigny n'avait servi à rien. C'était le dernier espoir qui s'évanouissait, la bataille était perdue. Un instant, le général Chanzy, qui ne se déconcertait pas facilement, croyait pouvoir se borner à se replier dans ses positions du matin, et il aurait encore tenu tête assurément, s'il l'avait fallu, si on l'avait poursuivi; mais il s'apercevait bien vite que le 17e corps était passablement démoralisé, et les chefs de ces jeunes soldats du reste ne lui cachaient pas qu'on ne pouvait rien leur demander de quelques jours; il voyait que les divisions du 16e corps, tout en restant bien plus fermes, étaient elles-mêmes fort éprouvées. Il ne se dissimulait pas qu'une retraite plus complète devenait peut-être nécessaire, et que c'était de ce côté l'abandon de la marche sur Pithiviers.

Ce qu'on ne croirait pas cependant, c'est que ce même soir, au moment où expirait la charge de Loigny et où Chanzy venait de se battre tout un jour contre plus de 40,000 hommes, on écrivait de Tours

au général en chef : « D'après l'ensemble de mes renseignemens, je ne crois pas que vous trouviez à Pithiviers ni sur les autres points une résistance prolongée. Selon moi, l'ennemi cherchera uniquement à masquer son mouvement vers le nord-est à la rencontre de Ducrot. La colonne à laquelle vous avez eu affaire hier et peut-être encore aujourd'hui n'est sans doute qu'une fraction isolée qui cherche à nous retarder; mais, je le répète, le gros doit filer vers Corbeil. » Ils y tenaient, et ils voyaient clair, ces profonds stratégistes! Le ministre de la guerre disait dans la même dépêche au général d'Aurelle : « Il demeure entendu qu'à partir de ce jour, et par suite des opérations en cours, vous donnerez directement vos instructions stratégiques aux 15e, 16e, 17e, 18e et 20e corps. *J'avais dirigé jusqu'à hier les 18e et 20e et par momens le 17e. Je vous laisse ce soin désormais.* » — Il était bien temps, lorsque Chanzy venait d'être refoulé, lorsqu'on ne pouvait plus tenter une concentration quelconque sans avoir à défiler sous le regard et sous le canon de l'ennemi qui s'avançait, lorsqu'on ne savait pas même si on aurait le temps de rappeler la division de Martin des Pallières, détachée vers Chilleurs-aux-Bois, lorsqu'enfin il était absolument puéril de songer à rallier le 18e et le 20e corps, qui étaient bien plus loin!

Non, certainement, le prince Frédéric-Charles ne pensait guère à « filer » vers Corbeil, et ses forces n'étaient pas des « colonnes isolées; » elles se concentraient au contraire d'heure en heure. Depuis plusieurs jours, le prince Frédéric-Charles attendait de voir se dessiner les mouvemens de l'armée française. Le 1er décembre, il avait laissé s'engager le 16e corps sans lui opposer des forces suffisantes; le 2, il chargeait le grand-duc de l'arrêter et de le repousser, s'il le pouvait; le troisième jour, il se disposait à frapper lui-même le grand coup. Il en avait du reste reçu l'ordre direct de Versailles dans l'après-midi du 2, — juste à l'heure où se livraient la bataille de Loigny, près d'Orléans, et la bataille de Champigny, aux portes de Paris! Le 3 en effet, le prince généralissime allemand était prêt à frapper le coup décisif qu'il méditait. Pendant que le grand-duc de Mecklembourg restait chargé de continuer sa marche à l'ouest d'Orléans sur les traces du 16e corps, le IIIe corps prussien devait se jeter à l'est sur Chilleurs-aux-Bois pour forcer la ligne de la forêt, le IXe corps devait attaquer Artenay sur le chemin de fer de Paris; le Xe corps avait un rôle intermédiaire, prêt à se porter où il le faudrait. Le résultat de ce mouvement concentrique était, malheureusement pour nous, d'un succès vraisemblable. La division de Martin des Pallières, assaillie à Chilleurs-aux-Bois au moment où, d'après l'ordre du général en chef, elle allait se replier sur Orléans, n'avait que le temps de faire face à l'ennemi et de le retarder jusqu'au soir par un combat énergiquement, mais inutilement soutenu.

Les divisions du 15e corps, qui étaient sur la ligne d'Artenay, se trouvaient réduites à battre en retraite en disputant vigoureusement le terrain, en se repliant pas à pas. Dès ce moment, on peut dire que la ligne était percée, et le mouvement de l'ennemi se dessinait de façon à intercepter toute communication entre tout ce qui refluait vers Orléans et ce qui restait en dehors de ce cercle. Le 16e corps ne pourrait plus regagner Orléans; du 18e et du 20e corps, il n'y avait plus rien à dire. Martin des Pallières seul, après son combat de Chilleurs-aux-Bois, parvenait à se replier vers Orléans.

La situation devenait poignante. De toutes parts, la réalité apparaissait nue et sinistre. Les premières lignes de défense étaient perdues, on n'avait plus pour s'abriter que les dernières batteries élevées autour d'Orléans, et pour continuer la lutte il ne restait que des troupes harassées, découragées par deux jours de combat où elles avaient senti peser sur elles les masses allemandes. Qu'arrivait-il cependant? Encore à ce suprême et cruel moment le cabinet militaire de Tours trouvait le moyen de donner un nouveau spécimen de ses calculs profonds et de sa clairvoyance. Le 3 décembre, à dix heures cinquante du soir, M. de Freycinet adressait au général d'Aurelle cette étrange dépêche :

« Il me semble que dans les divers combats que vous avez soutenus vos divers corps ont agi plutôt successivement que simultanément, d'où il suit que chacun d'eux a presque partout trouvé l'ennemi en forces supérieures. Pour y remédier dorénavant, je suis d'avis que vos corps soient le plus concentrés possible; à cet égard, il me semble que le 16e et le 17e corps sont un peu trop développés vers la gauche. Quant au 18e et au 20e, je les engage dès ce matin, à moins d'ordres contraires de vous, à appuyer sur la gauche et à se rapprocher de des Pallières, en marquant un mouvement de concentration vers Orléans; mais j'ai lieu de penser, d'après ma dépêche vers six heures, que mes instructions ne sont pas parvenues à temps. Bref, en prenant la situation au point où elle est maintenant, je crois devoir appeler votre attention sur l'opportunité d'un mouvement concentrique général à effectuer demain dimanche d'aussi bonne heure que possible... J'insiste sur cette concentration parce que, le mouvement en avant de l'armée ne me paraissant pas pouvoir être repris tout de suite, il n'y a plus le même intérêt à conserver les 18e et 20e corps et partie du 15e en avant sur votre droite dans la route à suivre, ainsi que cela convenait au début de l'opération... »

Cette concentration, c'était justement ce que les généraux avaient réclamé dès le premier jour! Cette dissémination des forces, qui devait conduire fatalement à l'incohérence des opérations, c'était le fait dont ils n'avaient cessé de se plaindre, parce qu'ils en pré-

voyaient les redoutables conséquences ! Tant que la concentration pouvait s'accomplir sans péril, sans grande difficulté, on la refusait aux chefs militaires ; maintenant qu'elle était devenue impossible, on les pressait de la réaliser. Le 2 décembre au soir, en pleine défaite, M. de Freycinet rendait au général d'Aurelle le commandement direct de corps d'armée qu'on ne pouvait plus rallier; le 3 au soir, il lui demandait de concentrer des forces déjà coupées par l'ennemi, — et le lendemain encore M. Gambetta allait écrire au général d'Aurelle avec une étourderie présomptueuse que la gravité des choses semblait exalter : « Jusqu'ici vous avez été mal engagé et vous vous êtes fait battre en détail; mais vous avez encore 200,000 hommes en état de combattre, si leurs chefs savent par leur exemple et par la fermeté de leur attitude grandir leur courage et leur patriotisme. » Parler de 200,000 hommes, c'était bien la plus puérile et la plus cruelle des dérisions. Malheureusement on était à un de ces instans où l'emphase des paroles ne sert à rien. D'heure en heure le cercle se resserrait autour d'Orléans, l'ennemi avançait. Le général d'Aurelle sentait le péril, il comprenait que, si l'on voulait échapper à un dernier désastre, il n'y avait plus qu'un parti à prendre, un parti extrême, douloureux, mais inexorablement imposé par les circonstances, — l'évacuation d'Orléans.

Il n'y avait point à hésiter, et alors dans cette nuit du 3 au 4 décembre commençait une sorte de dialogue fiévreux, qui était un véritable drame, entre ce vieux général, placé dans la situation la plus terrible, et les dictateurs de Tours, qui jugeaient tout du haut de leurs illusions. D'Aurelle faisait savoir à Tours qu'il n'y avait plus qu'à quitter Orléans, et M. Gambetta lui répondait : « Votre dépêche de cette nuit me cause une douloureuse stupéfaction. Je n'aperçois dans les faits qu'elle résume rien qui soit de nature à motiver la résolution désespérée par laquelle vous terminez... Opérez, comme je vous l'ai mandé, un mouvement général de concentration... Ne pensez qu'à organiser la lutte et à la généraliser... » D'Aurelle insistait en disant qu'il était sur le terrain, qu'il pouvait juger les choses mieux qu'on ne le faisait à Tours, et on lui répondait par une dépêche astucieuse où le gouvernement s'étudiait à se dégager d'avance lui-même pour rejeter toute la responsabilité des événemens sur le général en chef.

Un moment pourtant, au milieu des douloureuses émotions qui l'agitaient, le général d'Aurelle se fit une dernière illusion et crut qu'il pourrait tenter une résistance désespérée. Il vit bientôt que tout lui manquait. Les bataillons fondaient sous la main des chefs. Les hommes se débandaient et se dispersaient dans la ville. Les officiers, interpellés par les généraux, répondaient : « Nos soldats n'en peu-

vent plus et n'en veulent plus. » Il n'y avait plus rien à faire, tout était fini. A quatre heures, le général d'Aurelle prenait définitivement sa résolution; il laissait au général Des Pallières le soin de protéger l'évacuation, de tenir les Prussiens en respect, de négocier au besoin avec eux pour épargner à la ville d'Orléans l'horreur d'un assaut, et lui-même il organisait la retraite sur Salbris, il ne s'éloignait qu'après avoir donné tous les ordres nécessaires, après avoir mis toutes ces forces confuses en mouvement. Pendant qu'il s'épuisait à rallier ses troupes et à les maintenir, le gouvernement de Tours annonçait à la France que le général d'Aurelle avait cru devoir abandonner Orléans, quoiqu'il lui restât « une armée de plus de 200,000 hommes, pourvue de 500 bouches à feu, retranchée dans un camp fortifié, armée de pièces de marine à longue portée... » Le gouvernement insultait ainsi à la vérité, et ses agens en province, commentant sa pensée, parlaient dans leurs proclamations de cette retraite inexpliquée de l'armée de la Loire « sans combat, sans lutte, sans défaite,... et sur l'ordre d'un chef qu'on avait appris à connaître... » Naturellement on enlevait au général d'Aurelle le commandement de ses troupes et on l'envoyait surveiller « les lignes stratégiques de Cherbourg, » — ce qu'il s'empressait de refuser. La première armée de la Loire avait cessé d'exister.

Je veux résumer la moralité de cette sanglante tragédie où éclate à chaque pas le conflit de toutes les directions. Au premier instant, la défensive autour d'Orléans est réclamée par les généraux comme une condition de succès, comme le meilleur moyen de préparer la marche sur Paris. Les chefs militaires demandent au moins qu'on n'étende pas trop les lignes d'opérations, qu'on rassemble le plus possible les troupes dont on dispose. On ne tient aucun compte de leur opinion, on dissémine les forces, on fait des plans de campagne, on prétend diriger des expéditions. Tant qu'on croit encore au succès, on se réserve le droit de commander des corps d'armée. Le jour où les affaires commencent à se compliquer, on se hâte de rendre au général en chef un commandement dont on ne sait plus que faire. Lorsque la défaite irrémédiable éclate comme une conséquence fatale des fausses directions qu'on a voulu donner, on rejette tout sur le chef dont les avertissemens ont été inutiles. Plus d'une fois en fouillant jusqu'au fond cette cruelle histoire, je me suis demandé si ces généraux n'auraient pas mieux fait de maintenir dans leur intégrité les droits du commandement militaire, s'ils n'auraient pas dû se retirer plutôt que d'exécuter les ordres légers ou dangereux qu'ils recevaient, s'ils n'avaient pas été enfin eux-mêmes les victimes de cette habitude d'obéissance, que vingt années d'empire avaient développée au point d'éteindre chez les hommes l'esprit d'initiative et d'indépendance. Non, ce n'était pas

seulement l'habitude de l'obéissance, c'était encore moins la routine du métier qui les retenait à leur poste; ils étaient dominés surtout par l'instinct du patriotisme, d'un patriotisme attristé, mais résigné, résolu, et c'est le général d'Aurelle qui le dit : « l'amour du pays donnait le courage de supporter les blessures de l'amour-propre; on ne demandait qu'à verser son sang pour venger les humiliations de la France. »

La vérité est que ces malheureux généraux ont été les souffre-douleurs de cette triste époque. On avait besoin d'eux, et on semblait tout faire pour les réduire à une impuissance qu'on leur reprochait. Placés dans la situation la plus pénible, exposés à toutes les défiances, quelquefois aux insultes de la plus vile canaille, tenus en suspicion par le gouvernement lui-même, toujours prêt à les briser, émus du sentiment de leur responsabilité en face de tant de malheurs publics, que pouvaient-ils? Ce n'étaient pas des hommes de génie, c'est possible. Est-ce que ceux qui avaient la prétention de leur donner des ordres avaient du génie? « Le public appréciera, » disait un jour M. Gambetta dans une de ses proclamations, et M[me] Sand (1), dans des pages qu'on n'a pas oubliées, répondait spirituellement : « Le public! C'est ainsi que ce jeune avocat parle à la France! Il a voulu dire : La cour appréciera; il se croit à l'audience! » Eh bien! il faut que ce procès se vide devant le pays, que les responsabilités se précisent : les faits sont là.

Qui est responsable des désastres de cette campagne d'Orléans, de cette armée de la Loire? Sans doute il y a toujours un premier coupable, celui qui a conduit la France à cette situation, où, après deux mois de guerre, elle pouvait à peine retrouver une armée. Il y a d'autres responsables, ce sont ceux qui ont tout compromis non pas par absence de patriotisme et de bonne volonté, si l'on veut, mais par présomption, par incapacité et par ignorance. Il y a une autre responsable enfin, c'est cette tourbe de démagogues dont M. de Freycinet ne s'occupait pas, j'en conviens, que M. Gambetta aurait craint de blesser, et qui, au moment où la patrie sombrait, passaient leur temps à faire des manifestations loin de l'ennemi pour réclamer « la révocation de tous les généraux, la subordination de l'élément militaire à l'élément civil; » c'est cette bande de faméliques agitateurs qui, s'il y a une justice au monde, doivent rester à jamais honnis devant la conscience nationale pour avoir cherché le triomphe de leurs convoitises, de leurs vanités, de leurs intérêts, même de leurs idées, s'ils en ont, — lorsque la France, notre mère à tous, était dans le deuil, en proie à l'invasion étrangère.

CHARLES DE MAZADE.

(1) Voir ces pages d'une si sincère éloquence dans la *Revue* du 15 mars 1871.

# LE SOCIALISME

## AU XVI[e] SIÈCLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

LES ANABAPTISTES NÉERLANDAIS ET LE SIÉGE DE MUNSTER.

La réforme de Luther fut accueillie dans les Pays-Bas avec autant de faveur que dans la Saxe et les autres provinces du nord de l'empire germanique. Les villes de la Hollande, du Brabant et de la Frise avaient dû aux corporations d'artisans et aux associations de négoce, qui furent la source de leur prospérité et de leur puissance mercantile, une autonomie municipale dont l'extension graduelle les constitua en de véritables républiques. Ce régime, mélange d'aristocratie et de démocratie, développa chez les habitans un esprit d'indépendance contre lequel eurent bien souvent à lutter les princes qui exerçaient sur eux un droit de suzeraineté. Aussi le peuple néerlandais ne subit-il qu'à regret la domination de la maison d'Autriche. Il ne supporta qu'impatiemment le joug que lui imposait Charles-Quint lorsque, déléguant à des membres de sa famille une autorité qu'il entendait maintenir entière et absolue, il s'efforça de l'agrandir au détriment du duc de Gueldres et d'ajouter à l'héritage de Marie de Bourgogne les autres provinces des Pays-Bas. Il suffisait que l'orgueilleux empereur se déclarât le défenseur de l'église et le protecteur zélé de la foi catholique pour que les bourgeois des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 15 septembre.

villes hollandaises et frisonnes se sentissent des sympathies pour Luther et ses adhérens.

Le clergé dans ces contrées excitait d'ailleurs non moins de jalousie par ses richesses, de mécontentement par sa morgue et ses tendances envahissantes, que dans l'Allemagne. L'université de Louvain, les écoles, les chambres de rhétorique, avaient sucé avec les lettres de l'antiquité l'aversion de l'enseignement scolastique. Le commerce avec les états septentrionaux, où le protestantisme était victorieux, amenait sans cesse dans les cités hanséatiques des hommes qui professaient la religion nouvelle et en répandaient les principes. Dès l'année 1527, Delft et Amsterdam étaient signalées comme des foyers d'hérésie. Le mouvement gagna rapidement le Brabant septentrional, l'Over-Yssel, la Frise et la province de Groningue. A Leyde, il se tenait en plein air des assemblées où on lisait à haute voix la Bible. La même chose se passait en 1532 à Bois-le-Duc, où avait déjà éclaté antérieurement contre le clergé une de ces émeutes telles qu'il s'en produisait à Osnabrück et à Münster. La régence, que Charles-Quint avait confiée à sa tante Marguerite, prit les mesures les plus énergiques. Les poursuites furent impitoyables et les exécutions terribles. Le duc de Gueldres, ennemi de la maison d'Autriche, ne s'entendit avec elle que pour sévir sans miséricorde contre les hérétiques; mais ces rigueurs ne purent arrêter un élan qui puisait sa force non-seulement dans les instincts d'indépendance nationale, mais encore dans une disposition naturelle des Néerlandais vers le mysticisme et les spéculations religieuses, auxquels l'émancipation de la tutelle papale laissait libre carrière. A plusieurs reprises, des illuminés et des imposteurs avaient rencontré dans les Pays-Bas de nombreux disciples. Les rêveries et les aberrations de certaines âmes exaltées parlaient vivement à l'imagination de ce peuple, chez lequel se cachait, sous des dehors flegmatiques et froids, un ardent besoin d'idéal, comme si les préoccupations matérielles et les habitudes mercantiles qui remplissaient sa vie eussent cherché un contre-poids.

Les adeptes des doctrines de Luther trouvèrent un asile dans les villes populeuses de la Hollande et des provinces voisines, où leur présence se dissimulait plus facilement, où les priviléges, les franchises municipales, leur assuraient une protection bienfaisante. Le mauvais vouloir contre la cour de Bruxelles encourageait les apôtres qui étaient venus se réfugier dans ces grandes places de commerce, et Amsterdam se montra une des plus empressées à soutenir les adversaires de l'église. Les édits de la régente contre les hérétiques n'y étaient pas exécutés, ou la répression se réduisait à des peines insignifiantes; mais, manquant de l'appui qu'obtenaient en Alle-

magne les protestans, à savoir celui des princes hostiles à l'omnipotence impériale, les villes néerlandaises ne se sentaient pas de force à s'insurger contre le gouvernement de Charles-Quint. Elles redoutaient d'ailleurs le désordre qu'eût provoqué la rébellion, qui aurait ruiné leurs affaires et compromis leur liberté. Ces villes se bornèrent donc à couvrir de leur indépendance les novateurs sans entamer une lutte ouverte. Le feu de la révolte y brûlait comme sur un autel intérieur et domestique.

Obligés de cacher leurs sentimens, les protestans néerlandais ne pouvaient entretenir des relations suivies avec les états de la ligue de Schmalkalde, ce qui avait pour conséquence de les soustraire à la direction des notabilités de l'église luthérienne. Livrés à leurs seules méditations, ils étaient plus facilement accessibles aux mobiles influences des missionnaires d'opinions diverses qui parvenaient à se glisser parmi eux. Toutes les nouveautés théologiques importées de l'Allemagne, qui leur arrivaient en contrebande, étaient accueillies par eux avec empressement et confiance, et devenaient ensuite le thème de spéculations nouvelles où s'égarait leur imagination enthousiaste. Voilà comment le zwinglisme fit chez eux de fervens adeptes. Toutefois les protestans néerlandais ne devaient pas s'arrêter à cette réforme, plus adaptée que le luthéranisme aux mœurs démocratiques de leur pays. Ils furent promptement entraînés vers un radicalisme ecclésiastique bien autrement prononcé, et l'ardeur de leurs croyances les précipita dans une révolution religieuse qui conduisit l'œuvre de Luther à l'abîme, et arrêta près d'un demi-siècle l'émancipation des consciences. Les Pays-Bas devinrent le dernier rendez-vous des doctrines subversives auxquelles avait abouti cette sorte de débauche théologique dont le moine d'Eisleben donna, sans s'en douter, le signal. Au sein des petites communautés indépendantes qui s'étaient affranchies de l'autorité de l'église, et qui, aspirant à la liberté, finirent cependant par se soumettre au despotisme de prétendus inspirés, se formèrent les soldats d'un ultra-radicalisme plus anarchique encore et plus extravagant que celui de Storch et de Münzer. Ces recrues, après avoir vainement tenté de soulever les Pays-Bas et d'y rallumer une de ces jacqueries religieuses qui les avaient désolés au siècle précédent, se jetèrent dans Münster pour y donner le spectacle des aberrations les plus monstrueuses et sombrer avec les imprudens qui partageaient leurs folles espérances.

## I.

C'est en 1530 que Melchior Hofmann, ayant quitté Strasbourg, où il venait de faire prendre une nouvelle face à l'anabaptisme, se rendit dans les Pays-Bas pour y répandre une semence que l'orthodoxie bucérienne s'efforçait d'étouffer. Il y distribua un écrit composé par lui en dialecte néerlandais et intitulé *l'Ordonnance de Dieu* (*De Ordonnantie Gots*). Ses principes y étaient exposés sous une forme propre à frapper l'imagination populaire et à remuer les âmes. Aussi l'impression que ce livre produisit alors de l'Ems à l'Escaut fut-elle considérable; elle dépassa de beaucoup celle qu'avaient faite en Allemagne les ouvrages antérieurs du même auteur. Au milieu des âpres controverses soulevées par les questions dogmatiques, des défaillances de la foi qu'elles engendraient, les idées de Hofmann apparaissaient comme une ineffable clarté. L'auteur de *l'Ordonnance de Dieu* était regardé par les lecteurs enthousiastes comme un véritable prophète. Ils voyaient en lui le précurseur des événemens extraordinaires dont ils attendaient le prochain accomplissement. Quand le chef des anabaptistes de Strasbourg vint en Ostfrise prêcher sa doctrine, il y fut tout naturellement reçu avec vénération, et les prosélytes se pressèrent autour de lui. A Emden, l'accueil qu'il rencontra fut tel qu'il osa administrer le nouveau baptême jusque dans une salle dépendant de l'église métropolitaine. Des communautés anabaptistes surgirent en différens lieux de la Frise, et à la tête de celle d'Emden se plaça Jean Volkerts, dit Tripmaker, qui prit un instant une position considérable dans la secte. Cependant les prédications du novateur strasbourgeois éveillèrent l'attention des autorités, et lorsque, quittant l'Ostfrise pour Amsterdam, il s'apprêtait à revenir en Alsace, ses adeptes étaient déjà dans les Pays-Bas l'objet des recherches de la police. Volkerts jugea prudent d'aller se réfugier dans cette dernière ville, et il devint le pasteur du groupe des fidèles qui s'y était formé. Amsterdam fut pour quelque temps la métropole de l'anabaptisme néerlandais, le centre d'où la doctrine de Hofmann se propageait dans les diverses provinces des Pays-Bas avec une étonnante rapidité. En Hollande, en Zélande, comme dans la Frise, les néophytes allaient grossissant tous les jours. Le peuple, dominé par des idées de réforme sociale, s'attachait comme à des vérités sublimes aux vues de l'apôtre strasbourgeois sur le caractère de l'incarnation et de la régénération chrétienne, il se repaissait de ses rêveries sur la fin du monde, en sorte que le système théologique de Hofmann se substituait à celui de Grebel et de l'école zurichoise chez ceux qui en avaient d'a-

bord adopté les principes. Bref, les melchiorites prenaient graduellement la place des vieux anabaptistes.

Une propagande si active ne pouvait qu'amener un redoublement de sévérité dans la persécution. La cour de Hollande enjoignit au bailli (*schout*) d'Amsterdam de sévir sans délai contre les fauteurs obstinés de la nouvelle hérésie, notamment contre le plus dangereux, Volkerts. Celui-ci se déroba d'abord au mandat d'arrêt lancé contre lui; mais, l'ardeur du martyre s'étant emparée de son âme, il alla résolûment se présenter au bailli et lui confessa sans détour sa foi. Traduit devant le procureur-général d'Amsterdam, il fut peu après décapité sur l'ordre exprès de l'empereur avec neuf de ses coreligionnaires. La femme du bailli, qui inclinait elle-même à la doctrine de Hofmann, parvint à faire échapper plusieurs des sectaires qui allaient être emprisonnés. Les têtes des victimes furent exposées au bout de perches sur une des places les plus apparentes d'Amsterdam. Ces exécutions barbares indignèrent la population au lieu de l'effrayer, et le bailli tout le premier ne dissimula pas l'horreur qu'elles lui inspiraient. Au mépris de l'autorité impériale, bourgeois et magistrats s'empressèrent de fournir un refuge aux persécutés, de leur ménager les moyens de continuer à se réunir. Ceux qui avaient fui rentrèrent bientôt, et, sans être retenus par le supplice qui fut encore infligé à l'un des leurs, les anabaptistes renouèrent leur propagande et reprirent leurs assemblées. Hofmann, de retour à Strasbourg, les encouragea par ses lettres en leur recommandant toutefois la circonspection et la patience.

Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles les melchiorites réussirent à tromper, par le mystère dont ils s'entouraient, les perquisitions de la police impériale et à recruter des adhérens à petit bruit; de nouvelles prophéties de leur grand apôtre les arrachèrent tout à coup aux appréhensions et à la prudence. Hofmann annonçait la fin de la période de préparation et d'épreuve. Il affirmait qu'une seconde Pentecôte était proche et que l'Esprit-Saint se répandrait sur les envoyés du Seigneur, les marquerait du sceau de la mission à laquelle ils étaient appelés. La parole devait en conséquence être prêchée par toute la terre. La nouvelle Jérusalem allait être bâtie, et de ce centre partiraient, suivant toutes les directions, les messagers du Sauveur, dont le règne ici-bas commencerait dans peu. Toutefois avant que ces choses merveilleuses ne s'accomplissent, un grand concile devait être tenu où Hofmann enseignerait la vraie doctrine de Jésus-Christ. Il fallait que les sept anges de l'Apocalypse eussent fait leur œuvre de colère, que Babylone eût été préalablement anéantie, autrement dit que toute la *prêtraille* fût exterminée. Hofmann ajoutait qu'après avoir souffert toutes les in-

dignités de ses ennemis, il remporterait sur eux, par l'appui de deux rois chrétiens, une éclatante victoire. Strasbourg serait la ville des élus qui arborerait l'étendard de la justice; 140,000 guerriers s'y armeraient de l'esprit qui remplit les douze apôtres le jour de la Pentecôte, après quoi le véritable évangile serait reçu dans tout l'univers, le véritable baptême administré à tous les hommes. Élie et Énoch devaient reparaître, comme il avait été promis, pour témoigner de la venue du Seigneur, et la flamme qui s'échapperait de leur bouche consumerait tous ses ennemis.

Ces prédictions étaient annoncées comme devant s'accomplir en 1533, et l'on était à la fin de 1532. Aussi Hofmann assurait-il que le cinquième ange avait déjà achevé sa mission, et que l'été prochain les deux derniers s'acquitteraient de la leur. Alors aurait lieu la consommation des siècles. Ces prophéties, débitées d'un ton d'incroyable assurance et avec un accent de conviction profonde, tenaient les sectaires dans un état d'exaltation et d'émotion qui ne permettait plus le silence. Leur maître redoublait d'ailleurs d'activité pour échauffer et fortifier leur foi, prêchant, écrivant sans cesse; le temps est venu, disait-il, de parler haut, et on ne doit avoir nul souci d'une mort dont on serait bientôt ressuscité. Ce qui confirmait les anabaptistes dans la croyance à ces folles prophéties, c'est que l'événement avait donné un commencement de réalisation à la prédiction de l'un d'entre eux. Quand Hofmann quitta l'Ostfrise, un vieillard saisi d'une soudaine inspiration avait annoncé que cet apôtre rentrerait dans Strasbourg, qu'il y serait emprisonné, demeurerait six mois captif, et qu'ensuite l'évangile se répandrait dans tout l'univers. Hofmann était en effet rentré dans la cité alsacienne, et, comme je l'ai dit, il y avait été arrêté, enfermé dans un donjon. Les fidèles attendaient donc avec confiance que les six mois se fussent écoulés; ils ne doutaient pas que leur doctrine ne fût ensuite portée dans le monde entier, et qu'après cette prédication Jésus-Christ ne vînt en personne régner sur les justes. Bucer avait inutilement fait répandre dans les Pays-Bas une relation écrite en hollandais de ce qui s'était passé au synode de Strasbourg, afin de détromper les melchiorites. Nul d'entre eux ne voulait admettre que Hofmann eût été convaincu d'erreur par ses contradicteurs, qu'il n'eût point terrassé ses adversaires, et les lettres que le prisonnier réussissait à leur faire parvenir neutralisaient tous les efforts du grand théologien de Schelestadt. L'enthousiasme pour le prophète, que devait bientôt frapper la main de celui qui se joue de nos prédictions et de nos espérances, ne fut pas toutefois de longue durée. L'imagination des sectaires se porta promptement ailleurs. Hofmann en prison, la communauté strasbourgeoise perdait sa prépondérance. Münster au

contraire se présentait comme la nouvelle Jérusalem tant attendue. Rothmann en ouvrait les portes à ceux qui se déclaraient les élus du Seigneur.

L'introduction des doctrines anabaptistes dans la cité westphalienne réveilla l'agitation religieuse et annula la victoire qu'avaient remportée les luthériens. Tandis que ceux-ci, pour en finir avec l'opposition des dissidens, s'arrêtaient à l'idée d'une grande conférence publique où les principes soutenus par les adversaires du baptême des enfans seraient débattus devant des docteurs choisis pour arbitres, comptant sur une victoire pareille à celle que Bucer avait remportée au synode de Strasbourg, tandis que Rothmann était prêt à se rendre à Cassel, chez le landgrave, pour s'y entendre sur un arrangement à l'amiable, le soulèvement auquel poussaient depuis plusieurs semaines les écrits des Wassenbergeois et leurs émissaires éclata tout à coup. Les prédicans exilés reparurent, au mépris de l'autorité municipale, et se mirent en mesure de reprendre les églises dont ils avaient été dépossédés. Deux des principaux pasteurs luthériens de la ville, Brixius et Wertheim, les actifs collaborateurs de Van der Wieck dans ses efforts pour l'orthodoxie évangélique, furent contraints d'abandonner leurs paroisses. Une troupe de femmes se porta chez les bourgmestres, exigeant par des cris et des menaces que Rothmann fût réinstallé dans sa chaire, qu'on éloignât de Münster les prédicateurs appelés de la Hesse. L'ancien chapelain de Saint-Maurice affectait de résister aux vœux de la multitude; il ne se sentait plus, disait-il, la force de ramener les hommes à l'observation de l'Évangile; au demeurant, il s'en remettait à la volonté de Dieu. Peut-être en tenant ce langage Rothmann était-il plus sincère qu'on ne serait disposé à le croire. Il se voyait débordé; sa popularité entrait dans une phase décroissante. L'initiative de la révolution qui se préparait ne lui appartenait pas. Le mouvement était parti de Hollande, où la folie anabaptiste arrivait à son dernier paroxysme. Là se trouvaient ceux qui allaient prendre à Münster la suprématie spirituelle et temporelle. En se faisant le disciple des melchiorites, en accédant à leurs projets, Rothmann abdiquait son caractère de chef ecclésiastique et d'inspirateur religieux de la cité westphalienne; il passait au second rang. Sans doute il pouvait participer encore à la faveur du peuple, mais il cessait d'en être le guide. Ce rôle devait revenir à l'un de ces enthousiastes hollandais qui apportaient à une population toujours altérée de nouveaux enseignemens théologiques un breuvage plus excitant et d'une saveur moins épuisée que les sermons déjà arriérés de Rothmann.

Cette nouvelle idole de la multitude fut Jean de Leyde. Il ne parut tout d'abord que comme le précurseur ou le lieutenant du pro-

phète qui venait d'évincer Hofmann dans l'admiration fanatique des sectaires néerlandais, Jean Mathys, un de ces cerveaux malades de l'orgueil de devenir l'exécuteur de la volonté divine. Tandis que les melchiorites vivaient dans l'anxieuse attente de la fin du monde, ce boulanger de Harlem éleva la voix et déclara qu'il était Énoch, le second témoin qui devait précéder l'apparition du Christ. Hofmann avait prétendu être Élie; mais, le patriarche ressuscité devant éclipser le voyant de Thesbé qui revivait dans Strasbourg, Mathys prenait naturellement la direction des élus, dont la conduite avait été d'abord remise au premier témoin. Il répétait que la période d'épreuve annoncée par Hofmann était écoulée, et que l'œuvre du nouveau baptême devait commencer. Les anabaptistes d'Amsterdam n'accueillirent qu'avec quelque défiance la prétention du boulanger inspiré, car les deux années assignées à la durée de cette période n'étaient point encore achevées, et il y avait à Strasbourg un de leurs coreligionnaires, Poldermann, qui se donnait pour Énoch. Mathys allégua une révélation formelle de Dieu, et menaça les incrédules d'un anathème qui entraînerait leur damnation. Les naïfs sectaires finirent par se laisser convaincre. Mathys ordonna dès lors à ses principaux disciples d'aller partout administrer le baptême et répandre la parole de vérité. Ils partirent, se rendirent au sein des diverses communautés anabaptistes des Pays-Bas, se présentant à leurs frères comme remplis du don de l'Esprit-Saint, et violentant les convictions en menaçant, comme leur maître, ceux qui se refusaient à les croire du feu éternel. Le moyen réussit. D'ailleurs ils racontaient du nouvel Énoch des choses si merveilleuses, ils parlaient avec tant de chaleur, ils trouvaient tant de simplicité, que leur mission ne pouvait échouer. Les sectaires se soumirent au nouveau baptême. Les envoyés de Mathys mettaient à la tête des communautés converties à sa doctrine des pasteurs de leur choix, auxquels ils imposaient les mains et qui avaient pour devoir de baptiser; chaque église anabaptiste en comptait deux qui s'intitulaient évêques et qu'assistaient les diacres, spécialement chargés du soin des pauvres. En moins de deux mois, les messagers du boulanger de Harlem avaient rallié autour de lui des milliers d'individus, tant parmi les melchiorites que chez ceux qui n'étaient point encore agrégés à leur secte. A Leeuwarden, à Zwoll, à Briel, à Alkmaer, à Delft et dans bien d'autres villes, on accourait pour recevoir de ces nouveaux apôtres l'eau baptismale. A Monninkendam, dans l'espace de deux mois, les deux tiers de la population avaient embrassé l'anabaptisme de Mathys, et à Amsterdam le nombre des conversions allait toujours grossissant.

Münster reçut aussi les messagers du nouveau prophète; le 5 jan-

vier 1534, Barthélemy Boekebinder et Willem de Cuiper arrivèrent dans la ville pour prêcher le second baptême et annoncer l'avénement des temps promis. Le terrain était tout préparé pour leur œuvre. Le récit qu'ils faisaient de la miraculeuse apparition du prophète trouva créance chez une population nourrie depuis plusieurs mois de semblables rêveries. Deux jours après leur arrivée, tous les pasteurs wassenbergeois rentrés à Münster, Roll, Klopriss, Vinne, Stralen, auxquels se joignit Rothmann, se rangeaient parmi les catéchumènes et recevaient des deux étrangers le sacrement rénovateur. Rothmann alla jusqu'à prêter sa maison aux envoyés de Mathys. C'est là qu'ils administrèrent le baptême et tinrent registre de ceux qui adhéraient à leur église. L'ardeur avec laquelle le peuple de Münster se porta pour recevoir des mains des deux Hollandais l'eau qui devait opérer leur salut dépassa encore celle dont quelques villes des Pays-Bas avaient donné le spectacle. En une semaine, quatorze cents personnes étaient déjà rebaptisées. Boekebinder et W. de Cuiper n'étaient pourtant que les serviteurs du grand prophète de Harlem, non ses plénipotentiaires. Ils ne représentaient point sa pensée complète et n'étaient pas les dépositaires de toute sa confiance; ils furent promptement suivis de deux autres missionnaires bien plus avant dans ses projets. C'étaient Jean de Leyde, que j'ai nommé plus haut, et son compagnon Gert tom Kloster, de Nienhuis. Les premiers envoyés n'ajoutaient que peu aux enseignemens de Hofmann et se tenaient encore aux idées des melchiorites; les seconds furent les réels interprètes de la doctrine de Mathys.

Gert tom Kloster ne tarda pas à être mis dans l'ombre par son compagnon, dans lequel se personnifia l'esprit de démence et de mensonge dont Münster allait être le jouet. Jean de Leyde ou, pour le désigner par son véritable nom, Jean Bockelsohn fut reçu comme un ange et acclamé comme un sauveur. C'était un ouvrier tailleur dont le père exerçait à La Haye le métier de cordonnier; sa mère était d'origine westphalienne. Après avoir travaillé quelque temps à Lisbonne, et à Lübeck, il était revenu s'établir à Leyde, puis avait renoncé à sa profession pour tenir avec sa femme une petite taverne à l'une des portes de la ville. D'un esprit inquiet et d'une ambition désordonnée, rêvant un avenir bien au-dessus de sa condition, il s'était attaché à cultiver son intelligence et avait acquis une certaine instruction. Tout en vendant sa bière et son vin, il composait des vers et arrangeait des discours. Il devint l'un des membres les plus actifs d'une de ces sociétés littéraires appelées *chambres de rhétorique*, qui ont marqué dans les Pays-Bas l'époque de la renaissance. Quand le mouvement de la réforme commença d'agiter les esprits, la controverse religieuse prit souvent dans ces

réunions du bien dire la place des défis de poésie et d'éloquence. Jean Bockelsohn s'y signala par son ardeur de prosélytisme luthérien et son hostilité contre l'église. Il se plongea dans la lecture de la Bible, et, dépourvu des lumières nécessaires pour en comprendre le sens, il s'abandonna aux spéculations théologiques les plus étranges et aux idées les plus malsaines. Sous prétexte que la parole de Dieu a été écrite pour tous, tout chrétien réformé se croyait alors le droit d'expliquer la sainte Écriture et de résoudre les questions dogmatiques qui avaient embarrassé les docteurs les plus érudits et les plus habiles. Il en était en ce temps de la religion comme il en est de nos jours de la politique. Chacun se regardait comme compétent, et, sans étude préalable, on décidait avec assurance, la Bible à la main, à la façon dont tant de gens prononcent maintenant sur les lois, les affaires diplomatiques ou les finances, sans autre information qu'un article de leur journal. Quand Mathys se prétendit inspiré, Jean Bockelsohn se fit son ardent disciple et son vicaire infatigable en attendant qu'il pût être son successeur. Le tailleur de Leyde ne rêva plus que rénovation de l'humanité, qu'extermination des impies, car, à la différence de Hofmann, qui recommandait la soumission aux autorités terrestres, qui n'en appelait, pour fonder le règne de la justice, qu'à la persuasion, qui condamnait la violence et attendait de la seule action divine la régénération des chrétiens, Mathys déclarait la guerre à toutes les institutions et prêchait la révolte. Sa mission, celle de ses frères était, disait-il, d'opérer par la destruction radicale de l'ordre présent des choses la reconstitution de l'église. Le temps de l'affliction des saints était passé selon lui, celui de la moisson arrivait, et il ajoutait : « Dieu s'apprête à délivrer son peuple, à terrasser ses ennemis; il le fera par les mêmes moyens que ceux-ci ont employés pour opprimer les fidèles. On ne doit donc pas seulement prendre les armes pour repousser les attaques des impies, mais encore pour courir sus; l'épée sera tournée contre ceux qui l'ont tirée. » Ces odieuses déclamations, Mathys les appuyait de citations d'Isaïe, d'Ézéchiel et de l'Apocalypse. A peine fixé dans Münster, Jean Bockelsohn enjoignit, conformément à l'enseignement de son maître, à tous les fidèles de rompre absolument tout commerce avec ceux qui ne reconnaissaient point sa mission, impies auxquels on ne devait que des malédictions et des paroles de colère, car il était interdit à un chrétien de servir un païen, d'où résultait qu'aucun frère ne devait s'occuper d'évangéliser les infidèles. Pour briser tout lien entre eux et les vrais croyans, défense était faite par le prophète de consacrer aucun hymen où les deux époux ne se soumettaient aux volontés de Dieu manifestées par le nouveau baptême. La séparation

des fidèles et des impies, il la poussait jusque dans la tombe, et les restes des élus ne devaient point reposer dans les mêmes cimetières où étaient enterrés ceux qui avaient ignoré ou méconnu la parole de vérité. Les envoyés de Mathys ayant pris possession de Münster, c'était aux adversaires de leur foi à se retirer, et Bockelsohn et ses adeptes annonçaient qu'il fallait que la ville fût purifiée de la présence de ces méchans, ce qui signifiait qu'on devait recourir contre eux à la force.

Rothmann s'émut de tels principes, il hésita d'abord à s'y conformer; il ne pouvait notamment admettre que l'Évangile ne dût plus être enseigné à tous, et il continuait ses prédications dans l'église Saint-Servais. Peut-être même aurait-il déserté le camp des anabaptistes plutôt que de renoncer à ses plus chères habitudes, si le chemin de l'exil ne lui eût pas été fermé. L'évêque venait en effet de refuser au landgrave le sauf-conduit nécessaire à Rothmann. Celui-ci était ainsi exposé, une fois hors de la ville, à se voir emprisonné, car les ordres les plus rigoureux avaient été rendus par le prélat contre les adhérens de l'anabaptisme. La retraite était donc coupée à l'ancien chapelain de Saint-Maurice; il se jeta de désespoir dans une mêlée où il n'allait plus guère figurer que comme un simple soldat. Le 25 janvier 1534, il déclara solennellement en chaire qu'il cesserait de prêcher la parole aux infidèles. D'ailleurs la populace, qu'il avait si souvent ameutée contre le sénat et les autorités municipales, commençait à le délaisser pour Bockelsohn. Il ne se trouvait plus seulement au milieu d'artisans et de petits bourgeois désireux d'abattre l'aristocratie qui les avait si longtemps dominés, mais de farouches sectaires ne respirant que meurtre et carnage. Et pour conserver encore son crédit, il dut prendre le langage furieux de ces fanatiques et se faire l'écho de leurs extravagances. Une partie des anabaptistes de Münster, arrivés de la veille, ne pouvaient éprouver pour Rothmann les sentimens qu'il avait inspirés aux hommes des gildes et à la classe pauvre de Münster. La ville se remplissait d'émigrés des Pays-Bas qui juraient par un autre maître spirituel. Elle prenait une physionomie de plus en plus différente de celle qu'elle avait présentée naguère. Sur les routes qui y aboutissaient, dans la direction de la Frise et de la Hollande, on rencontrait de distance en distance des individus à l'air égaré, à la mine sombre, que leur costume faisait reconnaître pour des étrangers venus de cantons lointains; ils marchaient en silence et semblaient obéir à un mot d'ordre. Parfois on entendait la détonation d'un mousquet; c'était le signal convenu auquel se réunissaient ces voyageurs mystérieux quand ils s'approchaient de leur destination. Ils s'acheminaient vers la nouvelle

Jérusalem, et on les voyait bientôt aux portes de Münster : ils y apportaient des germes chaque jour plus avancés de dissolution et de mort. Depuis l'arrivée de ces émigrés, tous les liens qui unissaient les habitans tendaient à se briser; les familles qui avaient jusqu'alors vécu dans la concorde et l'amour se divisaient, les époux se séparaient, les amis renonçaient à tout commerce, les relations d'affaires cessaient brusquement, le marchand rompait avec sa pratique, l'ouvrier avec son patron. Cependant le calme extérieur semblait régner encore dans la ville, mais c'était la lente désorganisation de la vie qui précède les convulsions de l'agonie. L'inquiétude était d'ailleurs au fond des cœurs de tous ceux que la contagion n'avait pas atteints. L'autorité municipale ne savait que faire et restait inactive, tandis que les anabaptistes poursuivaient leur fatale propagande. Plusieurs des principaux bourgeois, jugeant la position désespérée et tremblant pour leur vie, quittèrent la ville. Van der Wieck fut de ce nombre. Les pasteurs luthériens qui se refusaient à prendre ce parti imploraient l'assistance du landgrave, comme jadis les catholiques avaient imploré celle de l'évêque.

Quand la consternation et le découragement se furent ainsi emparés de tout ce qui pouvait résister aux fanatiques, les anabaptistes jugèrent le moment opportun pour frapper leurs ennemis, ou, comme ils disaient, pour *nettoyer l'aire*, où ne devait rester que le bon grain. C'était au grand prophète de Harlem qu'il appartenait d'accomplir l'œuvre sainte. Les sectaires députèrent en conséquence près de lui, à Amsterdam, pour l'engager à se transporter parmi eux. Pendant ce temps-là, tout se préparait dans la cité westphalienne pour l'exécution du projet dont Bockelsohn était l'actif promoteur. « Malheur! malheur! allaient criant par les rues les plus exaltés; faites pénitence, convertissez-vous, car le jour du Seigneur est proche! » La démarche des envoyés de Münster ne pouvait manquer de réussir. L'attention de la cour de Hollande était appelée une nouvelle fois sur les agissemens de la secte. Un des pasteurs anabaptistes, ex-prêtre catholique, s'était laissé arrêter. Conduit à La Haye, il avait révélé les noms de plusieurs de ses coreligionnaires. Un rapport détaillé venait d'être adressé à la régente à Bruxelles. La tête des ministres anabaptistes était mise à prix. Une persécution terrible s'annonçait dans les Pays-Bas. Mathys s'empressa de se rendre à l'invitation qui lui était apportée. Il quitta Amsterdam, et vint rejoindre à Münster les nombreux disciples qui l'avaient précédé.

## II.

Knipperdollinck, ce constant instigateur de tous les troubles, cette tête ardente qui avait suivi ou plutôt devancé Rothmann dans son évolution religieuse, salua le nouveau prophète avec transport, et lui donna l'hospitalité dans sa propre maison. Mathys se montra comme un véritable messie à Münster, et recueillit les témoignages de l'admiration d'une foule imbécile. Les femmes surtout se déclaraient en sa faveur, elles firent le fond de ses premiers prosélytes. On voyait parmi elles des nonnes que les récens événemens avaient arrachées à la règle de leurs couvens et qui accouraient pour recevoir le baptême des mains du prophète; des épouses s'empressaient de déposer à ses pieds leurs bijoux et leurs parures, décidées qu'elles étaient à ne plus revêtir que le modeste accoutrement des frères. Bien des hommes qui avaient d'abord résisté à ce fol entraînement finirent par le partager. L'exemple de Rothmann agit sur nombre de ceux qui continuaient à se diriger par ses inspirations.

Le sénat luthérien se trouvait maintenant dans la même situation que le chapitre de la cathédrale trois années auparavant; il n'attendait plus de salut que de l'intervention des troupes épiscopales. Cependant la partie saine et raisonnable de la population l'emportait encore par le nombre, et les anabaptistes se voyaient contraints d'user d'une certaine réserve. Le 8 février, le bruit se répandit que l'évêque, à la tête d'une force militaire et appuyé par les gens de la campagne, s'approchait de la ville. Les sectaires coururent à la place du marché, tandis que le sénat faisait occuper les portes et les remparts. Pour réprimer le mouvement insurrectionnel que préparaient les gildes et la populace, acquise presque en entier à Mathys et à ses lieutenans, du canon fut braqué contre l'attroupement du marché. La position prise par l'autorité était si solide que les conservateurs ne doutaient pas qu'ils n'eussent raison des perturbateurs, et que la répression n'aboutît à la défaite et à l'expulsion des anabaptistes. Déjà tous ceux des habitans qui étaient opposés aux sectaires suspendaient au-devant de leurs maisons des tresses de paille destinées à les faire reconnaître et à les préserver des vengeances des soldats de l'ordre, mais une conviction inébranlable soutenait le courage des anabaptistes, réunis au marché. L'esprit troublé par les visions les plus étranges, ils s'imaginaient voir à leur tête tantôt un personnage mystérieux portant une couronne d'or, ayant une épée dans une main et une verge dans l'autre, tantôt un fantôme dont la main était toute dégouttante de sang. A plusieurs, la ville apparaissait comme dévorée par un sombre in-

cendie, tandis qu'au-dessus des flammes planait le cavalier de l'Apocalypse armé du glaive. En présence de cette foule délirante, les pasteurs luthériens demeurés à Münster se sentirent pris de compassion; redoutant, comme naguère leurs coreligionnaires, que la victoire sur l'émeute n'amenât le triomphe de la réaction catholique, ils s'entremirent pour arrêter toute collision et écarter tout recours à la force. Leur intervention eut un plein succès. Un accord fut conclu entre le sénat et les anabaptistes, qui obtinrent la reconnaissance officielle du droit de pratiquer librement leur religion.

Nulle part les sectaires n'avaient conquis un pareil avantage : il eut pour effet d'enfler outre mesure leurs espérances et d'attirer chaque jour dans la ville un plus grand nombre de leurs adhérens. Les étrangers affluaient de tous côtés : maris convertis à la doctrine de Mathys et qui avaient abandonné leurs femmes parce qu'elles refusaient d'embrasser leur foi nouvelle, épouses qui rompaient le lien conjugal pour ne plus vivre avec ceux qu'elles regardaient comme impies, enfans dont la jeune imagination s'était éprise des paroles du prophète et qui fuyaient le foyer paternel, familles entières qui, poussées par un enthousiasme soudain, ne pensaient plus qu'à entrer dans la Jérusalem céleste. Tous ces émigrés venaient se faire inscrire dans la *commune*, en sorte qu'au bout de quelques semaines les sectaires y étaient en majorité, et que, lors de la réélection du sénat et de la municipalité, leur parti eut le dessus. Knipperdollinck fut choisi pour l'un des bourgmestres.

L'anabaptisme était donc désormais maître de Münster. A dater de ce moment, les sectaires ne parlèrent plus de liberté religieuse et des conditions auxquelles ils s'étaient engagés en obtenant la tolérance de leur culte. Ils n'eurent plus qu'un but, écraser le parti qui leur était contraire. Le 27 février, une troupe d'énergumènes en armes se réunissait à l'hôtel de ville pour délibérer sur les mesures à prendre; mais le peuple n'avait d'autre volonté que celle de Mathys, qui parlait au nom du Christ. Pendant qu'on débattait les divers moyens proposés, le prophète semblait plongé dans une inexplicable somnolence. Tout à coup il se réveille de cette apathie; il déclare que Dieu veut qu'on chasse immédiatement de Münster tous les infidèles qui refuseront de se convertir, et termine son discours par ces mots : « Dehors les enfans d'Ésaü, l'héritage appartient aux fils de Jacob! » Cette révélation est accueillie par des marques d'approbation frénétique. La convoitise et la haine se coalisent avec le fanatisme pour faire sanctionner une mesure qui doit livrer entre les mains de quiconque se prononce pour la foi nouvelle les biens et les emplois des catholiques et des luthériens expulsés. Le cri : dehors les impies! se répète dans toute la ville. Une populace fu-

rieuse se précipite dans les demeures des anti-anabaptistes, que l'on chasse brutalement de chez eux sans leur permettre d'emporter de quoi subvenir à leurs plus pressans besoins. Femmes, enfans, vieillards, sont impitoyablement jetés hors des murs, et cela en un de ces jours d'hiver où la froidure glace les membres, où la neige est amoncelée sur le sol. Bien des malheureux n'eurent pas même le temps de se vêtir, et on vit errer en proie au plus sombre désespoir tout ce que Münster renfermait encore d'honnête et de respectable.

Mathys était investi d'une dictature spirituelle et d'une autorité presque sans limites, car il parlait au nom de Dieu, et ses décisions étaient dès lors réputées infaillibles. Ce peuple, naguère en révolte constante contre des magistrats exécuteurs d'une loi consacrée par la tradition et consentie par ce qu'il y avait de plus éclairé, obéissait aveuglément à un homme qui donnait toutes ses fantaisies pour des ordres d'en haut, — inconséquence qui serait inexplicable, si l'on ne savait pas qu'en retour de cet esclavage le peuple comptait pouvoir impunément satisfaire ses appétits brutaux et opprimer les riches. Les gildes pouvaient maintenant en toute liberté assouvir leur ressentiment contre le clergé et s'en partager les dépouilles. Les meubles des exilés sont saisis; on porte à la chancellerie tout ce que l'on trouve dans les maisons dont les propriétaires viennent d'être expulsés, et le prophète désigne sept diacres pour distribuer cet amas de richesses à chacun selon ses besoins.

La victoire de l'anabaptisme à Münster fut le signal d'une recrudescence de ses doctrines dans les Pays-Bas, dans la Westphalie et en différentes villes de l'Allemagne. On put alors constater l'existence des frères dans une foule de villes où elle s'était auparavant dissimulée. On avait eu beau emprisonner et mettre à mort, les sectaires continuaient leur ténébreuse propagande, qui trouvait désormais un centre dans la cité westphalienne. Non-seulement dans la Frise, la Hollande, l'Over-Yssel, la Gueldres et le Brabant, des communautés assez nombreuses s'étaient constituées, formant une chaîne presque continue du Holstein à la Zélande; mais la secte comptait des affiliés dans les pays de Liége, dans l'archevêché de Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Maestricht, à Wesel comme à Coisfeld, à Hamm, à Osnabrück et dans le comté de la Mark, lesquels, au lieu de prendre le mot d'ordre de Strasbourg, le recevaient de Münster. Amsterdam était un centre pour ces communautés. La Frise en avait un autre à Groningue, et dans le Mecklembourg Wismar renfermait un si grand nombre de sectaires, qu'il fut sur le point de devenir un second Münster.

Mathys voulut s'assurer l'alliance de tous ces coreligionnaires du

dehors, qui trouvaient eux-mêmes en lui un précieux appui. C'était entre la cité westphalienne et les Pays-Bas un échange perpétuel de correspondances secrètes. Les anabaptistes de Münster faisaient leur appel aux frères néerlandais, les pressant d'abandonner une terre d'affliction pour venir se joindre à ceux qui fondaient le royaume des saints, et les lettres trompaient si bien la vigilance de la police, les intelligences étaient si habilement ménagées que les communautés des Pays-Bas purent sans grande difficulté expédier leurs membres les plus ardens pour la nouvelle Jérusalem. L'émigration, d'individuelle qu'elle avait été d'abord, devint générale; c'était une véritable croisade. Aussi dans les premiers jours de mars 1534 la ville avait-elle reçu un contingent considérable d'étrangers, soldats plus dévoués encore à Mathys que les hommes des gildes, et animés d'un enthousiasme plus aveugle. En Néerlande, la secte se crut bientôt assez forte pour n'avoir plus besoin de dissimuler ses projets, et ses adeptes ne faisaient plus mystère du but de leur voyage; ils s'embarquaient en foule sur les schuites pour remonter la Meuse et le Rhin; ils frétaient des bâtimens pour traverser le Zuiderzée; ils ne cachaient pas les armes qu'ils portaient avec eux et dans lesquelles ils mettaient surtout leur confiance, bien qu'ils en ignorassent pour la plupart le maniement. Ces démonstrations imprudentes finirent par amener l'intervention de l'autorité. On s'opposa au départ des émigrans, on saisit les bâtimens où ils avaient pris passage. A l'île de Schockland, dans le Zuiderzée, il n'y eut pas moins de vingt et un navires sur lesquels l'embargo fut mis et où 3,000 anabaptistes prêts à s'embarquer furent arrêtés. Dans l'Over-Yssel et le duché de Clèves, l'on emprisonna ceux qui se réunissaient en vue de quitter le pays, l'on dispersa leurs attroupemens avec de la cavalerie. Çà et là les sectaires tentèrent de résister. A Amsterdam, voyant qu'on empêchait leur départ, ils se répandirent dans la ville en poussant des clameurs analogues à celles qui avaient dans Münster donné le signal du soulèvement : « Malheur! malheur! bénies soient par Dieu les nouvelles mœurs! malédiction sur les anciennes! » Sur divers points pourtant, les anabaptistes réussirent à échapper aux vexations qu'ils s'étaient attirées, et le gouvernement de la maison d'Autriche, celui des ducs de Gueldres et de Clèves, ne purent intercepter les relations de Münster avec les Pays-Bas, ni arrêter les émissaires qui se rendaient journellement de la ville assiégée en cette contrée, et réciproquement. D'ailleurs jusqu'en janvier 1535, l'investissement effectué par les troupes épiscopales ne fut que très imparfait; les secours d'hommes, de vivres et d'argent continuèrent d'affluer dans Münster. La convention du 14 février 1533 se

trouvant audacieusement violée par l'établissement de l'anabaptisme, les habitans étant en pleine révolte avec l'évêque, celui-ci avait envoyé contre eux ses troupes et fait bloquer la ville dès les premiers jours de mai.

Une fois les maîtres, les sectaires, au lieu de songer à prévenir les conséquences que le renversement de l'église luthérienne allait entraîner pour Münster, ne s'occupèrent d'abord que d'assouvir leur rage contre tout ce qui rappelait l'ancien culte. Statues et tableaux tombèrent sous les coups de ces vandales. Les plus belles peintures de l'école westphalienne furent alors anéanties. Puis vint le tour des livres; on brûla solennellement sur le marché la magnifique collection de manuscrits que Rudolf de Langen avait réunie en Italie. La fureur des sectaires contre tout monument de l'art ou de la science était telle qu'on s'en prit jusqu'aux instrumens de musique, qui furent mis en pièces. Les anabaptistes ne voulaient plus d'autres œuvres de la pensée que la Bible, dont l'interprétation devait être réservée au prophète. Celui-ci, appliquant les principes déjà suivis par les communautés allemandes, procéda à l'établissement du système communiste. Ce ne furent plus seulement les biens des exilés que l'on partagea aux fidèles; tout dut être mis en commun, et il fut enjoint à chacun, sous peine de mort, de déposer à la chancellerie le numéraire, les bijoux et les objets précieux qu'il pouvait posséder. La propriété individuelle était abolie, et le gouvernement du prophète se chargeait de pourvoir aux nécessités de tous. Münster s'organisait en une sorte de grand phalanstère où chacun exerçait son métier comme une véritable fonction publique, sous la condition de se conformer aux prescriptions imposées par le nouveau régime et de travailler exclusivement pour la communauté. C'est ainsi que les tailleurs confectionnaient les vêtemens destinés à toute la population d'après un modèle dont il leur était interdit de s'écarter. Une hiérarchie fut introduite dans les divers emplois, et au-dessus de tous prenaient rang ceux auxquels était habituellement confiée la défense de la ville. Les repas avaient lieu en commun et aux frais de l'état; ils se passaient comme dans un couvent, on mangeait en silence, tandis qu'un des frères lisait un chapitre de la Bible. Les femmes se tenaient d'un côté, les hommes de l'autre.

Cependant les hostilités étaient engagées, et peu de temps après la direction de l'église de la ville était passée des mains de Jean Mathys à celles de son vicaire Jean Bockelsohn. Le prophète de Harlem, qui ne doutait pas que les troupes épiscopales ne fussent à la première rencontre couchées à terre par le souffle du Tout-Puissant, s'était porté avec quelques hommes hors de la place et

avait trouvé la mort dans cette téméraire sortie. Le tailleur de Leyde aspirait à réunir sur sa tête tous les pouvoirs, et prépara les choses en conséquence. Ses amis allèrent répétant partout que c'était non pas seulement dans l'ordre religieux, mais aussi dans l'ordre civil que la parole de Dieu devait faire loi. Ils demandaient que celui qu'ils avaient choisi pour prophète fût investi d'une autorité absolue. Bockelsohn feignit de redouter une si lourde charge et de vouloir s'en remettre à un conseil dont il exécuterait simplement les décisions. Tant que ses affidés travaillaient l'opinion pour l'élever à la dictature, il avait gardé le silence, sous prétexte que Dieu lui fermait la bouche. Dès qu'il crut les esprits suffisamment gagnés, il sortit de son mutisme et déclara que Dieu lui avait révélé la nouvelle forme à donner au gouvernement du peuple élu. Douze anciens devaient être choisis pour rendre la justice, ainsi que cela s'était pratiqué dans Israël. Rothmann, qui n'était plus que l'écho de la voix du prophète, confirma cette révélation et proclama les noms, certainement arrêtés à l'avance avec Bockelsohn, de ceux qui devaient être choisis pour anciens. Le conseil suprême n'était qu'une fiction destinée à masquer la tyrannie du prophète; celui-ci fut censé n'avoir que le droit de promulguer les sentences prononcées par les douze, qui étaient à sa dévotion.

Les anciens entrèrent donc en fonction; il y en eut toujours six occupés à juger. Ils rédigèrent le nouveau code de lois d'après lequel allait être rendue la justice, et qui était en grande partie emprunté à la législation mosaïque. Bockelsohn en fit la promulgation. Knipperdollinck fut revêtu de la charge de grand-justicier; c'est à lui qu'il appartenait de frapper les coupables avec l'épée. On s'occupa ensuite de changer tous les vieux usages. Déjà la propriété avait été abolie; on réforma ce qui concernait le mariage, et l'on rétablit la polygamie de l'âge patriarcal. La pensée de revenir à cette antique institution s'était présentée à l'esprit de quelques apôtres de la réforme; Carlstadt et Münzer l'avaient acceptée. Luther lui-même y inclina un instant, frappé qu'il était de voir dans l'Ancien-Testament Dieu approuver la pluralité des épouses; mais il avait été retenu par cette considération, que nous devons obéissance à la loi civile qui donne sa sanction au mariage et prescrit la monogamie comme plus favorable au bon ordre des sociétés. Un tel motif ne pouvait être déterminant aux yeux des anabaptistes. Mathys, sous prétexte de se conformer à l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, s'était séparé de sa femme légitime pour s'unir à une plus jeune et plus belle nommée Divara. Il avait amené celle-ci à Münster, et ses charmes firent impression sur Bockelsohn; aussi, après la mort du prophète de Harlem, l'ancien tailleur de Leyde

voulut-il l'avoir pour épouse. Comme il n'entendait pourtant pas répudier sa propre femme, il décida le rétablissement de la polygamie, et il s'unit à Divara. Cet hymen produisit toutefois quelque scandale; il indigna les moins fanatiques, tandis que d'autres s'en autorisèrent pour se livrer à tous les caprices de leurs passions. Il se forma bientôt un parti résolu à s'opposer à un tel débordement d'innovations et à remettre en vigueur l'ancienne constitution municipale. Un complot s'ourdit contre le prophète. On devait s'emparer de sa personne. A la tête était un forgeron nommé Mollenhök, homme énergique; mais le secret fut éventé. Les conjurés, poursuivis par la populace, se réfugièrent à l'hôtel de ville. On cerna l'édifice; les femmes amenèrent du canon. Mollenhök et ses compagnons furent réduits à se rendre. On n'épargna aucun des prisonniers: les uns eurent la tête tranchée, les autres furent attachés à des arbres et percés de flèches. Le prophète présidait en personne à l'exécution. Il sentait que ce n'était que par la terreur qu'il pouvait retenir sous sa domination une population où tant de gens commençaient à en être fatigués. C'était là au reste un régime que Mathys avait déjà inauguré. Un jour, il avait fait mettre sur-le-champ à mort un forgeron qui ne répondait à ses ordres que par des paroles méprisantes. Son successeur ne se borna pas à un seul exemple de pareille cruauté; il condamnait impitoyablement, et Knipperdollinck exécutait ses sanguinaires arrêts. On voyait l'ancien bourgmestre de Münster se promener dans la ville le glaive en main, suivi de quatre satellites, et se jetant pour les égorger sur ceux que le prophète lui désignait.

Bockelsohn n'était pourtant pas encore satisfait de la situation à laquelle il était arrivé. Le pouvoir absolu ne lui suffisait pas; il voulait jouir des honneurs des royautés de ce monde, et, pour se les faire attribuer, il procéda comme d'ordinaire, en poussant l'un de ses séides à proposer au peuple, comme par l'effet d'une inspiration de Dieu, de conférer au prophète des prérogatives nouvelles. Un orfévre de Warendorf, nommé Dusentschuer, annonça que l'Éternel lui avait révélé que son vicaire Jean devait être appelé à la royauté et représenter la puissance du Christ sur la terre. Rothmann, toujours prêt à appuyer chaque nouvelle folie, affirma la vérité de la prophétie, assurant que Dieu lui avait fait pareille révélation; le roi devait, ajoutait-il, être entouré de grands dignitaires qui rehausseraient l'éclat et la majesté de son trône. L'ancien chapelain de Saint-Maurice tira de sa poche la liste de ceux qui devaient composer la nouvelle cour : il y figurait en tête. Il la lut à haute voix devant le peuple assemblé, qui applaudit à ces nominations. Chacun de ces grands officiers de la couronne avait un titre particulier. Roth-

mann prenait celui de *worthalter*, c'est-à-dire *ministre de la parole,* qualification qu'on donnait alors aux bourgmestres en certaines villes libres de l'empire. Knipperdollinck, qui s'était aussi mêlé de prophétiser, eut la charge de *statthalter* (*lieutenant*). Jean de Leyde était enfin arrivé au comble de ses désirs, et il donna toutes les marques de l'ivresse dans laquelle le jetait sa soudaine élévation. Il se montrait en public le cou ceint d'une chaîne d'or d'où pendait un globe du même métal, percé de deux épées, emblème de la souveraineté universelle, car c'était comme *roi de la terre* qu'il avait été acclamé par ses sujets imbéciles, à l'instigation de Dusentschuer. Il s'intitulait : « Jean, le roi juste dans le nouveau temple. » Il rendait des décrets où il était dit qu'en lui résidait la royauté annoncée par le Christ. Il fit battre monnaie en son nom; il s'entoura d'une pompe ridicule. Il marchait environné d'un cortége de serviteurs portant une livrée verte. Trois fois la semaine, il se rendait sur la place du marché, et là, une couronne sur la tête, il rendait la justice du haut d'un trône qu'il appelait *le trône de David,* et au plus bas degré duquel se tenait Knipperdollinck, l'épée à la main. Il se montrait dans les rues, suivi de deux pages, l'un portant l'Ancien-Testament et l'autre une épée. Chacun devait alors se précipiter à genoux sur son chemin. Ce faste grotesque n'était pourtant pas sans provoquer les railleries de quelques-uns; des huées saluèrent plus d'une fois son passage. Il lançait alors l'anathème contre les impies, et, comme Knipperdollinck tenait en main ses foudres, les railleurs reprenaient bien vite leur sérieux. Pourtant ce fanatique lui-même ne put maîtriser un jour l'impatience que lui causait la folle arrogance de son maître; il l'apostropha en termes assez durs. La brouille se mit entre les deux insensés; mais Bockelsohn parvint à reprendre son ascendant sur un homme dont il ménageait la popularité; le *statthalter* implora le pardon, et l'obtint. Au reste, ce misérable ne le cédait guère au tailleur devenu roi en fait d'extravagances. C'est lui qui faisait exécuter devant Bockelsohn, assis sur son trône, par des chœurs de fidèles des danses où la licence s'associait à la bouffonnerie. Parfois il précédait à cheval le cortége royal, et un jour, comme la foule s'amassait sur la place du marché, il lança sur elle son coursier en soufflant de sa bouche, afin, disait-il, de communiquer à tous l'Esprit-Saint dont il était possédé.

Les fêtes religieuses que les sectaires célébraient au milieu d'un tel dévergondage ne pouvaient manquer de dégénérer en de véritables saturnales. Tel fut le caractère de la cène solennelle à laquelle prirent part tous les habitans de la ville. On eût dit un de ces banquets en plein air qui eurent lieu à Paris pendant la terreur. Bockelsohn et Divara, son épouse favorite, y parurent entourés des

officiers de la couronne et de tous leurs gens. Ils voulurent administrer eux-mêmes le sacrement. Le roi servit le pain aux convives, sa femme versa le vin; mais, pendant ces agapes, il aperçut un étranger qui n'avait point revêtu la robe nuptiale, et, jugeant que ce ne pouvait être qu'un nouveau Judas, il le poussa hors de l'assistance, lui trancha de sa propre main la tête, puis après cette féroce exécution revint tout joyeux reprendre place à la table du festin. Ces actes de démence sanguinaire, Bockelsohn les accomplissait sous les dehors d'une piété qui en imposait au peuple. On parlait dans la ville d'une certaine femme qui se vantait qu'aucun homme n'avait jamais réussi à gagner son cœur ni à triompher de sa vertu. Le roi, qui n'aimait pas ce genre d'indépendance, la désigna pour devenir l'une de ses épouses, et elle dut se soumettre à son caprice; mais elle ne put surmonter l'aversion que lui inspirait son sultan : peu de temps après avoir partagé sa couche, elle lui déclara qu'elle n'entendait plus demeurer dans son sérail, et lui rendit son présent de noces. Bockelsohn affecta de voir dans cette conduite la plus criminelle des révoltes contre l'autorité qu'il tenait de Dieu; il s'empara de l'épouse rebelle et la mena lui-même sur la place du marché, où il la décapita et poussa le cadavre de son pied. Les fidèles épouses qui assistaient à cette exécution entourèrent alors le roi-prophète et entonnèrent le *Gloria in excelsis*. De pareilles atrocités auraient en d'autres temps fait horreur dans Münster; mais le sens moral était aboli chez une population nourrie des plus pernicieux enseignemens. La conduite sanguinaire de Jean de Leyde ne faisait que développer chez elle des instincts à l'unisson des siens. Une femme frisonne venue de Sneek, nommée Hille Feike, après avoir entendu lire pendant le repas l'histoire de Judith, s'imagina qu'elle était appelée à renouveler son action héroïque, et, vêtue de ses plus beaux atours, elle sortit de Münster et se dirigea vers le camp de l'évêque, supposant qu'il ne serait pas moins accessible à ses charmes qu'Holopherne ne l'avait été à ceux de la belle Juive. Les assiégeans ne lui laissèrent pas le temps d'arriver jusqu'au prélat : elle fut arrêtée, interrogée; elle avoua hardiment son dessein, et paya de la vie sa témérité.

En présence d'une telle exaltation chez les habitans de Münster, le blocus était insuffisant pour amener la réduction de la ville. L'évêque le comprenait, et, avant que le désordre en fût venu à cette extrémité, il avait décidé de tenter un assaut. Le 30 août, à cinq heures du matin, la grosse coulevrine hessoise, qu'on avait surnommée le *Diable*, donna le signal. Les lansquenets prirent leurs positions, et, voyant que les assiégés ne bougeaient pas, s'avancèrent jusqu'aux palissades et aux bords des fossés de la ville, puis, les franchissant,

ils appliquèrent contre le rempart les échelles et commencèrent à l'escalader. Déjà même un porte-enseigne avait planté l'étendard épiscopal sur le mur; mais les Münstérois, informés depuis la veille des desseins de l'ennemi, étaient sur leurs gardes, et, s'ils avaient laissé les assaillans s'approcher ainsi, c'était pour mieux les accabler de leurs projectiles. La place du marché était, comme de coutume, occupée par le corps d'élite que commandait Jean de Leyde en personne, et qui avait pour mission de se porter aux endroits les plus menacés. Derrière les remparts se tenait tout ce qu'il y avait de jeune et de valide, armé de mousquets et d'arcs. Les femmes traînaient avec elles de grands chaudrons remplis de poix bouillante et de chaux vive pour les répandre sur les assiégeans. Les soldats de l'évêque ne furent pas plus tôt grimpés aux échelles qu'un feu terrible, une nuée de flèches lancées par des mains très habiles, des torrens de matières brûlantes plurent sur leurs têtes; il fallut reculer, et l'entreprise avorta complétement. Les assiégeans avaient perdu beaucoup de monde, ils rentrèrent dans leur campement. Ce succès enivra les anabaptistes, et le prélat, n'ayant plus que des forces insuffisantes, dut recourir à de nouvelles levées et songer à un autre système d'attaque.

Les Münstérois s'imaginaient d'autant plus être invincibles que les nouvelles qu'on leur apportait du dehors annonçaient l'arrivée prochaine de renforts. Les anabaptistes des Pays-Bas, en dépit de la persécution ordonnée contre eux, avaient relevé la tête; ils s'apprêtaient, assurait-on dans Münster, à délivrer la nouvelle Jérusalem. L'écrit que Rothmann venait de composer sur la miraculeuse élévation de l'église des justes circulait en Néerlande, et il ne contribua pas peu à y entretenir l'effervescence. En octobre, une émeute provoquée par les sectaires éclatait à Amsterdam au moment où le stathouder venait recevoir le serment de fidélité du bourgmestre et des magistrats. Deux des chefs de leur communauté, Jean van Wy et Jean van Scellincwoude, pénétrèrent jusqu'au milieu de l'assemblée communale à travers les rangs de la milice bourgeoise, et sommèrent l'autorité d'exiger que les citoyens qui avaient été emprisonnés pour cause d'anabaptisme fussent élargis. Ces deux hommes poussèrent la hardiesse jusqu'à défier les magistrats de mettre la main sur eux, déclarant qu'il y avait là 1,500 frères tout prêts à prendre leur défense, et cette attitude résolue en imposa; il ne fut rien tenté contre leur liberté. Les anabaptistes étaient d'ailleurs favorisés par l'opposition que la cour de Hollande rencontrait chez les luthériens et les sacramentaires d'Amsterdam; l'agitation persista jusqu'à l'entrée en fonctions d'un nouveau bailli (*schout*); celui-ci était bien décidé à sévir contre toute

infraction aux lois. Van Wy et quelques-uns de ses coreligionnaires eurent la tête tranchée, et Van Scellincwoude ne put non plus se soustraire à la justice de la cour de Hollande. Toutefois les communautés anabaptistes étaient trop éparses pour opérer avec ensemble et réunir des forces suffisantes pour délivrer Münster. De plus, la division commençait à s'introduire parmi elles. Les sectaires néerlandais étaient loin de s'entendre sur les points essentiels de la doctrine. Chacun suivait un peu ses idées particulières, et, échappant à la tyrannie qui courbait en Westphalie tous les fidèles sous la volonté du prophète, ils manquaient de direction théologique. Par compensation, les anabaptistes des Pays-Bas se préservaient des extravagances que Mathys et Bockelsohn avaient fait accepter dans Münster. Ils repoussaient notamment la polygamie, et, dans leur aversion pour les monstruosités qui se produisaient dans cette cité, beaucoup se refusaient à lui porter secours.

Cependant Bockelsohn se croyait plus que jamais investi de la toute-puissance; il songeait à en assurer l'exercice sur le monde entier. Il allégua une nouvelle révélation de Dieu, qui lui ordonnait d'expédier les messagers de sa royauté dans les diverses régions de l'univers. Il chargea en conséquence vingt-huit apôtres d'aller annoncer en tout lieu l'avénement du roi de Sion.

## III.

Une fermentation sourde régnait alors dans les classes inférieures d'un grand nombre des villes de l'empire. La prédication anabaptiste avait ravivé chez le peuple les aspirations un instant comprimées par la victoire remportée sur les paysans. Les idées naguère représentées par Storch et Münzer reprenaient faveur, grâce à la nouvelle forme que les écoles de Zurich, de Moravie et de Strasbourg leur avaient donnée; elles s'insinuaient chez une foule d'esprits en quête de réformes plus radicales que celles de Luther et de Zwingli. Protégés par quelques personnages puissans, les sectaires étaient parvenus à maintenir çà et là leurs communautés. En Prusse notamment, favorisés par Frédéric de Heideck, en grand crédit près du duc Albert, ils étaient tolérés. Une fraction de la noblesse inclinait même à leurs doctrines, que venaient de propager deux apôtres arrivés de la Silésie. Les fidèles que la persécution avait contraints de quitter la Moravie s'étaient établis en Prusse, et leur présence y augmentait les forces de la secte. En Saxe, la vallée de la Werra se remplissait des adhérens de l'anabaptisme, et il était parti d'Erfurt jusqu'à 300 missionnaires pour le répandre au cœur de l'Alle-

magne. La secte comptait des prosélytes dans l'Anhalt, le Brandebourg, la Franconie, le Wurtemberg. Il en restait encore en Suisse. On a vu qu'ils formaient une communauté importante à Strasbourg, et qu'ils s'étaient constitués par petits groupes dans les provinces rhénanes. Les émissaires de Bockelsohn trouvaient donc le terrain préparé pour leur œuvre, et un premier succès couronna leur entreprise. A Warendorf, le conseil de la ville se déclara au bout de quelques jours pour le roi de Sion, et la commune suivit son exemple. Il est vrai que cette localité, impuissante à se défendre contre l'évêque de Münster, fut bientôt obligée de lui faire sa soumission.

C'est en Néerlande que les apôtres du tailleur-prophète firent la plus riche moisson. Originaires pour la plupart de cette contrée, ils rentraient de la sorte dans leurs foyers. Ils s'adressaient à une population dont ils parlaient l'idiome, partageaient les mœurs et comprenaient les besoins. Cependant, s'ils parvinrent à faire reconnaître la royauté de Münster, ils ne furent pas si heureux quand ils tentèrent de provoquer chez elle une prise d'armes ayant pour but d'appuyer l'insurrection de la cité westphalienne. On sait que la divergence des idées de Hofmann, qui conservaient chez ces sectaires un grand empire, et de celles que prêchait Jean de Leyde avait amené de la désunion parmi les fidèles. Les melchiorites, qui avaient déjà refusé leur concours, s'obstinèrent à ne point bouger, alléguant les préceptes de Hofmann. Celui-ci avait dit que Dieu permet aux fidèles de se défendre, mais non d'attaquer. L'un des plus actifs entre les missionnaires arrivés de Münster, Jean van Geel, qui s'était rendu à Amsterdam, lutta contre cette opposition. Il avait triomphé de bien des scrupules lorsqu'une trahison vint déjouer ses espérances. Si le nouveau messie avait trouvé des apôtres prêts à tirer l'épée comme saint Pierre, des disciples dévoués comme saint Jean, il eut aussi son Judas. L'un des compagnons de Van Geel était tombé aux mains de l'évêque de Münster. C'était un ancien maître d'école de Borken, appelé Henri Graiss. Exposé à perdre la vie, tout au moins la liberté, cet apôtre, afin d'obtenir sa grâce, promit de livrer ses coreligionnaires et pour cela de s'introduire dans Münster, d'observer ce qui s'y préparait, puis de revenir en informer l'évêque. On accepta ses offres. Le nouveau Sinon rentra dans la ville. Il assurait avoir été miraculeusement délivré de la prison où les ennemis l'avaient enfermé. Il gagna la confiance du roi de Sion, qui l'appela dans son conseil. L'esprit prophétique s'était emparé d'une foule d'anabaptistes. Graiss se donna comme ayant des révélations, et ses prédictions se répandirent jusque dans les Pays-Bas, où Van Geel s'empressait de s'en armer pour con-

vaincre les tièdes et les indifférens. Un jour, le fourbe déclara qu'il avait eu une vision. Un peuple immense, plus nombreux que les grains de sable de la mer et que les étoiles du ciel, s'était montré à ses regards. Il se dirigeait vers Münster. Nul ne douta que ce ne fût l'armée des frères néerlandais qui venaient au secours de la ville; Graiss ne manquait pas d'interpréter aussi dans ce sens sa prétendue vision. Il se proposa pour aller à la rencontre des libérateurs, afin de leur servir de guide aux environs de la place. On lui donna de l'argent pour son voyage et une escorte. Le traître ne fut pas plus tôt sorti de l'enceinte qu'il envoya en avant ses compagnons dans la direction de Deventer, sous prétexte de s'assurer si l'armée de délivrance débouchait par ce côté; puis il prit en secret la route d'Iburg, résidence de l'évêque, auquel il courut révéler tout ce qu'il avait appris du plan des insurgés. Le prélat l'employa ensuite comme émissaire à Wesel, où les anabaptistes étaient en force et s'apprêtaient à soutenir les assiégés. Graiss y trompa encore les crédules sectaires, qui furent livrés aux vengeances épiscopales. Les rapports faits à Iburg avaient mis le prélat au courant de tout ce qui se préparait dans les Pays-Bas. On prévint les projets des anabaptistes de Deventer et de Leyde, dont les chefs furent arrêtés et qui comme ceux de Wesel payèrent de leur vie. Dans la Frise, où les fidèles montraient des dispositions plus belliqueuses que dans la Hollande, il fut moins facile de se rendre maître des meneurs. Des tentatives d'insurrection très sérieuses s'y continuaient. Une émeute grave éclatait à Groningue, où le gouverneur faillit avoir le dessous.

Ainsi s'évanouissaient les espérances que les premiers succès des apôtres du roi de Sion avaient fait concevoir; mais Jean de Leyde persistait à faire annoncer l'approche des auxiliaires néerlandais, et il continuait d'agir comme si sa domination était déjà établie. Il créait douze ducs pour être ses vassaux dans l'empire; il traitait d'égal à égal avec les princes allemands, il écrivait au landgrave Philippe en l'appelant son *cher Lips*, lui donnait des conseils et l'engageait d'un air de protection à relire la Bible, afin de se convaincre de la divinité de la mission dont lui, Jean, était investi.

Les souverains des contrées voisines de Münster commençaient à comprendre la nécessité d'agir avec plus de vigueur qu'on ne l'avait fait. Le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne s'étaient d'abord bornés à mettre leurs états à l'abri de l'invasion du mal; mais, craignant que le landgrave n'entreprît d'opérer à lui seul la soumission des rebelles et qu'il ne profitât de la victoire pour imposer le luthéranisme dans les domaines de l'évêque de Münster, ils s'étaient décidés à fournir à celui-ci un secours d'hommes, de

chevaux et de munitions, à la charge pour le prélat de les indemniser de leurs dépenses une fois la ville prise. Le comte Franz de Waldeck était malheureusement presque à bout de ressources. Il avait élevé les taxes, appelé sous son étendard tous ses vassaux en les obligeant de s'équiper à leurs frais, contraint les églises d'apporter les joyaux de leurs trésors. Tout cela n'avait pas suffi pour subvenir aux dépenses d'un siége qui n'avançait pas. Le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne songèrent alors à coopérer directement à la guerre faite à Münster. Des négociations s'ouvrirent entre ces princes et le comte Franz. On ne parvint pas à s'entendre sur les moyens les plus propres à soumettre la ville, surtout sur la part que chacun devait supporter dans les charges qu'il était nécessaire de s'imposer; chaque état visait à débourser le moins possible. Les intérêts du cercle électoral du Rhin, dont dépendait Cologne, n'étaient pas d'ailleurs les mêmes que ceux du cercle de Westphalie et du Bas-Rhin, à la tête duquel était placé le duc de Clèves. On convint alors de s'adresser à la Saxe et à la Hesse, qui ne se montraient pas éloignées de prêter aussi leur concours. D'autres états manifestèrent pareillement des dispositions favorables à une répression collective, et tandis que les représentans de la Saxe et de la Hesse se réunissaient à Essen, dans les premiers jours de novembre, aux envoyés du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne, les députés des archevêchés de Mayence, de Trèves, de l'évêché de Wurzbourg et du Palatinat s'assemblaient à Oberwesel. Peut-être, avec la lenteur et l'esprit de contention des princes allemands, toujours divisés entre eux et se jalousant mutuellement, ne fût-on arrivé à aucun résultat, si l'on n'avait eu peur que la régente Marie ne prît les devans et n'envoyât des Pays-Bas un secours à l'évêque, ce qui aurait fait tourner les choses à l'avantage de la puissance personnelle de l'empereur. Les états consentirent à supporter chacun proportionnellement la dépense que devaient entraîner l'envoi de nouvelles troupes et la construction des blockhaus par lesquels on se proposait de resserrer et de rendre plus infranchissable la ligne d'investissement. On arrêta la levée d'un corps de 3,000 hommes pour opérer contre la ville, et l'on vota un subside mensuel de 15,000 florins destiné à leur entretien.

Pourtant ces forces ne pouvaient encore suffire, et les alliés jugèrent convenable de faire appel au concours des autres puissances de l'empire. Le frère de Charles-Quint, Ferdinand, qui venait d'être reconnu roi des Romains, convoqua, à la demande des trois cercles de Westphalie, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, une diète à Worms pour le 4 avril 1535, afin d'aviser aux mesures les plus nécessaires. La diète se réunit au jour fixé; on y discuta beaucoup et on eut grand'-

peine à tomber d'accord. Les princes se montraient peu empressés à accepter leur part d'une guerre dont ils auraient voulu laisser tout le poids aux états voisins de Münster. Enfin on triompha de leur mauvais vouloir. Une intervention collective fut décidée, et le comte Whirich de Dhaun, qui avait été déjà désigné par les trois cercles comme général de l'armée, se rendit à Coblentz pour prendre le commandement au nom de l'empire. On lui adjoignit six commissaires nommés chacun par un des états alliés. Le blocus fut alors poussé avec vigueur. On empêcha l'entrée dans la ville de toute espèce de vivres et de munitions. Les assiégés ne perdaient pas courage, car ils se berçaient encore de l'espoir d'être secourus, et malgré la trahison de Graiss les apôtres envoyés au loin et maintenant de retour dans Münster entretenaient ces vaines espérances. Il est vrai qu'à ce moment les mouvemens insurrectionnels des anabaptistes dans les Pays-Bas n'étaient point tout à fait comprimés, et que quelques succès des sectaires pouvaient justifier les assertions des missionnaires de Bockelsohn. J'ai déjà parlé de Groningue, où les anabaptistes étaient parvenus à s'ouvrir un chemin jusqu'au couvent de Warfum. Dans la Frise occidentale, ils avaient réussi à s'emparer d'Oldenkloster, près de Sneek. L'agitation se réveillait dans l'Over-Yssel, et à Amsterdam une poignée de fanatiques s'empara quelques semaines plus tard un instant de l'hôtel de ville; mais c'était là l'agonie d'une révolte dont l'autorité devait à la fin extirper tous les fermens.

La rigueur du blocus n'eut d'abord pour effet que d'exalter le fanatisme. Les sectaires, qui avaient pris la lenteur des assiégeans pour de la crainte, commençaient à comprendre qu'ils ne pouvaient plus rester simplement sur la défensive. Infatués de l'habileté de leurs tireurs, de la bravoure déployée par quelques-uns des leurs, ils ne parlaient que de se précipiter en masse hors de la ville pour rompre la ligne d'investissement, et d'exterminer tous les prêtres et les nobles; mais, comme l'entreprise était impossible, ils n'allaient pas plus loin que les paroles, et restaient à veiller sur leurs murs. Les vivres n'entrant plus dans la place, la disette se fit cruellement sentir, et ceux qui désespéraient de l'arrivée de l'armée de secours commencèrent à murmurer. Plusieurs, ne résistant plus à la faim, s'échappèrent de la ville; les souffrances de la population augmentant, le nombre des fugitifs s'accrut. Les assiégeans les repoussaient d'abord, mais l'état misérable de ces infortunés finit par les attendrir, et ils se montrèrent moins intraitables. On voyait des femmes, affolées par la faim, se précipiter avec leurs enfans dans les fossés et chercher à escalader les palissades. Les lansquenets, touchés de leur détresse, tendaient à ces malheureuses quelques

alimens; mais la masse ne pouvait sortir de la place : les uns redoutaient leur tyran, chez les autres le fanatisme était encore plus fort que la faim. Alors s'offrait le même tableau que les anciens nous ont fait de Sagonte assiégée par Annibal, de Numance par Scipion, et que devait présenter soixante ans plus tard Paris attaqué par Henri IV. On ne rencontrait plus dans les rues que des individus au visage hâve et décharné, qui pouvaient à peine se soutenir, et qui ressemblaient plus à des squelettes qu'à des corps vivans. On se jetait avec avidité sur les charognes les plus immondes; on mangeait jusqu'au parchemin des livres, et quelques-uns allèrent même jusqu'à tuer des enfans pour dévorer leur chair; mais l'obstination des chefs anabaptistes était inébranlable. Les ardens ne permettaient pas qu'on prononçât le mot de capitulation. La population de Münster, durant ce second siége, qui succéda après un si court intervalle à celui auquel mit fin le traité du 14 février, se trouvait en proie à une exaltation que rien ne peut décrire. La résistance n'était plus, comme lors du premier siége, dirigée par des hommes chez lesquels l'ambition et la haine de l'ancien régime n'avaient point étouffé le bon sens et la prudence. Münster tombait maintenant aux mains d'énergumènes qui avaient juré de s'engloutir sous les ruines de la cité dont ils avaient fait le malheur. « Plutôt mourir que de retourner dans la servitude d'Égypte, » s'écriait Jean de Leyde, qui ne songeait qu'à conserver son odieuse couronne; d'ailleurs, se réservant pour lui et ses familiers ce qui restait encore de vivres mangeables, il échappait aux cruelles angoisses de la faim.

Au commencement de juin, les sommations du général de l'armée allemande étaient encore repoussées avec indignation. Les sectaires se déclaraient résolus à incendier Münster plutôt que de capituler, et sans doute ils eussent accompli cet abominable projet, si la trahison n'eût introduit dans la place l'armée qui devait la délivrer. Un des habitans, nommé Langerstradt, parvint à se rendre près du commandant en chef des forces ennemies; il lui offrit de faciliter aux troupes le moyen de pénétrer dans l'enceinte, autrement dit de leur livrer la ville, car elles ne pouvaient rencontrer, une fois dans Münster, grande résistance, la population étant épuisée et démoralisée. La proposition fut acceptée et l'entreprise fixée à la nuit du 24 juin. A l'heure convenue, 200 lansquenets s'approchèrent de l'endroit où le fossé présentait le moins d'ouverture. Aidés par Langerstradt, ils arrivèrent jusqu'à la contrescarpe, là où le rempart n'atteignait qu'une médiocre hauteur. Les sentinelles surprises furent égorgées et leurs cadavres précipités dans le fossé. Les assaillans s'emparèrent ensuite du bastion attenant à l'arsenal, faisant main basse sur les hommes de garde, et poussèrent jusqu'au cime-

tière de la cathédrale. Enhardis par ce succès et sans attendre du renfort, ils crièrent alerte, et firent battre le tambour. Les anabaptistes endormis se réveillèrent en sursaut, coururent aux armes et marchèrent au-devant de l'ennemi. Les lansquenets avaient eu le temps d'ouvrir à leurs camarades les portes de la ville. Il y eut alors une horrible boucherie. Les sectaires faisaient sur l'assaillant un feu nourri de mousqueterie et le criblaient de leurs flèches; mais, quoiqu'ils infligeassent aux troupes de rudes pertes, ils succombèrent sous le nombre.

Le corps d'élite que Jean de Leyde commandait, auquel la haute paie qu'il recevait donnait plus d'ardeur, déploya une rare intrépidité. Le roi de Sion, se voyant au moment d'être atteint, se dirigea vers le bastion le plus fortement défendu. Il tomba aux mains des lansquenets avant d'y être arrivé. Rothmann trouva la mort dans la mêlée. Les plus résolus se retranchèrent, près de l'église Saint-Michel, derrière une barricade de chariots à la façon de leurs frères aînés de Thuringe. Comme on ne réussissait pas à les déloger, on leur promit merci, s'ils mettaient bas les armes; ils le firent, et on ne leur tint pas parole. Exaspérés par les pertes qu'ils venaient d'éprouver, les lansquenets les massacrèrent au moment où on les renvoyait chez eux. Les sectaires étaient d'ailleurs devenus par toute l'Allemagne un objet d'horreur; on était décidé à ne point leur faire quartier. Ceux qui n'avaient pas été pris en combattant furent expulsés de Münster et indignement traités. Un édit impérial interdit, sous peine d'être condamné comme anabaptiste, de donner asile aux femmes des sectaires, qu'on avait chassés en bloc. Ceux que Mathys et Jean de Leyde avaient contraints d'abandonner la cité westphalienne y purent alors rentrer, leur nombre représentait environ le tiers de la population primitive; mais il leur fallut payer cette rapatriation. L'évêque, qui tenait à se rembourser au moins d'une partie de l'argent que la guerre lui avait coûté, exigea un laisser-passer pour quiconque voulait revenir demeurer dans Münster, et l'on devait acquitter un petit droit pour se le faire délivrer. Les habitans qui avaient adhéré à la secte, mais n'étaient pas cependant jugés assez coupables pour encourir l'emprisonnement ou la mort, n'obtinrent la restitution du droit de bourgeoisie que moyennant une somme de 400 florins. L'ancien gouvernement épiscopal fut complétement restauré. L'évêque, le chapitre et les chevaliers devinrent plus puissans que jamais. La bourgeoisie perdit ses vieilles franchises; le sénat fut désormais à la nomination du prince-évêque, qui devait toutefois prendre l'avis des chanoines et des chevaliers. Une citadelle fut construite aux frais des habitans pour tenir la ville en respect.

La fin de Jean de Leyde et de ses deux principaux lieutenans,

Knipperdollinck et Krechting, a été trop souvent racontée pour que j'aie besoin d'entrer à son sujet dans quelques détails. L'éphémère roi de Münster affecta devant ses juges un sang-froid qui tenait plus de la forfanterie que du courage; il soutint avec obstination une dispute contre deux théologiens hessois qui s'efforçaient de le convaincre de mensonge. Toutefois il ne persista pas longtemps dans cette assurance et confessa son imposture, implorant sa grâce, s'engageant à ramener à l'obéissance et à la vérité tous ceux qu'il avait abusés. Après qu'on eut promené ce misérable de ville en ville et de prison en prison, le donnant en spectacle à un peuple avide de contempler les traits d'un homme qui avait tant fait parler de lui, on le ramena à Münster. Il fut exécuté avec ses deux séides, ayant été préalablement soumis à des tortures dont on montre encore dans cette ville les terribles instrumens. Knipperdollinck fit preuve de plus d'énergie que son maître au milieu de ces supplices, dont la cruauté de nos pères était si ingénieuse à varier les raffinemens. L'évêque ordonna que les restes de Jean de Leyde fussent enfermés dans une cage de fer que l'on hissa au sommet de la tour de Saint-Lambert, et les ossemens du tailleur-prophète demeurèrent pendant plus de deux siècles ainsi exposés comme une menace contre ceux qui auraient tenté de ramasser sa couronne, tombée dans le sang et la boue.

L'insurrection anabaptiste était à tout jamais vaincue. L'alliance faite par cette secte avec la démagogie, les monstrueuses extravagances de ses derniers prophètes, avaient perdu sa cause et flétri dans leur germe les sentimens de vraie fraternité et l'esprit sincèrement chrétien dont était pénétrée sa doctrine primitive; mais ce qu'il y avait de pur et de réellement évangélique dans l'anabaptisme survécut à ses dangereuses aberrations, et l'héritage de ses idées les plus respectables passa à une communion inoffensive et charitable qui étendit en Angleterre et jusqu'aux États-Unis de vigoureux rameaux.

Le socialisme religieux, qui avait au XVIe siècle enthousiasmé tant d'esprits ardens, exalté tant d'ambitions déréglées, armé tant de révoltes, leurré tant d'âmes crédules, disparut comme avaient disparu nombre d'hérésies et de fastueux systèmes dont la prétention était de régénérer l'humanité, et qui n'en agitèrent que la surface. La postérité s'étonne que de pareilles spéculations aient pu susciter le fanatisme et passionner des milliers d'hommes; elle ne songe pas qu'elle assiste à des illusions et à des chimères qui, pour être moins naïves et moins grossières, ne sont ni plus sensées ni plus respectables.

## IV.

Quand, au lieu d'être le privilége des hommes dont l'éducation et les lumières garantissent l'aptitude et la probité, les fonctions de l'état sont livrées aux caprices d'une multitude incapable d'apprécier les mérites et que domine la passion ou l'engouement, les charlatans et les fanfarons de désintéressement et de patriotisme s'emparent des emplois. Les gens sincères et vraiment honnêtes refusant de s'abaisser aux menées misérables et aux démarches honteuses à l'aide desquelles on capte d'ordinaire les suffrages de la foule, les imposteurs politiques et les intrigans de bas étage ou de bas sentimens amorcent le peuple par des professions de foi bruyantes et des promesses menteuses. On tombe ainsi dans une ochlocratie qui amène au pouvoir des citoyens sans valeur ou décriés, des ambitieux qui, n'ayant pu s'avancer par un travail régulier et persévérant, par des services réels et des qualités solides, cherchent fortune dans l'arène troublée des compétitions démagogiques. Le succès est au parleur le plus téméraire et le plus exagéré, à la brigue la moins scrupuleuse et la plus effrontée. Ce tableau, que nous mettent trop souvent devant les yeux les descendans des austères puritains et des fiers cavaliers émigrés au Nouveau-Monde, chez lesquels le mensonge et l'audace sont presque devenus des traits distinctifs du caractère national, ce tableau, auquel notre France, si elle n'y prend garde, pourrait aussi fournir quelques couleurs, était celui que, sous un autre jour, offrait au XVI^e^ siècle une partie de la société protestante. Ce n'était pas sur des matières de législation et d'économie politique que l'on voyait appelés à décider des hommes sans instruction et sans expérience, ils prononçaient sur des matières de foi, moins accessibles encore à l'intelligence des masses. Tout ce qui tenait aux dogmes et à la discipline ecclésiastique était réglé non par l'assemblée imposante des représentans les plus élevés du clergé, mais par une population, une agrégation d'hommes absolument étrangère à la théologie et que dominaient des passions violentes et haineuses. Des bourgeois, des marchands, des ouvriers, étaient institués juges des questions métaphysiques les plus obscures et des vérités les plus sublimes. Ils votaient sur l'adoption ou le rejet d'une institution religieuse et d'une liturgie, comme ils l'auraient fait sur un nouvel impôt à lever, une route à exécuter, une halle à construire. Devant un tel tribunal, rarement l'avantage était pour la science la plus profonde, la vertu la plus austère, le sens le plus droit. Cette foule ignorante et prévenue se laissait convaincre ou plutôt entraîner par des prédicans

habiles à exalter un enthousiasme irréfléchi ou des colères ardentes. Abusant des citations bibliques, des interprétations arbitraires et surtout des invectives contre la superstition romaine, ils se donnaient tour à tour pour des inspirés ou de profonds docteurs. C'était chez eux à qui renchérirait en fait de réformes et de retour à l'Écriture sainte, de menaces de damnation et de promesses de félicité future. Les fidèles qui se pressaient à leurs sermons et dévoraient leurs écrits, une fois l'esprit rempli de ces déclamations théologiques ou de ces mystiques spéculations, finissaient par s'imaginer qu'eux aussi étaient aptes à décider entre les systèmes qui se disputaient leur foi : au lieu d'un concile œcuménique, on avait une foule de synodes qui prétendaient chacun à l'infaillibilité et anathématisaient ceux qui se permettaient de contredire leurs arrêts. Aussi là où la réforme, cessant de s'élaborer par le concours d'hommes que leur moralité et leur science appelaient à être les guides des âmes qui s'étaient détachées du catholicisme, fut livrée aux suffrages populaires d'une cité, aux décisions d'un amas de fanatiques ou d'enthousiastes, dégénéra-t-elle en une licence religieuse qui n'aboutit qu'au dévergondage de la foi et qu'aux plus folles aberrations de l'esprit.

Ces masses, dépourvues des aptitudes nécessaires pour connaître des matières théologiques, se laissaient conduire par le premier novateur venu qui les avait séduites de sa parole et de ses prophéties. On voyait donc se produire alors tous les abus et tous les dangers signalés de nos jours dans l'intervention de l'élection populaire appliquée au choix des magistrats et des fonctionnaires, ou dans l'usage du mandat impératif. Le pouvoir laïque usurpait sur les droits de l'église après que l'église avait usurpé sur ceux de la société civile. Les pasteurs, auparavant désignés par un pouvoir qui trafiquait des bénéfices et dépravait les consciences, étaient maintenant élus par ceux qu'ils devaient instruire et diriger, autrement dit les ignorans et les vicieux prononçaient sur la question de savoir quel était le plus vertueux et le plus savant. De là résultait que quiconque aspirait au gouvernement spirituel d'un troupeau, au crédit et à l'autorité que donnait le saint ministère, cherchait avant tout à gagner la faveur de ses futures ouailles, flattait leurs tendances et leurs préjugés, et composait souvent avec des passions qu'il aurait dû combattre. Les confessions de foi et les liturgies reflétaient tout naturellement les sentimens dont la multitude était animée. Cette conduite n'a point été rare chez les missionnaires de la réforme, enfans perdus de l'armée protestante, et elle est encore aux États-Unis celle des pasteurs de plus d'une congrégation religieuse. En présence d'un peuple avide de changemens dans le culte,

impatient du joug clérical, aspirant à une condition meilleure, les prédicans se trouvaient amenés à pousser de plus en plus dans la voie révolutionnaire, et, subissant eux-mêmes l'influence de ceux qu'ils semblaient appelés à éclairer, ils devenaient dupes des illusions qu'ils avaient d'abord caressées pour contenter la multitude et répandaient parfois leur sang pour les défendre et les propager.

Telle est l'histoire des derniers chefs de l'anabaptisme et de ce radicalisme protestant qui avait fait avec lui une étroite alliance. A l'esprit vraiment religieux, c'est-à-dire à celui qui échauffe les cœurs sans les consumer, qui les fortifie sans les endurcir, qui les soutient dans l'infortune et les console au bord de la tombe, ils substituèrent un enthousiasme extravagant, un fanatisme tour à tour austère et dévergondé, d'autant plus dangereux qu'ils prétendaient n'agir que par les ordres exprès de Dieu. Les ministres de ces sectaires insensés n'étaient plus les pasteurs vénérables que le pur esprit de l'Évangile pénétrait d'un profond sentiment de bien et remplissait tout entiers de sa pratique; c'étaient des rêveurs ou des hypocrites, plus animés de la pensée d'abattre tout ce qui faisait obstacle à la réalisation de leurs desseins que de rendre l'homme meilleur et de faire régner la charité et la paix.

Au XVI[e] siècle, tous les désordres auxquels nous ont fait assister nos trop fréquentes révolutions s'étaient donc déjà produits, mais avec cette différence qu'ils eurent un caractère plus religieux que politique, bien qu'on y retrouve l'empreinte du même malaise social dont l'humanité est actuellement travaillée. Les factions s'appelaient alors des sectes, et les démagogues des prédicans ou des prophètes. Cette félicité que promettent aux classes ouvrières et pauvres les utopies de certains philosophes et de certains publicistes, les apôtres de l'anabaptisme et des écoles qui s'y rattachaient l'annonçaient à leurs adeptes. Les uns et les autres ont mis pour condition préalable de cette régénération de la société qu'ils devaient opérer l'anéantissement de l'ordre existant. Les égarés du XVI[e] siècle payèrent chèrement leur erreur, et furent exterminés avant d'avoir poussé bien loin leur œuvre de destruction. Puissent les égarés du XIX[e], que de terribles leçons n'ont point désabusés, se convaincre de la leur avant d'avoir amoncelé autour d'eux les ruines d'une société qui les écraserait dans sa chute!

ALFRED MAURY.

# LA FRANCE

## AU LENDEMAIN DE ROSBACH

### D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

---

I. Correspondance particulière manuscrite de Bernis et de Choiseul (1757-1758), archives des affaires étrangères. — II. Correspondance diplomatique des mêmes personnages (1757-1758). Manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 7134. — III. Lettres de Soubise, de Richelieu, de Clermont et de Bellisle à Choiseul, même date, manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 7137. — IV. État manuscrit des forces de l'armée française avant la guerre de sept ans, bibliothèque Mazarine, n° 2798. — V. Correspondance imprimée de Pâris-Duverney avec le comte de Saint-Germain, lieutenant-général, commandant l'arrière-garde à Rosbach.

---

Malgré certaines apparences, il serait injuste de placer sur la même ligne, en les enveloppant dans une comparaison superficielle, les journées néfastes de la guerre de sept ans et les terribles batailles où notre pays vient de succomber. L'armée française de 1870, écrasée sous le nombre, n'a point mérité l'injure d'être mise en parallèle avec les soldats de Soubise, qui lâchaient pied sans tirer un coup de fusil. De son camp de Rosbach, Frédéric écrivait ce billet à l'envoyé de Hanovre près la cour de Vienne : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer le 5 de ce mois, mais elle ne m'a pas fait cet honneur, s'étant enfuie, sans que je la puisse joindre, dès la première décharge de mes troupes. » C'est d'un tout autre style, on en conviendra, que l'empereur Guillaume rédigeait ses bulletins; les sanglantes victoires dont il remerciait Dieu n'autorisaient pas ce ton d'impertinence et d'ironie. Il y a cependant entre la guerre de sept ans et celle de 1870 des rapports frappans; mais ces ressemblances sont politiques plutôt que militaires : en

1757, comme en 1870, il faut demander à la politique l'explication de nos désastres, le secret de la fatalité qui s'attache à nos drapeaux. Alors, comme de nos jours, les fautes commises dans les conseils du cabinet s'expient sur les champs de bataille; c'est à Paris, c'est à Versailles que se préparent ces déroutes inouies dont le scandale étonne l'Europe : de là partent les influences dissolvantes, les germes corrupteurs, la contagion du désordre, de l'imprévoyance, de l'indiscipline, qui énerve le cœur de la France et paralyse son bras. En 1757, la France a des armées mal pourvues, mal commandées et partout défaites, parce qu'elle a un mauvais gouvernement.

Et qui parle ainsi? qui dénonce avec cette précision accusatrice le principe d'affaiblissement et de ruine? Ce sont les agens mêmes du pouvoir, honteux du rôle qu'ils jouent, indignés des légèretés coupables d'une politique aventureuse, qu'ils refusent de servir plus longtemps. Dépêches officielles et correspondances privées peignent au vif cet état chronique d'anarchie dans le despotisme, ce néant de l'autorité dans un gouvernement absolu, la sottise prétentieuse et brouillonne « des petits esprits qui veulent tâter des grandes choses, » leur agitation éperdue à l'heure des dangers imprévus, leurs folles terreurs sous le coup des catastrophes provoquées par leur témérité. Toutes les plaies d'un pouvoir en dissolution sont là, signalées par des témoins d'autant plus dignes de foi qu'ils ont leur part des faiblesses communes et sont atteints eux-mêmes du mal qu'ils décrivent. — Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'insister sur ce grand exemple des défaillances et des aberrations de la politique française, en étudiant à la lumière de documens irrécusables, trop négligés des historiens, les aspects les plus intéressans d'une situation qui a l'inconvénient grave de se reproduire assez souvent chez nous (1).

## I.

A l'époque où commence la plus importante des correspondances que nous allons examiner, l'abbé de Bernis, l'un des promoteurs de l'alliance autrichienne, rédacteur principal du double traité de 1756, entre au conseil et prend le département des affaires étrangères; le comte de Stainville, futur duc de Choiseul, est désigné pour l'ambassade de Vienne. Des rapports plus étroits que les re-

(1) L'auteur d'un mémoire sur l'ambassade de Choiseul, lu récemment à l'Académie des Sciences morales et politiques, a consulté avec fruit la correspondance diplomatique indiquée plus haut; mais il ne semble pas avoir connu la *correspondance privée*, qui seule exprime la vraie pensée de Bernis.

lations officielles unissaient nos deux personnages : engagés l'un et l'autre dans le parti de Mme de Pompadour, intéressés à sa gloire, dévoués à sa fortune, la conformité des vues, l'accord des ambitions, la convenance naturelle de deux esprits bien faits, avaient formé entre le ministre et l'ambassadeur un de ces liens d'honneur et d'amitié qui ne résistent jamais longtemps aux infidélités de la politique. Il s'établit donc, en ce moment rapide de bonne intelligence et de réciproque loyauté, un double échange de communications entre Bernis et Choiseul : ce que le ministre ne saurait dire à l'ambassadeur dans ses dépêches, il le confie à l'ami dans ses lettres secrètes et lui ouvre son cœur.

Ces lettres particulières, rassemblées en un beau volume manuscrit, sont aux archives réservées des affaires étrangères; nous devons au savant et bienveillant directeur des archives, M. P. Faugère, d'avoir pu les consulter. Elles devancent de six mois la correspondance officielle, dont on trouvera les copies avec quelques lacunes aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. La première lettre est datée du 20 janvier 1757 : Choiseul est en Italie, sur le point de revenir à Paris, où l'on songe à lui pour un grand poste diplomatique; Bernis le rassure au sujet de la crise intérieure qui, après l'attentat de Damiens, a failli perdre la marquise et ses amis. C'est d'un ton fort dégagé, fort peu ecclésiastique, que l'abbé-ministre parle du confesseur de sa majesté et des efforts tentés contre la favorite par les pieux défenseurs des bons principes. « Je vous crois à Parme, mon cher comte, et je prie M. de Rochechouart de vous rendre cette lettre. Le roi a été assassiné, et la cour n'a vu dans cet affreux événement qu'un moment favorable de chasser notre amie. Toutes les intrigues ont été déployées auprès du confesseur. Il y a une tribu à la cour qui attend toujours l'extrême-onction pour tâcher d'augmenter son crédit. Pourquoi faut-il que la dévotion soit si séparée de la vertu? Notre amie ne peut plus scandaliser que les sots et les fripons. Il est de notoriété publique que l'amitié depuis cinq ans a pris la place de la galanterie. C'est une vraie cagoterie de remonter dans le passé pour noircir l'innocence de la liaison actuelle. Que d'ingrats j'ai vus, mon cher comte, et combien notre siècle est corrompu! Il n'y a peut-être jamais eu beaucoup plus de vertu dans le monde, mais il y avait plus d'honneur. Venez promptement ici. Je crois nécessaire que vous soyez envoyé à la cour de Vienne pour étayer une besogne qu'il est si avantageux de suivre et qu'il serait si dangereux d'abandonner. Vous trouverez dans le conseil un ami de plus, qui connaît tout ce que vous valez et qui se fait un plaisir de le dire. » Décidé par ces nouvelles favorables, Choiseul embrasse avec ardeur la cause qui triomphe et s'attache

plus résolûment que jamais au char de la marquise, dont l'heureuse étoile a dissipé tant d'orages.

L'été suivant, il partait pour Vienne, chargé d'une double mission. Diplomate et militaire, il devait tout ensemble veiller sur l'alliance et concerter les mouvemens de nos troupes avec ceux des armées autrichiennes. Il est dès lors comme un point central où les informations politiques et les faits de guerre aboutissent également; c'est ce qui nous explique pourquoi nous avons une centaine de lettres adressées par les généraux français à Choiseul pendant les quinze mois de son ambassade. « Je vous envoie vos derniers sacremens, lui écrit Bernis le 5 août en lui expédiant ses instructions; c'est à regret que je vous vois partir, mais c'est pour le bien de l'état et pour le vôtre. Au surplus, je vous recommande une seule chose, *c'est de ne pas vous lasser d'avoir envie de plaire;* sur tout le reste, je suivrais volontiers vos conseils. Comptez éternellement, mon cher comte, sur mon tendre attachement pour vous. » A son arrivée, les choses ont tout d'abord un air riant et facile : les armées françaises se répandent en Allemagne sans obstacle, et des succès d'avant-garde remportés sur un ennemi très inférieur en nombre semblent promettre une campagne aussi rapide que décisive. Jusque-là, Bernis a raison : un ministre, à Vienne comme à Paris, suffit à tout avec l'art de plaire. Le début des deux correspondances est rempli des félicitations échangées entre la cour de France et la cour impériale : Louis XV comble de prévenances *sa bonne amie l'impératrice;* Marie-Thérèse prodigue les démonstrations flatteuses au roi et à la favorite. Ce sont les derniers beaux jours de l'alliance; l'ambassadeur nouveau-venu épuise en quelques semaines les douceurs d'une prospérité qui va finir. Il écrit au roi le 25 août : « Après m'avoir parlé plusieurs fois de votre majesté avec le plus vif intérêt, l'impératrice m'a demandé des nouvelles des personnes que vous honorez, sire, de votre confiance, et m'a témoigné nommément pour M^me^ de Pompadour beaucoup d'amitié et d'estime. » C'est au milieu de l'illusion générale et de ces effusions d'une politique en belle humeur que vient éclater, comme un coup de tonnerre, la nouvelle du désastre de Rosbach, qui, déchirant tous les voiles, mettant à nu les vices profonds de notre état militaire aggravés par l'impuissance du gouvernement, accomplit dans les esprits et dans les affaires une révolution.

Parmi les documens dont nous avons entrepris l'examen, on trouve d'assez nombreuses relations de la bataille du 5 novembre 1757. Tous ces récits, d'accord sur le fond des choses et curieux aujourd'hui par la vivacité de l'impression récente, attribuent aux troupes de l'empire une large part dans la honte de cette journée. L'his-

toire semble l'oublier : Rosbach n'est qu'à moitié un désastre français. Nous avions alors deux armées en Allemagne : l'une, « la grande armée, » forte de 185 bataillons et de 181 escadrons, opérait en Hanovre sous les ordres du *vainqueur de Mahon;* elle avait remporté la victoire d'Hastembeck, que Bernis appelle « une plate victoire, » et conclu la triste convention de Closter-Seven. Un corps de 30,000 hommes, joint à 30,000 impériaux, manœuvrait en Saxe sur la Sala; les Parisiens, nous dit Barbier, appelaient cette armée combinée l'armée des *tonneliers*, parce qu'on la destinait à raffermir *les cercles*. C'est elle qui, poussant une pointe du côté de Leipzig, rencontra Frédéric à Rosbach. Elle avait pour général en chef, non pas le prince de Soubise, mais un Saxon, le prince d'Hildburghausen, dont nos lettres font un portrait qui n'a rien d'héroïque : usé par l'âge et les infirmités, dormant jusqu'à midi, ne montant jamais à cheval, « avançant quand les Prussiens reculaient, reculant quand ils avançaient, » d'un caractère ombrageux et tracassier, désolant les troupes par ses variations continuelles et les officiers par son humeur, ce Saxon avait pour unique soin d'assurer aux impériaux le pas sur les Français, l'avantage dans les campemens et la préférence dans les distributions. Avec une finesse toute germanique, il imaginait des projets téméraires, bien sûr qu'ils seraient écartés par le conseil; mais il en gardait l'honneur dans ses propos et ses lettres, en rejetant sur la timidité des alliés l'avortement de ces conceptions brillantes. Ajoutez la mauvaise qualité des troupes de l'empire, sorte de landwehr sans consistance qui marchait à regret contre le roi de Prusse, en déclarant tout haut qu'elle mettrait bas les armes à la première affaire. « Ne vous flattez pas, monsieur, écrivait Soubise à Choiseul dès le mois de septembre, que les troupes de l'empire osent ou veuillent combattre le roi de Prusse; leurs généraux ne cachent pas l'opinion qu'ils en ont et ils en parlent publiquement. La plupart des soldats sont malintentionnés, le reste meurt de peur; le tout ensemble est si mal composé et si mal approvisionné que l'on ne peut former aucune espèce de projet ni exécuter aucune opération. Comment marcher à l'ennemi avec de telles troupes, qui n'ont jamais fait la guerre et qui n'ont été exercées qu'à monter la garde? Je ne parle pas de leur indiscipline. J'aimerais beaucoup mieux combattre avec les Français seuls que d'être abandonné au milieu d'une bataille. »

Soubise, qui commandait le corps français sous la direction supérieure du prince d'Hildburghausen, n'était pas un général plus incapable que Richelieu ou Clermont. Brave de sa personne, aimable surtout et d'une politesse accomplie, il mettait sa gloire, en présence du hargneux Saxon, dans un esprit de douceur patiente,

sachant bien que ses bonnes amies, la marquise et l'impératrice, lui sauraient un gré particulier d'avoir sauvé les difficultés de « cette fâcheuse compagnie, » et que c'était là un sûr moyen de leur faire sa cour. On l'avait choisi, non pour ses talens, mais pour son aménité. Formé au grand art de plaire, où Bernis et Choiseul étaient maîtres, il écrivait ses rapports militaires en style de Philinte, s'étudiait à présenter des apparences agréables, et, soit flatterie, soit ignorance, trouvait le moyen de peindre en beau le délabrement de son armée. Aussi est-il fort étonné d'être battu ; il ne sait comment cela a pu se faire : ses soldats allaient au feu « de si bonne grâce ! » Ce pauvre général, enveloppé et culbuté en un clin d'œil par un ennemi imprévu, il ne réussit pas même à nous donner une idée un peu nette d'une bataille qui a duré moins d'une heure; en revanche, les euphémismes abondent sous sa plume pour excuser la panique de ses troupes; il ne peut se résoudre à dire la vérité qui afflige. « Quel malheur, monsieur, écrit-il à Choiseul dans le premier étourdissement de la défaite, quel malheur! et à quoi peut-on se fier? Ardeur, bonne volonté, bonne disposition, j'ose le dire, étaient de notre côté; en une demi-heure, les manœuvres du roi de Prusse ont fait plier cavalerie et infanterie; tout s'est retiré sans fuir, mais sans jamais retourner la tête... L'infanterie, malgré la déroute de la cavalerie, s'avançait de très bonne grâce; elle marcha sans tirer un coup de fusil jusqu'à cinquante pas des ennemis, et dans le moment où j'avais les plus grandes espérances les têtes tournèrent, on tira en l'air et on se retira. Il faut convenir que la contenance des ennemis fut très fière; je n'y remarquai pas le moindre ébranlement. Depuis ce moment, la ligne des Prussiens s'avança toujours en faisant feu et sans se rompre; nos brigades de la gauche reculaient sans fuir, mais, excepté quelques instans où l'on trouvait moyen de les arrêter, l'inclination pour la retraite dominait et l'emportait. Je ne parle point de l'infanterie des cercles, je ne m'en souviens que pour m'affliger du moment où j'ai eu le malheur de la joindre... L'artillerie et les équipages sont en sûreté, nos traîneurs rejoignent et j'apprends que de tous côtés les fuyards se rallient. Pendant la nuit, presque toute l'infanterie s'était dispersée. Nous commençons à nous ranimer, les propos reviennent sur le bon ton. Vous savez qu'avec les têtes françaises il y a de grandes ressources. Je me représente le tableau de la cour en apprenant cette triste nouvelle; mon cœur en est pénétré. »

En regard de cette description adoucie, plaçons quelques lignes d'une crudité toute militaire que nous empruntons à la correspondance du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney. Saint-Germain, habile officier qui se lassa bientôt de servir sous de pareils

chefs, commandait l'arrière-garde à Rosbach et couvrit la retraite; il écrit le 11 novembre au « grand-vivrier, » comme on disait alors, à celui que le maréchal de Noailles appelait *le général des farines*, et que le comte de Saxe, bon juge de ses talens administratifs et stratégiques, préférait à tous les maréchaux de France réunis : « Je conduis une bande de voleurs, d'assassins à rouer, qui lâcheraient pied sans tirer un coup de fusil et qui sont toujours prêts à se révolter. Jamais il n'y a rien eu d'égal; jamais armée n'a plus mal fait. Le roi a la plus mauvaise infanterie qui soit sous le ciel et la plus indisciplinée. Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes. La terre a été couverte de nos soldats fugitifs à 40 lieues à la ronde; ils ont pillé, tué, violé, saccagé et commis toutes les horreurs possibles. Notre nation n'a plus l'esprit militaire et le sentiment d'honneur est anéanti. On ne peut conduire nos troupes qu'en tremblant, et l'on ne doit s'attendre qu'à des malheurs. » — Tous ceux qui en France avaient gardé, dans la mollesse du siècle, un cœur viril et fier ressentirent douloureusement la blessure faite à l'honneur national; le vieux maréchal de Bellisle, ministre de la guerre à soixante-quatorze ans, essayait de rassembler nos débris et d'inspirer son âme énergique à ce grand corps abattu; il confia à Choiseul ses tristesses et ses colères. « Je ne suis pas surpris, monsieur, que vous ayez le cœur navré de l'affaire du 5. Je n'oserais faire par écrit toutes les réflexions dont cette matière est susceptible. Contre tous les principes du métier et du bon sens, on a enfourné l'armée dans un fond et à mi-côte, laissant ce même ennemi maître de la hauteur, sur laquelle nous n'avions pas seulement le moindre petit détachement pour observer les mouvemens du roi de Prusse, en sorte que toute notre armée était encore en marche et en colonnes lorsque toute la cavalerie prussienne a débouché en bataille sur notre tête, et que l'infanterie ennemie a paru sur la hauteur avec une nombreuse artillerie, à laquelle la nôtre, qui était dans le fond ou à mi-côte, n'a pu faire aucun mal... Je ne me consolerai jamais que des troupes du roi, que j'ai vues penser si longtemps noblement et agir avec autant de vigueur et de courage, aient perdu si promptement leur réputation et soient devenues le mépris de l'Europe. »

Le contre-coup de Rosbach ne frappa sur personne à Versailles aussi rudement que sur Bernis. Ce galant abbé, créature d'une favorite, n'était pas entièrement dépourvu des qualités qui auraient pu justifier son élévation. Supérieur à sa renommée et à ses origines politiques, d'un caractère plus honorable que sa fortune, il avait des talens que n'expriment pas suffisamment les surnoms un peu lestes dont l'a gratifié Voltaire. Esprit sensé, conciliant, mé-

diateur écouté dans les querelles du parlement et de l'église, honnête homme au fond, très désireux de marcher d'accord avec l'opinion, il gouverna sans peine les affaires diplomatiques pendant la période des succès militaires; mais il n'avait à aucun degré les vertus des temps difficiles. Bernis était né pour le genre fleuri en politique comme en littérature. Sa peur fut si forte qu'elle lui donna le courage de blesser le sentiment du roi et la vanité de la marquise : jeté hors de ses mesures, démentant les principes de toute sa vie, il osa déplaire, et se perdit en effet par cette audace. C'est ici que se marque la différence essentielle des deux correspondances. Dans les mois qui suivent la bataille, en novembre et décembre, le style officiel de Bernis conserve un semblant de fermeté; selon le mot de Soubise, il est sur le bon ton. Le ministre écrit dans sa dépêche du 14 novembre : « Malgré cette disgrâce que le roi ressent en père de ses sujets et en fidèle allié, notre courage et notre constance ne feront que redoubler; leurs majestés impériales nous en ont donné l'exemple, et nous sommes résolus de le suivre.» L'impératrice « avait prié le roi en grâce de ne savoir pas mauvais gré à M. de Soubise de l'affaire du 5; » Bernis répond le 22 : « Le malheur arrivé, loin d'ébranler le courage du roi, n'aura d'autre effet sur lui que de redoubler ses efforts pour le réparer. Quant à M. de Soubise personnellement, l'intérêt que l'impératrice-reine a pris à son malheur lui servirait de justification auprès de sa majesté, si l'on pouvait en rejeter le blâme sur lui; mais le roi est persuadé qu'il a fait ce qu'il a pu dans cette occasion : aussi sa majesté n'a rien diminué de son estime et de sa confiance en lui, et vous pouvez assurer l'impératrice-reine que ce sentiment, joint à la recommandation de sa majesté impériale, a déterminé le roi à continuer pour toujours à M. le prince de Soubise le commandement du corps de réserve de la grande armée avec état-major. »

Que disait Bernis, aux mêmes dates, dans ses confidences à Choiseul? Voici ses lettres particulières du 14 et du 22 novembre; on peut comparer ce langage plaintif et abattu à la vigueur des dépêches officielles qui partaient par le même courrier. « Jugez, mon cher comte, dans quel état nous sommes! Jugez de la situation de notre amie et du déchaînement de Paris. Le public est injuste, mais il est comme cela; il ne faut pas s'acharner contre le public. Il faudrait un gouvernement, et il n'y en a pas plus que par le passé. Les malheurs affligent et ne corrigent pas. J'en suis aux jérémiades auxquelles on est accoutumé et qui ne font plus de sensation. Sensible et, si j'ose le dire, sensé comme je suis, je meurs sur la roue, et mon martyre est inutile à l'état. On n'a vu dans la bataille perdue que le seul M. de Soubise; notre amie lui a donné les plus

fortes preuves d'amitié, et le roi aussi. J'ai trop bonne opinion de M. de Soubise pour craindre que ma franchise me brouille avec lui dans les conseils que je lui ai donnés de résigner le commandement : qui n'a plus qu'un moment à vivre n'a plus rien à dissimuler. Au reste il m'a passé mille fois par la tête de planter là un champ de bataille où l'on se bat si mal; mais l'honneur et la reconnaissance me font une loi d'y mourir ou le premier ou le dernier, ainsi que le sort l'ordonnera. Soyez sûr que j'ai toute ma tête, mais elle m'est fort inutile, puisqu'il n'y a plus de ministres ni de ministère. » — Le 29 novembre, le 13 décembre, Bernis redouble ses « jérémiades » et s'exalte dans son découragement. « Le public ne s'accoutume point à la honte de cette bataille; où en serions-nous aujourd'hui, si je n'avais pas fait rentrer le parlement? Il faudrait mettre la clé sous la porte. Il faut trancher net et avertir nos alliés de faire la paix. Je n'épargne pas la vérité, et je suis toute la journée à la bouche du canon... On ne meurt pas de douleur, mon cher comte, puisque je ne suis pas mort depuis ces derniers événemens. J'ai parlé avec la plus grande force à Dieu et à ses saints : j'excite un peu d'élévation dans le pouls, et puis la léthargie recommence; on ouvre de grands yeux tristes, et tout est dit. Si je pouvais éviter le déshonneur qu'il y a de déserter le jour de la bataille, je m'enfermerais à mon abbaye. Le grand malheur, c'est que ce sont les hommes qui mènent les affaires, *et nous n'avons ni généraux ni ministres.* Je trouve cette phrase si bonne et si juste que je veux bien qu'on me comprenne dans la catégorie, si l'on veut. Il me semble être le ministre des affaires étrangères des Limbes. Voyez, mon cher comte, si vous pouvez plus que moi exciter le principe de vie qui s'éteint chez nous; pour moi, j'ai rué tous mes grands coups, et je vais prendre le parti d'être en apoplexie comme les autres sur le sentiment, sans cesser de faire mon devoir en bon citoyen et en honnête homme. Dieu veuille nous envoyer une volonté quelconque, ou quelqu'un qui en ait pour nous! Je serai son valet de chambre, si l'on veut, et de bien bon cœur. »

Telle est dès ce moment la véritable pensée de Bernis : sauver la France en faisant la paix, ou, si l'on s'obstine à la guerre, rompre avec ce parti de la démence en quittant le pouvoir. Son style ne changera pas plus que son opinion; il est devenu un homme à idée fixe. Les motifs de cette résolution, il les trouve partout : l'armée et le gouvernement les lui fournissent à l'envi. Pendant un an jusqu'au jour où il disparaîtra de la scène en décembre 1758, nous le verrons, dans la détresse et la confusion de l'état, démontrer avec les preuves les plus fortes, avec l'énergie du désespoir, la nécessité d'en finir; mais ceux qui aiment la précision en ces matières feront

sagement de contrôler les apparences officielles des dépêches par la sincérité de la correspondance privée. « Regardez ces lettres particulières, disait-il à Choiseul, comme la loi et les prophètes, car c'est *le vrai fond du sac*, et prenez garde qu'on ne connaisse à Vienne notre correspondance. » Examinons avec lui ce qu'il appelle « les horreurs d'une décomposition totale; » apprenons de ce témoin peu suspect à quel degré de défaillance militaire et politique peuvent tomber, entre les mains de certains hommes, les nations les plus puissantes.

Ce n'était pas le nombre qui faisait défaut à l'armée française de 1757; elle avait de ce côté-là une supériorité marquée sur l'ennemi. Un état manuscrit des forces militaires de la France, conservé à la bibliothèque Mazarine, porte à 230,000 hommes le total de nos troupes de terre sur le pied de paix en 1752 : l'infanterie de ligne, formant 236 bataillons, 121 régimens, tant nationaux qu'étrangers, figure dans ce total pour 130,000 hommes, les 84 régimens de cavalerie pour 27,000 hommes, la maison du roi compte 10,000 hommes, les 100 bataillons de milice représentent 52,000 hommes. En 1757, les deux tiers de ces forces, 150,000 Français environ, passèrent le Rhin sous d'Estrées et Soubise, allant donner la main aux troupes de l'empire, de l'Autriche, de la Suède et de la Russie, qui cernaient Frédéric : celui-ci, avec 150,000 Prussiens, tenait tête à 400,000 coalisés, et l'événement a bien prouvé, contrairement au préjugé si populaire aujourd'hui, que le nombre ne décide pas toujours de la victoire, qu'à la guerre comme partout la qualité l'emporte sur la quantité. Les causes les plus actives de destruction, les pires fléaux qui puissent sévir sur une armée en campagne, désolaient nos troupes, et semblaient réunis pour énerver et accabler le soldat. Première cause de faiblesse, on avait mal débuté. « On n'était pas prêt, » c'est Bernis qui le dit, et il s'était trouvé des hommes compétens pour affirmer qu'on l'était; « nous avons été forcés de commencer sans être préparés, les contrôleurs-généraux n'ont pas su nous dire qu'ils ne seraient pas en état de fournir; on s'est embarqué témérairement. » L'armée partit sans vivres, sans tentes, sans vêtemens. « Elle est sur les dents, écrivait Bernis dès le mois d'octobre avant les désastres; elle n'a ni subsistances, ni souliers; la moitié n'est pas habillée, une partie de la cavalerie est sans bottes... Les troupes ont commis des maraudes exécrables et des actions iniques; le principe de tout cela est l'excès de la misère dans laquelle se sont trouvés les officiers, qui envoyaient leurs soldats au pillage pour acheter d'eux le pain et la viande à meilleur marché, moyennant quoi vous sentez qu'il n'était plus question de compter sur eux pour retenir et punir les soldats,

et vous voyez d'un coup d'œil les conséquences que cela entraîne par la facilité avec laquelle notre nation se porte vite du commencement à l'excès de tout. » Les lettres imprimées du comte de Saint-Germain ne sont pas moins précises ni d'une vérité moins poignante. « La misère du soldat est si grande qu'elle fait saigner le cœur; il passe ses jours dans un état abject et méprisé, il vit comme un chien enchaîné que l'on destine au combat... Cette guerre ne peut avoir qu'une fin malheureuse; nos armées seront chassées avec des vessies. » Qu'on se figure maintenant à la tête de ces soldats, qui volent pour subsister, des généraux « d'une avarice sordide, d'une âpreté insatiable, » qui pillent pour s'enrichir, exploitent la guerre comme une affaire et avilissent par leurs « infamies » le commandement, compromis par leur insuffisance. L'armée s'était détruite par son désordre même, presque sans coup férir; l'hiver, les maladies, une bataille perdue, une retraite précipitée, l'achevèrent. Abandonnant 20,000 malades et la moitié de son artillerie, elle repassa le Rhin « dans un délabrement inexprimable, » que peint d'un trait ce mot du prince de Clermont, le vaincu de Crevelt : « nous n'avons plus que le souffle d'une armée. »

On a tout dit sur l'incapacité des généraux de la guerre de sept ans; déjà en 1742, pendant la guerre de la succession d'Autriche, le maréchal de Noailles avait signalé au roi l'abaissement des vertus et des talens militaires dans la noblesse, et comme une diminution de l'âme héroïque de la France. Ce fut bien pis quinze ans plus tard, quand une politique d'étourdis jeta sur les champs de bataille ces générations abâtardies par les plaisirs de Paris et les intrigues de cour. Les lettres des Richelieu, des Clermont, des Soubise, ne réhabilitent en aucune façon ces tristes héros; elles semblent partir de la même main, tant elles expriment des idées du même ordre, et trahissent des caractères de la même trempe. Verbeuses et plates, noyées dans les récriminations et les apologies, uniquement occupées du *qu'en dira-t-on* de Versailles, pas une conception un peu militaire ne s'y fait jour, pas un élan du cœur ou de l'esprit ne vient animer et relever ce bavardage monotone : un rien déconcerte, agite à l'aventure les pauvres têtes de nos généraux grands seigneurs; la moindre difficulté les met aux champs, ils n'ont de verve que pour se plaindre et accuser les autres; le temps se passe en explications, en atermoiemens; ils soupirent tous après la fin de la campagne, atteints de la nostalgie de leurs quartiers d'hiver. Bernis, qui avait cependant quelques bonnes raisons pour excuser la médiocrité en faveur, ne peut retenir son indignation et son dégoût. « Tous nos généraux demandent à revenir, ce sont les petites-maisons ouvertes. Dieu nous préserve des têtes

légères dans le maniement des grandes affaires, et Dieu préserve les conseils des rois des petits esprits qui ne sentent pas la disproportion qu'il y a entre leur rétrécissement et l'étude des grands objets ! Nous sommes, mon cher comte, dans une vraie pétaudière. » L'invariable bulletin des « reculades » et des déroutes le fait bondir. « En vérité, notre haut militaire est incroyable !.. Mon Dieu, que nous avons de plats généraux ! mon Dieu, que notre nation est aplatie ! Et qu'on fait peu d'attention à la décadence du courage et de l'honneur en France ! » Des généraux, le mal avait gagné les rangs secondaires et descendait jusqu'aux derniers degrés du commandement. Bernis, Saint-Germain, Bellisle, d'accord en cela comme en tout, reprochent à l'officier sa paresse et son ignorance. « Il ne sait rien et ne s'applique à rien. Dans cent régimens, on ne trouverait pas six bons lieutenans-colonels. Nous ne savons plus faire la guerre, nulle nation n'est moins militaire que la nôtre, il n'y en a pas une qui ait moins travaillé sur la tactique. Nous n'avons pas même une bonne carte des Vosges. On dirait que chez nous tout est en démence... Nos officiers ne valent rien, ils sont indignes de servir. Tous soupirent après le repos, l'oisiveté et l'argent. Il faut refondre le militaire pour en tirer parti. » Les bons sujets, épars dans cette décadence, opprimés sous le privilége, végètent ou quittent l'armée. « Nos meilleurs officiers, n'ayant point de protection à la cour et voyant qu'il n'y a aucun avancement pour eux à espérer, ne peuvent supporter d'être commandés par des blancs-becs... Comment de jeunes colonels, la plupart avec des mœurs de grisette, rappelleront-ils dans le militaire les sentimens d'honneur et de fermeté qui font la force des armées ? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité, sont substituées aux vertus mâles et héroïques. Il y a ici un dégoût qui ne se peut rendre. Il faut refondre la cloche. »

Autre fait significatif, qui donne à ce tableau une couleur moderne : la fermentation politique, si ardente à Paris, avait envahi les camps. Attaquée par toutes les contagions à la fois, l'armée, cette image fidèle du pays, reproduisait avec la licence des mœurs la discorde de l'esprit public. Les cabales de l'intérieur s'agitaient sous le drapeau : on frondait le gouvernement qu'on servait si mal, on blâmait tout haut une guerre qu'on était chargé de conduire, on se vengeait d'avoir été battu en faisant de l'opposition. Nos généraux de cour, humiliés de la tutelle que leur impose la cour, accablés de plans tout faits, de combinaisons décidées en conseil des ministres, se révoltent contre leurs mentors. « Vous m'avouerez, monsieur, écrit Richelieu en décembre 1757, que le carafon de neige dans lequel je suis à la glace n'est pas un état favorable pour

me faire admirer l'effort du génie politique qui m'y a conduit. Les bureaux gouvernent et les bureaux perdront la France... » Attentif à cette anarchie qui nous épuise, Frédéric remplit Paris et l'armée de ses espions; on sent sa main dans nos fautes et nos embarras au dedans comme au dehors. Les soupçons de trahison se répandent; Choiseul à Vienne, Bernis à Versailles, l'avocat Barbier à Paris, les accueillent également. « Je ne doute pas, écrit Choiseul, que le roi de Prusse ne soit informé très exactement des différens sentimens de nos généraux et des ordres qu'ils reçoivent; ce sont ces connaissances qui engagent ce prince à remuer avec succès 24,000 hommes vis-à-vis de plus de 120,000 de nos troupes. » Bernis lui répond : « Tout sert ici le roi de Prusse, et tout y trahit le roi. Nos généraux les plus huppés sont intérieurement ennemis de la besogne, ils rient dans leur barbe de la déconfiture qu'ils ont occasionnée. Notre armée est pleine de divisions, de tracasseries, de mauvaise volonté et de dégoût. » Ces mêmes bruits couraient dans les rues de Paris, et Barbier les note dans sa chronique après la journée de Crevelt, en juin 1758. « On soupçonne que nous avons été trahis par quelques officiers-généraux, parmi lesquels il y a de la fermentation et bien des mécontens du gouvernement. L'armée est divisée en partis, ce qui est la suite de l'indépendance qui a gagné depuis un temps tous les esprits dans ce pays-ci. » Voilà ce qu'avaient fait de l'armée française, de ses traditions, de sa discipline et de sa gloire, la politique des petits cabinets, la nullité d'un roi, la toute-puissance d'une femme, cinquante ans après Louis XIV.

Bernis eut le mérite, dans le trouble général, de voir nettement que la politique, qui avait gâté les affaires, était aussi ce qui empêchait de les rétablir. Son découragement venait de sa clairvoyance au moins autant que de sa faiblesse. A côté de lui, le maréchal de Bellisle, se roidissant contre les obstacles, préparait la revanche avec un zèle digne d'un meilleur succès : il réformait les abus les plus crians, épurait les cadres, comblait les vides, augmentait la solde des officiers et de la troupe, incapable toutefois de donner du talent et de la vigueur aux généraux. Persuadé qu'une nation se relève bien plus en cultivant son génie propre et ses qualités natives qu'en se pliant gauchement à copier l'étranger, il combattait l'engouement qui régnait alors en France pour les institutions militaires de la Prusse; il essayait de réveiller l'âme et l'intelligence du pays, espérant ramener la fortune sous le drapeau français avec les vertus qui la méritent. « J'ai pensé tout comme vous, écrit-il à Choiseul, contre l'école que MM. de Broglie et leurs adhérens ont introduite dans notre infanterie; rien n'est plus con-

traire au génie et à l'esprit de la nation que toutes ces cadences prussiennes... Ne prenons des Prussiens que leur discipline et leur subordination. Que le général et les autres officiers commencent par donner l'exemple du désintéressement, et vous verrez, monsieur, régner un tout autre esprit dans nos troupes; nous serons craints, respectés et chéris autant que nous sommes actuellement détestés et que nous serons bientôt méprisés. » Cruellement frappé à Crevelt par la mort du comte de Gisors son fils, il s'arrachait à son désespoir, et usait un reste de vie, disputé à la souffrance, dans la noble tâche de reconstituer la puissance militaire du royaume. « Je crois que je suis sans exception le plus malheureux homme qui existe sur terre, et je ne sais pas comment j'ai encore la force de m'occuper d'autre chose que de ma douleur. Je ne suis pas surpris qu'avec le poison que j'ai dans le cœur mon sang soit devenu du sel et du vinaigre. Il en est résulté un érysipèle sur toute ma tête, sur toute une partie du visage et tout l'œil droit avec la fièvre. Mon corps est nécessairement affaibli, mais ma tête et l'âme qui y réside ne l'est pas. Je suis aussi vif que si je n'avais que trente ans... Je ne dors point, je mets en œuvre tous les moyens possibles pour trouver les remèdes et réparer les fautes. » Admirons le fier langage et l'âme indomptable de ce vieillard; mais il faut reconnaître que le sentiment de Bernis, moins héroïque, était plus sage, plus conforme à nos intérêts et à l'état vrai des affaires : comme il arrive souvent, la raison était du côté des opinions modestes. Choiseul, autre partisan de la guerre à outrance, faisait valoir auprès de Bernis les motifs généreux et spécieux dont il est si aisé de se duper soi-même ou d'éblouir autrui. A tout le brillant des espérances de Bellisle et de Choiseul, Bernis opposait cette réponse invariable : « Ce n'est pas l'état des affaires qui m'effraie, c'est l'incapacité de ceux qui les conduisent; ce ne sont pas les malheurs qui m'accablent, c'est la certitude que les vrais moyens d'y remédier ne seront jamais employés. Le remède n'existe que dans un meilleur gouvernement : accordez-moi cette condition, et je serai d'avis de continuer la guerre; mais c'est là précisément ce qui nous manque et ce que personne ne peut nous donner, je veux dire un gouvernement. » — Pourquoi donc Bernis jugeait-il impossible cette condition, qu'à bon droit il déclarait nécessaire?

## II.

La journée de Rosbach commençait une série de désastres qui ne finit qu'avec la guerre en 1763; or ce « fantôme de pouvoir, » comme l'appelle Bernis, ce gouvernement « des petits esprits et des

têtes étroites, » dont il était membre lui-même, mais un membre contrit et repentant, loin de se ranimer dans son chef, de s'éclairer par l'expérience, de prendre la consistance, l'unité, l'esprit de suite et de décision que les événemens exigeaient de lui, s'enfonçait dans sa routine indolente, dans son désordre incurable, et, selon l'expression de ces correspondances, « semblait vouloir périr en laissant tout aller sous soi. » L'adversité frappe sur la France à coups redoublés : nos flottes et notre commerce sont détruits en même temps que nos armées sont en déroute; les Anglais descendent à Saint-Malo et à Rochefort au moment où les Prussiens passent le Rhin; Louisbourg tombe quelques mois après, le Canada est perdu, la chute du crédit met le trésor à sec, — comme l'écrivait M[me] Du Deffand au président Hénault, « la France est madame Job. » Que fait le gouvernement dans la crise politique, militaire et financière où ses fautes l'ont précipité ? Menacé d'une invasion, d'une banqueroute et d'une révolte, par quelles mesures essaie-t-il de conjurer tous ces dangers ? C'est ce que nous apprend une lettre de Bernis à la date du 6 juin 1758. « Mon cher comte, cette lettre est bien pour vous seul, et vous devez la brûler. Nous touchons au dernier période de la décadence. La tête tourne à Montmartel et au contrôleur-général. Ils ne trouvent plus un écu. La honte de notre armée est au comble. Les ennemis ont passé le Rhin à Émeric, à six lieues de M. le comte de Clermont, et ont construit un pont sans qu'on s'en soit douté... Vous verrez par mon dernier mémoire lu au conseil si j'ai dissimulé la vérité. J'ai cassé toutes les vitres, j'ai dit les choses les plus fortes; qu'est-ce que tout cela a produit? Une légère secousse, et puis on s'est enfoncé dans sa léthargie ordinaire. La résolution que j'ai fait prendre au roi au dernier conseil *est la voix du cygne mourant*. Je sais que je n'aurai plus de force, si le roi n'en a pas ou n'en donne pas. Il n'y a plus d'autorité, et les têtes se sont démontées. Conservez la vôtre, et plaignez un ami qui le sera jusqu'à la mort. » Les malheurs ont beau s'aggraver; aucun n'a prise sur ces âmes débiles qui échappent au sérieux par leur faiblesse même. « Nous vivons comme des enfans; nous secouons les oreilles quand il fait mauvais temps, et nous rions au premier rayon de soleil. Ce sont des volontés d'enfant qui dirigent les principes de notre gouvernement. On attend de l'argent comme de la rosée du ciel, sans le chercher où il est, sans frapper les grands coups qui le font circuler, sans émouvoir la nation qui le jetterait par les fenêtres pour le service du roi, si l'on savait la remuer... J'achèterais la paix du continent par un bras ou une jambe, si elle se faisait d'ici à trois mois. Il vaudrait mieux ramer la galère que d'être chargé d'affaires dans un temps où l'on laisse tout faire également à tout le monde.

Le roi n'est nullement inquiet de nos inquiétudes ni embarrassé de nos embarras. Il n'y a pas d'exemple qu'on joue si gros jeu avec la même indifférence qu'on jouerait une partie de quadrille. »

Bernis ne se contente pas de gémir et de présager des catastrophes. On peut distinguer deux parties dans sa correspondance privée : l'une, écrite sous l'impression immédiate des faits, dans la première frayeur d'une imagination ombrageuse, est toute à la plainte et aux noirs pressentimens. « Monsieur l'abbé, votre tête s'échauffe, » lui disait ironiquement M[me] de Pompadour. L'abbé avait en effet la sensibilité fiévreuse de l'homme de lettres; son esprit juste manquait de sang-froid. A côté de cette partie tragique et éplorée, où le ministre, pris de vertige, ne songe qu'à se démettre et ne parle que de mourir, on voit se dégager du milieu des lamentations un dessein médité, œuvre des heures plus calmes, qui fait honneur à la sagacité de Bernis et à sa bonne foi. Il songe d'abord à créer un gouvernement, c'est-à-dire une volonté dirigeante, en faisant nommer un ministre principal, un chef du cabinet : il se propose lui-même, naïvement, sans insister; il propose Bellisle, et finit par indiquer Choiseul. « Nous avons besoin d'un débrouilleur général; il faut un maître ici, j'en désire un, et je n'ai garde de désirer que ce soit moi. » Pitt gouvernait alors l'Angleterre et dominait le roi par l'ascendant du caractère et du génie, fortifié de l'adhésion publique : ce vigoureux exemple avait frappé Bernis, qui feint même d'en redouter les conséquences pour la royauté anglaise. « M. Pitt, écrivait-il à Choiseul, gouverne son pays avec les principes et peut-être les vues de Cromwell. » Sans rêver un pareil rôle, sans le souhaiter à personne, il admirait cette impétueuse énergie si contraire à notre mollesse, et l'enviait. Tel est son dégoût du chaos où le despotisme énervé a plongé la France, qu'il en devient républicain, par souvenir classique et regret tout platonique, bien entendu. « Quand la république romaine était dans l'embarras, elle nommait un dictateur. Nous ne sommes pas la république romaine, mon cher comte, et nous aurions grand besoin de l'être. » Malheureusement pour les projets de Bernis et ses réminiscences, le gouvernement de Versailles était dans cette situation désespérée, moins rare qu'on ne croit en politique, où le préjugé contre un remède nécessaire est si fort qu'on préfère le mal à l'unique chance de guérir. L'idée d'un premier ministre, « épouvantail » du roi, de la favorite et de l'entourage, fut écartée sans discussion.

Toute espérance de mieux conduire la guerre ayant disparu, il ne restait plus qu'à faire la paix. Avant de poser officiellement la question, Bernis s'en ouvrit à Choiseul. « On ne fait pas la guerre sans généraux ni avec des troupes mal disciplinées, lui écrivait-il le

18 décembre 1757; mettez bien cela dans un coin de votre tête. Prenons garde de nous perdre les uns par les autres. Charité bien ordonnée commence par soi-même, je ne conseillerai jamais au roi de hasarder sa couronne pour l'alliance. Mon avis serait donc de faire la paix et de conclure une trêve sur terre et sur mer. Quand je saurai ce que le roi pense de cette idée, que le bon sens, la raison et la nécessité me présentent, je vous la détaillerai. En attendant, tâchez de faire sentir à M. de Kaunitz deux choses également vraies, c'est que le roi n'abandonnera pas l'impératrice, mais qu'il ne faut pas que le roi se perde avec elle. Nos fautes respectives ont fait d'un grand projet, qui les premiers jours de septembre était infaillible, un casse-cou et une ruine assurée. C'est un beau rêve qu'il serait dangereux de continuer, mais qu'il sera peut-être possible de reprendre un jour avec de meilleurs acteurs et des plans militaires mieux combinés. Je vous ouvre mon cœur, mon cher comte, parce que vous avez de l'âme et de l'esprit. Tout ce que je vous dis dans cette lettre n'est que ma seule façon de penser; elle vous mettra à portée de m'éclairer sur celle de la cour de Vienne, et je prendrai ensuite les ordres du roi. » Bientôt le moment vint d'aborder le roi; l'Autriche, en ce mois de décembre 1757, avait eu sa journée de Rosbach à Lissa. Bernis trouva Louis XV inébranlable sur l'alliance, prêt à tout risquer plutôt que de la rompre, sans éloignement d'ailleurs pour la paix, à la condition que l'impératrice y consentît. Autorisé, sous cette réserve, Bernis informa l'ambassadeur et lui développa ses raisons, aussi nombreuses que solides, dans les dépêches du mois de janvier 1758. « Nous avons affaire à un prince qui joint à tous ses talens militaires les ressources d'une administration éclairée, d'une décision prompte, et tous les moyens que la vigilance, l'adresse, la ruse et la connaissance profonde des hommes et des cabinets lui fournissent. Ce n'est que par des moyens égaux qu'on peut espérer d'en venir à bout. Le courage qui fait désirer à l'impératrice d'essayer encore dans la campagne prochaine de vaincre son ennemi n'est-il point aveugle? qu'a-t-elle à espérer de plus cette année que l'année passée? Ce sont les hommes qui mènent les affaires. Le roi de Prusse sera toujours le même, et les ministres et les généraux qui lui sont opposés lui seront toujours également inférieurs. »

L'Autriche répugnait à la paix : les avantages de l'alliance la dédommageaient amplement des pertes de la guerre. Elle sentait bien que le gouvernement français, même sous Louis XV, ne serait pas toujours disposé à sacrifier ses armées, sa marine, ses colonies et ses finances aux desseins ambitieux de la cour de Vienne, et que ce prodige d'aberration politique ne se renouvellerait pas de long-

temps. Elle répondit aux propositions de Bernis par une promesse de consentir à la paix, si la prochaine campagne n'était pas plus heureuse, se réservant de contre-miner et de détruire l'homme suspect qui était resté trop bon Français pour se montrer bon Autrichien. Une explication eut lieu le 28 février 1758 entre Bernis et le comte de Kaunitz : celui-ci, usant d'une exagération calculée, feignit de croire à l'hostilité du ministre, déplora la rupture imminente d'une alliance réputée si solide, et se plaignit ouvertement de l'abandon où la France menaçait de laisser ses amis; en même temps il essayait de regagner par des flatteries le cœur de l'abbé, dont on savait la faiblesse. « Notre bonne étoile nous avait donné en vous, monsieur l'abbé-comte, un ministre fait pour les temps dans lesquels la Providence lui a confié la direction des affaires, éclairé, capable de voir dans le grand, au-dessus des anciens lieux-communs et préjugés, et sachant apprécier les choses ni plus ni moins qu'elles ne valent; en un mot tel qu'il nous le fallait. » A ces manéges d'une fausse bonhomie, Bernis n'opposa qu'un aveu plein de sincérité qu'il appelle sa *confession générale*. Il y reprenait en détail les raisons contenues dans ses dépêches à Choiseul, insistait avec intention sur les embarras financiers de la France, point délicat et particulièrement sensible à l'Autriche, qui ne se soutenait que par nos subsides. « Je trahirais le roi, l'état et nos alliés, si je parlais un langage plus obscur et plus équivoque. » Un commentaire, écrit pour Choiseul, accompagnait cette dépêche; le ministre y fait preuve d'une intelligence politique supérieure à celle qu'on lui attribue généralement. « La cour de Vienne, qui avait une si grande idée des ressources de la France, doit être bien étonnée de la voir si vite abattue; mais il est presque aussi aisé, avec de meilleurs principes, de remettre la France sur le bon pied qu'il est facile d'y introduire et d'y entretenir le désordre et la confusion. Ainsi nos amis et nos ennemis feront toujours de faux calculs quand ils nous croiront plus redoutables ou moins à craindre que nous ne sommes. » L'année 1758 se passa dans ces incertitudes, que la guerre ne contribuait pas à éclairer ni à fixer.

Se défiant à la fois de l'Autriche et du roi, Bernis, l'homme des transactions, avait imaginé un moyen terme qui, supposant la durée de la guerre et de l'alliance, sauvegardait du moins l'intérêt national en rendant à la France la libre disposition de ses forces contre l'Angleterre. Il s'agissait de revenir au premier traité de 1756 et au contingent stipulé de 24,000 hommes; on devait former ce corps auxiliaire avec les régimens suisses et allemands à la solde du roi, ou remplacer le secours armé par un nouveau subside. Bernis roula ce projet dans sa tête pendant tout l'été de 1758, le révélant

à Choiseul par échappées. « C'est un coup de partie, lui disait-il; depuis que j'ai ainsi fixé mes idées, je suis tranquille, et ma tête est nette. Au bout du compte, si l'état périt, ce ne sera pas ma faute, mais je veux au moins mourir comme le chevalier sans peur et sans reproche. Soyons nobles, mais ne soyons pas dupes. Sommes-nous donc obligés à porter seuls le poids du chaud et du jour? On paraît vouloir à Vienne tirer de nous la quintessence sans s'embarrasser de ce que nous deviendrons. On nous regarde comme des créanciers ruinés dont il faut tirer le dernier écu avant la banqueroute. L'état, vos amis, tout exige que nous sortions du précipice où nous descendons à pas de géant. Veut-on attendre que le soulèvement de la France rompe avec éclat l'alliance? » La campagne finie, quand il fallut régler l'avenir et se décider, Bernis tenta un effort à Vienne et fit passer à Choiseul la copie d'une convention rédigée sur les bases que nous venons d'indiquer. « Il est temps de rompre la glace, lui écrivait-il le 23 septembre; il faut perdre l'idée de partager la peau d'un ours qui a su mieux se défendre qu'on n'a su l'attaquer. Je vous entasse toutes mes idées, et je vous les donne à digérer pour en faire un chyle convenable aux estomacs des Autrichiens. Renonçons aux grandes aventures, notre gouvernement n'est pas fait pour cela. Ce sera bien assez de conserver son existence, et cela doit nous suffire. Je vous avoue que je n'étais pas né pour vivre dans ce siècle, et que je n'aurais jamais cru tout ce que je vois. M^me^ de Pompadour me dit quelquefois de me dissiper et de ne pas faire du noir. C'est comme si l'on disait à un homme qui a la fièvre ardente de n'avoir pas soif. » Les dépêches les plus pressantes accompagnaient les déclarations de la correspondance particulière. « Depuis le passage du Rhin et la descente des Anglais à Saint-Malo, le crédit et la confiance sont tombés à un point à effrayer. Avec 100 millions d'effets, le contrôleur-général est à la veille tous les jours de manquer. Nos places frontières ne sont pas pourvues, nous n'avons plus d'armées, l'autorité languit, et le nerf intérieur est entièrement relâché. Les fondemens du royaume sont ébranlés de toutes parts. Notre marine est détruite, les Anglais se promènent sur nos côtes et les brûlent; le commerce maritime, qui faisait entrer 200 millions par an, n'existe plus; nous avons à craindre la perte totale de nos colonies, et nous serons réduits au rang des secondes puissances de l'Europe. Au bout du compte, le roi n'est que l'usufruitier de son royaume, il a des enfans, et les peuples doivent être comptés dans ce nombre. Levez le bandeau de l'orgueil, faites comprendre qu'il vaut mieux exister quand on est grande puissance que de se laisser détruire. On se relève de sa faiblesse, on profite de ses fautes, et on se gouverne mieux. » Ce lan-

gage alarmant, tenu à Vienne pour excessif, avait le grand défaut de n'exprimer que l'opinion d'un ministre sans autorité; aussi ne pouvait-il prévaloir contre les intérêts qui poussaient à la guerre. Bien loin de convaincre la cour impériale, il ne persuada pas même l'ambassadeur chargé de le soutenir et de l'expliquer : Choiseul connaissait par les aveux indiscrets de la correspondance privée le peu de crédit que les idées de l'abbé obtenaient à Versailles; ces confidences d'un ami trop sincère avertissaient l'ambitieux diplomate de désobéir aux ordres du ministre.

C'est alors que Bernis, à bout de ressources et n'osant pas rompre brusquement le lien de solidarité qui l'attachait à des fautes irréparables, à des malheurs sans remède, céda aux accès d'un désespoir dont il faut lui pardonner les défaillances en considération de sa sincérité et de son patriotisme. Obsédé de visions lugubres, il se crut perdu, déshonoré à jamais, écrasé sous les ruines de l'état et sous la malédiction publique. L'idée de l'abîme entr'ouvert ne cessa de hanter son imagination blessée. Ses lettres à Choiseul ne sont plus qu'un long cri de détresse. « Notre amie dit que ma tête s'échauffe; je ne vois noir que parce que je vois bien. Son sort est affreux. Paris la déteste et l'accuse de tout. Je tremble pour l'impératrice. Je vois une révolution affreuse dans le monde politique. Toutes les parties sont anéanties ou décomposées; ceci ressemble à la fin du monde... Je meurs dix fois par jour; je passe des nuits affreuses et des jours tristes. On pille le roi partout, l'ignorance et la friponnerie sont dans tous les marchés. La marine et la guerre est un gouffre; tout ce qui est plume y vole par une longue habitude. Nous dépensons un argent énorme, et l'on ne sait jamais à quoi il a été employé, ou du moins il n'en résulte rien d'utile. Un miracle seul peut nous tirer du bourbier où nous barbotons. Notre système se découd par tous les bouts. » Ce pauvre homme, qui avait encore près d'un demi-siècle à vivre, *il fait son testament.* « J'ai brûlé mes papiers, je vais faire mon testament, et puis je mourrai de chagrin et de honte jusqu'à ce qu'on me dise de m'en aller. On attend que tout périsse pour raccommoder quelque chose. Donnez-nous la paix à quelque prix que ce soit. »

Les rumeurs de Paris, l'orage soulevé contre son nom, achevaient de troubler sa tête et lui portaient au cerveau. Bernis n'est point un politique de la vieille école, sourd aux clameurs du peuple, insensible à sa misère : il a vécu avec des philosophes et respiré l'air du siècle; ministre d'un roi absolu, il aime la popularité et se pique de libéralisme. Quel supplice de se voir exécré comme un partisan de la guerre à outrance, lui si pacifique! Les esprits sont montés à ce point qu'il craint d'être attaqué dans les rues de Paris

avec M$^{me}$ de Pompadour. « On me menace par des lettres anonymes d'être bientôt déchiré par le peuple, et, quoique je ne croie guère à de pareilles menaces, il est certain que les malheurs prochains qu'on peut prévoir pourraient aisément les réaliser. La nation est indignée plus que jamais de la guerre. On aime ici le roi de Prusse à la folie, parce qu'on aime toujours ceux qui font bien leurs affaires. On déteste la cour de Vienne parce qu'on la regarde comme la sangsue de l'état. La nation est énervée par le luxe, gâtée par la faiblesse du gouvernement, dégoûtée même de la licence dans laquelle on la laisse vivre. Si les choses en viennent à une certaine extrémité, soyez sûr, mon cher comte, que vos amis seront culbutés et déchirés. » Sa santé ne résista pas à cette vie d'angoisses, tout défaillit à la fois dans le malheureux abbé : ce « resplendissant visage, » qui avait fait sa première gloire, perdit ses grâces et son éclat. « J'ai des coliques d'estomac, des obstructions au foie et des étourdissemens continuels. Il y a dix mois que je ne dors plus. Mon visage est comme celui d'un lépreux, parce que la bile s'est portée à la peau. » Pour le coup, notre épicurien n'y tint plus; les derniers scrupules qui l'arrêtaient s'évanouirent. Maudissant les grandeurs dont il était le prisonnier et la victime, il résolut de reconquérir à tout prix son repos, sa liberté, sa bonne mine et sa belle humeur.

Choiseul pouvait le sauver en prenant sa place. Dès le 1$^{er}$ août, Bernis le supplie de l'accepter, et nous présente cet exemple rare d'un ministre disant à son subordonné : voici mon portefeuille, vous en êtes plus digne que moi. Tel est en effet l'exact résumé des lettres qu'il lui écrit pour vaincre un semblant de résistance. « Vous avez du nerf, et vous en donnerez plus que moi. Votre caractère s'affecte moins, vous tenez plus ferme contre les orages. Vous seriez plus propre que moi aux affaires étrangères; vous auriez plus de moyens pour faire frapper de grands coups par notre amie. Je vous parle comme je pense, répondez de même et franchement. » En attendant la réponse, il se tourne vers M$^{me}$ de Pompadour et s'efforce de la gagner à l'idée de ce changement. « Il ne tient qu'à vous, madame, que M. le duc de Choiseul ait ici une place. Il mettra une activité dans la guerre qui n'y est pas; il en mettra dans la marine et dans la finance. Vous me ferez vivre trente ans de plus; je ne sécherai plus sur pied. Vous aurez deux amis unis auprès de vous et l'ami intime de M. de Soubise. Vous ferez le bonheur des trois, et le roi en sera mieux servi. En un mot, M. le duc de Choiseul a un grand avantage sur moi, c'est de connaître la cour impériale, et c'est elle seule qui m'embarrasse. J'ai la tête frappée de notre état, et j'ai besoin du secours du duc de Choiseul pour nous en tirer. »

M$^{me}$ de Pompadour hésite; Louis XV voit de mauvais œil cette in-

trigue, et entend maintenir Choiseul au poste important qu'il occupe; Bernis, revenant à la charge, accable de mémoires pathétiques et d'observations suppliantes le roi et M^me^ de Pompadour. Ingénieux à se rendre impossible, il étale ses infirmités, il fait valoir son insuffisance, s'excuse de ses ambitions passées comme d'une faute involontaire, et pousse jusqu'aux dernières limites de l'humilité et de l'abaissement la passion de n'être plus ministre. On jugera de son style mortifié par l'extrait suivant, qui est du 4 octobre 1758. « Je vous envoie, madame, le mémoire que vous m'avez demandé pour le roi. Vous pouvez le regarder comme mon testament; il n'y a pas un mot que je ne pense. On me connaîtra quelque jour, et on me rendra justice. Jamais homme n'a été plus attaché au roi et à l'état que je le suis. J'ai fait trop vite une grande fortune, voilà mon malheur. Vous savez combien de temps vous m'avez persécuté pour sortir de mon obscurité. Ce n'est pas ma faute si je suis arrivé aux honneurs. Je ne désire que le bonheur du roi et la gloire de la nation, mourir au bout de cela ou vivre tranquille avec mes dindons. Voilà tous mes vœux; mais réellement je n'en puis plus. » Deux jours après, nouvelles plaintes, nouvelles instances; on attendait pour lui en ce moment-là le chapeau de cardinal, il offre d'y renoncer; il dépêchera, s'il le faut, un courrier à Rome pour arrêter le chapeau, ou donnera sa parole au roi de ne pas l'accepter. « Je vous avertis, madame, et je vous prie d'avertir le roi que je ne puis plus lui répondre de mon travail. J'ai des coliques d'estomac affreuses; j'ai la tête perpétuellement ébranlée et obscurcie. Il y a un an que je souffre le martyre. Que le roi prenne un parti; je n'ai plus la force, ni la santé, ni le courage de soutenir le poids des affaires. Je vois où nous allons, je ne veux pas me déshonorer. » Ce même jour, 6 octobre, il priait M^me^ de Pompadour de remettre au roi une longue lettre qui contenait sa démission, et rassemblait pour une tentative suprême les moyens déjà connus de cette singulière cause, plaidée avec une si étrange éloquence, et bien digne de figurer à titre d'exception dans l'histoire des ambitions politiques. Nous en détacherons quelques passages. « Le bien de vos affaires, sire, m'occupe uniquement, j'oserais même dire qu'il m'affecte trop. J'ai l'esprit frappé des suites de cette guerre. Le manque de parole pour les engagemens pris et les subsides promis m'a déshonoré et décrédité, j'en ai le cœur flétri. Avec de l'honneur, sire, il est impossible à un gentilhomme de vivre dans cette situation : mon esprit se trouble, souvent même je suis incapable du moindre travail; je passe mes nuits dans des souffrances et des agitations auxquelles il m'est impossible de résister plus longtemps. J'ai le foie attaqué, je suis menacé tous les jours d'une colique hépatique... Les qualités du duc de Choiseul lui donnent des titres

particuliers à la confiance de votre majesté : il est militaire en même temps qu'il est politique, il peut donner des plans à la guerre ou rectifier ceux qui sont proposés. Vos affaires ont besoin d'activité, de nerf, de résolution. Les pierres mêmes s'élèvent contre l'administration de la marine... Questionnez vos ministres et décidez promptement, car la chandelle brûle par tous les bouts. »

Le 9 octobre, Louis XV fit une réponse qu'on a recueillie avec les lettres de Bernis; il s'y explique, non sans fermeté, sur le système pacifique de l'abbé et sur sa démission. « Je suis fâché, monsieur l'abbé-comte, que les affaires dont je vous charge affectent votre santé au point de ne pouvoir plus soutenir le poids du travail. Certainement personne ne désire plus la paix que moi, mais je veux une paix solide et point déshonorante; j'y sacrifie de bon cœur tous mes intérêts, mais non ceux de mes alliés. Travaillez en conséquence de ce que je vous dis, mais ne précipitons rien pour ne pas achever de tout perdre en abandonnant nos alliés si vilainement. C'est à la paix qu'il faudra faire des retranchemens sur toutes les sortes de dépenses, et principalement aux déprédations de la marine et de la guerre, ce qui est impossible au milieu d'une guerre comme celle-ci. Contentons-nous de diminuer les abus sans aller tout bouleverser, comme cela sera nécessaire à la paix. Je consens à regret que vous remettiez les affaires étrangères entre les mains du duc de Choiseul, que je pense être le seul en ce moment qui y soit propre, ne voulant absolument pas changer le système que j'ai adopté, ni même qu'on m'en parle. Écrivez-lui que j'ai accepté votre proposition, qu'il en prévienne l'impératrice, et qu'il voie avec cette princesse les personnes qui lui seraient les plus agréables pour le remplacer soit dans le premier, soit dans le second ordre; cela doit plaire à l'impératrice et la convaincre de mes sentimens, qu'elle a fait naître si heureusement. » Bernis se hâta d'envoyer à Choiseul, avec une copie de cette lettre du roi, des lettres de rappel qu'on trouvera dans la correspondance diplomatique. Il lui écrivait plus familièrement pour l'engager à presser son retour : « Je suis excédé de la platitude de notre temps. Je vous attends comme le messie... Mon caractère me porte tout naturellement à vivre tranquille; je suis parvenu à la plus grande fortune par la force et le bonheur des circonstances, mais la vie privée me convient plus qu'à tout autre. *Ou faire de grandes choses, ou planter mes choux,* voilà ma devise, et je n'en prendrai point d'autre. Je vous promets *amitié et union,* c'est ma profession de foi. Le grand point est que vous êtes agréable au roi... Quant à moi, je suis à vous corps et âme. »

Le jour même où Bernis recevait du roi la lettre qui acceptait sa démission, on lui apprenait de Rome qu'il était cardinal. Cette

coïncidence résulte des dates précises que nous fournit sa correspondance. La démission de Bernis est du 6 octobre, la réponse du roi est du 9; or Bernis écrivait le 11 a Choiseul : « Je suis cardinal depuis deux jours, monsieur le duc, et j'en ai appris hier la nouvelle. Le roi a témoigné une véritable joie de ma promotion. Cela a été marqué et remarqué. *Votre affaire et la mienne sont finies.* » Malgré les soucis de la politique et les malheurs de la guerre, le ministre et l'ambassadeur n'avaient pas négligé le soin de leurs intérêts personnels. Les deux amis s'entr'aidaient : Bernis à Versailles demandait le titre de duc pour Choiseul, et Choiseul à Vienne réclamait l'appui de la cour impériale pour le chapeau de Bernis. Pendant tout l'été de 1758, Bernis, à travers ses frayeurs et ses crises nerveuses, poursuit le succès de l'une et l'autre promotion; il stimule le zèle de Choiseul, lui promet le sien, et lui écrit : « Je serai bientôt cardinal de votre façon, et vous serez certainement duc. » Au mois d'août, quand la promesse du pape est déclarée, l'abbé-comte « met aux pieds de leurs majestés impériales son hommage et sa parfaite reconnaissance. » Choiseul, plus avancé, est déjà duc à cette époque, comme nous l'indique ce billet de félicitation que lui écrit Bernis le 26 août. « C'est avec la plus grande joie, monsieur le duc, que je vous appelle ainsi. Vous n'en doutez pas; le fond de mon cœur vous est réellement connu. » Qu'un détachement absolu du pouvoir est chose malaisée, paraît-il, même à ceux qui l'ont pris en dégoût! Bernis, en quittant le ministère, semblait briser sa chaîne; nous l'avons vu implorer la pitié du roi pour obtenir de n'être plus rien, et demander pardon d'avoir consenti à devenir quelque chose : voilà que, à peine délivré et ragaillardi par le sentiment de cette délivrance, oubliant tous les scandales de sa faiblesse, il essaie de retenir ce qu'il a rejeté. Laissant à Choiseul le département qu'il venait d'abandonner, le nouveau cardinal espérait rester au conseil dans la position commode d'un ministre sans portefeuille, c'est-à-dire sans travail ni responsabilité. Il nourrissait l'illusion de garder les honneurs en se débarrassant des affaires. Sa facile imagination avait formé là-dessus comme un roman de sentimentalité politique : Choiseul et lui, unis par une amitié inaltérable, auraient échangé leurs vues, mis en commun leurs ressources, partagé leurs talens, leur crédit et leurs succès. « Nous ne serons, disaient-ils, qu'une tête dans un bonnet. » Le cardinal offrait de conduire le clergé et le parlement, de tenir la feuille des bénéfices; il se composait un rôle selon son cœur : agréable et de belle apparence. Ses dernières lettres à M^me^ de Pompadour nous le montrent en instance pour avoir *les grandes entrées* et un logement honnête à Versailles; il s'évertue mainte-

nant à se donner du relief, à faire figure. « Les sots du parlement, du clergé et les ministres étrangers attendent à juger par mon logement de ma faveur ou de ma disgrâce. » — La lettre de cachet du 13 décembre 1758, qui l'exilait dans l'abbaye de Vic-sur-Aisne, coupa court à sa vaine agitation : cette mesure un peu brusque, mais facile à comprendre après ce que nous savons, rendait à la vie privée, dont il n'aurait jamais dû sortir, ce démissionnaire attardé qui s'était précipité du pouvoir et qui ne savait pas en descendre.

Désabusé de ses illusions vaniteuses, Bernis supporta dignement le coup imprévu qui le rappelait à lui-même. Dans l'émotion de sa disgrâce, il fit paraître, comme on disait alors, les sentimens d'un honnête homme : il n'accusa pas Choiseul et sut garder une reconnaissance fidèle à son ancienne protectrice. Tous ses mérites reprirent le dessus, dès qu'il fut revenu à son naturel et dépouillé du personnage d'emprunt qui l'écrasait. Voici en quels termes il répondit à la lettre de cachet du 13 décembre : « Sire, je vais exécuter avec le plus grand respect et la plus grande soumission les ordres de votre majesté. J'ai brûlé toutes les lettres dans lesquelles votre majesté entrait dans des détails qui marquaient sa confiance. Mes étourdissemens m'avaient fait prendre toutes les précautions qu'on prend à la mort. » Le même jour, il écrivait à M^me^ de Pompadour : « Je crois devoir, madame, à notre ancienne amitié et aux obligations que je vous ai de nouvelles assurances de ma reconnaissance. On les interprétera comme on voudra; il me suffit de remplir vis-à-vis de vous un devoir essentiel... Le roi n'aura jamais de serviteur plus soumis, ni plus fidèle, ni vous d'ami plus reconnaissant. » Trois jours après, il s'adresse de nouveau à la marquise et au roi pour confirmer ses premières déclarations. « Votre réponse, madame, m'a un peu consolé. Vous ne m'avez point abandonné... Je vous adresse une lettre de soumission pour le roi. Je lui demande d'ôter à mon exil ce qui peut me présenter à l'Europe comme un criminel d'état. » — « Sire, j'avais cru devoir me justifier auprès de votre majesté dans une lettre assez longue que je supprime par respect. J'aime mieux avouer que j'ai tort, parce que, malgré mes bonnes intentions, j'ai eu le malheur de vous déplaire. J'avoue, sire, aussi franchement que je suis un mauvais courtisan... Je ne guérirai jamais de la douleur d'avoir perdu vos bontés; j'y avais pris une confiance si aveugle qu'elle m'a empêché de croire que je pusse vous déplaire en vous suppliant d'accepter ma démission. » Le lendemain, il s'expliquait avec Choiseul lui-même en termes pleins de simplicité et de délicatesse : on nous permettra de citer encore cette lettre qui clôt l'incident de la disgrâce de Bernis. « M^me^ de Pompadour, monsieur le duc, a dû vous dire la façon dont j'ai pensé sur

votre compte au premier moment de ma disgrâce. J'aurais voulu, pour éviter les jugemens téméraires, que les circonstances qui l'ont précédée eussent pu l'annoncer au public; au reste, nous nous sommes donné réciproquement les plus grandes marques de confiance et d'amitié, nous ne saurions donc nous soupçonner l'un l'autre sans une grande témérité. Je ne juge pas comme le peuple, et je n'ai jamais soupçonné mes amis. Il faut que, puisqu'ils n'ont pu empêcher ma disgrâce, il ne leur ait pas été permis de s'y opposer. Les instances que j'ai faites pour vous remettre ma place m'ont perdu. J'ai prouvé par là, d'une manière bien funeste pour moi, la confiance que j'avais en vous. Je vous remercie des nouvelles marques d'amitié et d'intérêt que vous voulez bien me donner. »

Nous l'avons déjà dit, et cette correspondance entière en fournit la preuve : il y avait dans Bernis, sous les dehors du courtisan, un fonds de sagesse et de probité, mais il lui manquait les vertus et les talens de la vie publique. La grandeur fait défaut à son caractère. On a pu juger, par nos citations, du style de ses lettres; ce langage facile et prolixe porte la marque d'un esprit assez peu élevé et sans énergie. Bernis n'a d'imagination que dans la plainte, toutes ses vivacités lui viennent d'un seul sentiment, la peur. Les expressions triviales, fort à la mode parmi les grands seigneurs du XVIII[e] siècle, sont fréquentes sous sa plume. Il dira d'une princesse: « L'infante fait fort bien, *elle ne se laisse pas mettre le grappin.* » Qu'il parle de guerre ou de politique, c'est avec le même sans-façon : « Si nous traitons *ric à ric,* écrit-il à Choiseul à propos des chicanes autrichiennes, *si nous tirons au court bâton,* tout sera perdu avec le plus beau jeu du monde... Pourvu que M. le maréchal de Richelieu et son armée ne se laisse pas *écailler.* » Paroles, actions et sentimens, tout est à l'unisson. Voici encore un trait qui ne rehausse guère le personnage. Bernis, en résignant le pouvoir, a trop de souci de la question d'argent. Sa lettre du 12 octobre à M[me] de Pompadour nous met au courant de ses affaires personnelles et de ses exigences. « En quittant mon département, je quitte 60,000 livres de rente. J'ai remis ma place de conseiller d'état. Voici ce qui me reste : Saint-Médard, qui rapporte 30,000 livres net, Trois-Fontaines, qui m'en rapporte 50,000 net, mais dont je ne toucherai les revenus que dans un an; La Charité, 16,000. Le roi sait que la portion congrue d'un cardinal est de 50,000 écus de rente. Ainsi il s'en faudra de 50,000 livres au moins que j'aie ce qui est nécessaire pour soutenir la dignité de mon état. Une abbaye régulière, sans rien coûter au roi, me donnera de quoi vivre selon mon état. En attendant, je dois 200,000 livres à M. de Montmartel, et je vais lui en devoir 300,000 pour la dépense que va m'occasion-

ner le camérier du pape... Suivant l'usage, j'ai demandé 200,000 livres pour mes nièces, parce que je n'ai point de fille, au moins que je sache. » L'usage a beau les autoriser et même les perpétuer, tous ces règlemens de compte n'ont pas fort grand air au regard de l'histoire. — Les relations de Bernis et de Choiseul ne cessèrent pas en 1758 avec le ministère de l'abbé; leur correspondance dura jusqu'en 1770, mais pendant ces douze années elle se borne à quelques lettres fort courtes et sans importance. Les unes sont datées de Vic-sur-Aisne, Bernis y donne des nouvelles de sa santé : « on l'a mis au lait d'ânesse et aux bouillons de tortue. » Il y exprime son espoir dans la clémence du roi : « le roi est bon, il ne voudra pas que je sois prisonnier toute ma vie. » D'autres billets sont écrits d'Alby, les derniers viennent de Rome, celui-ci, par exemple, où Bernis annonce son arrivée et note en style négligé ses impressions. « Les Romains et les Romaines me paraissent assez plats, assez maussades, et sont mal élevés. Le matériel me plaît ici plus que le moral, mais il n'y a pas un homme! et l'ignorance est aussi générale que la corruption! » En 1770, la roue de fortune a tourné : Bernis, relevé de sa disgrâce, est rentré dans les hauts emplois, le triomphant Choiseul est exilé. Le cardinal-ambassadeur a-t-il rompu tout commerce avec son ancien ami et successeur à dater de ce moment-là? ou bien a-t-il fait, comme tant d'autres, — du moins par lettre, — le pèlerinage de Chanteloup? Nous l'ignorons.

A parler juste, leur vraie correspondance, la seule qui intéresse la postérité, avait pris fin le 13 décembre 1758. Nous l'avons analysée, non-seulement parce qu'elle est fort peu connue, mais parce qu'elle nous a semblé répandre une vive lumière sur une époque historique qui a des droits particuliers à l'attention de ce temps-ci. Nous avons vu reluire à chaque page cette vérité, dont la France vient de faire une si rude expérience, qu'un gouvernement atteint de faiblesse et de malaise commet une insigne folie en courant chercher au dehors, dans le risque des aventures, la force qui lui manque. La guerre ne soutient pas les pouvoirs caducs, et n'a jamais arrêté sur le penchant de l'abîme ceux qui s'y précipitent : œuvre de science, de labeur patient et d'habileté consommée, elle demande aux peuples les plus robustes tout leur génie avec toutes leurs vertus; quel succès peut-elle promettre à ceux qui n'apportent dans ses redoutables épreuves que leur débilité capricieuse et la fatuité de leur ignorance? C'est l'énergie de l'intérieur qui crée la puissance qu'on voit éclater dans la gloire et la fumée des champs de bataille. La victoire exige et suppose cette vigueur même qu'on se flatte de lui emprunter. La France, en 1757, avait des généraux et des armées bien peu dignes d'elle; mais les ministres étaient encore au-dessous des généraux. Les aveux de Bernis ont mis à nu

la profonde misère de ce gouvernement : apathie dans le maître, anarchie dans les conseils, incapacité et friponnerie dans l'administration, révolte sourde des intérêts égoïstes et des passions politiques, partout un nombre tel d'abus invétérés qu'ils défient les plus hardis réformateurs. Le cabinet de Versailles n'est pas seul coupable; l'opinion publique a sa part de responsabilité dans les défaites et l'abaissement de la France. Sans doute, on ne saurait s'étonner que Paris désapprouve, après l'avoir approuvée, une guerre si follement conduite : il a bien le droit de s'indigner en voyant tant de scandales étaler leur impunité; son tort est d'étouffer le patriotisme sous les rancunes de l'esprit de parti, et de pavoiser son opposition avec les couleurs de la Prusse. « L'enthousiasme des protestans d'Allemagne pour le roi de Prusse ne me surprend pas, écrivait Bellisle; mais je suis toujours en colère quand je vois les mêmes effets et le même esprit dans la moitié de ce qui habite Paris. » Comptons cet égarement de l'esprit public parmi les plus tristes symptômes de la situation que nous avons décrite. On a pu remarquer, en parcourant cette même correspondance, combien étaient précaires les ressources du trésor en ce temps-là, combien difficiles et désespérés ses appels au crédit, avec la banqueroute sans cesse en perspective; pareil à un débiteur suspect, le pouvoir est à la merci d'un Turcaret. Toutes les semaines, il faut que le ministre des affaires étrangères, Bernis, pour remplir des engagemens publics, pour payer les subsides promis, sollicite le financier Montmartel, qu'il l'*amadoue* (c'est son mot), qu'il gagne les bonnes grâces de sa femme. « Nous sommes dépendans de Montmartel; j'ai satisfait sa vanité, je le cultive, je l'encourage. Il craint de risquer sa fortune; sa femme l'obsède et le noircit, et moi je suis obligé d'aller lui remettre la tête et de perdre vingt-quatre heures par semaine pour l'amadouer et lui demander, comme pour l'amour de Dieu, l'argent du roi. » A cette pénurie honteuse, comparons la richesse actuelle de la France et la merveille de son crédit en Europe. Il y a donc plus d'un trait qui nous est favorable dans ces parallèles qu'on est tenté parfois d'établir entre nos malheurs récens et les époques néfastes de notre histoire; la supériorité des temps modernes, bien qu'entamée sur certains points, se manifeste par des preuves irrécusables; c'est à nous de rester fidèles aux principes d'ordre, de loyauté, d'union, de sage gouvernement, qui nous ont donné ces avantages, et de nous attacher aux qualités sérieuses et fortes qui seules peuvent les maintenir et les développer.

CHARLES AUBERTIN.

# LA

# TÉLÉGRAPHIE INTERNATIONALE

## I.

### LES ANCIENS TRAITÉS ET LA CONFÉRENCE DE PARIS.

I. Documens diplomatiques des conférences télégraphiques internationales de Paris, de Vienne et de Rome, Paris 1865, Vienne 1868, Rome 1872. — II. La télégraphie à l'exposition universelle de 1867, Paris 1868. — III. Procès-verbal de la conférence convoquée à Berne par les administrations austro-hongroises pour le règlement des tarifs des Indes et de la Chine, Berne 1871. — IV. *Journal télégraphique* publié par le Bureau international des administrations, Berne 1870-71-72.

Qui ne sent combien il importe à la paix du monde que les relations internationales se multiplient, bien que le moment puisse paraître mal choisi pour y porter l'attention? Condorcet, en esquissant le tableau historique des progrès de l'esprit humain, fait aboutir l'humanité à une dixième époque, qui est une sorte d'âge d'or où « les peuples sauront que des confédérations perpétuelles sont le seul moyen de maintenir leur indépendance. » Nous n'aurions que l'embarras du choix, si nous voulions nous reporter à tout ce qu'on a dit récemment d'ingénieux sur la fraternité des nations, à tous les procédés que l'on a proposés pour empêcher la terre d'être ensanglantée par les passions des hommes. Voici par exemple le professeur Seeley, qui indique aux membres de la ligue internationale de la paix comment la guerre pourrait être abolie en Europe. Il ne s'agit de rien moins cette fois que d'instituer de véritables états-unis européens. Il faut que nous cessions d'être simplement

Anglais, Français, Allemands, et que nous nous considérions en quelque sorte comme citoyens d'une patrie nouvelle. L'Europe doit avoir une constitution aussi bien que les états qui la composent; il doit y avoir une législation européenne, un pouvoir exécutif européen, dans le genre des institutions qui fonctionnent à Washington. Il faut une juridiction centrale qui tranche pacifiquement tous les litiges, et ce tribunal, pour faire respecter et exécuter ses arrêts, doit avoir la force à sa disposition, doit commander aux armées combinées de toute l'Europe. C'est donc à la fédération et non aux états particuliers que doit appartenir le pouvoir militaire, et cette condition, tout en étant indispensable, paraît dès l'abord si difficile à réaliser que l'orateur est tout près de désespérer du système même qu'il défend. Comment d'ailleurs imaginer en Europe un pouvoir exécutif central? comment se représenter l'Angleterre, la France, l'Allemagne, se réduisant à n'être que les états particuliers d'une unique nation? Nous avons été dans ces derniers temps si fatigués des excès d'une phraséologie vide et ambitieuse, que nous éprouvons le besoin de rester terre à terre et de nous traîner près des faits. C'est donc dans la pratique et dans les circonstances courantes que nous voulons chercher ce qui peut servir les idées d'union européenne.

Laissons les mots sonores, les vastes pensées, les solutions à grande envergure. Arrêtons-nous à des procédés moins brillans, divisons les difficultés pour les résoudre. Que si les états européens, sans songer à une fédération effective, arrivaient à se concerter sur un grand nombre de points particuliers, sur le service des chemins de fer, des routes et des canaux, sur celui des postes, des télégraphes, sur les institutions de crédit, sur l'exploitation de telle et telle branche de revenus, sur les observations de physique générale, sur l'organisation et les encouragemens à donner au personnel de la science, toutes ces ententes partielles entremêleraient et confondraient peu à peu les intérêts des nations de la manière la plus efficace; elles finiraient par se trouver en quelque sorte fédérées par la force même des choses.

On aperçoit çà et là quelques heureux effets de cet esprit de concorde et d'union internationale. Le traité de Paris en 1856 a proclamé le grand principe de la neutralité maritime en temps de guerre. En 1868, la cour de Saint-Pétersbourg proposa une convention pour interdire l'emploi des balles explosibles. Quoi de plus saisissant que les heureux résultats obtenus par la *Société internationale de secours aux blessés?* Dès l'année 1863, la *Société genevoise d'utilité publique* en prend l'initiative; seize états signent, le 22 août 1864, la convention de Genève, et, dans les quatre années

qui suivent, de nouvelles ratifications portent à vingt-deux le nombre des gouvernemens adhérens; on a vu dans la dernière guerre l'efficacité d'une institution qui portait en quelque sorte au milieu des belligérans le drapeau international de l'humanité. Nous ne parlerons pas de l'arbitrage qui se poursuit en ce moment au sujet de l'*Alabama*, et nous mentionnerons seulement en passant tous ces congrès où des délégués volontaires viennent discuter périodiquement, dans les principales villes de l'Europe, les grands problèmes de la géologie, de l'anthropologie, de l'archéologie, voire de la statistique et des sciences sociales. Ce sont là autant de brins du faisceau que forment peu à peu en se réunissant les intérêts des nations européennes. Pour aujourd'hui, nous voulons choisir dans ce faisceau, bien faible et bien mince encore, un sujet particulier d'étude, un exemple qui peut offrir un précieux enseignement. Sur aucune des questions qui ont provoqué ces délibérations internationales, l'accord ne s'est établi d'une façon aussi complète et aussi rapide que sur les règles du service télégraphique. L'attention publique, sans cesse attirée par des phénomènes plus spécieux et plus bruyans, a négligé jusqu'ici les résultats modestes, mais solides, qui ont été obtenus de ce côté. L'immense réseau de fils métalliques qui embrasse l'Europe, et qui atteint par des câbles sous-marins toutes les autres parties du monde, fonctionne maintenant sous l'autorité d'un véritable syndicat établi entre les administrations des divers pays. Des conférences internationales, dont la dernière a eu lieu à Rome dans les mois de décembre 1871 et de janvier 1872, règlent périodiquement les principes de cette exploitation syndicale.

Quand nous disons qu'un accord complet s'est rapidement établi entre les nations au sujet du service télégraphique, nous parlons seulement par comparaison. Les résultats acquis peuvent être regardés comme satisfaisans, si l'on considère les prodigieux embarras qui s'opposent à toute entente internationale. Si l'on se plaçait à un point de vue plus absolu, on pourrait trouver qu'il a été fait encore bien peu de chose, et que ce peu n'a été obtenu qu'au milieu d'hésitations et de tâtonnemens de tout genre. Aussi bien c'est là même qu'est l'intérêt principal de notre sujet. Ces hésitations, ces tâtonnemens, sont fertiles en leçons. On ne lira pas sans fruit l'histoire des efforts qui ont été faits pour fonder en Europe une véritable union télégraphique. En pareille matière, la bonne volonté ne suffit pas, il faut ce je ne sais quoi qui fait réussir, et ceux qui s'attacheraient à quelque entreprise de ce genre ne sauraient se donner une meilleure préparation que d'examiner en détail les procédés que d'autres ont employés efficacement. Au fond, les affaires

humaines se conduisent toujours par les mêmes moyens, et ce qui a prise sur les hommes dans un cas donné peut servir dans tous les cas analogues.

Nous allons examiner par quelle série d'essais les administrations européennes en sont venues à instituer une exploitation télégraphique commune, qui, dans un service où la centralisation est nécessaire, a prodigieusement servi les intérêts publics. Il nous faudra sans doute entrer dans quelques détails techniques, présenter un certain nombre de particularités professionnelles; mais, sous l'aridité des problèmes spéciaux, on découvrira sans peine le jeu éternel des affaires humaines.

Traçons tout de suite par quelques grandes lignes le cadre de l'histoire que nous avons à écrire. Jusqu'en 1865, nous assistons aux origines, aux débuts de la télégraphie internationale. Ce n'est point une époque inféconde, loin de là : les questions se posent, les problèmes naissent et s'agitent, les idées s'éclaircissent et se font jour en se détruisant les unes les autres; en somme, on voit naître dans cette période préparatoire tous les germes des solutions que l'avenir mettra en œuvre. En 1865 s'ouvre la première grande conférence entre toutes les nations de l'Europe. Cette conférence promulgue une sorte de code, nourri de tous les travaux des années précédentes, mais qui, en les résumant et en les perfectionnant, les rejette dans l'oubli, et inaugure comme de toutes pièces un nouvel accord européen.

La convention conclue à Paris en 1865 est révisée à Vienne en 1868. La conférence de Vienne, après avoir fixé dans le service un certain nombre de points secondaires, institue un véritable pouvoir exécutif dans la confédération télégraphique. Elle ébauche du moins à cet égard une solution qui offre une importance véritable. Au mois de septembre de l'année 1871, une commission spéciale se réunit à Berne en vertu des dispositions créées par le traité de Vienne. Cette commission n'a qu'une difficulté particulière à résoudre, celle du tarif des dépêches adressées aux Indes et en Chine; la complication croissante des réseaux télégraphiques, qui ont fini par atteindre l'Océanie et l'extrême Orient, Java et l'Australie d'une part, la Chine et le Japon de l'autre, crée en effet des questions de concurrence inconnues jusqu'alors. La commission de Berne se débat entre ces embarras d'un genre nouveau; mais l'importance qu'elle a pour nous ne dépend point de la question qu'elle traite : elle nous touche parce qu'on y voit fonctionner pour la première fois, dans un conflit d'intérêt, le système amphictyonique inauguré à Vienne.

Enfin le 1er décembre 1871, dans la nouvelle capitale de l'Italie

unifiée, les délégués européens se réunissent de nouveau pour réviser le code général qu'ils ont édicté à Paris et à Vienne. D'intéressantes propositions leur sont soumises pour resserrer les liens de l'entente commune. On demande à neutraliser, afin de les garantir contre les risques de guerre, ces câbles si frêles qui portent la pensée sous les mers; on demande à instituer les observations météorologiques sur un plan plus précis et plus ferme qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour; on demande à fonder dans un pays neutre, à Berne, à Zurich par exemple, une sorte d'école ou d'institut international, tant pour les ingénieurs que pour les employés du télégraphe. Tout compte fait, le résultat de la conférence de Rome a presque été négatif. Les délégués se sont perdus dans une série de questions de détails, ils n'ont point réussi à résoudre les grosses difficultés qui ont surgi sous leurs pas, et qui résultent de la puissance nouvelle des grandes compagnies industrielles. Cependant, si faibles que soient les résultats obtenus à Rome, le syndicat télégraphique, par le fait même de la conférence, s'affermit, se consolide et assure la continuité de son existence. La conférence de Rome a décidé que la prochaine réunion aurait lieu en 1875 à Saint-Pétersbourg.

## I.

La France fit ses premiers essais de télégraphie électrique en 1845, sur la ligne de Paris à Rouen, et en 1846 sur la ligne de Paris à la frontière du nord. Le nouveau service s'étant développé rapidement, le président de la république, par un décret-loi du 6 janvier 1852, affectait un crédit de 5 millions à la création d'un réseau de lignes qui embrassait tout l'intérieur de la France et atteignait les différentes frontières. Les choses se passaient à peu près de même dans les pays voisins, de sorte que les lignes françaises en vinrent naturellement à se relier aux lignes étrangères. Ces premières jonctions se firent entre les années 1852 et 1855. Chacune d'elles donna lieu à une entente diplomatique. Comme on se trouvait en face de questions tout à fait nouvelles, que l'on n'avait presque aucune donnée expérimentale pour se guider, on procéda par conventions signées à titre provisoire. Un acte de cette nature fut conclu le 25 août 1852 avec le grand-duché de Bade. Il servit de modèle aux traités qui intervinrent avec la Suisse (23 décembre 1852), avec le royaume de Sardaigne (28 avril 1853) et avec la Bavière (29 juillet 1853).

L'usage de la télégraphie était alors fort restreint. Elle ne servait guère qu'aux relations officielles. A peine envoyait-on quelques

dépêches privées; le prix en était relativement considérable. Les premiers négociateurs, n'ayant encore que des idées fort incertaines sur les conditions auxquelles serait assujetti le service international, se bornent à stipuler quelques points essentiels. A chacun des points-frontières on établit timidement un bureau mixte pour l'échange des dépêches; ce bureau est composé de deux employés, l'un nommé et payé par la France, le second par l'autre puissance contractante. Le rôle international de ces employés est l'objet de stipulations spéciales de la part de la diplomatie qui règle les droits résultant de leur situation. Quant aux dépêches, elles subissent dans ces bureaux frontières une série de manipulations que rend nécessaires la discordance des moyens usités sur les différens territoires. Les appareils employés de l'un et de l'autre côté de la frontière ne sont pas les mêmes, ils produisent des signaux de nature différente : la dépêche a donc à subir une véritable traduction télégraphique pour être reportée d'un système de signaux dans un autre. De plus elle doit dans la plupart des cas changer de langue, être traduite par exemple du français en allemand.

Le 4 octobre 1852, une convention est signée à Paris entre la France, la Belgique et la Prusse. Le roi de Prusse n'y intervient pas seulement en son nom personnel, il y prend part au nom d'un groupe de puissances qui ont conclu entre elles un traité d'union dite austro-germanique. Ce sont, outre la Prusse, l'Autriche, la Bavière, les royaumes de Saxe, de Hanovre et de Wurtemberg, enfin les Pays-Bas, qui depuis le 18 juillet 1851 ont expressément accédé à l'union austro-germanique. On spécifie d'ailleurs que le traité s'appliquera aux puissances qui viendront par la suite se mettre dans les rangs de l'union allemande.

Cette convention de Paris était le premier exemple d'un accord intervenu entre un groupe déterminé d'états. Jusque-là on n'avait traité qu'entre pays limitrophes et seulement, comme nous l'avons dit, sur quelques objets très restreints. L'acte conclu à Paris en 1852 comprenait un plus grand nombre d'articles et visait à une certaine généralité. Il fixait par exemple les bases sur lesquelles serait calculée la taxe internationale, et inaugurait à ce sujet le système des zones. Des points-frontières étaient désignés d'un commun accord, et les bureaux étaient classés dans les divers pays suivant leurs distances à ces points. En France et en Belgique, la première zone s'étendait de 1 à 75 kilomètres, la seconde de 75 à 190, et ainsi de suite. En Prusse, la première zone était de 1 à 10 milles, la seconde de 10 à 25, etc. Le prix par zone était de 2 fr. 50 en France et en Belgique, et de 20 silbergros en Prusse pour la dépêche simple composée de vingt mots. Un exemple pourra donner une idée de ce

tarif : une dépêche de Paris à Kœnigsberg (vingt mots) revenait à 25 fr. 50 cent.

Après avoir traité avec le groupe des puissances allemandes, la France convoqua pour le même objet ses autres limitrophes. Une convention fut signée à Paris le 29 décembre 1855 avec la Belgique, l'Espagne, la Sardaigne et la Suisse. La zone était encore admise comme base du tarif; mais l'étendue de la première zone était portée à 100 kilomètres, celle de la seconde à 250, et ainsi de suite d'après la même loi, chaque zone excédant de 150 kilomètres la largeur de la précédente. La dépêche simple était fixée à quinze mots, avec taxe additionnelle pour chaque série de cinq mots. Le prix par zone était de 1 fr. 50 cent. pour la dépêche simple avec augmentation de 50 centimes pour chaque série additionnelle.

Par ce simple aperçu des deux conventions de 1852 et de 1855, on voit surgir une cause grave de difficultés dans les relations internationales. Voilà deux traités, avec deux groupes de puissances, où toutes les règles de la taxe sont différentes. Si l'on songe que des divergences analogues se manifestaient sur les autres élémens de la transmission, si l'on pense d'ailleurs que d'autres groupemens de nations s'étaient produits en différens points de l'Europe avec des stipulations spéciales, comme par exemple l'union austro-germanique, on comprendra que le service européen devait être rapidement entravé par une confusion croissante, et que l'on devait avoir dès lors l'idée de réunir toute l'Europe dans une convention unique.

Toutefois il s'écoula encore une dizaine d'années avant que cette idée fût mise à exécution. Dans cet intervalle, il y eut place pour un certain nombre de stipulations diplomatiques. Ainsi, par une série de modifications, la convention conclue entre la France et les états allemands fut convertie en un traité signé à Berlin le 29 juin 1855, puis en un nouveau traité signé à Bruxelles le 30 juin 1858. D'un autre côté, à la convention intervenue entre la France et ses autres limitrophes s'était substitué un acte signé à Berne le 1er septembre 1858. A vrai dire, dans les premiers jours de l'année 1859, les traités de Bruxelles et de Berne, qui venaient d'être mis tous les deux en vigueur, constituaient pour l'occident de l'Europe une sorte de régime uniforme. Ces deux traités ne présentaient pas de dissemblance essentielle et pouvaient à la rigueur rentrer l'un dans l'autre. Il le fallait bien, puisque la Belgique et les Pays-Bas intervenaient comme parties contractantes dans ces deux actes; ces états n'auraient pu signer, ni surtout appliquer en même temps des dispositions foncièrement contradictoires; mais d'autres causes de difficultés étaient nées successivement. En dehors des états qui

avaient signé de prime abord les actes dont nous avons fait mention, d'autres nations européennes étaient venues se joindre peu à peu à tel ou tel groupe de signataires. A cet effet, elles avaient adhéré à l'un des traités existans, puis, cette formalité remplie, elles avaient négligé de se tenir au courant des modifications apportées aux conventions originales. Il y avait ainsi un certain nombre d'offices qui restaient attachés à des actes annulés déjà entre leurs auteurs propres; nous ne parlons pas de certains autres qui ne savaient plus, à vrai dire, sous quel régime de contrats ils vivaient. Le Portugal avait adhéré au traité de Berne. Le Danemark, la Suède et la Norvége, la Russie, se soumirent dans les premiers mois de 1860 au traité de Bruxelles. D'autres puissances, la Turquie, la Grèce, la Servie, en étaient restées au traité de Berlin, qui, — tout en étant devenu caduc pour ses véritables signataires, — se trouvait ainsi maintenu accidentellement par des adhérens de seconde main. Dans cet état de choses, une dépêche pouvait se trouver soumise à des règles différentes pour les différentes parties de son parcours; il était même telle portion de territoire où l'on ne pouvait plus savoir quel principe il y avait lieu d'appliquer. Joignez à cela que les points-frontières s'étaient multipliés considérablement. Comme on continuait à régler partout les taxes suivant le système des zones, il fallait, pour établir le tarif des dépêches, classer par rapport à ces différens points-frontières les bureaux de chaque état. Les géographes traçaient donc avec leurs compas des séries de cercles autour de chaque point pour fixer les zones sur des cartes, la plupart du temps inexactes, et au milieu de tous ces cercles entrecroisés arrivaient difficilement à donner sans erreur la position de chaque bureau.

Ce dernier inconvénient pouvait être évité en établissant une taxe moyenne d'état à état. Le système des taxes uniformes commençait alors à s'établir dans quelques pays pour le service intérieur; la France notamment l'inaugurait chez elle par la loi du 3 juillet 1861. Taxer la dépêche suivant la distance parcourue est sans doute conforme à la justice; mais la taxe uniforme abolit bien des embarras en supprimant tous les calculs de distance, et, comme chaque expéditeur a d'ordinaire occasion d'envoyer des dépêches à des destinations tantôt proches, tantôt lointaines, l'équilibre se trouve rétabli pour chacun par une taxe unique et moyenne. Dès qu'elle eut constaté chez elle les bons effets de la taxe uniforme, la France s'efforça d'en introduire le principe dans le service européen.

Elle commença par agir dans ce sens sur ses limitrophes, les traités généraux lui laissant toute liberté pour cette action restreinte. Dès le debut en effet, les divers états qui éprouvaient le

besoin de s'unir avec les autres pays européens pour faciliter les relations télégraphiques comprirent qu'il leur importait de conserver toute leur liberté d'action à l'égard des limitrophes. Cette liberté devint comme un point de droit européen ; elle fut réservée par des articles formels dans tous les traités conclus entre groupes de nations.

A partir de 1863, la France inaugure donc une série de conventions particulières avec ses voisins pour l'établissement de la taxe uniforme. Dans le courant de l'année 1863, la taxe des dépêches est fixée à 3 fr. pour la Belgique et la Suisse, à 4 fr. pour l'Espagne; en 1864, on adopte le taux de 3 fr. pour la Bavière et celui de 4 fr. pour l'Italie. Les états pontificaux, restés d'abord en dehors de cet arrangement, y entrèrent eux-mêmes dans le courant de l'année suivante avec surtaxe de 1 franc.

Le 10 septembre 1854, le Portugal intervint dans ces accords; c'était le premier exemple d'une taxe uniforme établie avec un pays non limitrophe; c'était par conséquent une dérogation assez formelle au traité de Berne, auquel le Portugal avait adhéré; mais la convention de Berne avait alors cinq ou six ans de date, et, d'après sa propre teneur, elle aurait déjà dû être révisée. On y dérogea donc sans grand scrupule, du consentement de l'Espagne, et le taux de 5 francs fut établi uniformément pour les dépêches franco-portugaises.

La taxe de 3 francs fut inaugurée, à partir du 1er janvier 1865, avec le grand-duché de Bade. A la même époque entra en vigueur une convention, signée avec la Prusse en 1864, et qui terminait la série des dispositions prises par la France avec ses limitrophes. La Prusse traitait cette fois en son propre nom seulement et non plus comme représentant l'union austro-allemande. Elle avait tenu d'ailleurs à ne point appliquer rigoureusement le principe de la taxe uniforme, et elle avait établi sur son territoire une distinction entre les bureaux situés à l'ouest du Weser et de la Werra et les bureaux situés à l'est de ces deux rivières; la taxe franco-prussienne était de 3 francs pour les premiers et de 4 francs pour les seconds.

Ces détails montrent suffisamment quel était au commencement de l'année 1865 l'état de l'Europe au point de vue des relations télégraphiques. La force des choses avait amené des ententes partielles, créé des règles différentes suivant les lieux; mais un accroissement considérable des correspondances rendait de plus en plus nécessaire une entente générale, et l'on sentait la nécessité de se rallier à quelques principes uniformément admis. Or en ce moment la France avait à convoquer d'une part les signataires du traité de

Bruxelles, d'autre part ceux du traité de Berne, pour réviser ces deux conventions. Elle résolut de les appeler à une même conférence et d'y faire participer les autres pays de l'Europe qui n'avaient encore pris part que fort indirectement au concert télégraphique. Des lettres de convocation furent adressées en conséquence à tous les gouvernemens européens; on n'excepta que celui de l'Angleterre, où les lignes télégraphiques appartenaient alors exclusivement à des compagnies privées.

Réunir autour d'une même table de conférence les représentans de tous les états de l'Europe, ce n'est encore qu'un demi-succès; il faut de plus que ces représentans s'entendent et arrivent à déterminer en commun une série de mesures utiles. Toutefois, sur le premier point, sur la réunion même des délégués, on n'était pas sans craindre un échec. Tous les états attacheraient-ils au but même qu'on leur proposait assez d'importance pour se faire représenter à Paris? ne trouverait-on pas chez quelques-uns une négligence qui paralyserait l'entente générale? n'y avait-il pas d'ailleurs des motifs qui empêcheraient certains gouvernemens de vouloir que leurs envoyés siégeassent côte à côte? Heureusement ces appréhensions n'étaient pas fondées; les délégués furent exacts au rendez-vous. Voilà donc les représentans de l'Europe entière assemblés pour régler un grand objet d'utilité commune. Les solutions qu'ils ont adoptées sur l'ensemble du service télégraphique sont telles que cette première réunion a eu des effets décisifs. Elle a fait une œuvre durable; on le verra par les détails qui vont suivre.

## II.

La conférence de Paris se réunit pour la première fois le 1er mars 1865 à l'hôtel du ministère des affaires étrangères; les états suivans y étaient représentés : l'Autriche, la Bavière, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, la ville libre de Hambourg, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Prusse, la Russie, la Suède et la Norvége, la Suisse, la Turquie et le Wurtemberg. Les délégués du grand-duché de Bade, de la Saxe et du Hanovre vinrent prendre séance au cours de la conférence. Il ne manquait donc à la réunion européenne que l'Angleterre, qui, pour le motif déjà dit, n'avait point été convoquée. Les plénipotentiaires de l'état pontifical n'avaient pas voulu venir s'asseoir à côté de ceux de l'Italie; cependant le cardinal Antonelli avait fait savoir qu'il adhérait par avance aux décisions que prendrait l'assemblée.

On remarquera d'ailleurs que la Prusse ne participait à la conférence qu'en son propre nom et ne représentait plus, comme elle le

faisait précédemment, les puissances secondaires de l'Allemagne; celles-ci avaient envoyé leurs délégués particuliers. C'était là une sorte de succès diplomatique que la France avait cherché et obtenu. On était fatigué de l'insistance que mettait depuis quelque temps la Prusse à parler au nom des petites nations allemandes; de plus, au point de vue télégraphique, on était gêné par ce gros bloc de l'union austro-germanique, qui embrassait tout le centre de l'Europe, et qui, lors des traités antérieurs, avait souvent, par l'entente et la discipline établies entre tant d'intérêts, imposé sa volonté aux autres contractans. La diplomatie française crut donc faire un coup de maître en convoquant isolément les puissances allemandes, et elle se réjouit de voir celles-ci répondre isolément à son appel. Malheureusement l'avantage ainsi obtenu resta parfaitement illusoire, il tourna même contre nous. L'union germanique, pour ne point s'affirmer dans le protocole du traité, n'en continua pas moins d'exister; elle défendit en conséquence ses intérêts, et, quand on en vint à la rédaction des tarifs, elle figura expressément et nominativement dans les tableaux. Le faisceau de l'union n'avait donc pas été brisé, les liens même n'en avaient pas été relâchés; en admettant isolément les puissances allemandes à la conférence, on n'avait obtenu d'autre résultat que de donner à l'union autant de voix qu'elle comprenait d'états distincts et de lui assurer ainsi dans les délibérations un surcroît d'influence.

Quoi qu'il en soit, les diplomates qui représentaient les différentes nations européennes, après avoir dans deux séances préparatoires amorcé les travaux de la conférence, remirent le soin de rédiger le projet définitif à une commission composée des délégués spéciaux que les diverses administrations avaient envoyés à Paris. Cette commission, sous la présidence du directeur-général des lignes télégraphiques de France, commençait à fonctionner le 4 mars, et consacra jusqu'au 11 avril seize séances à élaborer le texte de la convention ainsi qu'un règlement de service qui y fut annexé. Elle prit pour base de ses travaux un projet préparé par les soins de l'administration française. Comme nous l'avons déjà indiqué, les traités partiels conclus antérieurement entre la France et diverses nations européennes n'avaient porté que sur un petit nombre de points particuliers; aucun d'eux n'avait été dressé de façon à comprendre dans un ordre méthodique l'ensemble des mesures relatives au service. Pour la première fois, une convention générale embrassait et classifiait toutes les questions qui intéressent la télégraphie. C'est un des caractères de l'esprit français d'aimer les matières ainsi traitées d'ensemble et les plans philosophiquement dressés.

Le projet commençait par spécifier les diverses conditions dans lesquelles le réseau international doit fonctionner. L'uniformité est le premier résultat qu'il faut rechercher pour assurer un service régulier entre nations différentes; telle mesure, insignifiante par elle-même, arrive à un haut degré d'efficacité par cela seul qu'elle est l'objet d'une entente commune. Prenons un exemple dans les chemins de fer. La largeur de la voie a été déterminée par des motifs techniques : des raisons propres au service de chaque pays pourraient faire modifier cette largeur; mais alors les voitures ne pourraient plus passer d'un réseau sur l'autre. On voit le genre d'utilité qui résulte dans certains cas du seul fait de l'accord entre nations, et qui doit être par conséquent recherché au prix de concessions réciproques. Quelques délégués cependant opposaient une certaine résistance aux conditions énoncées dans le projet. Ceux des petits états surtout craignaient de voir leurs administrations entraînées à des dépenses excessives, s'il fallait régler leur service d'après un type arrêté par les grandes puissances. On dut les rassurer en atténuant la précision des mesures projetées.

On spécifia enfin d'un commun accord que des fils d'un gros diamètre seraient affectés aux relations internationales, et que les villes entre lesquelles l'échange des correspondances est très actif seraient reliées par des conducteurs directs entièrement dégagés du travail des bureaux intermédiaires. C'est là en effet un point essentiel. De même qu'il y a sur les chemins de fer, — prenons-les encore pour exemple, — des trains omnibus et des trains directs, il faut sur les lignes télégraphiques des fils pour les relations à petite distance et d'autres conducteurs qui desservent seulement les villes importantes. Le traité établissait d'ailleurs entre les centres principaux un service permanent de jour et de nuit, et régularisait les heures d'ouverture des bureaux non permanens. Ici l'utilité d'un accord commun saute aux yeux : comment communiquerait-on, si les bureaux des différens états étaient ouverts à des heures différentes?

A cet ordre d'idées, se rattache une disposition en vertu de laquelle on dut prendre pour heure de tous les bureaux d'un même état celle du temps moyen de la capitale du pays. Les délégués autrichiens déclaraient que cette disposition, essayée en Autriche, n'avait pu y être appliquée; mais l'envoyé moscovite affirma que dans tous les bureaux russes les heures mentionnées étaient celles du méridien de Saint-Pétersbourg. Or les lignes moscovites occupent en longitude un si vaste espace que cet exemple parut tout à fait décisif. Parmi les règles générales adoptées par la commission, on peut encore citer l'usage de l'appareil Morse, qui fut provisoirement désigné comme le type affecté aux rapports internationaux. C'est,

comme on sait, un appareil qui trace des points et des barres sur une bande de papier.

Le titre second du projet embrassait les diverses dispositions relatives à la nature des correspondances, à la rédaction, à la transmission et à la remise des dépêches. On admit que les dépêches pouvaient être rédigées en l'une quelconque des langues employées sur le territoire des états contractans; chaque état cependant devait indiquer, parmi les idiomes usités sur son territoire, ceux qui seraient admis à la correspondance internationale; ainsi devaient se trouver écartés les dialectes trop restreints ou ceux qui sont exclus par des raisons politiques.

La discussion assura aux langues germaniques un genre d'avantage dont elles jouissaient déjà. Ces langues, formant en toute liberté des mots composés et construisant ainsi des vocables d'une interminable longueur, font tenir dans le cadre d'une dépêche de vingt mots plus de matière que les langues moins privilégiées. Ainsi l'allemand exprime par le seul mot *Rheinneckardampfschiffahrtgesellschaft*, ce que nous ne pouvons traduire qu'en disant : *compagnie de la navigation par bateaux à vapeur sur le Rhin et le Neckar*. L'Allemand dira *Oberappellationsgerichtsrath*, quand il nous faut dire *conseiller à la cour supérieure d'appel*. On pourrait citer des mots bien plus longs, car il n'y a pour ainsi dire pas de limite à ces agrégations, et la fantaisie peut s'y donner carrière. Depuis longtemps déjà, pour racheter jusqu'à un certain point le désavantage des idiomes latins, les traités avaient fixé à sept syllabes le maximum des mots, et spécifiaient que l'excédant serait compté pour un mot nouveau. Le projet français réduisait le maximum à six syllabes. C'était encore laisser une marge assez grande aux mots composés; mais la commission refusa d'admettre cette restriction, et maintint au grand profit des Allemands la limite de sept syllabes usitée jusque-là.

Un des principes proposés par la conférence fut encore l'emploi du langage secret. On admit pour le public le droit de rédiger ses correspondances soit en chiffres, soit en lettres. Chaque état se réserva pourtant de faire encore à cet égard une déclaration explicite et de suspendre, dès qu'il le jugerait convenable, ce mode de correspondance. En fait, l'Autriche et l'Espagne sont les seules puissances qui aient profité jusqu'ici de cette réserve pour écarter d'une façon permanente l'emploi du langage secret.

Une des mesures qui donna lieu à la discussion la plus longue fut la remise des dépêches hors des localités desservies par les bureaux télégraphiques. Il n'y a de bureau que dans les villes d'une certaine importance. A la rigueur, le service peut se borner aux dépêches

adressées dans ces villes; mais on conçoit combien il est désirable qu'un télégramme puisse être adressé hors du réseau à une destination quelconque, à une petite ville, à une habitation rurale. C'est là une extension considérable du service. A la rigueur, la dépêche peut être mise à la poste pour achever son parcours; mais cette solution est barbare, car la transmission postale, lente et intermittente, fait perdre le plus souvent au message le bénéfice de la rapidité télégraphique. Aussi, dans la plupart des pays européens, en est-on venu à instituer la remise des dépêches par exprès. C'est fort bien dans les centres principaux, où l'on peut toujours avoir sous la main des agens propres à porter des télégrammes à une distance quelquefois considérable. Il n'en est plus de même dans les petits bureaux; là une pareille organisation présente les plus sérieuses difficultés et peut devenir à peu près impossible. Aussi dans la commission plusieurs délégués refusaient d'admettre aucune obligation au sujet de la remise des dépêches par exprès. Ceux de la Russie et de l'Espagne se prononçaient nettement dans ce sens. Quelques autres envoyés, ceux de la Suède et de la Norvége par exemple, considéraient au contraire l'institution des exprès comme un complément indispensable de la transmission télégraphique. Le débat qui eut lieu sur cette question aboutit à laisser à chaque état la liberté de se prononcer sur le principe même du service. On traça les principales règles auxquelles devraient s'astreindre ceux qui admettraient la remise par exprès. Chacun des contractans notifierait à cet égard ses propres décisions, et mettrait d'ailleurs le public en mesure de profiter des facilités offertes par les pays étrangers. L'Espagne, la Turquie et la Grèce sont les seuls états qui n'aient point organisé, tant bien que mal, un service d'exprès sur leurs réseaux.

Le projet français contenait ensuite, — et la commission les accepta, — une série de dispositions qui constituent de nouveaux droits pour le public. L'expéditeur peut affranchir la réponse demandée à son correspondant. La réponse peut d'ailleurs être adressée sur un point quelconque du territoire des états contractans; je suis à Bruxelles par exemple, je puis demander qu'on me réponde à Paris. L'expéditeur peut encore « faire suivre » sa dépêche, c'est-à-dire en assurer la réexpédition autant de fois qu'il est nécessaire pour atteindre un correspondant en voyage. Des facilités spéciales ont été données pour l'envoi d'une même dépêche à plusieurs personnes ou à un même destinataire en plusieurs localités. Enfin, le traité institua la dépêche « recommandée, » qui donnait des garanties toutes spéciales à l'expéditeur. Celui qui envoyait une dépêche recommandée recevait une copie intégrale du texte remis au desti-

nataire, de façon à pouvoir constater qu'aucune faute n'avait été commise. La dépêche « de retour, » qui donnait cette répétition, indiquait en même temps à quelle heure et entre quelles mains le télégramme avait été remis; un motif quelconque avait-il empêché la remise, on indiquait les circonstances qui s'y étaient opposées, et l'on mettait ainsi l'expéditeur à même de faire suivre son message, s'il le jugeait opportun. Toutes sortes de sûretés étaient donc accumulées autour de ces dépêches, qui étaient soumises à une double taxe.

Il faut mentionner aussi un nouvel ordre de messages, qui prenaient rang pour la première fois dans le service international. Des sémaphores venaient d'être établis sur les côtes de plusieurs pays pour correspondre avec les bâtimens en mer; les contractans s'engagèrent à prendre toutes les mesures que comporterait la remise à destination des dépêches venant de la mer. Dans ce cas en effet, la taxe télégraphique ne peut plus être, comme elle l'est d'ordinaire, perçue au départ, et il faut un concert international qui assure la perception à l'arrivée.

Après avoir spécifié les diverses mesures dont nous venons de donner un aperçu, réponse payée, dépêche recommandée, dépêche à faire suivre, dépêche à destination multiple, message maritime, le traité établissait explicitement que l'on combinerait de la façon la plus libérale toutes les facilités offertes au public. Ces combinaisons arrivaient dans certains cas à créer des conditions tout à fait nouvelles; la télégraphie se pliait ainsi à toutes les nécessités que la pratique révélait et se prêtait à une foule de services pour lesquels elle était autrefois impuissante.

## III.

Les délégués en étaient arrivés au titre troisième du projet de convention; ce titre comprenait toutes les dispositions relatives aux taxes. C'est une remarque qui a pu être faite par chacun dans ces derniers temps, que les questions de chiffres sont souvent celles qui passionnent le plus les assemblées. On vit tout à coup parmi les délégués de Paris la discussion, jusque-là calme et régulière, devenir tumultueuse et confuse. La question de la taxe était celle à laquelle chaque délégué attachait le plus d'importance et pour laquelle chacun avait reçu de son gouvernement des instructions impératives. En somme, il s'agissait d'établir un système de taxes réduites, et la réduction totale devait être considérable. Il fallait donc que chacun fît pour sa part un sacrifice important; mais chacun, avec les

ménagemens et les détours convenables, cherchait à faire porter sur les autres le plus fort de la réduction. C'est pour ce résultat que les divers délégués mettaient en jeu tout ce qu'ils pouvaient avoir de ressources diplomatiques.

L'administration française avait bien compris qu'il serait difficile d'établir dès l'abord entre tant d'intéressés une entente commune. Cependant elle mettait son honneur à voir aboutir l'œuvre d'union qu'elle avait inaugurée, et elle apportait même une certaine coquetterie à faire adopter sans changement notable le projet qu'elle avait préparé. Pour y arriver, elle n'avait voulu proposer que des mesures générales qui ne pouvaient pas soulever d'opposition grave, et elle avait rejeté à une époque ultérieure la détermination précise des taxes effectives. Le projet se contentait donc de substituer le principe de la taxe uniforme à celui de la taxe par zones. On se bornait à établir que toutes les dépêches échangées entre deux états, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres pays, seraient soumises à une seule et même taxe. Des accords particuliers interviendraient dans chaque cas spécial entre les gouvernemens pour fixer cette taxe et la partager entre les états intéressés, suivant le parcours moyen des correspondances dans chaque territoire.

Il faut bien l'avouer, le projet rejetait ainsi sur l'avenir le plus gros de la difficulté. Vingt et une puissances intervenaient à la conférence; si l'on songe au nombre de combinaisons que représentent les ententes nécessaires entre ces puissances prises deux à deux, trois à trois, quatre à quatre et ainsi de suite, on ne pourra manquer d'être effrayé du nombre d'arrangemens (1) qui devaient ainsi être conclus dans un bref délai. Sans doute, parmi les arrangemens théoriquement possibles, il n'y en avait qu'un très petit nombre qui fussent nécessaires ou réellement utiles; mais en se réduisant même à ceux-là, on se trouvait encore en face d'une série de traités vraiment inépuisable. Aussi des objections nombreuses s'élevèrent contre l'idée française. La plupart des délégués considéraient l'établissement du tarif comme le principal motif de leur voyage à Paris, et ils n'admettaient guère qu'ils pussent s'en retourner sans avoir arrêté le chiffre des taxes afférentes à leur pays.

(1) On sait comme les nombres grossissent vite lorsqu'il s'agit de sommer les combinaisons d'une quantité déterminée d'objets. Donnons d'ailleurs ici un chiffre pour fixer les idées. Laissons de côté les arrangemens deux à deux, c'est-à-dire les conventions entre limitrophes, puisque, suivant les habitudes reçues, elles restaient en dehors du droit général. Prenons seulement les arrangemens trois à trois, quatre à quatre et cinq à cinq; négligeons ceux qui supposent l'accord de plus de cinq puissances. Nous arrivons ainsi, pour le total de ces arrangemens possibles, au chiffre fort respectable de 27,664.

Les amendemens, les contre-projets arrivèrent donc en foule sur le bureau de la conférence. Ceux qui ne se proposaient pas encore d'établir un tarif général voulaient du moins restreindre par certaines règles la liberté laissée aux états. C'est ainsi que l'on battit en brèche le pouvoir, que des pays de vaste étendue voulaient se réserver, de diviser leur territoire en deux grandes circonscriptions comportant deux taxes différentes. Il avait bien été convenu que les colonies et les territoires hors d'Europe étaient exceptés des arrangemens en voie de conclusion. La Russie et la Turquie notamment, avant d'envoyer leurs agens à Paris, avaient spécialement déclaré qu'elles n'entendaient traiter que pour leurs possessions européennes et laissaient entièrement de côté les provinces asiatiques. Pour les terres européennes même, des réserves explicites étaient faites : la cour de Saint-Pétersbourg avait mis pour condition expresse de sa participation aux conférences que la Russie d'Europe pourrait être partagée en deux régions. On s'était résigné à cette exception, et la Russie avait un droit incontestable à la maintenir. Cependant le délégué de l'Espagne, faisant table rase des réserves diplomatiques, s'éleva avec une grande vivacité contre la mesure privilégiée dont la Russie était l'objet. Cette énergique opposition refoula les prétentions qui étaient sur le point de se produire, et elle triompha même jusqu'à un certain point de la détermination prise par l'administration russe; celle-ci se contenta de classer dans une catégorie spéciale les bureaux du Caucase, et ce fut la seule exception admise en Europe au principe général.

On cherchait en même temps à établir d'autres règles au sujet des taxes « terminales » et au sujet des taxes « de transit. » Les delégués avaient en effet été amenés par la discussion à distinguer, dans le tarif international, ces deux élémens qui se définissent d'eux-mêmes : d'une part les taxes qui reviennent à chaque état pour les dépêches qu'il expédie ou qu'il reçoit, d'autre part les taxes qui reviennent aux intermédiaires pour les dépêches qui ne font que traverser leur territoire. Ici les questions générales se pressaient. Quel rapport y aurait-il entre les deux sortes de taxes? La taxe terminale serait-elle forcément la même que celle de transit? ou bien en serait-elle une portion déterminée? — Obligerait-on chaque état à n'avoir qu'une seule taxe de transit? Par exemple le transit austro-germain serait-il le même entre les frontières de France et de Russie d'une part, entre la Baltique et les Alpes d'autre part? — Si la taxe de transit variait, serait-elle du moins fixe dans chaque sens déterminé? L'union allemande par exemple, en recevant des dépêches sur le Rhin pour les transmettre à la frontière russe, serait-elle forcée de faire les mêmes conditions aux dépêches

françaises et aux dépêches espagnoles? Pourrait-on au contraire, pour une même voie de transit, varier les taxes suivant les pays de provenance ou de destination?

Voilà déjà un assez riche assortiment de questions; d'autres encore venaient se mêler aux débats. Une taxe une fois déterminée par la conférence pourrait-elle être modifiée, abaissée par exemple, par les intéressés sans le concours des autres puissances? Et dans ce cas, comment définirait-on les intéressés au milieu de tant d'intérêts entre-croisés? Toutes ces données s'agitaient sans que les idées en vinssent à s'éclaircir beaucoup. On vota cependant que la convention contiendrait un tarif complet et déterminé de toutes parts. C'était un grand point; mais le tarif ne se faisait pas. Personne ne voulait formuler son taux; chacun évitait de se laisser acculer à des propositions précises et tournait court dès qu'on le serrait de trop près.

La délibération relative aux taxes se traînait ainsi, sans cesse ajournée et reprise, et menée d'ailleurs de front avec la discussion des autres articles, car on ne voulait pas qu'elle entravât à elle seule les travaux de la conférence. Le délégué de la Suède lui fit faire un premier pas important. Il demanda qu'une sous-commission fût chargée de s'entendre sur les intérêts des principaux groupes européens. C'était d'ailleurs le représentant de la Prusse qui avait proposé une division en trois groupes : le premier comprenait la Russie, les puissances scandinaves et la Prusse; le second était formé de la Turquie, de la Grèce et de l'Italie; la France enfin avec les autres puissances latines, avec la Belgique et la Suisse, formait le groupe de l'ouest. On invita chacun des groupes à fixer isolément l'ensemble de ses tarifs; les résultats devaient être combinés, et on arriverait ainsi à un système général où seraient conservés, autant que possible, les rapports établis par le premier travail. Tel était l'esprit de la proposition suédoise. Les trois groupes s'étant formés, les délégués de la Prusse, de l'Autriche et de la France furent respectivement désignés comme leurs représentans officieux, et ils s'attachèrent dès lors à triompher des incertitudes de la conférence. Leur travail était double : d'une part, dans chaque groupe, ils ébauchaient des arrangemens limités; d'autre part, réunis en sous-commission, ils s'étudiaient à établir une certaine harmonie entre ces efforts isolés. On peut remarquer que l'on en venait ainsi à exécuter, sous une forme pratique et commode, l'idée qui avait dirigé l'administration française dans la rédaction de son projet : on procédait par séries de conventions partielles; mais on le faisait en présence même des intéressés et l'on supprimait toutes les lenteurs de la diplomatie.

Tout compte fait, la solution tardait à se dessiner. Il ne semblait pas qu'on fût près d'obtenir le résultat si laborieusement cherché. Le 15 mars, à la sixième séance, les délégués français, résolus à frapper un grand coup, déposèrent sur la table de la commission une note qui tranchait dans le vif toutes les difficultés. Il ne s'agissait de rien moins que d'admettre une taxe unique, — absolument unique, — pour toutes les dépêches échangées entre les divers états de l'Europe. Comme le nombre des pays où une dépêche peut passer sans sortir d'Europe n'excède pas six, la note française admettait le chiffre de 6 francs pour cette taxe internationale. Les pays de transit recevraient chacun 1 franc ou 50 centimes, suivant l'étendue de leur territoire; les états extrêmes se partageraient le reste, soit en parties égales, soit dans la proportion de deux à un, suivant que ces états seraient de même ordre ou d'ordre différent.

C'était là, comme on voit, une solution tout à fait radicale, si radicale qu'elle fut regardée comme inadmissible. Du moins les délibérations de la conférence en reçurent un coup de fouet, et c'était là le but que se proposaient les délégués français, qui n'avaient point espéré que leur projet fût pris au pied de la lettre. Un chiffre avait enfin été prononcé et pouvait servir de base à la discussion; la taxe moyenne de 6 francs, bien différente de celle qui était alors en pratique, fut dès lors regardée comme l'objectif des décisions à prendre. Chacun se vit obligé de démasquer ses batteries et de définir nettement ses intentions. En même temps la conférence trouva une forme nette et précise pour déterminer l'ensemble des tarifs internationaux. Il y avait là en effet une difficulté, secondaire, mais réelle, et que les délégués avaient longtemps désespéré de résoudre; ils s'embarrassaient dans des barêmes compliqués, dans des tableaux à nombreuses colonnes et à clés multiples, qui n'offraient à l'esprit rien de satisfaisant. C'est alors qu'on en vint à distinguer les taxes « terminales » et les taxes « de transit, » conformément aux définitions que nous avons fait connaître. Le choix de ces données éclaira la question et facilita le travail; bientôt l'ensemble des tarifs put être enfermé dans un cadre clair et d'un maniement facile.

Deux tableaux distincts furent dressés. Le premier donnait les taxes terminales; chaque pays y indiquait le taux de ses correspondances pour les différens contractans. L'Italie par exemple n'avait qu'une taxe pour toutes les dépêches échangées avec l'union austro-allemande, une autre pour les dépêches échangées avec la Belgique. La division en régions avait entièrement disparu, au moins pour ce qui concerne l'Europe, une seule exception étant faite, comme nous

l'avons dit déjà, en faveur des bureaux russes du Caucase. La Russie d'Asie, la Turquie d'Asie, intervenaient seules au tableau comme divisées en régions. — Le second tableau donnait de même les différens transits. Chaque état avait fixé les siens pour chacun des contractans, suivant sa convenance, en tenant compte des avantages respectivement offerts. Le principe de la liberté avait ainsi prévalu, mais le contrôle de la conférence avait harmonisé les résultats.

La taxe d'état à état résultait facilement de ces deux tableaux. On n'avait qu'à ajouter les taxes de transit aux taxes terminales. Comme d'ailleurs elles étaient presque toutes échelonnées entre 50 centimes et 3 francs, il en résultait un tarif très simple et surtout très modéré (1). La convention de Paris inaugura donc une forte réduction dans le prix des dépêches. Cette réduction, jointe aux autres facilités qui résultaient du traité, imprima en réalité une puissante impulsion à la correspondance internationale.

En même temps que le taux de la taxe donnait lieu aux débats dont nous avons présenté le résumé, la conférence réglait une série de questions accessoires relatives au même objet. On décidait que le franc serait l'unité monétaire employée par toutes les nations dans la composition des tarifs, et la commission arrêtait la valeur du franc estimée en monnaie de chaque pays (2). Un esprit de simplification était introduit en même temps dans la comptabilité internationale. Ce n'est point une petite difficulté que d'établir correctement et en toute exactitude le décompte de ce qui revient à chaque pays dans la taxe des dépêches. Il faut enregistrer chaque télégramme en particulier, en spécifier le nombre de mots, mettre en évidence les frais accessoires, etc.; c'est un détail interminable. La convention, sans prendre à cet égard de mesures bien radicales, établit du moins que l'on tâcherait d'établir les décomptes géné-

(1) Les exemples suivans, pris au hasard, permettront de juger du progrès qui était réalisé sous le rapport du prix des dépêches :

| *Tarif nouveau.* | | *Tarif ancien.* | |
|---|---|---|---|
| Dépêches de France en Turquie. | 10 f. | Dépêches de Paris pour Constantinople. . . . . . . . . . . . . | 21 f. |
| De France en Russie (le Caucase excepté). . . . . . . . . . . . . | 10 f. 50 | De Paris pour Moscou. . . . . . | 24 f. |
| D'Italie pour la Suède. . . . . . | 9 f. | Dépêches de Naples pour Stockholm. . . . . . . . . . . . . | 30 f. |

(2) Les valeurs ainsi arrêtées par la commission sont les suivantes : en Autriche 40 kreuzers, — dans le grand-duché de Bade, en Bavière et en Wurtemberg, 28 kreuzers, — en Danemark 35 shillings, — en Espagne 40 écus, — en Grèce 1,11 drachmes, — en Hanovre, en Prusse, en Saxe 8 silbergros, — dans les Pays-Bas 50 cents, — en Portugal 192 reis, — en Russie 25 kopecks, — en Suède 72 öres, — en Norvége 22 shillings.

raux en se référant seulement au nombre des dépêches et en négligeant toutes les différences qu'elles présentent (nombre de mots, frais de poste et d'exprès, etc.); mieux encore, on chercherait à établir, en opérant sur des périodes convenablement choisies, des moyennes qui éviteraient une comptabilité détaillée.

Il faut dire que jusqu'ici les faits n'ont donné qu'une médiocre satisfaction au désir de la conférence. La méthode qu'elle a recommandée n'est entrée que péniblement dans la pratique, et ce n'est que depuis très peu de temps que le système proclamé en 1865 commence à se généraliser. Il a reçu pourtant dans un cas particulier une application brillante, si brillante qu'elle dépasse même les modestes espérances que la commission avait formulées. En opérant comme nous l'indiquions tout à l'heure, on réalise des simplifications notables, mais en somme on a toujours un compte à tenir. Ne pourrait-on, dans certaines circonstances, s'affranchir de tout compte? Que si, en examinant les moyennes, on arrive à reconnaître, dans tel ou tel cas particulier, que la circulation est la même dans les deux sens, les taxes terminales étant d'ailleurs équivalentes de part et d'autre, chacun gardera les sommes qu'il a perçues, et on pourra se dispenser de l'échange de tout décompte. Tel est le fait qui se présente dans les rapports de la France avec la Prusse, et depuis plusieurs années déjà ces deux puissances ont adopté ce mode de procéder éminemment commode, qui consiste à supprimer tout décompte international. Ce système, récemment étendu au service des postes dans un traité conclu entre la Prusse et la France, a donné lieu à des critiques évidemment mal fondées. Il y a là un exemple qui mérite à coup sûr d'être imité, et dont on pourrait tirer parti dans beaucoup de circonstances.

## IV.

Après avoir ainsi réglé un certain nombre de questions plus ou moins professionnelles, la conférence devait s'occuper d'assurer l'avenir des rapports internationaux et la continuité de l'œuvre qu'elle inaugurait. C'était là l'objet du titre V^e^ du projet de convention. Et d'abord la convention elle-même devait être soumise à des révisions périodiques. Des conférences auraient lieu à cet effet successivement dans la capitale de chacun des états contractans. Le projet fixait à deux ans l'intervalle de ces réunions; mais on fit remarquer qu'il était inutile d'établir une périodicité si régulière et que, sous l'empire des traités partiels conclus dans le passé et qui avaient de même établi des réunions périodiques, on avait toujours

été conduit à violer les délais réglementaires. Les délégués de l'Autriche proposèrent en conséquence de ne point fixer d'époque pour les réunions; on s'assemblerait sur la demande de trois des contractans ou sur celle de l'état dont la capitale serait désignée pour recevoir les délégués. Plusieurs membres dans la réunion répugnaient à rester dans cette sorte d'incertitude. Enfin on décida que chaque conférence déterminerait la date de l'assemblée suivante. La prochaine réunion fut alors fixée à l'année 1868.

Placerons-nous ici un petit incident qui porte avec lui son enseignement? L'envoyé suédois, représentant d'un pays de neiges, où les voyages sont incommodes en hiver, demanda que le projet contînt une disposition explicite pour limiter à la saison d'été les réunions des commissaires. On lui fit remarquer qu'un pareil article n'était guère de nature à être inséré dans le traité, mais que, l'expression de son désir demeurant au procès-verbal, on en tiendrait nécessairement compte dans l'avenir. Le délégué suédois se déclara satisfait; pourtant la date à laquelle s'est tenue à Rome la dernière conférence (1er décembre 1871) montre qu'il eût mieux réussi en exigeant une garantie plus formelle : l'envoyé norvégien, retenu par la difficulté que présente aux abords de décembre la navigation de la Baltique, ne put arriver à Rome qu'au cours de la conférence. Ne vous fiez pas trop aux mentions insérées dans les procès-verbaux des assemblées délibérantes; rien ne vaut un bel et bon article bien précis.

Les questions principales étant réservées à la convention et aux conférences, qui devaient périodiquement les réviser, on décida que les règles de détail seraient insérées dans un règlement arrêté de concert entre les différentes administrations télégraphiques; ces administrations pourraient en tout temps modifier ce règlement d'un commun accord. Pour que de semblables modifications pussent se faire sans désordre, il fallait évidemment créer à titre permanent une sorte de pouvoir exécutif. La conférence de Paris le comprit. Néanmoins elle n'entra que faiblement dans cette voie. Elle décida que l'administration de l'état où se serait tenue la dernière conférence recevrait les demandes de modification, les instruirait, constaterait l'assentiment des intéressés, et ferait ensuite toutes les notifications nécessaires.

Comme on le voit, la conférence de 1865, amenée par la nature des choses à instituer une sorte d'hégémonie télégraphique, en limitait strictement l'action. Les diverses administrations restaient chargées d'échanger directement entre elles les renseignemens émanés de chacune d'elles. Chacun s'engageait d'ailleurs à dresser toutes les années un tableau statistique du mouvement des dépê-

ches sur son réseau et à publier tous les documens relatifs à son administration intérieure; mais ces divers élémens n'étaient pas centralisés; chacun conservait le soin de les envoyer à qui de droit, ainsi qu'il avait été pratiqué jusque-là pour les pièces analogues. On fit cependant une exception. L'administration française fut expressément désignée par un article spécial pour dresser et publier périodiquement une carte officielle des relations télégraphiques embrassant l'ensemble du réseau international. La France devait sans doute cette mission exceptionnelle à la publication d'une carte du réseau français qui venait de sortir des ateliers de l'imprimerie impériale et qui, figurant sous des couleurs vives et variées les conducteurs télégraphiques de différente nature, avait probablement séduit les délégués par son aspect élégant.

Ici nous devons dire que la conférence de Paris, si elle eût adopté les vues de l'administration française, eût fait un pas bien plus décisif vers l'établissement d'une véritable hégémonie. Le projet français contenait le germe d'une institution qui, momentanément ajournée, fut reprise plus tard à Vienne sous le nom de *bureau international*. Aux termes du projet, il y aurait eu une commission composée des délégués de chacune des administrations et qui eût été chargée de « dresser la carte complète des réseaux, publier des tarifs communs et procéder à toutes les études d'utilité générale. » Elle eût fonctionné dans la capitale de l'état où la dernière conférence aurait été tenue et sous la direction du chef de l'administration télégraphique de cet état. On objecta, — ce fut le délégué suédois, — que les travaux d'utilité commune qui pouvaient se placer entre deux conférences n'étaient pas assez considérables pour motiver la réunion permanente de tant de délégués. C'était là une raison valable; mais il était facile de répondre que l'on pouvait limiter le nombre des délégués, plusieurs nations pouvant s'entendre pour confier un mandat commun à un seul agent; la commission pouvait donc se réduire à un aussi petit nombre de personnes qu'il serait jugé nécessaire dans la pratique. En fait la proposition fut écartée sans grande discussion, et les délégués français, par un motif facile à comprendre, n'insistèrent pas sur leur projet. Comme la conférence se tenait à Paris et que les habitudes du passé semblaient ainsi assigner à la France l'espèce d'hégémonie dont il était question, ils craignirent qu'on ne les soupçonnât de vouloir se mettre au premier rang. C'est là sans doute la principale raison pour laquelle fut ajournée l'institution projetée et pour laquelle on se borna aux demi-mesures.

L'Europe entière, ou bien peu s'en faut, avait pris part à la convention. Il fallait cependant prévoir les adhésions qui pourraient se

produire soit de la part d'autres états, soit de la part des compagnies privées; on voyait en effet déjà se grouper autour du réseau européen toute une série de sociétés concessionnaires de lignes sous-marines. On s'engageait à imposer autant que possible les règles de la convention aux compagnies privées auxquelles seraient concédées des lignes, soit sous-marines, soit terrestres. Il était naturel en effet que, pour jouir du bénéfice de la convention, pour profiter des taxes si réduites qu'elle instituait, les nouveaux adhérens apportassent non-seulement l'obligation de suivre les règles du traité, mais aussi un système de taxes en harmonie avec le tarif maintenant arrêté. Or les compagnies sous-marines ont une tendance aux très grosses taxes. Les divers états s'engageaient en commun à réagir contre elles. Quant aux moyens d'action, aux modes de coercition à réserver contre les nouveaux adhérens, la commission aborda ce sujet, mais en l'effleurant seulement. Les difficultés n'étaient pas encore bien pressantes, parce que les réseaux sous-marins ne faisaient que de naître.

Les dernières séances de la commission furent employées à la rédaction du règlement annexe, dont l'administration française fournit encore les élémens. Les délégués spéciaux, ayant terminé leur tâche, purent enfin remettre leur travail entre les mains de la conférence diplomatique qui devait le sanctionner. Deux séances générales furent encore tenues à cet effet au ministère des affaires étrangères, et M. Drouyn de Lhuys, dans un discours de clôture, put à bon droit faire ressortir les services que venait de rendre à l'Europe une conférence qui était un véritable congrès de la paix. « S'il est vrai, disait le ministre, que la guerre ne provienne souvent que de malentendus, n'est-ce pas en détruire l'une des causes que de faciliter entre les peuples l'échange des idées et de mettre à leur portée ce prodigieux engin de transmission, ce fluide électrique sur lequel vole la pensée à travers l'espace?.. De plus, ce ne sera pas sans avantages réciproques que des hommes d'élite, placés à la tête de grands services publics dans leur pays, seront venus de tous les points de l'Europe mettre en commun les résultats de leur expérience et constituer une sorte d'enseignement mutuel de haute administration. Il est certain que les relations personnelles qui viennent de s'établir entre les chefs des services télégraphiques de tous les états du continent faciliteront, dans la pratique, les rapports officiels, et contribueront à aplanir ces difficultés que les règlemens les mieux concertés ne sauraient toujours prévenir. »

On avait effectivement sous les yeux un exemple décisif de ce que le rapprochement des individus peut faire pour tempérer les difficultés administratives ou politiques. Les rapports étaient des plus ten-

dus, à l'époque de la conférence de Paris, entre l'Autriche et l'Italie. Les délégués respectifs des deux pays se regardaient de mauvais œil au sein de la commission et ne laissaient pas de se parler d'un ton acerbe. Les signatures mêmes des deux ambassadeurs étaient comme étonnées de se rencontrer sur un même instrument diplomatique, et c'est là sans doute ce que voulait dire M. Drouyn de Lhuys dans cette phrase un peu énigmatique : « Il faut remarquer que, la convention qui vient d'être négociée n'ayant eu pour objet que les règles d'un service international, la signature de cette convention ne saurait, au point de vue politique, préjudicier en rien à l'attitude et aux rapports des gouvernemens entre eux. » En bon français, cela voulait dire que MM. Nigra et de Metternich conservaient le droit de se détester et de se combattre officiellement. Fâcheuse réserve! dirons-nous. Non; d'ailleurs il n'est pas vrai que l'entente établie sur les questions administratives laisse toute carrière aux mésintelligences politiques. Signons autant d'arrangemens spéciaux qu'il sera possible, et soyons sûrs que les haines nationales se trouveront amorties d'autant.

Nous voilà ramenés à notre point de départ. C'est une œuvre fructueuse entre toutes et véritablement digne d'intérêt que celle que les délégués de l'Europe viennent de faire sous nos yeux autour du tapis vert de la conférence de Paris. Quelles que soient les questions traitées, n'est-ce point un spectacle plein d'enseignemens que de voir les représentans de l'Europe entière assemblés dans un dessein d'utilité commune? Au travail proposé, chacun apporte ses aptitudes spéciales; chacun prend sa part à l'œuvre d'ensemble. Voici d'abord le Français : il fournit sa langue, cette sorte de langue universelle, qui ne perdra sans doute pas de sitôt le privilége de servir aux relations internationales; il apporte encore cet esprit de généralisation qui étend et élève les questions. Voici le Prussien; raide et méticuleux, il oblige la conférence à régler toute sorte de points secondaires, ne voulant rien laisser à l'interprétation de l'avenir. Le Russe est autoritaire; il sera de bon conseil dans un service où la centralisation est indispensable, où l'unité de direction est impérieusement commandée par les besoins de la pratique. L'Italien a depuis quelques années fait preuve d'une merveilleuse habileté à régler tous les détails administratifs; il fournit naturellement à une conférence européenne des vues fines et ingénieuses; la statistique, dont il a fait un art, donne entre ses mains les leçons les plus élégantes. Voici l'Espagnol, qui se laisse emporter par quelques idées absolues; il touche parfois à la chimère, et on reconnaît chez lui à quelques traces le tempérament du héros de Cervantès. Voici encore le Suisse d'un côté, le Belge de l'autre; leurs

pays sont petits, mais le rôle en est grand; ce sont des hommes d'expérience, des fonctionnaires laborieux, rompus à tous les détails du service, des guides sûrs auxquels la conférence pourra recourir chaque fois qu'elle perdra sa route. Le fez ottoman ne dépare point une semblable réunion; l'envoyé turc, sans suggérer de solution originale, accepte du moins avec grâce celles que l'Europe élabore; il apporte au milieu de ses collègues les raffinemens subtils de la politesse orientale.

Pour en revenir aux délégués de 1865, signalons l'heureuse harmonie qui a régné entre eux. Leur œuvre a répondu parfaitement à l'esprit qui avait provoqué leur réunion. La France, avons-nous dit, avait fourni, par son avant-projet, la matière des délibérations et le canevas de l'œuvre commune; la conférence s'est associée sans réserve à l'idée française, et s'en est pénétrée de telle sorte qu'elle a mis, dans les corrections qu'elle faisait au projet primitif, le sentiment d'ordre et de méthode avec lequel il avait été préparé. Aussi la convention signée en 1865 a subsisté depuis lors sans modifications importantes et n'a demandé dans la pratique que des perfectionnemens de détail. Ce n'est pas à dire que cette œuvre fût parfaite : nous avons signalé, chemin faisant, un des points principaux où elle laissait à désirer. On avait proclamé l'association des intérêts et posé les règles d'une exploitation commune dans le service télégraphique, on avait fondé d'une manière durable l'institution des conférences périodiques; mais la direction du service, dans l'intervalle des conférences, restait incertaine et flottante. C'est de ce côté surtout qu'il y avait des progrès à réaliser. Il nous reste à dire ce qui depuis lors a été fait dans ce sens.

EDGAR SAVENEY.

*(La seconde partie à un prochain n°.)*

# LE

# ROYAUME DE WESTPHALIE

## ET

# JÉROME BONAPARTE

### D'APRÈS LES DOCUMENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS

---

I. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — II. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — III. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — IV. *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres*, Paris 1820. — V. Ernestine von L., *König Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig 1870. — VI. Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphälische Gouvernement*, Gœttingen 1860. — VII. Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol., Hambourg 1851-55. — VIII. Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunden und Actenstücke*. — IX. *Rückblicke auf die Zeit des westphälischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826. — X. Demian, *Statistik der Rheinbundstaaten*, 2 vol., Francfort 1812. — XI. Voyez aussi un curieux roman de Kœnig, *König Jerome's Carneval*, Leipzig 1855.

---

## I.

### LA FONDATION DU ROYAUME DE WESTPHALIE.

Depuis le triomphe inespéré des armes prussiennes, l'esprit allemand s'est subitement enorgueilli au point d'oublier qu'il dût quelque chose à l'esprit français. Pour employer le langage d'outre-Rhin, le *germanisme* (*deutschthum*) prétend ne plus rien avoir de commun avec le *romanisme* (*welschthum*). Il se targue fièrement de la pureté de son sang et de l'originalité de ses conceptions. Il ne nous doit rien; de quoi se compose après tout notre bagage (1)? La révo-

(1) « Si les Français ne veulent pas s'abîmer entièrement dans la vieille corruption

lution française, les idées françaises sont des hâbleries parisiennes que le pur germanisme doit rejeter au même titre que ces modes françaises dont on a trop longtemps subi l'empire. On ne veut plus de nos chiffons d'aucune sorte. Ce dédain subit pour les choses françaises étonne bien un peu ceux qui savent tout ce qu'il y a de matériaux français dans la civilisation allemande. Sans remonter trop loin dans le passé, peut-on oublier que Berlin doit sa fortune à l'immigration des protestans français, et que le point de départ des progrès scientifiques et philosophiques de la Prusse, c'est la domination de l'esprit français à la cour de Frédéric II? La révolution et l'empire ont fait plus : l'Allemagne occidentale tout entière est devenue, par nos victoires et par nos exemples, une sorte de Germanie française. La rive gauche du Rhin a fait partie intégrante de notre territoire pendant vingt ans. Sur la rive droite, dans les cours et les capitales de la confédération du Rhin, à Carlsruhe, à Stuttgart, à Munich, à Darmstadt, on voyait dans la France l'amie et l'alliée, dans la Prusse et l'Autriche l'étranger et l'ennemi. C'est sous nos drapeaux, sous les ordres de nos généraux que se sont formées les armées badoise, bavaroise, hessoise, wurtembergeoise, thuringienne, saxonne. Partout on ne parlait que la langue française, on ne lisait que les livres français, on n'imitait que les administrateurs et les militaires français. C'était le *code Napoléon* qui, du Rhin à l'Elbe, détrônait les vieilles lois souabes, boïavares ou saxonnes. Cependant Napoléon voulut donner de plus parfaits « modèles » de réorganisation et d'administration française à nos imitateurs d'outre-Rhin. Sur la rive droite du grand fleuve, au cœur même de l'Allemagne, il créa de toutes pièces trois états franco-allemands, de grandeur inégale, mais également fondés sur les lois et les principes qui régissaient la France. Alors s'élevèrent successivement le grand-duché de Berg en 1806, le royaume de Westphalie en 1807, le grand-duché de Francfort ou état du prince-primat en 1810. Le grand-duché de Francfort, comme l'électeur-

et frivolité gallo-romaine, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se réconcilier loyalement avec nous, Allemands, et d'apprendre enfin quelque chose de nous, qui avons imité si longtemps leurs extravagances... Il y a encore parmi eux quelques bons élémens qui proviennent du sang germanique, franc, burgonde, wisigoth, qui coule dans leurs veines, etc. » W. Menzel, *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser*, Stuttgart 1870. — Avec un peu plus de ménagemens que le vieux *mangeur de Français*, les historiens plus sérieux disent à peu près la même chose. « Longtemps l'imagination de tous les libéraux en Europe a été possédée de cette idée que la révolution française avait été le point de départ d'une ère nouvelle, et que son programme avait été le modèle de toutes les créations futures de la liberté. » Préface du t. IV, partie II, de l'*Histoire de la Révolution* par M. de Sybel (Düsseldorff 1871), qui a « changé tout cela. »

archevêque Dalberg le proclamait dans sa patente constitutionnelle, n'était qu'une copie du royaume de Westphalie; le grand-duché de Berg au contraire peut en être regardé comme l'ébauche.

Avant les fatales réunions de 1811 (Oldenburg, Hanovre, villes hanséatiques), Napoléon I[er] avait paru tenir fortement à ce principe que le Rhin devait former la limite de la France. Il ne voulut rien prendre pour elle, ni des dépouilles autrichiennes en 1805, ni des dépouilles prussiennes en 1806. « J'ai assez du Rhin, » était le mot qu'il répétait sans cesse à ses confidens et aux députations berlinoises. En 1808, lorsque le sénatus-consulte du 21 janvier réunit à l'empire les villes et territoires de Kehl, Castel, Wesel, Flessingue, les considérans de cet acte invoquaient le même principe: « Si l'extrême modération de sa majesté l'empereur et roi n'avait déjà éclaté aux yeux de l'Europe,... on s'étonnerait sans doute de voir un prince, dont les aigles ont victorieusement plané depuis l'Adriatique jusqu'au Niémen, convoquer solennellement le sénat français pour ne lui proposer la conservation que de quatre points pour ainsi dire imperceptibles dans l'immense étendue de ses conquêtes... *Son génie a fait la France assez grande.* »

Mais constituer en pleine Allemagne un état presque français, plus étroitement rattaché à la France, à l'empire, à la dynastie, que les états allemands de la confédération, qui implanterait en Germanie les institutions, les lois, presque la langue et le sang français, qui, gouverné par un prince de la famille impériale, recevrait plus directement les ordres et les inspirations de l'empereur, était une idée déjà ancienne chez Napoléon. Dès 1806, cette idée avait pris corps dans le grand-duché de Berg. Formé de territoires cédés par la Bavière, la Prusse ou la maison de Nassau, peuplé d'environ 900,000 habitans, situé sur le Rhin, à la frontière même et sous la protection immédiate de la France, avec ses cantons industriels de la Marck et sa capitale artistique et lettrée de Düsseldorff, il constituait un charmant état. On y avait établi l'égalité devant loi du bourgeois et du paysan, du maître et du compagnon, de l'ancien serf et de l'ancien seigneur. On avait aussi fait sa part à la liberté : comme à Francfort et dans la Westphalie, il devait y avoir à Düsseldorff une représentation nationale fondée sur les célèbres maximes de l'an VIII. Les communes, les districts, les départemens avaient leurs conseils quasi-électifs à côté des agens du pouvoir central. L'égalité religieuse s'était établie entre les catholiques de Düsseldorff, les réformés de Nassau, les luthériens de la Marck; en 1811, quand l'empereur visita le grand-duché, on lui présenta en une seule députation les ministres des différens cultes, et c'est le rabbin qui fit le compliment. Naturellement on dota le nouvel état du

code Napoléon, de la conscription, du système décimal des poids et mesures, etc.

Napoléon avait donné à son beau-frère Murat, devenu son altesse royale le grand-duc Joachim, les plus sages conseils. « Ne vous pressez pas, lui disait-il; pour bien constituer le pays de Berg et Clèves, il faut *se donner le temps d'observer et de voir.* Faites recueillir tous les renseignemens, après quoi il vous sera possible d'arriver à une organisation qui convienne aux habitans et à vous, *et qui rende vos voisins envieux de faire partie de votre domination. C'est là surtout le but qu'il faut se proposer* (4 août 1806). » Malheureusement le prince Murat, et surtout sa femme Caroline, ambitieuse comme une Bonaparte, se trouvaient déjà déplacés dans un simple grand-duché. Il fallait à Murat une couronne royale: l'Espagne surtout lui souriait; Naples ne fut qu'un pis-aller. Dans ses courtes apparitions à Düsseldorff, il éblouit, il séduisit ces populations belliqueuses par ses façons de paladin, ses panaches et ses costumes de théâtre, sa belle prestance militaire, la réputation de ses hauts faits, sa hâblerie méridionale; mais il s'y occupa surtout à faire un peu d'argent aux dépens des forêts et des domaines. Il traita les affaires du grand-duché comme il eût mené une charge de cavalerie. Il manqua même de se faire déclarer la guerre par le roi de Prusse, et parla un jour de s'enfermer dans Wesel pour y soutenir un siége contre Napoléon. Quand il « passa roi de Naples, » l'empereur disposa du grand-duché en faveur d'un fils de Louis de Hollande. Administré par un conseil de tutelle dont fut membre le comte Beugnot (1), Berg cessa de figurer dans les grands projets napoléoniens de remaniement de l'Allemagne. C'était le tour de la Westphalie.

Les projets de Napoléon se précisent et s'agrandissent à mesure que les circonstances semblent les favoriser. Après la déclaration de guerre à la Prusse, c'est déjà un grand état, c'est un royaume qu'il veut fonder, c'est un de ses frères qu'il veut asseoir sur ce trône nouveau. La sollicitude toute spéciale avec laquelle il suit les progrès ou les fautes de son frère Jérôme, l'âpreté avec laquelle il combat le mariage avec M^lle^ Patterson, cette alliance wurtembergeoise décidée dans les premiers mois de 1806, ce commandement en chef des auxiliaires bavarois et wurtembergeois confié à un jeune homme qu'on voulait signaler à l'attention du monde et surtout de l'Allemagne, ne laissent aucun doute sur l'objet de son choix. Après Iéna, il sait où il placera le nouveau royaume; après la chute de l'électeur de Hesse-Cassel, il sait quelle en sera la capitale; en

(1) Voyez les *Mémoires* du comte Beugnot, 2 vol. in-8°; Paris 1868.

décembre 1806, il en a déjà déterminé les limites, car, dans un traité du 11 décembre avec l'électeur de Saxe, il oblige celui-ci à céder *au prince désigné par sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie*, ses possessions de Thuringe situées entre l'Eichsfeld et Erfurt. Après avoir hésité longtemps s'il n'y engloberait pas les petits duchés saxons de Weimar, Gotha, Coburg, Meiningen, Hildburghausen, il se décide à ne pas lui faire dépasser le cours de la Werra. Il nous reste à voir aux dépens de quelles dynasties Napoléon réussit à établir la sienne sur un des trônes de l'Allemagne nouvelle.

## I.

La journée du 14 octobre 1806 fut le coup de mort de la domination prussienne en Allemagne. La puissance morale fondée par Frédéric II fut brisée comme la puissance matérielle; le fruit de tant d'efforts depuis la fameuse *ligue des princes* pour amener les états secondaires de l'Allemagne à se ranger sous l'hégémonie prussienne parut perdu. Les cliens de la Prusse furent partout sacrifiés. Dans l'Allemagne occidentale, trois maisons souveraines avaient « cessé de régner. » La maison d'Orange, qui avait déjà été chassée de Hollande, terminait son éphémère domination à Fulda; son chef avait commandé une division de l'armée prussienne, c'en fut assez pour attirer la colère intéressée de l'empereur. Deux autres dynasties, qui avaient jeté dans les pays qu'elles gouvernaient des racines profondes et dont la fortune remontait aux origines mêmes de l'Allemagne, ne coûtèrent pas plus d'effort à déraciner : la Hesse-Cassel et Brunswick.

Il est curieux que la Hesse-Cassel ait deux fois, en 1806 et en 1866, payé les frais de la réorganisation de l'Allemagne. Le fondateur de la *confédération du Rhin* la rencontra sur son chemin, comme plus tard le promoteur de la *confédération de l'Allemagne du nord*; tous deux la brisèrent sans pitié.

Le landgrave Guillaume, qui fut plus tard Guillaume Ier, électeur de Hesse-Cassel, était né en 1743 du landgrave Frédéric II et d'une mère anglaise, Marie, fille du roi George II. Quand le landgrave Frédéric se fit catholique, il fallut donner des garanties aux sentimens protestans du pays violemment surexcités. Sous la médiation du roi de Prusse Frédéric le Grand fut conclu un *acte de garantie religieuse* (1754), en vertu duquel le prince héritier dut être soigneusement élevé dans la religion de ses pères et obtenir à sa majorité le gouvernement du comté de Hanau. Élevé à Gœttingen, puis à la cour de son oncle Frédéric V de Danemark, il dut partager avec ses deux frères, Charles et Frédéric, les leçons excellentes

de Severy, dont le premier nous parle dans ses mémoires (1). Guillaume profita médiocrement de ces leçons exceptionnelles, et ressembla fort peu à son frère Charles, dont l'esprit était si ouvert aux idées nouvelles et même chimériques du siècle. Un touriste suédois, Biornstal, qui le visita en 1774 à sa petite cour de Hanau, assure pourtant qu'il était « grand ami des sciences, et qu'il vivait pour ainsi dire dans sa bibliothèque. » Il avait même écrit de sa propre main des *Tableaux de l'histoire de Hanau, de la Hesse-Cassel et de la France*, un arbre généalogique des landgraves de Cassel et des comtes de Hanau, une *Histoire des Romains depuis Auguste jusqu'à Sigismond*, etc. Il prenait plaisir à graver sur cuivre, à sculpter, à tourner, à dessiner des cartes et des plans; mais ce qu'il devait préférer à l'histoire d'Auguste et de Sigismond, c'était de faire manœuvrer les deux bataillons de troupes hanovriennes que le roi d'Angleterre entretenait à Hanau pour le maintien de l'*acte de garantie*. Une fois soustrait à l'influence de sa mère, l'intelligente et lettrée Marie d'Angleterre, il dut redevenir ce qu'il avait toujours été virtuellement : un maniaque de militarisme et un trafiquant de chair humaine. Après avoir servi sous les drapeaux du grand Frédéric, il en devint, comme tant d'autres, l'inintelligent et fanatique admirateur.

En 1784, le landgrave Frédéric rappela ses trois fils à Cassel et les présenta aux troupes. « On pleura si fort, écrivait Forster, que tous les soldats sous les armes versèrent des larmes lorsque le landgrave proclama son fils Guillaume lieutenant-général de toutes les troupes hessoises. Lui-même pleura longtemps, et tous les princes aussi. Les princes Charles et Frédéric couraient à leurs connaissances parmi les officiers et disaient : Gloire et merci à Dieu! maintenant nous voici de nouveau tous ensemble. » — Guillaume était peu fait pour comprendre ces épanchemens et ces effusions. Il était au contraire froid calculateur, étranger à toute vaine sentimentalité. Dans tous les grands événemens du siècle, il ne vit qu'une série de bonnes affaires, dans ces soldats si sensibles une marchandise. Il considérait l'art militaire comme une lucrative industrie qui méritait toute sa sollicitude. Il s'occupait à bien affermer ses hommes, à bien placer l'argent qu'il en tirait. S'il tenait tant aux minuties de caserne, c'était pour que ses régimens eussent meilleur air et fussent de plus facile défaite. Lorsqu'il prit le gouvernement, il renonça au luxe, aux frais inutiles. Les marquis français, Luchet, Trestondam, Nerciat, qui avaient été sous son père surintendans de la musique et du théâtre, furent congédiés. L'université de Cassel

(1) M. Saint-René Taillandier, *Un prince allemand au dix-huitième siècle*, dans la *Revue* des 1er décembre 1865 et 15 février 1866.

eut les vivres coupés; les Müller, les Forster, les Sœmmering, les Dohm durent aller chercher fortune ailleurs. Même dans le militaire il ne voulait pas de dépenses de fantaisie : il fondit la garde dans les régimens de ligne. Tout le monde était soldat dans la Hesse-Cassel : 33,000 hommes sur 500,000 habitans portaient l'uniforme; mais il distinguait entre régimens de campagne, régimens de garnison ou milices rurales, et ne donnait de solde qu'aux premiers, environ à 4,000 ou 5,000 hommes. Le soldat et le sous-officier étaient instruits, honnêtes, braves, aveuglément dévoués au maître. Le corps d'officiers au contraire était médiocre : les minuties et l'avidité mercantile de l'électeur rebutaient ceux qui avaient conscience de leur mérite; ils prenaient du service à l'étranger. Les instincts autoritaires du prince ne lui permettaient pas d'ouvrir le corps d'officiers aux « bas-officiers; » il ne restait donc plus pour commander l'armée qu'une noblesse incapable, insolente pour le bourgeois, dure pour le soldat, d'autant plus servile plus tard devant les conquérans étrangers.

Ces troupes ne recevaient d'instruction sérieuse que sur les champs de bataille britanniques. L'électeur n'entendait rien à l'art de Frédéric II. En revanche, il passa, dit-on, plus d'une année à disputer avec ses conseillers « la question du raccourcissement des queues. » Il sortit de ses méditations un règlement fameux où la longueur, la grosseur de cet appendice militaire, la forme du nœud, la couleur du ruban, étaient soigneusement déterminées. « La queue, dit Kœnig, était le pendule qui, dans l'administration comme dans la société, mettait tout en mouvement. » Guillaume, malgré tant de vicissitudes, resta fidèle à ce grand principe. Lorsqu'en 1813 il fut restauré dans ses états, son premier soin fut de restaurer les queues, supprimées par le roi Jérôme et l'empereur Napoléon; mais, comme ces deux usurpateurs avaient fait couper les cheveux de l'armée, il fallut bien se contenter, pendant quelque temps, de queues postiches. Des étudians de Gœttingen, qui s'étaient permis de se promener en voiture avec des queues gigantesques qui tombaient des portières jusque sous les roues, faillirent s'attirer une mauvaise affaire.

L'électeur était fort soigneux de sa fortune. Le jour de son avénement, les états du pays lui offrirent un don gratuit de 100,000 thalers. Il refusa en déclarant que, « bien éloigné de vouloir augmenter les charges de ses fidèles sujets, il ne songeait au contraire qu'à les diminuer; » mais, avant la fin de la session, il leur présenta une note de 1,100,000 thalers, qu'on était censé redevoir à la couronne pour les impôts arriérés depuis 1704. Pour encourager le commerce et l'industrie, il prêtait à ses sujets, mais ne prêtait qu'aux riches : il faisait impitoyablement rentrer les capitaux à l'échéance et per-

cevait rigoureusement les intérêts. Il ne tarda pas à devenir un des princes les plus riches de l'Allemagne : on évaluait son *trésor* à 50 millions. Aussi était-il le banquier de la Prusse et de tous ses voisins. Il eut pour principal administrateur de son immense fortune Mayer-Anselme Rothschild, premier du nom. Il avait démêlé dans ce petit banquier israélite une activité, une capacité, une probité à toute épreuve. Il le créa d'abord *hofagent*, puis *oberhofagent* (agent supérieur de la cour). Rothschild consacra toute son intelligence et son honnêteté à faire fructifier ce bien mal acquis. Quand les Français s'emparèrent de la Hesse, il devint le dépositaire d'une partie du trésor, et au péril de sa vie ou de sa liberté parvint à la dérober aux recherches de la police napoléonienne.

On conçoit qu'un tel prince dût éprouver peu de sympathies pour la révolution française. Il avait toujours eu de l'aversion pour les idées et les modes de France. Comme le maniaque Paul Ier de Russie, il proscrivit les chapeaux ronds, les grandes cravates, les pantalons, autant d'insignes jacobins, comme chacun sait. La littérature, qui jusqu'alors était tout au plus tolérée dans ses états, passa au rôle de persécutée. Il se montra tout disposé à aider la Prusse et l'Autriche dans leur croisade contre la France; mais à quel prix? D'abord il lui fallait le chapeau électoral. Il prétendait en outre que le roi de Prusse prît à sa charge le contingent hessois de 6,000 hommes, et que, si le duc de Brunswick donnait sa démission de généralissime, il recueillît sa succession. Ces négociations traînèrent plus d'un mois; Guillaume s'engagea finalement à entretenir lui-même son armée moyennant une forte indemnité. Les Hessois firent la campagne de France (1792); aussi à l'arrivée de Custine sur le Rhin le landgrave fut un des souverains qui trouvèrent prudent de quitter leur résidence. Toutefois les proclamations républicaines répandues en Allemagne, les invitations aux soldats hessois de se joindre à l'armée française, la promesse de leur donner une bonne solde, les droits de l'homme et « pas de coups de bâton, » ne produisirent que peu d'effet. Les troupes hessoises se distinguèrent à la reprise de Francfort, au siége de Mayence, en Belgique, et en 1793 elles avaient dû passer à la solde de l'Angleterre.

Le landgrave fit, presque en même temps que la Prusse, sa paix avec la république française (1796), promit de ne plus fournir de troupes aux Anglais, céda ses possessions de la rive gauche, et en 1803 reçut le chapeau électoral et un agrandissement considérable. Quand l'empire fut proclamé, Guillaume fut mis en demeure de prendre une résolution sur la politique à suivre vis-à-vis de la France nouvelle; il fallait opter pour la clientèle prussienne ou la

clientèle française. C'était de ce côté qu'il y avait le plus à gagner, sinon en argent, du moins en territoires; mais fils d'une Anglaise, élève de la Prusse, feld-maréchal prussien et pensionnaire anglais, jaloux à l'excès de son autorité, dans Napoléon il méprisait le parvenu, haïssait le Français, craignait le maître. Lors du voyage triomphal du nouveau césar sur les bords du Rhin (septembre 1804). il se mit en route pour saluer le conquérant, que tous les princes allemands accablaient déjà de leurs adulations (1), et qui commençait à poser les bases de la confédération du Rhin. Cependant Guillaume n'alla pas plus loin que Hanau, et se fit excuser auprès de l'empereur sur une maladie qui lui serait survenue (2). Cet accident ou cette hésitation eut une influence fatale sur sa destinée.

Le ministre de France à Cassel, alors M. Bignon, assure que c'est à la Hesse-Électorale que revient l'idée première de ce *Rheinbund* dont elle devait être exclue et qui devait même recueillir ses dépouilles (3). A la cour de Cassel, le parti de l'alliance française était représenté par le baron de Waitz; désireux de soustraire son maître à la dépendance prussienne, il aurait soumis à Bignon l'idée d'une grande confédération des états secondaires de l'Allemagne sous la protection de la France. Napoléon chargea son ministre de déclarer à l'électeur que « l'empereur comptait sur lui pour être l'homme d'armes de la confédération projetée; » mais les exigences de Guillaume étaient extrêmes : il aurait voulu, assure-t-on, que Napoléon lui sacrifiât ses cousins de Hesse-Darmstadt. Déjà il avait déplu par son obstination à garder à sa cour l'intrigant ambassadeur anglais Taylor, dont Napoléon voulait *se débarrasser*. Après Austerlitz, il ne fut pas compris dans la grande promotion de rois et de grands-ducs qui accompagna la conclusion de la confédération rhénane. Son dépit fut extrême. Il déclarait hautement qu'il « aimait mieux être un simple maréchal prussien qu'un roi de la fabrique de Napoléon. » Cependant il imagina, pour se donner de l'importance, « de faire entendre à la cour de Prusse que la France était très jalouse d'attirer la Hesse dans la confédération du Rhin; à l'en croire, le ministre de France à Cassel lui aurait offert pour le décider les dépouilles de la maison d'Orange-Fulda, alliée à la Prusse (4). » Cette vanterie fut une des choses qui contribuèrent le plus à exciter la cour de Prusse contre Napoléon et à précipiter la catastrophe dont l'électeur de Cassel allait être la première vic-

(1) Treitschke, *Canzleistil aus den napoleonischen Tagen,* dans *Preussische Jahrbücher,* janvier 1872.

(2) Voyez la réponse de Napoléon dans la *Correspondance de Napoléon Ier,* 2 octobre 1804.

(3) Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire,* t. IV, p. 127.

(4) Bignon, t. V, p. 382.

time. A ce moment d'ailleurs, Napoléon devait avoir déjà d'autres vues sur la Hesse. Prévoyant le cas où il lui faudrait reprendre le Hanovre à la Prusse pour le restituer à l'Angleterre, il se réservait dans la Hesse un en-cas pour indemniser les Hohenzollern.

La situation de l'électeur, au commencement de 1806, était devenue fort difficile. Il se sentait repoussé de la confédération du Rhin, pour laquelle il avait d'ailleurs de la répulsion, exclu de la protection hautaine de Napoléon, peut-être en butte à ses convoitises; mais il ne pouvait se décider à entrer dans la confédération du nord, que la Prusse essayait alors de fonder. Vis-à-vis de Frédéric-Guillaume III comme de Napoléon, il se faisait valoir, tenait à se faire payer cher. Il cherchait aussi à constituer autour de lui avec les petites principautés de Waldeck et de Lippe une sorte de *confédération des Cattes;* mais ces faibles états se trouvaient bien autrement attirés par le *Rheinbund.* Son collègue en maréchalat, le duc de Brunswick, était prêt à se sacrifier à la grandeur de la Prusse et à reconnaître son hégémonie. Guillaume ne voulait rien céder, rien hasarder, rien conclure. En août 1806, il ordonna au baron Waitz de rédiger un traité d'alliance avec la Prusse; puis, quand il vit que la situation tournait à la guerre, il refusa de signer. Si la Prusse, en cette fameuse année 1806, se montra indécise par faiblesse, l'électeur fut bien plus indécis par avarice et par ambition.

L'armée prussienne venait d'envahir la Saxe et de commencer la guerre. L'électeur commit, en cet instant critique, la plus grave imprudence. Sans doute il refusa avec une certaine fermeté l'offre que lui fit le roi de commander, outre ses propres troupes, un des corps de l'armée prussienne, sans doute il fit respecter la neutralité de son territoire par la puissance dont il était l'allié honteux; mais il mit sa petite armée sur le pied de guerre et sa forteresse de Hanau en état de défense. Son agent à Paris, M. de Malsburg, fut prévenu que tout armement de la Hesse serait considéré par la France comme un acte d'hostilité; sans donner aucune explication, le ministre hessois quitta brusquement Paris. Cette conduite ne laissait aucun doute sur les intentions de l'électeur. Il était évident que, dans aucune hypothèse, le feld-maréchal prussien ne se joindrait à l'armée française; s'il armait, c'était uniquement pour tomber sur ses derrières lorsque l'occasion s'en présenterait. Peut-être aussi était-ce une spéculation de son avarice. Gentz pense qu'il « comptait négocier pour son propre compte et obtenir des subsides de l'Angleterre. » C'est aussi l'opinion de Walter Scott.

L'électeur parut un moment avoir compris la situation. Il envoya Bignon proposer à l'empereur sa neutralité, et partit lui-même pour le camp prussien dans l'intention, assurait-il, d'obtenir qu'on la respectât. Bignon ne trouva plus l'empereur à Mayence,

mais Talleyrand le renvoya à Cassel avec un employé des affaires étrangères et les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure avec la Hesse une convention de neutralité. « Si l'électeur veut rester neutre, portaient les instructions, il convient qu'il le déclare moins encore par des paroles que par des faits. *La situation géographique de la Hesse ne lui permet guère d'être à la fois neutre et armée...* L'empereur respectera fidèlement la neutralité de la Hesse *tenant ses troupes sur le pied de paix et ne recevant aucunes troupes prussiennes.* »

En l'absence de l'électeur, un grave incident s'était produit. Un détachement du corps de Rüchel, conduit par Blücher, était entré dans l'électorat. Le prince électoral, en uniforme de général prussien, était allé au-devant de lui et avait fait son entrée dans Cassel, chevauchant aux côtés de Blücher. Bignon protesta contre cette violation de la neutralité; mais, si les troupes prussiennes évacuèrent la Hesse, il parut que c'était bien moins en vertu de cette protestation qu'à la suite d'un mouvement général de concentration ordonné par Brunswick. L'électeur à ce moment revint de Naumburg; sur le résultat de sa démarche au camp prussien, il garda un silence suspect. Il fit mine de disperser quelques régimens, érigea le long de sa frontière des poteaux de neutralité, distribua des cordons de troupes, lorsque le prince électoral Guillaume quitta tout à coup la capitale et se rendit à son tour au quartier-général du roi de Prusse. On répandit le bruit qu'il y avait brouille entre le père et le fils, et que le ministre von Waitz avait couru après l'enfant prodigue sans pouvoir le ramener. Malheureusement les Français savaient que lord Morpeth, qui était chargé de négocier le traité de subsides avec la Hesse, était attendu au quartier-général prussien. Ils pensèrent que le prince ne fuyait pas son père; il allait à un rendez-vous.

Le prince revint peu de jours après avec la terrible nouvelle d'Iéna. L'électeur se hâta de réduire son armée, qui était montée au chiffre énorme de 20,000 hommes; c'était trop tard. Il affecta de mettre sa confiance en cette neutralité qu'il avait si mal gardée. Quand Bignon fut appelé auprès de Napoléon, l'électeur lui remit une lettre où il recommandait à la clémence impériale l'un de ses gendres, le prince d'Anhalt-Bernburg; croyait-il vraiment n'avoir rien à craindre pour lui-même? Son illusion ne fut pas de longue durée, et le 31 octobre il reçut une réponse foudroyante. A la réception même de cette « terrible note, » on apprit que le roi Louis de Hollande était entré dans la Hesse-Cassel par la frontière du nord et le maréchal Mortier, avec 6,000 hommes, par la frontière sud-est. Les instructions de l'empereur à ce dernier, en date du 22 octobre, étaient conçues dans les termes les plus rigoureux. Mortier

devait désarmer toutes les troupes, envoyer prisonniers à Luxembourg tous les officiers au-dessus du grade de lieutenant, arrêter « comme généraux prussiens » l'électeur et le prince électoral, faire abattre leurs armoiries, mettre les scellés sur leurs propriétés, déclarer aux populations qu'ils avaient cessé de régner. « Ordonnez, ajoutait-il, que tout homme qui gardera des armes, après l'ordre de désarmement, sera fusillé. »

Le soir même, l'électeur réunit son conseil. Le conseiller intime von Malsburg, le général de Webern et le référendaire intime Schmerfeld allèrent au-devant de Mortier pour lui déclarer que leur maître était prêt à accéder à la confédération du Rhin. Le maréchal répondit que la politique n'était point son affaire, et il continua sa marche sur Cassel. L'électeur se décida dès lors à réserver sa précieuse personne pour des temps meilleurs. Revêtu pour la première fois peut-être d'habits civils, accompagné de son fils, il essaya de sortir par la porte de Leipzig, puis par la porte du nord, qu'il trouva occupées par les avant-gardes françaises; il finit par gagner celle de Cologne, d'où il s'enfuit dans la principauté de Waldeck, puis en Danemark, pour tâcher de négocier d'un lieu sûr avec Napoléon.

Cependant, si l'on voulait épargner au pays d'être « le théâtre des désastres de la guerre, » les ministres électoraux n'avaient que le temps de signer l'ordre de désarmement. Les Français firent leur entrée dans Cassel le 1^er^ novembre à neuf heures du matin, les Hollandais dans l'après-midi. Le maréchal adressa aux habitans une proclamation rassurante pour leurs intérêts privés, fort peu pour leur dynastie; l'impression de cette soudaine conquête fut profonde. Les campagnes et les petites villes, absolument dévouées à l'électeur, éprouvèrent la plus vive douleur; pourtant la population de Cassel, qui, connaissant mieux son maître, le jugeait plus sévèrement, se montra plus calme. Les troupes étaient indignées d'être ainsi contraintes à poser les armes sans même avoir combattu. Plusieurs officiers entrèrent, de dépit, au service de Napoléon. C'est ainsi que l'ingénieur Eckemeyer, en 1792, était passé sans transition du service de l'électeur-archevêque de Mayence à celui de la république française.

L'électrice Wilhelmine-Caroline de Danemark resta encore assez longtemps à Cassel; à la fin, elle dut s'en éloigner sur l'ordre de Napoléon, et se retira chez son gendre, le duc de Saxe-Gotha. Quant à la femme du prince électoral, Augusta, sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, Napoléon tint à honneur de lui témoigner la plus grande courtoisie à un moment où il était si peu courtois pour les reines malheureuses; mais de cette générosité il fit trop d'étalage dans les bulletins qu'il adressait à la grande armée. « ...Dans le palais qu'habite l'empereur à Berlin se trouve la sœur du roi de

Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. Cette princesse est en couches. L'empereur a ordonné à son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée par les bruits du quartier-général... » On trouve dans sa *Correspondance* plusieurs lettres de consolation adressées à cette princesse, si cruellement frappée dans la fortune de son frère et dans celle de son beau-père et de son mari. « Je désire, lui écrit-il, trouver des occasions plus réelles de donner à votre altesse des preuves de l'estime que j'ai pour elle (1). » Il lui accorda, sur les dépouilles de la Prusse et de la Hesse, une pension de 50,000 thalers, dont elle employa d'ailleurs la plus grande partie à lui susciter des ennemis. Il ordonna de laisser au frère de l'électeur « la jouissance absolue des biens patrimoniaux qui lui appartiennent; » mais, suivant une règle invariable, il le fit éloigner du pays.

Napoléon ne semble pas avoir été décidé tout d'abord sur ce qu'il ferait de la Hesse-Cassel. Elle n'avait pas été comprise dans le décret du 23 octobre qui frappait Brunswick et Orange. Dans l'intérêt de la France et même de la politique impériale, il valait mieux peut-être avoir à Cassel un prince subordonné bien qu'agrandi, roi par la grâce de Napoléon, que d'y fonder une nouvelle et éphémère dynastie napoléonienne. Deux plénipotentiaires de l'électeur, le baron de Malsburg et le général Lepel, vinrent négocier à Berlin le rétablissement de leur maître. Talleyrand les renvoyait à Berthier sous prétexte que la question hessoise était une affaire militaire, Berthier à Talleyrand, attendu que l'affaire était essentiellement politique. Pendant ce temps, l'empereur avait un entretien avec Bignon et Duroc sur les propositions de l'électeur. Guillaume offrait d'accéder à la confédération du Rhin, de laisser aux Français ses places fortes, Rinteln, Marburg, Hanau, de fournir 12,000 hommes contre son alliée la Prusse, et, chose plus singulière chez un avare, de payer une forte contribution de guerre. Ces 12,000 hommes eussent été plus utiles sans doute entre les mains de leur prince naturel qu'entre celles du roi Jérôme. L'empereur réfléchit quelque temps, fit beaucoup de questions à Bignon sur ces troupes, sur les qualités de l'électeur, son esprit d'ordre, sa fermeté, son économie, qui en faisaient tout l'opposé de son frère Jérôme. « Il parla pendant quelque temps, dit Bignon, de manière à me donner l'*espoir* qu'il allait accepter les propositions de l'électeur lorsque, s'interrompant tout à coup et changeant brusquement de ton, il me dit : « Bah!... Brunswick, Nassau, Cassel, tous ces princes-là sont essentiellement anglais; ils ne seront jamais nos amis. » Deux jours après (4 novembre 1806) paraissait l'arrêt du destin dans le vingt-septième

(1) Lettres des 9, 24 novembre 1806, et 10 janvier 1807.

bulletin de la grande armée; on y voyait la série des griefs impériaux contre l'électeur.

« Il paiera cette frénésie de la perte de ses états. Il n'y a pas en Allemagne une maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendait le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux mondes, et c'est à ce trafic de troupes que ce prince doit les trésors qu'il a amassés, dont une partie est enfermée à Magdeburg et une autre a été transportée à l'étranger. Cette sordide avarice a entraîné la catastrophe de sa maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France... Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Déchargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, ils seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés. »

Les accusations étaient justes, les promesses de dégrèvement un peu suspectes. Quoi qu'il en soit, la maison de Hesse était déchue du trône. Son chef n'avait su ni aider la Prusse, ni se concilier la France, ni garder la neutralité. Il tombait victime de ses propres ruses, de ses convoitises, de ses calculs mercantiles. Les patriotes allemands portèrent sur lui le même jugement que les Français. « Tous les hommes, dit l'historien Schlosser, et vraisemblablement les anges du ciel, se réjouirent quand il perdit argent, terre et sujets pour avoir voulu pêcher aux deux rivages. »

## II.

L'impression fut toute différente en Allemagne quand Napoléon détrôna l'antique maison de Brunswick. Le vieux duc Charles-Guillaume-Ferdinand était, avant sa défaite d'Iéna, un des souverains les plus aimés et le général le plus admiré de l'Allemagne. Le duc Charles, son père, avait été un prince magnifique et dépensier qui avait endetté ce petit pays de 11 ou 12 millions de thalers. Le Brunswick eût fait banqueroute, si Charles-Guillaume, prince héritier, n'eût dès lors pris en main l'administration financière. Devenu duc en 1780, il ne mit que onze années à réduire la dette à 4 millions de thalers. Ce résultat parut prodigieux; ses ennemis osèrent l'accuser, en 1792, d'avoir touché de l'argent français. Les subsides mêmes qu'il recevait de l'Angleterre pour des fournitures de soldats eussent à peine suffi à payer les intérêts de la dette. C'était donc l'économie, l'économie seule, qui avait opéré ce miracle, et, ce qui était rare chez un prince allemand, c'était sur sa dépense personnelle qu'il cherchait à épargner; chose plus rare encore, il réduisait

l'armée. Dès 1790, il pouvait déjà soulager ses sujets de presque tous les impôts extraordinaires.

S'il était économe, il n'avait pas la cruelle avarice de son voisin de Hesse-Cassel; il était instruit, vraiment humain. Dans sa jeunesse, il avait voyagé à travers l'Europe, vu Paris, visité Rome avec Winckelmann. Sans avoir de grandes idées économiques, il maintint en bon point l'agriculture et l'industrie. Il perfectionna l'éducation publique. Il avait beaucoup recherché les femmes, et Mirabeau, qui le visita vers 1784, quand le duc avait déjà quarante-neuf ans, nous le dépeint comme « un véritable Alcibiade : il aime les grâces et les voluptés; mais elles ne prennent jamais sur son travail. » Comme son maître Frédéric II, il tint à gagner l'opinion des Français, fut en correspondance avec Voltaire, et ne manqua pas la visite à Ferney. Il pratiqua aussi la tolérance. « A une époque où les juifs étaient honteusement persécutés en Allemagne, il avait placé dans son conseil d'état un négociant de Brunswick, nommé Jacobson, juif et attaché à sa religion, mais homme vertueux et sincèrement philanthrope, » dit Beugnot. Ce Jacobson joua un rôle assez remarquable sous le royaume de Westphalie. Comme Frédéric II enfin, Charles-Guillaume aimait à ouvrir dans ses états un asile aux proscrits. Lui qui se montra si dur et si défiant contre les émigrés dans la campagne de France, attira cependant dans sa capitale les plus distingués d'entre eux, qu'il avait pu connaître et apprécier dans la société parisienne d'autrefois. « Et apparemment, raconte encore Beugnot dans ses *Mémoires*, il était parvenu, à force de soins délicats, à les guérir de l'impatience du retour, car je les ai retrouvés à Brunswick quand j'ai été en prendre possession pour le roi de Westphalie. » En cela, il se distinguait avantageusement de Guillaume de Hesse, qui, tout en partageant leurs passions contre la révolution, n'accorda jamais de secours à leur détresse.

Quand Frédéric II n'eût pas été le plus grand homme de guerre de son temps, la tradition de sa famille aurait poussé Charles-Guillaume à faire son éducation et ses débuts dans l'armée prussienne. Frédéric II et son frère Frédéric-Guillaume avaient épousé deux de ses tantes paternelles; sa mère Charlotte était la propre sœur du grand homme; son oncle Ferdinand de Brunswick était son lieutenant favori et l'un des héros de la guerre de sept ans. C'est sous de tels auspices que Charles-Guillaume, n'étant encore que prince héréditaire, fit ses premières armes contre les Français. Il accompagna Frédéric II en Silésie, en Westphalie, fit avec lui la guerre de la succession de Bavière. Le roi de Prusse parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires* et lui a consacré un des produits de sa veine poétique, l'*ode au prince héréditaire de Brunswick*. Devenu duc,

il commanda les armées prussiennes, en 1784 contre les républicains de Hollande, en 1792 dans l'invasion de Champagne, en 1793 et 1794 dans les innombrables petits combats du Palatinat bavarois, en 1806 dans la guerre désastreuse contre Napoléon.

Toutefois, on vient de le voir, ce prince, qui combattit si souvent les Français, eut toujours de grandes sympathies pour la France. Dumouriez avait cru pouvoir au début de la première coalition lui faire offrir le commandement des armées révolutionnaires. Jamais il ne sut fermer l'oreille à des propositions pacifiques. Il négocia après Valmy; il fut l'un des conseillers de la paix de Bâle et de la *ligne de démarcation;* en 1805, lorsque Haugwitz revint de Moravie avec les propositions si nouvelles de Napoléon, il conseilla d'accepter le Hanovre et l'alliance française. En 1806, il marchait à regret; comme à Napoléon, cette guerre lui paraissait *impolitique* et funeste. Beaucoup de ses hésitations militaires dans la campagne de Thuringe furent causées, assure-t-on, par la secrète espérance qu'on pourrait encore avoir la paix.

On peut trouver bien rigoureuse la conduite de Napoléon envers un prince qui après tout pensait comme lui sur cette même guerre dont il tombait victime. Tout ce qu'on peut reprocher à Brunswick, c'est de n'avoir point usé assez énergiquement des droits que lui donnaient sur la cour de Prusse sa situation de prince souverain, son expérience militaire, ses longs services, son glorieux passé, son dévoûment éprouvé pour les Hohenzollern. Il excita tout d'abord la colère de Napoléon par cette « lettre très mauvaise, écrite dans le sens de l'exaltation patriotique allemande, » qu'il avait adressée au roi de Wurtemberg à l'ouverture des hostilités, et que celui-ci n'avait pas manqué de livrer à l'empereur (1). Napoléon lui reprochait encore d'avoir « méconnu jusqu'aux lois du sang en armant un fils contre son père (2), » allusion à l'accueil que le prince Paul de Wurtemberg avait trouvé auprès de lui.

On l'emporta du champ de bataille d'Auerstaedt mortellement blessé d'un coup de feu qui lui avait ravi l'usage des deux yeux; il montra autant de courage dans les souffrances qu'il avait montré d'intrépidité dans le combat. « J'en resterai aveugle, disait-il au chirurgien; eh bien! cela n'ira pas trop mal à mon âge. » Quand il fut transporté à son château de Brunswick, son ministre Wolfradt le supplia de ne pas s'arrêter, les Français arriveraient dans les vingt-quatre heures; le ministre avait pu pressentir à certains indices, à certaines expressions des bulletins napoléoniens, qu'il n'y avait pas de ménagemens à attendre. Le duc, plus confiant

(1) *Correspondance de Napoléon Ier,* lettre à Talleyrand, 5 octobre 1806.
(2) Seizième bulletin de la grande armée.

ou moins bien informé, se refusait à partir. « Je connais les Français mieux que vous, disait-il, et il y a longtemps! Ils auront du respect pour un vieux général blessé sur le champ de bataille. Les officiers donneront le bal et iront à la comédie, les soldats caresseront un peu nos filles. Soignez les logemens, et que rien ne leur manque. Je suis assuré qu'il y a un courrier de l'empereur en route pour savoir de mes nouvelles (1). » Pauvre vieil ennemi de la France, son adversaire malgré lui! pauvre *prince de la Paix,* comme l'appelaient les hobereaux du parti de la guerre! sa confiance fut trompée. Napoléon devait se conduire à son égard comme eussent agi vis-à-vis de lui les frénétiques de la cour de Prusse, s'il eût été vaincu, blessé et prisonnier. Wolfradt, sur de nouveaux avis, paraît-il, revint à la charge sur la nécessité d'un prompt départ. Il lui fit craindre que sa présence à Brunswick ne servît de prétexte pour aggraver les rigueurs de l'occupation militaire. Alors seulement il céda et consentit à être transporté ailleurs. « Je me sens trop faible, dit-il, et je ne supporterai pas le voyage bien loin; mais, si ma présence ici doit ajouter au malheur de mes sujets, il faut quitter la place, et je ne balance plus. » Il fut installé à Ottensee, près d'Altona. « On vit un prince souverain, raconte Bourrienne dans ses *Mémoires,* jouissant à tort ou à raison d'une grande réputation militaire, naguère puissant et tranquille dans sa capitale, maintenant battu et blessé à mort, faisant son entrée dans Altona sur un misérable brancard porté par dix hommes, sans officiers, sans domestiques, escorté par une foule d'enfans et de vagabonds qui le pressaient par curiosité, déposé dans une mauvaise auberge et tellement abattu par la fatigue et la douleur de ses yeux que le lendemain de son arrivée le bruit de sa mort était général. » Il mourut en effet le 10 novembre 1806, âgé de soixante-seize ans, dans la vingt-sixième année de son règne.

Déjà le quinzième bulletin de la grande armée avait laissé entrevoir des dispositions peu bienveillantes pour le vaincu d'Auerstaedt. On y avait parlé de ce « duc de Brunswick, homme connu pour être sans volonté et sans caractère, » qui s'était laissé « enrôler dans le parti de la guerre, » et qui avait signé le mémoire belliqueux composé par le général Schmettau et présenté au roi par la reine, allusion pleine d'inexactitudes à la démarche des princes auprès du roi le 2 septembre 1806 pour obtenir le renvoi de Beyme et Lombard. En revanche, Napoléon parlait avec une émotion affectée du « respectable feld-maréchal Mœllendorf. » Pourquoi cette différence entre les deux frères d'armes? Ne pouvait-on accu-

(1) *Mémoires* du comte Beugnot.

ser Napoléon de chercher, par ses déclamations contre Brunswick, à se créer un droit à le dépouiller? Le seizième bulletin (23 octobre 1806) fut l'explosion de l'orage. Le malheureux duc avait envoyé à l'empereur son maréchal du palais pour lui recommander ses états. « L'empereur lui a dit : — Si je faisais démolir la ville de Brunswick et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince? La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans *ma capitale?..* » Et parmi trois pages de développemens semblables : « — Dites au général Brunswick, concluait le bulletin, qu'il sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain... » S'il était juste de ne traiter *le général Brunswick* que comme un feld-maréchal prussien, si son attitude pendant cette guerre justifiait l'occupation de ses états, à quoi bon ce débordement d'éloquence révolutionnaire et soldatesque? Napoléon pouvait-il ignorer qu'en 1806, pas plus qu'en 1792, Brunswick n'avait été « le premier à courir aux armes? » Ne savait-il pas que le fameux manifeste n'était point l'œuvre de Brunswick, que sa signature avait été surprise, et que la célèbre phrase sur la subversion de Paris avait même excité son indignation (1)? Si on pouvait lui reprocher beaucoup de faiblesse, pouvait-on lui faire un crime de n'avoir pas tenu à la reine de Prusse le langage peu courtois que lui conseillait et que se permettait Napoléon : « Femmes, retournez à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages?.. »

La colère de Napoléon contre la maison de Brunswick s'exhalait en toute occasion. « Vous voyez ce que j'ai fait du duc de Brunswick, disait-il au chancelier du duc de Weimar. Je veux renvoyer ces Welfs dans les marécages italiens d'où ils sont sortis. Je veux les fouler et les anéantir... comme ce chapeau,... et qu'on ne se souvienne plus d'eux en Allemagne (2). » Le décret du 23 octobre, daté de Wittemberg, ne laissa plus aucun doute sur les intentions de l'empereur. Ordre était donné d'occuper les états de Brunswick et d'Orange, de désarmer le pays, d'envoyer les troupes prisonnières en France. « Déclaration sera faite que ces pays ne doivent plus rentrer dans la possession desdits princes. »

Trois jours avant la mort du duc de Brunswick, son quatrième fils Frédéric-Guillaume, héritier du duché d'OEls en Silésie (3), capitulait à Ratkau avec Blücher, le duc de Weimar, Scharnhorst,

(1) Voyez Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, et surtout les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état.*

(2) F. von Müller, *Erinnerungen.*

(3) Depuis la mort de son oncle en 1805.

York de Wartenburg et les derniers soldats prussiens échappés d'Iéna. Le 7 novembre, il était prisonnier de Napoléon; le 10, il était duc de Brunswick par la mort de son père, duc sans duché. Il crut devoir à ce moment quitter le service de la Prusse, où il avait en quelque sorte grandi, où il avait successivement conquis tous ses grades, et vécut paisiblement à Bruchsal, près de Carlsruhe, chez le grand-duc de Bade, dont il avait épousé la fille Marie-Élisabeth. Il y perdit sa femme. Alors, plein de haine contre Napoléon, qu'il regardait comme le destructeur de sa maison, comme l'auteur de ses malheurs publics et privés, il fit en 1808 un voyage secret, sous un déguisement, dans ses états de Brunswick pour y visiter ses adhérens. Il devait y reparaître en 1809 les armes à la main.

Les trois frères aînés, Charles, George et Auguste n'étaient pas de la même trempe. L'aîné mourut deux mois avant son père; les deux autres, faibles de corps et d'esprit, laissèrent passer au duc d'OEls tous leurs droits sur un trône qui était à reconquérir. Le 1er janvier 1808, George écrivit au roi Jérôme une lettre humble et résignée jusqu'à l'adulation pour lui demander l'autorisation de rentrer dans le Brunswick.

« ... Cette grâce de votre majesté me serait d'autant plus précieuse que mon expatriation m'est rendue plus pénible encore par le malheur que j'ai d'être aveugle depuis plusieurs années, et que mon plus vif désir est de finir mes jours dans ma patrie en simple particulier... J'ai attendu l'*heureux moment de l'arrivée de votre majesté dans ses états* pour *mettre à ses pieds ma respectueuse demande* et pour lui offrir en même temps *mes félicitations sur son avènement au trône* et *mes vœux les plus ardens pour la conservation de sa personne sacrée, ainsi que pour la prospérité de son illustre maison*... (1) »

Napoléon, à qui son frère communiqua cette lettre princière, répondit simplement :

« Je pense que vous ne devez rien répondre à ce prince, puisqu'il n'a pas mis dans sa lettre le mot *sujet*, et que *vous ne devez reconnaître à Brunswick que des sujets.* »

La paix de Tilsit vint consacrer la dépossession des maisons de Hesse, de Brunswick et d'Orange, en stipulant toutefois au profit de leurs chefs une rente viagère. Il n'était pas indifférent, pour bien comprendre les affaires du royaume de Westphalie, de rappeler à quels gouvernemens et à quels souverains succédait le roi Jérôme

(1) *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme,* t. III, p. 238.

Bonaparte. L'occupation de la Hesse, de Fulda et du Brunswick par Napoléon Ier était une mesure commandée par l'attitude toute prussienne de leurs souverains et par le devoir d'assurer la sécurité de l'armée française. En était-il de même de la conquête de ces pays? Ce que les Hessois et les Brunswickois ont pu gagner à cette conquête et ce que la puissance réelle de la France a pu y perdre, la suite de cette histoire nous l'apprendra. Au point de vue du droit des gens, elle doit être blâmée. Il était trop visible que Napoléon y avait cherché moins la punition de souverains tyranniques, imprudens ou perfides que le profit de « sa maison. » Les historiens prussiens, qui ont tant déclamé contre la spoliation de la maison de Hesse par Napoléon, doivent, après les événemens d'il y a six ans, rentrer en eux-mêmes et s'attrister avec nous que le respect des petites puissances ait fait si peu de progrès de 1806 à 1866. Qui donc a le droit aujourd'hui en Prusse de jeter la pierre à Napoléon Ier?

## III.

Le nouvel état élevé sur toutes ces ruines portait un de ces noms comme l'empereur aimait à en évoquer de la poussière de l'antiquité et du moyen âge : le *royaume de Westphalie*. Il se composait : 1° des états du duc de Brunswick, y compris le duché de Wolfenbüttel, les comtés de Rheinstein et de Blankenburg; 2° des états de l'électeur de Hesse-Cassel, moins Katzenelbogen, sur le Rhin, et le comté de Hanau, sur le Mein; 3° de l'abbaye de Corvey, une des possessions de la maison d'Orange-Fulda; 4° des pays de Gœttingen, Osnabrück et Grubenhagen, enlevés à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre; 5° parmi les territoires prussiens qui entrèrent dans le royaume de Westphalie, les uns étaient d'anciennes possessions des Hohenzollern acquises par les guerres, les traités, les héritages, les sécularisations du XVIIe et du XVIIIe siècle, comme l'ancien évêché d'Halberstadt, le comté de Mansfeld, la ville et l'évêché de Magdeburg, et surtout cette Vieille-Marche de Brandenburg, située sur la rive gauche de l'Elbe, et qui avait été autrefois le boulevard de la Germanie et le point de départ de la colonisation allemande dans l'Europe orientale. Les autres étaient de récentes acquisitions de la Prusse lors du *recès germanique* de 1803 : ainsi Paderborn et Hildesheim se souvenaient encore de leurs évêques, Quedlinburg de son abbé, Mülhausen, Nordhausen, Gosslar, de leur liberté municipale, l'Eichsfeld (en Thuringe) de l'électeur ecclésiastique de Mayence. Il y avait une grande différence, au point de vue politique, entre les anciens et les nouveaux pays prussiens. Les pre-

miers étaient restés attachés à la dynastie des Hohenzollern de toute la force des traditions anciennes, de toute l'énergie du patriotisme humilié et blessé; les autres, qui avaient déjà passé en tant de mains, ne regrettaient pas plus les Prussiens que leurs anciens maîtres, et devaient se plier facilement à la domination napoléonienne. Venaient enfin : 6° le comté de Stolberg, fief de la Prusse, et le comté de Rietberg, fief de Hesse-Cassel; 7° les territoires saxons situés entre Erfurt et l'Eichsfeld. Peu de temps après, Napoléon y ajouta d'autres parties du comté de Henneberg, de la principauté de Corvey, et en 1808 la partie saxonne du comté de Mansfeld. Nous ne parlons pas ici des remaniemens territoriaux de 1810 et 1811.

Le royaume de Westphalie en 1808 comprenait plus de 1,900 lieues carrées et 2 millions d'habitans. Il se trouvait dans une situation des plus avantageuses : au nord, à l'ouest et au sud, il confinait partout aux états de la confédération du Rhin; à l'est, où il avoisinait un état hostile ou suspect, le royaume de Prusse, il pouvait opposer la frontière de l'Elbe et l'importante forteresse de Madgeburg. Jérôme se plaignait seulement de quelques enclaves appartenant à des princes « confédérés, » qui venaient rompre la continuité de ses états. Ainsi le pays de Smalkade se trouvait séparé du reste de la monarchie par le duché de Saxe-Meiningen; ainsi, dans la partie septentrionale du royaume, subsistaient la principauté de Calenberg et le comté de la Lippe, etc.

Chose étrange, le pays que Napoléon avait choisi pour y faire son expérience de greffe française sur souche allemande était précisément celui où le sang germanique passe pour être le plus pur, où les traditions de la vieille Allemagne sont les plus vivantes. Partout se dressaient devant la royauté étrangère de glorieux et terribles souvenirs nationaux. On ne pouvait prononcer le nom d'une des préfectures du roi Jérôme sans réveiller un monde de traditions ou de légendes (1). Ici était cette forêt de Teuteberg, qui avait vu le désastre de Varus et les larmes de Germanicus; là, ces fameux champs de bataille des guerres carolingiennes : le Sünthal, où les Saxons avaient exterminé une armée franque; le Weser, que Charlemagne avait rougi du sang des vaincus décapités; Paderborn, où, décimés par le glaive du conquérant, ils étaient venus demander la paix et le baptême. Corvey rappelait les hardis missionnaires qui s'étaient aventurés dans la solitude des forêts germaniques pour y bâtir la première chapelle et le premier cloître; Osnabrück, Halber-

(1) Voyez sur ces vieux souvenirs une lettre insérée dans le *Moniteur westphalien* du 8 mars 1808.

stadt, Hildesheim, les belliqueux évêques, armés de la crosse et du sabre, qui avaient imposé aux Saxons, sous peine de mort, la dîme et l'abstinence du vendredi. En revanche, c'était dans les profondes vallées du Harz, sur le sinistre plateau de Brocken, que s'étaient réfugiés les dieux de la Teutonie, anathématisés par l'église. Quedlinburg avait été bâti par Henri l'Oiseleur pour tenir en respect les Slaves et les Hongrois. Magdeburg avait été la citadelle de Henri le Superbe et de Henri le Lion dans leurs éternelles campagnes contre les Obotrites et les Wendes. Si dans les turbulens et belliqueux Hessois revivaient ces rudes *Catti* de Tacite, qui déjà dans la Germanie ancienne donnaient l'exemple de la discipline militaire, traitaient la guerre comme un art, portaient des anneaux de fer en signe d'*emprise* et ne se rasaient qu'après avoir tué un ennemi, le Brunswick à son tour rappelait ces orgueilleux Welfs, qui avaient reculé à l'orient les frontières de l'Allemagne et disputé l'empire aux Barberousses. Ce royaume de Jérôme, berceau de l'antique Germanie, noyau du saint-empire allemand, avait été aussi le centre de la réforme, le champ de bataille entre l'Autriche et les princes de Hesse et de Saxe, entre Charles-Quint et Philippe le Magnanime, entre Rome et Luther. A Smalkade, les protestans s'étaient confédérés contre la maison de Habsbourg; à Mülhausen, les paysans insurgés avaient été massacrés par les seigneurs; Magdeburg se souvenait de sa belle résistance au vainqueur de François Ier et des épouvantables cruautés de Tilly; — de Mansfeld, de Brunswick, étaient sortis ce terrible Ernest qui, avec une poignée d'aventuriers, tint en échec la fortune de Ferdinand II, et cet indomptable Christian qui avait inscrit sur ses étendards « ami de Dieu, ennemi des prêtres. »

Et, par un étrange caprice de la fortune, c'était un Français, du pays le moins germanique de France, de l'île de Corse, c'était le fils d'un avocat d'Ajaccio qui venait asseoir son trône sur la terre des Arminius et des Witikind, qui succédait aux princes des Cattes et des Chérusques, aux empereurs saliques et aux empereurs saxons, aux Welfs et aux Hohenzollern, aux abbés et aux évêques-princes, aux comtes d'empire et aux magistrats des villes libres. C'était lui qui recueillait le fruit des conquêtes de Charlemagne, des prédications des missionnaires chrétiens, de la courageuse résistance des landgraves luthériens. C'était pour lui que Henri le Lion et Henri l'Oiseleur avaient bâti ces forteresses. A cette même frontière de l'Elbe, c'était lui qui était chargé, sous un nouvel empereur d'Occident, de défendre l'Allemagne des Ottons contre les Prussiens, héritiers des Slaves, et les Autrichiens, successeurs des Hongrois.

ALFRED RAMBAUD.

# LA

# REINE DU RÉGIMENT

*The Queen of the regiment*, by Katharine King, 3 vol. Hurst and Blackett. London 1872 (1).

## I.

Gérald Anstruther était entré extrêmement jeune au service militaire. Il avait rejoint depuis quelques semaines à peine son régiment, le 16e dragons, qui était alors en garnison aux Indes, lorsqu'un de ses camarades, nommé Guy Levestone, perdit sa jeune femme.

Quinze jours après l'enterrement, Anstruther se présenta chez Levestone pour lui faire sa visite de condoléance. Levestone le reçut, comme il recevait tout le monde, d'un air distrait et indifférent; il lui adressa quelques paroles décousues, et reprit son occupation, qui consistait à réparer un jouet brisé. Debout devant lui, une petite fille aux longs cheveux bouclés suivait ses mouvemens avec des yeux brillans d'impatience. — Levestone, dit Anstruther, voulez-vous me permettre d'essayer?

Guy se confessa entièrement incapable de mener à bien cette difficile entreprise, et passa le joujou à Anstruther. Bientôt la voiture et son cheval furent remis, dûment réparés, aux mains de leur propriétaire ravie, qui, levant ses yeux noirs sur le jeune homme, lui dit avec un grand sérieux et beaucoup d'assurance :

(1) Le roman dont nous allons essayer de donner une idée aux lecteurs de la *Revue* vient d'obtenir un légitime succès en Angleterre. Au milieu de cette foule de productions que chaque mois voit éclore chez nos voisins et dont l'insignifiance est souvent le moindre défaut, *The Queen of the regiment* se recommande par la fraîcheur des sentimens et la sincérité de l'émotion.

— C'est très bien. Merci. Comment vous appelez-vous? Moi, je m'appelle bébé Cécile.

— Et moi, je m'appelle Gérald Anstruther, répondit-il en la prenant sur ses genoux et en caressant ses cheveux bruns à reflets dorés. Voyons, essayez de répéter mon nom. C'est cela! bravo! Nous serons bons amis, n'est-ce pas, petite reine?

— Bébé est l'ami de tout le monde, dit l'enfant d'un air digne en remuant gravement la tête. Pourquoi m'appelez-vous comme ça? Je vous ai dit mon nom. Est-ce que vous l'avez oublié? Moi, je n'oublierai pas le vôtre.

— Je vous ai appelée *petite reine* parce que c'est un joli nom, mais je n'ai pas oublié le vôtre. Avez-vous d'autres joujoux à raccommoder?

— Oh! oui, cria-t-elle joyeusement en se laissant glisser à bas de ses genoux. Papa, je veux faire raccommoder ma poupée à *Gervald*, n'est-ce pas? Vous savez que ce matin vous avez essayé, et que vous n'avez pas pu.

Levestone sourit faiblement et regarda Anstruther. — Est-ce que la petite vous ennuie? Vous voyez qu'elle est vite devenue familière. Cécile, il faut dire : Monsieur Anstruther.

— C'est trop difficile à dire. Ce monsieur est très gentil; s'il raccommode ma poupée, je l'appellerai toujours *Gervald*. Voulez-vous me la raccommoder?

— Oui, apportez-la-moi. Levestone, laissez-la m'appeler comme elle voudra. Elle est si mignonne que je veux devenir son ami.

— Elle abusera bientôt de votre complaisance.

L'enfant revint, traînant par la tête une poupée borgne et chauve dont la jambe droite laissait échapper un flot de son. Elle la présenta avec orgueil à Anstruther, et, après la lui avoir fait admirer, elle la posa sur ses genoux et lui fit voir le trou qui demandait une réparation. — Ah! ah! fit le jeune homme, le cas est grave; il me faudrait une aiguille et du fil. Allez en demander à votre bonne, bébé. Je me charge de guérir cette belle dame.

L'aiguille fut apportée, et, de l'air le plus sérieux et le plus important, notre brillant officier, qui aurait certainement été beaucoup plus à son aise sur un champ de manœuvres, concentra toutes ses facultés sur l'opération délicate qu'il avait entreprise.

Levestone le regardait faire avec intérêt. — Quel bon garçon vous êtes! s'écria-t-il, avec plus d'animation qu'il n'en avait encore manifesté depuis la mort de sa femme, au moment où Anstruther tendit la poupée guérie à l'enfant transportée de joie. Vous allez faire tort à Archer, le maréchal-des-logis; jusqu'à présent, Cécile était persuadée que personne au monde ne raccommodait les joujoux aussi bien qu'Archer.

— Papa, j'aime beaucoup Archer; il est très gentil, seulement quelquefois il est de mauvaise humeur, et alors il gronde les autres, et bébé a peur. Gervald, est-ce que vous êtes aussi de mauvaise humeur? — Elle était appuyée sur ses genoux, et elle le regardait de ses yeux curieux.

Anstruther se mit à rire; Levestone les observait et souriait presque. — Je suis souvent de mauvaise humeur avec les vilains hommes, mais jamais avec les bonnes petites filles bien sages. Ainsi, petite reine, vous n'avez qu'à être toujours sage, et je serai toujours de bonne humeur avec vous.

— Oh! bébé est toujours sage, répondit Cécile en secouant la tête d'un air de satisfaction; mais, quand ma bonne est méchante, elle dit toujours que c'est moi.

— Je comprends, dit Anstruther en riant. Eh bien! je tâcherai de ne pas être méchant, et nous nous arrangerons très bien ensemble. Si vous voulez venir avec moi, je vous mettrai sur mon cheval.

Anstruther et Cécile devinrent de grands amis, et Levestone, qui aimait qu'on s'occupât de sa fille, ne tarda pas à préférer la société de ce jeune homme à celle de ses plus anciens camarades. Du reste, Gérald n'était pas seul à gâter Cécile. La petite reine, comme on l'appelait maintenant, était le jouet du régiment, dont tous les officiers, à commencer par le colonel Meredith, étaient absolument à ses ordres. Elle abusait un peu de son empire, il faut en convenir, mais elle tyrannisait ses sujets si gentiment qu'aucun d'eux n'avait envie de se révolter. Loin de là, celui sur lequel elle jetait son dévolu pour la promener sur le cou de son cheval se considérait comme ayant reçu une faveur. L'enthousiasme des officiers était encore surpassé par celui des soldats. Grâce à son intimité avec le maréchal-des-logis, Cécile les connaissait presque tous, et en se promenant avec les amis de son père elle les interpellait au passage : — Voilà Millar! bonjour Millar! — Et Millar souriait d'orgueil.

Lorsque l'enfant eut cinq ans, son père pensa qu'il était temps de songer à son éducation. Il se chargea de lui apprendre à lire, difficile entreprise qui ne se trouva pas du goût de Cécile. Un jour, le colonel Meredith, qui était le parrain de l'enfant, étant venu demander à Levestone de lui confier sa fille pour une promenade à cheval, obtint pour réponse que « c'était l'heure de la leçon. »

— Bah! laissez-la donc tranquille, avait répondu le colonel. A son âge, ça n'a pas de bon sens de la faire tant travailler. Vous êtes absurde, mon cher, de la tracasser pour cela.

Ces imprudentes paroles ne furent pas perdues. A la première difficulté, ou plutôt à ce qu'elle estima comme une difficulté, Cécile

s'arrêta court. — Papa, c'est trop difficile ; je ne peux pas apprendre ça. D'ailleurs le colonel a dit que ça n'avait pas de bon sens de me faire tant travailler.

— Ma chère enfant, dit Levestone d'un ton ferme, quoiqu'au fond il eût le sentiment qu'en cas de lutte ce ne serait pas lui qui l'emporterait, ma chère enfant, il faut faire ce que je vous dis. Voyons, ma chérie, un petit effort; si vous apprenez bien votre leçon, je vous emmènerai faire une grande promenade à cheval. Tenez, Sultan vous attend.

Il essayait vainement de la séduire, Cécile resta incorruptible. Forte de l'appui du colonel, elle était décidée à tenir tête à son père et à livrer bataille. — Papa, je vous dis que je ne peux pas... D'abord, mon parrain a dit que ça n'avait pas de bon sens. Vous êtes un méchant... je ne veux pas... vilain livre... méchant livre... continua-t-elle en jetant son alphabet à terre et en le piétinant.

Pendant que son père consterné se demandait ce qu'il allait faire, le colonel Meredith entra tout à coup. — Eh bien! eh bien! s'écria-t-il en apercevant Cécile, dont le visage échauffé et les cheveux en désordre indiquaient une grande surexcitation; qu'est-ce que cela veut dire? Ça, Cécile, la reine du régiment? fi donc! nous ne connaissons pas cette petite fille-là!

— Mon parrain, répondit-elle en se tournant avec empressement vers le colonel, et en donnant un coup de pied méprisant au livre qui gisait sur le plancher, vous avez dit que ça n'avait pas de bon sens, et alors j'ai dit à papa que je ne voulais pas apprendre... et je n'apprendrai pas.

Qui fut stupéfait? Ce fut le colonel. Il regarda Levestone ; celui-ci avait une mine si piteuse que Meredith fut pris d'un fou rire. — C'est votre faute, dit Levestone. Si vous étiez un bon parrain, ces choses-là n'arriveraient pas.

— Et que voulez-vous donc que je fasse? demanda le pauvre colonel, tout interdit de voir que c'était à lui qu'on s'en prenait.

— Que vous lui appreniez les dix commandemens, cela vous regarde; surtout faites-lui bien remarquer le cinquième.

— Je crois que je ferai un triste professeur, mais je veux bien essayer. Je n'ai rien à faire aujourd'hui, nous allons commencer tout de suite.

Effectivement il se mit à l'œuvre. Au début, tout alla parfaitement. Le colonel avait une manière à lui d'enseigner qui amusait l'enfant. C'est au cinquième commandement que les difficultés attendaient le professeur. Cécile déclara qu'elle ne le comprenait pas. Meredith l'expliqua donc à sa façon.

— Mon parrain, vous dites des bêtises, répondit l'impertinente petite créature. Je sais que ce n'est pas du tout comme ça.

— La coquine comprend aussi bien que moi, pensait le colonel, mais elle n'en conviendra pas. Quelle sotte entreprise j'ai faite là! Allons, voilà Anstruther qui entre! il ne me manquait plus que cela! Il va s'asseoir et nous écouter, et, si je me trompe ou que la petite me dise des impertinences, il rira de son air tranquille qui est si agaçant. Comment faire? si je lui dis de s'en aller, il ira raconter à tout le régiment qu'il m'a intimidé.

Dans sa détresse, le colonel trouva un expédient admirable. — Cécile, apprenez-moi ça par cœur. Si vous récitez bien, et si vous me promettez de ne plus désobéir à votre papa, je vous donnerai des mangues. Vous verrez comme elles sont grosses, vous n'en avez jamais vu de si belles.

— Colonel, cria Anstruther de la porte, c'est ce qui s'appelle de la corruption. Apprenez-lui qu'il faut faire son devoir parce que c'est le devoir, et non en vue d'une récompense. Avec votre système, vous en ferez une femme capricieuse, uniquement préoccupée de son plaisir.

— Mon garçon, dit impatiemment le colonel, vous avez raison. Je ne suis pas de force; je l'abandonne à son père, nous verrons comment il s'en tirera.

Levestone ne s'en tira pas aussi mal qu'on l'aurait pu craindre. Cécile, qui avait un cœur excellent et une facilité extraordinaire, finit par se soumettre à l'autorité paternelle, et fit de rapides progrès. Bientôt elle abusa de sa science pour faire subir des examens aux enfans de troupe.

Les années se passèrent; l'enfant devint jeune fille.

A seize ans, miss Levestone était aussi entreprenante que ses amis les sous-lieutenans. Elle tenait tête aux plus hardis cavaliers et aux meilleurs joueurs de billard. Intime avec tous les officiers, elle les considérait comme ses camarades, les traitant en conséquence, et il en résultait une absence complète de coquetterie vraiment extraordinaire chez une aussi jolie fille. Vivant exclusivement dans la société des hommes, il n'est pas étonnant que Cécile se fût accoutumée à envisager les choses à un point de vue masculin. Son esprit avait pris un certain tour viril qui n'excluait pas une douceur et une délicatesse de sentiment toutes féminines, de même que la franchise et le naturel des manières ne nuisaient en rien chez elle à la grâce et à la réserve. Elle connaissait à fond le code compliqué des convenances sociales, et elle le respectait. Les officiers l'adoraient, et la prenaient volontiers pour confidente dans les conjonctures difficiles, — soit dit en passant, la reine faisait preuve dans ces circonstances d'un grand bon sens, et il était rare qu'on ne se trouvât pas bien d'avoir suivi ses conseils; — ils passaient leur vie à lui organiser des parties de plaisir, mais il s'exhalait de cette pe-

tite personne pétulante et malicieuse un tel parfum d'innocence et d'honnêteté, qu'elle n'inspirait pas moins de respect que d'affection, et que le plus écervelé des étourneaux qui l'entouraient perpétuellement ne se serait jamais permis en sa présence une parole hasardée. On savait que la plus légère offense aurait pour résultat de faire exclure le coupable de l'intimité de Cécile, et plus d'un s'éprit follement de cette beauté radieuse qui dissimula soigneusement ses sentimens dans la crainte d'être banni du *petit lever* de la reine.

On appelait le *lever de la reine* un thé que miss Levestone donnait chaque jour à cinq heures, et qui était suivi très assidûment par tout l'état-major du 16ᵉ dragons. Il peut sembler étonnant au premier abord que la bonne harmonie subsistât dans une cour si nombreuse. Ce miracle venait de ce que Cécile, ayant pris tout à fait au sérieux son rôle de souveraine, avait accepté les devoirs comme les priviléges de sa position. Tous les dragons du régiment étaient ses très humbles sujets, et il ne lui venait même pas à l'esprit qu'on pût résister à un de ses décrets; en échange de leur soumission, elle estimait qu'elle leur devait une impartiale répartition de ses faveurs, et elle s'était fait une loi de ne jamais témoigner de préférence à un de ses courtisans au détriment des autres. Elle distribuait donc à la ronde ses brillans sourires, tenant la balance si égale que personne n'avait le droit de se prétendre moins bien traité que son voisin. L'heureuse ignorance de Cécile lui rendait l'équité facile. Elle était arrivée à l'âge de seize ans sans savoir ce que c'est que l'amour, et, incapable de lire dans son cœur, elle croyait de très bonne foi aimer tous ses camarades de la même manière. Elle ne se doutait pas que ce qu'elle ressentait pour son vieil ami Gérald n'était pas du tout la même chose que ce qu'elle éprouvait pour son parrain le colonel. Peut-être Anstruther s'en serait-il douté avant elle, s'il avait eu la libre disposition de ses facultés; mais il était passionnément amoureux et passionnément jaloux pardessus le marché, et, au lieu de jouir en paix des sourires qui lui revenaient, il passait son temps à maugréer de ce que les autres en avaient aussi leur part, sans s'apercevoir que les siens avaient une douceur particulière.

Un accident de chasse, à la suite duquel Anstruther demeura plusieurs semaines cloué sur son lit, aurait dû lui ouvrir les yeux, car en cette occasion Cécile s'était jetée au-devant d'un sanglier, pour sauver son ami, avec une hardiesse surprenante de la part d'une jeune fille. Soit défiance naturelle aux amoureux, soit excès de modestie, Gérald ne tira de cette aventure aucune induction favorable. Il employa son temps de réclusion à se tourmenter ingénieusement. Tantôt il se représentait Cécile prêtant une oreille complaisante aux sots propos de quelque écervelé; tantôt il repassait dans son

esprit les histoires des méchantes langues de l'endroit, et, à force de les retourner dans sa tête, il arrivait à leur donner une importance dont ceux qui les avaient inventées auraient été eux-mêmes surpris. La petite reine, dont la vie était une fête perpétuelle, et qui ne rencontrait autour d'elle que sympathie et indulgence, se préoccupait peu des commérages ; elle s'inquiétait uniquement de ce que pouvait en penser son ami Gérald. Elle ne l'avait pas revu depuis son accident, et elle songeait beaucoup à lui, beaucoup plus que la prudence ne l'exigeait.

Le 16e dragons avait reçu l'ordre d'embarquer pour l'Angleterre. Sur la demande de leur reine, les officiers organisèrent un grand pique-nique d'adieu, auquel fut conviée toute la société de***. Cécile aurait désiré qu'on pût retarder assez la fête pour permettre à Anstruther d'y prendre part. Le docteur ayant déclaré péremptoirement que son patient ne bougerait de sa chambre avant le jour de l'embarquement, force fut de se résigner. On prit jour, et on se donna rendez-vous à un vieux temple en ruines situé dans les environs de ***.

Une longue file d'équipages se dirigeait vers le temple de Poonach. La voiture qui contenait Levestone et sa fille était conduite par un jeune officier nouvellement arrivé au régiment, Hedworth Villars. Villars était affligé de ridicules qui, au premier abord, quand on ne le connaissait pas, le faisaient juger défavorablement. Il était très fier de sa personne, et en particulier de ses pieds et de ses mains; on l'accusait même de porter deux paires de gants superposées pour préserver la blancheur de sa peau. Persuadé qu'il était le point de mire de toutes les demoiselles à marier, il se plaignait des persécutions des mamans avec une fatuité naïve. Du reste, il était dédaigneux et difficile comme il convient à un homme qui a fréquenté le grand monde, et lorsqu'en arrivant au 16e dragons il trouva tous les officiers soumis au joug d'une petite fille qui n'avait jamais vu Londres, il prit ses camarades en profonde pitié et ne le leur cacha pas. Au bout d'une semaine ou deux, le jeune Villars était le plus à plaindre du régiment; non-seulement il avait subi comme les autres le charme de la petite reine, mais, n'étant pas accoutumé à ses allures franches et vives, ayant de plus une très haute idée de son propre pouvoir de séduction, il interpréta tout de travers l'accueil cordial qui lui fut fait par Cécile, et il en conçut des espérances qui devaient lui occasionner la première déception de sa vie.

Retournons au pique-nique. Les invités arrivent. Des groupes se forment en attendant le dîner. Le colonel Meredith et Levestone s'asseyent à l'ombre et allument leur cigare; Cécile et Villars se dirigent vers le temple hindou. Ils pénétrèrent au milieu des ruines, admirant les bizarres sculptures des murs délabrés que la vigoureuse

végétation des tropiques menaçait d'ensevelir bientôt sous sa riche verdure. La vue de ces monumens de l'art et de l'orgueil humain tombant en poussière sous l'action du temps inspirait à Cécile des réflexions morales sur la vanité et l'instabilité des choses de ce monde. Elle était disposée à s'abandonner à l'impression mélancolique causée par la scène qu'elle avait sous les yeux. Les jeunes cœurs paisibles aiment ces tristesses factices, dont le charme vient de ce qu'elles sont volontaires.

Les méditations rétrospectives de Cécile ne faisaient nullement le compte de son compagnon. — Laissez, laissez ces vieux Hindous à la poussière et aux toiles d'araignée qui s'accumulent sur eux depuis tant de siècles; venez vous asseoir au bord de ce petit ruisseau qui s'est irrévérencieusement frayé un passage à travers les demeures silencieuses des morts, et dont le babil parle de joie, de jeunesse et d'amour.

Elle leva sur lui ses grands yeux étonnés. — Vous êtes poète, dit-elle. Contez-moi ce que vous dit le ruisseau. Pour moi, je n'entends qu'un murmure incessant dont la monotonie me fatigue.

— Asseyez-vous là; je vous le dirai.

Elle s'assit; Villars se jeta sur l'herbe à ses côtés. — Je vais vous enseigner la langue du ruisseau. A chacun, il murmure un conte différent; cependant il doit vous dire les mêmes choses qu'à moi, car à tout ce qui est jeune il répète une même légende. Il y avait une fois un jeune homme qui aimait une belle jeune fille dont il n'était digne que par la grandeur de son amour. Il portait son image dans son cœur; il avait mis en elle toutes ses espérances; il la respectait, et il l'adorait en même temps. Voilà ce que me dit le ruisseau; mais, continua-t-il avec une teinte de tristesse, mais le ruisseau n'ajoute pas si l'amour profond et sincère a été récompensé, si la beauté a été touchée par le dévoûment, si l'amour a gagné l'amour. Dites-moi, à votre tour, la fin de l'histoire. La fée des eaux fera-t-elle triompher l'amour?

Elle réfléchit quelques instans sans parvenir à comprendre nettement où il voulait en venir. — Écoutez ce que dit la fée des eaux, répondit-elle enfin en levant la main. L'amour ne gagne pas toujours l'amour. La jeune fille n'aimait pas le jeune homme; peut-être n'était-elle pas digne de lui. En tout cas, si elle a été fière et froide, le ruisseau ne dit pas que le jeune homme ait été inconsolable de ses dédains. Tenez, ajouta-t-elle en riant et en désignant du doigt un lilas dont les rameaux inclinés effleuraient la surface des eaux, ce grand lilas est la reine des fées; je vais le punir de vous avoir rendu triste. — Elle ramassa un fragment de bois qu'elle lança à l'arbuste.

Cet enfantillage exaspéra le jeune Villars, qui fut tenté de lui ré-

pondre qu'elle se rendait justice, et qu'elle était en effet froide et fière. Il se leva brusquement, et saisit les mains de Cécile au moment où elle se préparait à jeter un autre morceau de bois au lilas. — Cessez ce jeu! — Son visage était pâle, et ses yeux brillaient de colère. — Vous ne vous débarrasserez pas de moi à si bon marché. Vous m'avez attiré, encouragé, et vous croyez qu'il suffit maintenant de me dire tranquillement : Je ne vous aime pas! Cécile, ma bien-aimée, ne soyez pas si cruelle...

Au moment où il avait pris ses mains, Cécile l'avait regardé avec une stupéfaction mêlée de frayeur. — C'était donc de vous qu'il s'agissait? dit-elle enfin. Je n'avais pas le moins du monde compris. Du reste votre histoire est absurde. Je n'ai pas envie de me marier, et je ne suis amoureuse de personne, pas plus de vous que d'un autre. — La pauvre enfant était de bonne foi.

— Vous ne me ferez pas croire, reprit Villars avec véhémence, que vous ne saviez pas ce que vous faisiez. Vous êtes fausse comme toutes les femmes. Ah! Cécile, ne m'enlevez pas toute espérance.

— Je suis très fâchée, murmura-t-elle; je ne savais pas que je faisais mal; j'étais avec vous comme je suis avec tout le monde. Pardonnez-moi, et soyons amis comme autrefois. Je ne puis vous offrir que mon amitié; vous la refusez? — Elle lui tendait la main qu'il venait de lâcher.

— Non, je n'en veux pas, répondit Villars rudement. Ce qui appartient à tout le monde a peu de prix à mes yeux. Je vous remercie néanmoins de votre offre. Allons-nous retrouver les autres?

Cécile se leva lentement, et ce fut le cœur gros qu'elle rejoignit ses camarades.

Le capitaine Anstruther, que nous avons laissé sur son lit, n'avait pu résister au désir d'assister au pique-nique; à la grande surprise de ses amis et à la grande colère du docteur, il apparut inopinément au milieu de la foule. — Où est notre reine? furent ses premiers mots. Grâce à une obligeante personne, — il va sans dire que c'était une femme, — Anstruther se trouva tout à point derrière un pan de mur à demi ruiné, à quelques pas seulement de l'endroit où Cécile s'était assise, au moment où la jeune fille tendait la main à Villars en disant : — Vous la refusez? — Grâce aussi aux commentaires de la même obligeante personne, le capitaine crut sottement que miss Levestone venait de faire une déclaration à Hedworth, et que celui-ci l'avait repoussée. Même pour un amoureux, c'était trop de crédulité; Gérald y fut pris cependant, et si bien qu'il faillit se trouver mal, et que, lorsque la petite reine, ayant appris son arrivée inattendue, accourut à lui, les yeux brillans de joie, il lui tourna presque le dos. Vainement voulut-elle s'empresser autour d'Anstruther. Lorsqu'elle vint lui apporter à

boire, il repoussa le verre en déclarant d'un ton bourru qu'il « n'aimait pas cela, » et que miss Levestone avait tort de se fatiguer à soigner un malade comme lui.

— C'est la tête qui est malade, grommela le docteur. Comment cet être-là peut-il brutaliser de la sorte cette mignonne enfant? Elle m'apporterait du poison que je le boirais.

La pauvre Cécile, consternée de l'accueil de son vieil ami, le regardait sans bouger, son verre à la main. Anstruther affectait de ne pas s'apercevoir qu'elle fût là. Au bout de quelques instans, la colère et l'orgueil vinrent au secours de la jeune fille, qui jeta le contenu du verre en disant : — Puisque vous n'en voulez pas, je ne vais pas le porter à un autre. — La petite reine s'éloigna, le cœur plein d'une amertume singulière et nouvelle. Ainsi son vieil ami l'abandonnait! Il était probablement humilié de devoir la vie à une femme. Elle se sentait à la fois peinée et blessée, et elle se promit que Gérald ne saurait jamais combien elle était sensible à sa méprisante indifférence.

Cécile rejoignit ses invités; pour la première fois de sa vie, elle fut tentée d'être coquette. Jusqu'à ce jour, elle s'était amusée comme une véritable enfant sans s'apercevoir de l'effet qu'elle produisait. Mûrie tout à coup par le chagrin, elle comprit qu'elle avait du succès, qu'elle était admirée, et que, si *lui* la dédaignait, d'autres la rechercheraient. Ce fut une sorte de soulagement. Heureusement pour elle, les amers reproches du jeune Villars résonnaient encore à son oreille. — Vous m'avez attiré et encouragé, et vous ne m'aimiez pas! — Cécile se jura de ne jamais mériter ce reproche.

A la réflexion, Villars s'aperçut qu'il avait été dur et injuste. Il vint dès le lendemain solliciter son pardon, qui fut accordé aussi simplement qu'il était demandé. A dater de ce jour, la petite reine n'eut pas d'ami plus sincère et plus dévoué que Hedworth. Quant au capitaine Anstruther, il prit vis-à-vis de Cécile un ton froid et cérémonieux qui aurait bien vite rebuté un cœur moins aimant. Elle cherchait anxieusement une occasion de parler en tête-à-tête à son ami, dont la mauvaise humeur ne résisterait pas à une explication franche. Il semblait vraiment que Gérald eût deviné ses intentions, tant il apportait de soin à éviter de se trouver seul avec elle. Il fit si bien que le jour de l'embarquement arriva sans que la petite reine eût réalisé son projet.

## II.

Le vaisseau qui portait nos héros était ballotté sur l'Océan indien. Cécile, assise sur le pont, considérait Anstruther, et se disait que la

maladie avait bien changé son ami. La physionomie jadis si ouverte de Gérald avait revêtu une expression dure et froide; autour de la bouche et des tempes s'étaient creusés des plis qui n'existaient pas autrefois. Accoudé sur le bastingage du vaisseau, il suivait des yeux les mouvemens de l'eau avec un regard dont la fixité avait quelque chose d'inquiétant. Cécile, qui l'observait toujours, eut peur. Elle résolut d'aller lui parler. Au mouvement qu'elle fit pour se lever, Anstruther se retourna, et, secouant avec effort la lassitude et l'ennui qui semblaient l'accabler, il s'avança vers la jeune fille en lui demandant si elle avait besoin de quelque chose.

— Non, répliqua-t-elle timidement, je suis toute seule, et je m'ennuie. Asseyez-vous là, voulez-vous? et causons un peu. Il y a si longtemps que nous n'avons bavardé ensemble! pas depuis le jour de votre accident, ajouta-t-elle en désespoir de cause, en lisant sur son visage la répugnance qu'il éprouvait à obéir.

L'allusion produisit son effet. Le capitaine la revit tout à coup exposant ses jours pour le sauver; il fut disposé à la clémence. Cédant enfin à une secrète attraction, il prit le siége qu'elle lui offrait et s'assit. Encouragée par ce premier succès, Cécile continua hardiment : — Gérald, qu'avez-vous donc depuis quelque temps? Je ne vous reconnais plus. Il y a deux mois, je n'aurais pas été obligée de vous prier si fort pour vous décider à causer avec moi.

Cécile n'était plus une enfant, et n'était pas encore une femme; aussi y avait-il de l'enfant et de la femme dans le regard à la fois malicieux et tendre dont elle accompagna ses derniers mots. Prévenu comme l'était Anstruther, il prit mal et la question et le regard. — Il est vrai que depuis quelque temps je vous évite, parce que je ne puis supporter les déplorables habitudes que je vous vois prendre. Vous recueillez à la vérité les sots complimens de quelques faquins infatués de leur personne; mais en retour vous serez blâmée de tous les honnêtes gens.

Cécile rougit beaucoup. Elle sentait profondément l'injustice des reproches qu'on osait lui faire, et elle ne pouvait s'expliquer l'aigreur que le capitaine y mettait. Il y avait entre eux quelque malentendu qu'elle aurait voulu éclaircir. Étaient-ce les assiduités de Villars qui l'offusquaient? — Il finit par lui dire qu'il s'étonnait qu'elle prît le parti d'un homme qui avait refusé l'offre de sa main. — Il est fou, se dit la pauvre fille. A ses allusions, elle devina cependant que la scène du ruisseau avait eu des témoins, et qu'on avait dû lui faire quelque conte absurde. Il eût été bien simple de lui tout dire; mais la petite reine avait ses idées sur l'honneur, et ne se croyait pas permis de trahir le secret d'un homme qui l'avait demandée en mariage. Elle essaya de désabuser Anstruther sans

compromettre Villars, en protestant de son innocence et faisant appel à la confiance que devait inspirer au capitaine toute sa vie passée. Il resta sourd à ses supplications. — Assez! dit-il; à quoi bon me torturer? Vous avez deviné depuis longtemps que je vous aime; mais cela ne vous servira de rien. Oui, j'ai la faiblesse de vous aimer, la faiblesse de ne pouvoir me soustraire à votre fascination : je ne suis pas si crédule que vous le pensez. Aucune explication ne ferait que ce qui est ne soit pas, et je ne veux pas vous pousser à mentir inutilement.

— Vous êtes bien dur! Vous m'avez dit que vous m'aimiez; je peux vous avouer maintenant que je vous aime;... du reste vous le savez aussi bien que moi. Comment n'avez-vous pas assez de confiance pour croire que vous avez pu vous laisser induire en erreur par une phrase mal entendue? Pensez-vous, continua-t-elle fièrement, que je voudrais devoir votre amour à un mensonge?

— Assez! je ne supporterai jamais que personne parle irrespectueusement de vous; je vous défendrai toujours, même lorsque je croirai que vous avez tort; quant à vous estimer comme autrefois, je ne le puis plus. Oh! Cécile, pourquoi m'avez-vous sauvé de la mort, si c'était pour me rendre la vie si amère?

De grosses larmes coulaient lentement sur les joues de la jeune fille. — Capitaine Anstruther, ne parlons plus de ces choses. Je vous ai supplié de m'accorder un peu de justice ou d'affection; cela ne m'arrivera plus. Vous regrettez que je vous aie sauvé la vie. De tels regrets sont rares en vérité, et je n'oublierai jamais que j'ai été assez malheureuse pour provoquer une si grande ingratitude. — Cécile se leva et alla s'enfermer dans sa cabine; assise à terre, elle sanglota amèrement pendant longtemps.

Plusieurs jours se passèrent sans amener de changement dans la position respective de nos personnages. Cécile évitait Anstruther et passait la plus grande partie de son temps avec Villars, ce qui n'était pas fait pour calmer la jalousie du capitaine.

Un soir, une tempête violente éclata. Cécile, qui s'était réfugiée dans sa cabine, entendit frapper à la porte. Elle se leva en chancelant pour ouvrir, et se trouva face à face avec Gérald. La surprise de la jeune fille fut si grande, qu'elle fit un brusque mouvement en arrière. Anstruther, croyant que le roulis du vaisseau lui faisait perdre l'équilibre, passa le bras autour de sa taille pour la soutenir. Le cœur de Cécile battit violemment. Elle ne doutait pas que le navire ne fût perdu, et que Gérald ne fût venu lui dire adieu; elle éprouvait une envie ardente de poser sa tête sur son épaule et de lui dire qu'elle était prête à tout oublier, qu'elle ne regrettait pas la vie, pourvu qu'il la crût innocente. Elle se contint cependant, et elle attendit qu'il parlât.

— Cécile, votre père est aux pompes. Une voie d'eau s'est déclarée, et il est douteux que le bâtiment puisse tenir la mer jusqu'au jour. Comme je ne suis pas de service en ce moment, votre père m'a demandé de venir vous trouver; il m'a aussi demandé de faire, en cas de naufrage, mon possible pour vous sauver. Oh! Cécile, ma Cécile chérie! s'il savait combien cette recommandation était inutile! Quand je pense au sort qui vous menace, ma seule consolation est que, si la vie nous a séparés, la mort du moins nous réunira. Cécile, ma bien-aimée, dites-moi que vous me pardonnez les cruelles paroles que j'ai prononcées l'autre jour dans un accès de jalousie.

— Je vous pardonne, répondit-elle simplement avec un regard où se peignaient toute sa confiance et son affection. Vous ne douterez plus jamais de moi, n'est-ce pas?

— Ne parlons pas de cela, dit précipitamment Anstruther; je sens que je ne peux pas vivre sans vous. Je vous aime, cela me suffit, et je veux que vous soyez ma femme, quelque chose que vous ayez pu faire.

— Oh! Gérald, cria Cécile d'un ton douloureux. Êtes-vous donc si impitoyable qu'ici, en présence de la mort, vous refusiez de voir que vous m'avez accusée à tort? Vous m'aimez, et en cette heure suprême vous doutez de ma parole. S'il en est vraiment ainsi, laissez-moi! Vous ne pouvez pas m'épouser, si vous n'avez pas foi en mon honneur;... la mort serait mille fois préférable pour nous deux!

— L'honneur! la foi! mots que tout cela! Je n'ai plus qu'un seul désir, celui de vous posséder!

— Alors qu'êtes-vous venu faire ici? Jamais je ne consentirai à épouser un homme qui ne m'estime pas. Je veux, j'exige une confiance entière de votre part.

— C'est vous qui êtes dure maintenant. Si j'étais capable de vous faire un mensonge et de vous dire que je vous crois, tôt ou tard vous découvririez la vérité; chacun de mes gestes, chacun de mes regards vous dirait que je vous ai trompée, et à votre tour vous me retireriez votre estime.

Cécile releva sa tête, qu'elle avait posée sur l'épaule de Gérald, et se dégagea de l'étreinte du jeune homme. Au même instant, un effroyable craquement se fit entendre; un bruit de pas précipités et de cris parvint à leurs oreilles au travers du fracas de la tempête. Anstruther s'élança sur le pont; un des mâts était rompu, et pour comble de calamité un incendie s'était déclaré. Il courut prévenir Cécile du nouveau danger qui les menaçait. Il la trouva étendu sur le plancher et presque privée de connaissance; il la releva l'assit sur une divan fixé aux parois de la cabine. — Gérald, murmura Cécile d'une voix éteinte au moment où le capitaine allait

s'éloigner, si nous échappons à la mort, restons amis... Le temps vous convaincra que je n'ai rien à me reprocher.

— Si le ciel nous épargne, il en sera ainsi que vous souhaitez. — Il déposa un baiser sur son front et s'enfuit, de l'air d'un homme qui a vu pour la dernière fois l'objet de toutes ses affections.

Cependant le vaisseau tint bon; la tempête s'apaisa, et on put gagner le port. Cécile et Gérald vivaient sur le même pied d'intimité qu'avant le pique-nique; ils se laissaient aller au charme d'aimer et d'être aimés. Ce n'est pas que la petite reine, lorsqu'elle était assez de sang-froid pour réfléchir, se sentît entièrement satisfaite de la conversation de la cabine et de la situation inférieure qu'elle-même avait prise vis-à-vis de Gérald. Si elle avait été moins aveuglée par la passion, elle aurait vu aussi que son ami Anstruther n'était pas aussi parfait qu'elle se l'était imaginé, et que sa conduite dans les derniers temps ne lui faisait guère honneur; mais, loin de se permettre le plus léger blâme, Cécile s'ingéniait à trouver des excuses pour justifier celui qui était à ses yeux le meilleur et le plus généreux des hommes.

Peu de temps après l'arrivée de nos voyageurs en Angleterre, le colonel Meredith se décidait à quitter le service; il fut remplacé par un certain M. Houston, que personne ne connaissait, mais qui, de l'avis de tous, ne pouvait valoir l'excellent homme auquel il succédait. Un jour, en entrant au cercle, Villars aperçut dans un coin de la salle un homme grand et bien fait, dont la tournure élégante et la belle figure le frappèrent. L'inconnu avait une physionomie sévère et froide qui, sans être précisément mauvaise, n'attirait pas. Au contraire, quoique cet homme affectât dans ses manières la franchise et la cordialité, on ne pouvait se défendre à son aspect d'une antipathie instinctive, surtout lorsqu'on avait remarqué l'expression pour ainsi dire double de son visage. La bouche souriait souvent, les yeux jamais. Cette contradiction causait une impression pénible, à laquelle n'échappa point Villars.

L'inconnu, qui n'était autre que le nouveau colonel, se fit présenter son jeune subordonné. L'entretien s'engagea, et le nom de Levestone tomba dans la conversation. — Levestone? interrompit le colonel. C'est celui qui a une si jolie fille? Nous lui persuaderons de permuter.

— Et pourquoi? s'écria Villars. Nous ne voulons pas perdre notre reine; nous ne pouvons pas nous passer d'elle.

— C'est justement pourquoi il faut que cette fille et son père s'en aillent, repartit le colonel avec son sourire glacial. Je n'entends pas qu'il y ait deux autorités dans mon régiment.

Villars prit chaudement le parti de miss Levestone, sur laquelle Houston s'exprima en termes si peu mesurés que le jeune officier

conçut sur-le-champ une violente aversion contre son nouveau chef. Il alla, tout hors de lui, raconter cette scène à Cécile. La petite reine fut consternée à l'idée de quitter ses vieux amis, au milieu desquels elle avait passé tant d'années heureuses. Quand Villars la vit si troublée, il s'efforça de lui rendre un peu de courage. — Ne vous laissez pas abattre, reine; nous vous défendrons tous contre le colonel; il faudra bien qu'il cède. — Il la laissa un peu consolée, en lui donnant rendez-vous à un bal qui avait lieu le soir même.

Cécile dansait avec Villars, qui lui proposa de passer dans un petit salon où il avait remarqué des photographies assez curieuses. Tandis que tous deux feuilletaient un album en babillant étourdiment, le capitaine Anstruther apparut sur le seuil. Cécile lui tendit la main en souriant, mais elle n'eut pas plus tôt jeté un coup d'œil sur la physionomie extraordinairement sombre de son ami qu'elle eut le pressentiment qu'il y avait de l'orage en l'air. En effet, Gérald la salua avec une raideur de mauvais augure; il lui demanda une valse, pendant laquelle il ne desserra pas les dents, puis il l'emmena silencieusement dans le petit salon, la fit asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre et prit place à côté d'elle, toujours sans parler. Effrayée de ces préliminaires solennels, la petite reine jouait machinalement avec son bouquet en se demandant quel nouveau crime elle avait commis. Les minutes s'écoulaient, le silence régnait toujours. Enfin Anstruther prit la parole d'une voix grave. — Comment se fait-il que je vous trouve encore en tête-à-tête avec Villars? Vous savez que cela me déplaît. Je me verrai obligé de vous défendre formellement de le voir sous peine de rompre avec moi.

Cécile devint pourpre; elle se redressa fièrement. Depuis longtemps, les tyrannies de Gérald l'humiliaient à ses propres yeux. Il y eut entre eux une explication véhémente, des larmes, des reproches, puis le capitaine demanda pardon, promit de se corriger, et offrit à Cécile son bras pour la reconduire dans la salle de danse. Au moment où ils quittaient le petit salon, un homme de haute taille qui était debout contre la porte remarqua leur émotion et murmura en les suivant des yeux : — Il se passe quelque chose. Quelle jolie fille! il faut que je sache qui elle est, et ce qu'il y a entre eux. — Le colonel Houston, après ce soliloque, alla trouver Villars, et lui demanda le nom de la jeune personne.

— Je ne sais pas trop, je vais m'en informer, repartit malicieusement le jeune homme. En attendant, venez, je vais vous présenter à notre reine. — Il fit faire au colonel le tour de la salle sous prétexte de chercher la reine, et, arrivé devant Cécile, il s'arrêta brusquement. — Permettez-moi de présenter notre colonel à votre majesté; il a le plus grand désir de faire votre connaissance.

Cécile s'inclina. Houston surprit un sourire railleur et un regard

d'intelligence échangé avec Villars. — Il lui a tout raconté, se dit-il, et ils se moquent de moi. — Quelles que fussent ses préventions contre miss Levestone, le colonel ne pouvait détacher ses yeux de ce délicieux visage qu'encadraient de magnifiques cheveux aux reflets dorés. Cécile avait quelque chose de si délicat et de si aérien dans toute sa personne qu'Houston pensait voir une fée, et qu'il n'osait la perdre des yeux dans la crainte que cette magique apparition ne s'évanouît. Il valsa avec elle. Tout en tournant, Cécile se disait qu'un si excellent danseur ne saurait être méchant. Si elle avait pu lire dans l'âme du colonel, elle n'aurait pas été si bien disposée pour lui. — Elle valse parfaitement, pensait Houston. Je ne m'étonne pas que tous mes officiers soient amoureux d'elle, et je parierais qu'elle s'entend à les berner. — Vous êtes très liée avec le jeune Villars, continua-t-il à haute voix. Vous a-t-il parlé de notre conversation? — Qu'est-ce qui peut vous le faire supposer? répondit-elle en levant les yeux vers lui avec un sourire malicieux.

— Vous vous intéressez tant à notre régiment que je supposais tout naturellement que vous seriez curieuse de connaître mes projets et de savoir si j'avais quelque réforme en vue.

— Je n'ai pas du tout pensé à cela; du reste je ne vois pas qu'il y aït lieu de rien réformer.

— Je crains que vous ne vous abusiez... Si Villars ne vous a rien dit, autant vaut que je vous prévienne moi-même, car, lorsque les autres officiers sauront combien vous vous êtes laissé faire la cour par ce jeune homme, cela fera un beau tapage. A mon avis, il est préférable que vous quittiez le régiment tout de suite.

Cécile lâcha le bras du colonel, et le regarda en face. — Colonel Houston, si vous me connaissiez, vous ne vous permettriez pas de me parler de la sorte. Jamais personne ne m'avait accusée de coquetterie; je m'en remets d'ailleurs à mes amis du soin de défendre ma réputation. Je ne quitterai le régiment que si mon père permute. Parlez-lui-en; mais je doute fort qu'il y consente.

Elle était si belle dans sa colère que Houston la contemplait avec une admiration non déguisée. — Je ne pouvais pas deviner que vous étiez si différente des autres jeunes filles, qui toutes passent leur vie à se faire faire la cour. Êtes-vous bien sûre d'être absolument exempte de ce défaut? Je vous ai aperçue tout à l'heure avec ce grand garçon brun... Anstruther, je crois...

Il avait dit cela au hasard. Cécile recula d'un pas; sa respiration se précipita, ses yeux noirs brillèrent d'un éclat sauvage. — Monsieur, j'ignore ce que vous voulez insinuer. Le capitaine Anstruther est un de nos plus vieux et de nos meilleurs amis. Votre langage est indigne d'un galant homme. Permettez-moi de vous dire que je ne m'y serais pas attendue de la part du colonel d'un régiment

où j'ai toujours été traitée avec autant de respect que de bienveillance. Vous pouvez vous dispenser de me reconduire à ma place. — Elle prit le bras d'un officier de sa connaissance qu'elle aperçut à quelques pas d'elle, et s'éloigna, laissant le colonel pétrifié. Il s'était amusé à la taquiner pour se donner le plaisir de voir ses beaux yeux étinceler de colère, mais il était à cent lieues de vouloir se brouiller avec elle. Ses plans avaient changé depuis une demi-heure. Loin de songer à renvoyer miss Levestone du régiment, il n'avait plus qu'un but, celui d'obtenir un de ses doux regards, un de ses séduisans sourires, et il se demandait ce qui avait pu provoquer cette explosion. Est-ce qu'Anstruther?.. Houston se mordit la moustache; gare à celui qui voudrait s'interposer entre lui et cette petite fée! Ce n'est pas qu'il l'aimât : il la trouvait belle, il était accoutumé à se faire adorer des femmes; il fit serment que cette fière enfant serait bientôt à ses pieds, et il sourit méchamment en pensant au plaisir qu'il aurait alors à se moquer d'elle.

Le 16e dragons fut envoyé en garnison à Dublin. Le colonel Houston ne tarda pas à se rendre fort impopulaire au régiment. Les officiers le détestaient d'abord à cause de sa conduite à l'égard de leur reine, ensuite parce qu'il se montrait vis-à-vis d'eux dur, despotique et cassant. Le capitaine Anstruther servait particulièrement de point de mire à ses sarcasmes. Houston s'était évidemment promis de lui rendre la vie si insupportable que Gérald prît le parti de changer de régiment, et le capitaine l'aurait certainement fait sans le lien puissant qui l'attachait au 16e dragons. Toutes les fatigues, toutes les corvées, étaient pour lui, et il ne recueillait pour fruit de ses peines que les plus injustes reproches; en dehors même du service, il ne pouvait ouvrir la bouche sans s'attirer une observation aigre de la part du colonel. Il restait néanmoins incapable de s'arracher aux lieux où respirait Cécile. Lorsqu'il venait au thé de la reine, il lui adressait à peine la parole, mais il ne la quittait pas des yeux; Cécile le sentait, le colonel le remarquait, et sa haine s'augmentait.

Dans tout le régiment, une seule personne prenait le parti de Houston; cette personne, c'était miss Levestone. La première fois qu'elle avait rencontré le colonel après la scène du bal, il était venu droit à elle; il s'était excusé en fort bons termes, et il avait sollicité son pardon d'un air si humble, si contrit, qu'après un moment d'hésitation Cécile le lui avait accordé. Il se montra dès lors aussi respectueux qu'empressé, et il devint un des habitués les plus assidus du thé quotidien de Cécile, qui commença presque à l'aimer. Il est vrai qu'elle ignorait les tracas que son nouvel ami suscitait à Gérald. De son côté, Houston, qui poursuivait son plan de cam-

pagne sans soupçonner le danger qui pouvait en résulter pour lui-même, ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la conquête de la petite reine n'était pas aussi facile qu'il se l'était imaginé; il n'en devint que plus ardent. Convaincu qu'Anstruther faisait seul obstacle à son triomphe, il eut recours à tous les moyens pour se délivrer de ce rival détesté. Il imagina d'attaquer miss Levestone en sa présence dans l'espoir de provoquer chez Anstruther un accès de colère qui l'amenât à manquer de respect à son chef. Le colonel avait trouvé le point sensible : Gérald prenait la défense de Cécile avec un emportement de bon augure.

Les autres officiers, indignés du traitement que Houston faisait subir à un camarade aimé et estimé de tous, se décidèrent à en parler à leur reine, que cette communication jeta dans un grand trouble. Cécile se reprocha amèrement d'avoir traité si bien le persécuteur de celui pour lequel elle aurait donné sa propre vie. Il avait flatté sa vanité, et elle s'y était laissé prendre! En tout cas, elle se promit de réparer sa faute. Elle parlerait au colonel, elle tâcherait de découvrir en quoi Anstruther l'avait offensé, et elle solliciterait la grâce du coupable. Elle était résolue, elle n'avait pas peur de Houston; cependant, quand vint le moment de parler, l'émotion la gagna. Elle dissimula de son mieux son trouble, et demanda au colonel d'un ton indifférent : — Où est Anstruther?

— Anstruther? dit Houston en affectant de se souvenir à peine qui était Anstruther; je crois qu'il est aux écuries.

— Depuis quelque temps, je ne le vois plus; c'est un de nos plus vieux amis, et il nous manque beaucoup. Quelqu'un me disait l'autre jour qu'il était accablé de corvées. Voyons, colonel, ne pourriez-vous pas lui faire grâce de quelques-unes?

— Il mérite les corvées que je lui donne. Votre ami est, — pardonnez-moi de vous le dire, — l'être le plus paresseux, le plus négligent, le plus sot et le plus impertinent que j'aie rencontré de ma vie. Je voudrais bien ne pas vous refuser, mais vraiment ce que vous me demandez n'est pas possible. Si je laissais sa conduite impunie, tout le régiment en ferait autant.

— Qu'a-t-il fait?

— Ce qu'il a fait? répondit le colonel un peu embarrassé. Que voulez-vous que je vous dise? vous ne comprendriez pas : les demoiselles n'entendent rien à ces sortes de choses. C'est un vilain personnage, qui n'a pas de principes, et qui, j'en suis sûr, commettra quelque sottise un de ces jours.

Cécile rougit en entendant traiter de la sorte celui qu'elle aimait; la fausseté évidente du colonel la révoltait. — Ce n'est point parce que je suis une femme que vous ne voulez pas me répondre. J'ai été élevée au régiment, je connais le service aussi bien que vous; c'est

parce que vous n'avez pas une seule bonne raison, une seule preuve à me donner. S'il vous a déplu, je vous supplie de lui pardonner. Vous ferez cela pour moi, n'est-ce pas, colonel? dit-elle d'un ton caressant en levant vers lui ses yeux profonds.

Son insistance irritait et touchait à la fois le colonel; s'il s'était agi de tout autre qu'Anstruther, il aurait répondu sans hésiter : Entendre, c'est obéir; mais cet homme qu'il détestait d'autant plus qu'il avait été plus injuste pour lui, cet homme dont elle plaidait la cause parce qu'elle l'aimait,... non, ce n'était pas possible... Une idée insensée traversa son esprit. S'il lui demandait sa main en échange de la grâce d'Anstruther? Il n'osa pas; le courage lui manqua. Il considérait ce doux visage levé vers lui avec une expression suppliante, et il sentait que, pour être plaint par la petite reine, il se soumettrait volontiers à tout ce que souffrait son rival.

— Miss Levestone, reprit-il froidement, je regrette de vous voir prendre un intérêt si vif à ce monsieur. Quelque peine que j'éprouve à vous refuser, il ne m'est pas permis d'agir autrement. Tout ce que je vous promets, c'est d'être le moins sévère que je le pourrai pour un aussi mauvais officier.

— Très bien, répliqua-t-elle tristement. C'est la première fois que j'essuie un refus.

Cela le piqua; cependant il tint ferme, espérant que, lorsqu'il serait débarrassé de son rival, — ce qui ne tarderait guère, — il regagnerait la faveur de la petite reine en la consultant sur tout et en satisfaisant tous ses caprices.

## III.

Comment il est possible qu'un officier, connu depuis quinze ans dans un régiment où il est aussi estimé qu'aimé, soit tout d'un coup, sur le dire d'un homme qui est son ennemi déclaré et d'après le témoignage d'un palefrenier, accusé d'une action honteuse, condamné par ses plus vieux amis et cassé sans qu'une seule voix s'élève pour prendre sa défense, c'est ce qu'on ne comprendrait pas, si on ne savait combien sont incommensurables la légèreté et l'égoïsme des hommes. Toujours est-il qu'un beau matin le capitaine Anstruther eut à répondre de l'accusation d'avoir empoisonné le cheval du colonel un jour de course pour assurer le succès du sien, qu'il fu déclaré coupable et chassé du régiment à la grande joie de Houston. Il faut dire, à la décharge de celui-ci, qu'il croyait à la culpabilité de son ennemi, et que tous les autres officiers, à la réserve de Villars, se rangèrent à son avis avec une facilité qui devait naturellement le fortifier dans son opinion. Le jeune Hedworth seul, si longtemps l'objet de l'antipathie d'Anstruther, soutint énergi-

quement jusqu'au bout l'innocence de son camarade. Quant à Cécile, le doute ne pénétra pas dans son cœur. A ses yeux, le colonel avait inventé cette basse calomnie pour se délivrer de Gérald. Tant de méchanceté et de déloyauté chez Houston, tant de crédulité chez les autres la révoltaient. — Mon père! s'écriait-elle, vous devriez rougir d'avoir cru cela! Lui, commettre une pareille action!

— Ma chère fille, je suis aussi désolé que vous d'être obligé de penser du mal d'Anstruther, mais je dois dire, à mon grand regret, qu'il s'est tellement troublé quand on l'a interrogé, qu'il était impossible de ne pas voir qu'il était coupable.

Cécile sortit sans répondre; elle monta dans sa chambre, se jeta sur le plancher et éclata en sanglots convulsifs. Pendant qu'elle se désolait ainsi, son ami s'absorbait à son tour dans ses réflexions amères. La pensée qu'elle aussi le croyait peut-être coupable lui était mille fois plus douloureuse que tout le reste. Qu'était-ce que la perte de sa carrière, que la désertion de ses amis, que le déshonneur même, auprès de l'opinion qu'elle aurait de lui? Si elle l'abandonnait, il ne lui restait rien sur cette terre. Torturé par ce doute, lorsqu'il sut qu'il était condamné, il ne songea qu'à se justifier aux yeux de Cécile. Villars avait voulu rester auprès de lui jusqu'au dernier moment; il le pria d'aller trouver miss Levestone et de lui dire de sa part qu'il était innocent. Il attendrait jusqu'au lendemain pour connaître le succès de son message.

Villars se rendit chez Cécile le soir même. Lorsqu'il lui répéta les paroles de son malheureux camarade, elle rougit d'émotion. — Vous au moins vous êtes un véritable ami. Vous ne doutez pas de lui. Il faut que vous m'aidiez... Je veux le revoir une dernière fois; vous me conduirez chez lui, vous ne me refuserez pas cela?

Villars resta un peu étourdi de la proposition. Il résista longtemps aux instances de sa jeune amie, et ne céda que lorsqu'il vit que, s'il ne l'accompagnait pas, elle irait seule.

Le lendemain à déjeuner, Cécile avertit son père qu'elle allait faire des visites. — Avez-vous besoin de quelque chose avant que je sorte?

— Non, répondit-il en s'étonnant à part soi de la rapidité avec laquelle avaient passé son indignation et son désespoir, car Cécile paraissait animée, presque gaie. Si son père avait été observateur, il aurait remarqué que sa gaîté était forcée, et que sa voix avait des inflexions métalliques qui ne lui étaient pas naturelles. L'amour et la piété filiale s'étaient livré combat dans le cœur de la jeune fille; l'amour l'emportait, et son cœur se détournait de son père, qui osait condamner celui qu'elle aimait. Son parti était pris. — S'il veut de moi à présent, se disait-elle, je le suivrai, quel que soit son sort.

Quand elle se fut retirée dans sa chambre, et qu'elle eut commencé à s'habiller de ses mains tremblantes, l'émotion la gagna. Elle pleura en pensant aux jours joyeux de son enfance ; elle disait adieu au passé. Cependant la nécessité de se décider promptement lui fit sécher ses larmes ; d'ailleurs sa conduite du moment était en si complète contradiction avec sa manière de penser habituelle, qu'elle agissait machinalement, poussée par les circonstances, sachant à peine ce qu'elle faisait. Elle partit enfin, et trouva Villars en dehors de la ville, à l'endroit convenu. Il essaya de nouveau de la détourner de son projet. — Si vous ne voulez pas m'aider, dites-le tout de suite, répliqua-t-elle sèchement. J'irai seule et à pied. C'est un chagrin de découvrir que j'ai un ami de moins que je ne le pensais... N'importe, je ne vous retiens pas.

— Vous êtes injuste, répondit doucement Villars, si vous croyez que dans toute cette affaire je pense à moi; ce n'est que pour vous que j'ai peur.

Il dut céder; il la conduisit dans un bosquet ombragé d'arbres touffus, et alla chercher son ancien camarade. Anstruther trouva Cécile assise, dans une attitude affaissée. Sa pâleur et le cercle bleuâtre qui cernait ses yeux indiquaient des nuits sans sommeil et un cœur en angoisse. Elle ne le vit pas venir, et elle demeura immobile, les mains jointes sur ses genoux et la tête penchée, jusqu'au moment où le bruit des pas la fit tressaillir. Redressant alors brusquement la tête, elle se leva, le visage couvert d'une vive rougeur, et elle tendit les deux mains à Gérald en disant : — Je ne pouvais pas vous laisser partir sans vous voir, j'en serais morte. Dites-moi que vous êtes content que je sois venue.

— Ma bien-aimée! murmura-t-il en la serrant dans ses bras comme le jour où ils attendaient la mort. Vous m'avez rendu trop heureux. Je partirai pour l'exil le cœur plus léger, maintenant que je sais que vous avez eu confiance en moi.

— Je n'aurais pas pu douter, quand je l'aurais voulu, dit-elle avec tendresse. Du plus loin que je me souvienne, vous avez été pour moi la bonté et la loyauté en personne. Pouvais-je donc tout d'un coup vous croire un misérable?

— Et moi pourtant j'ai douté de vous, pauvre fou que j'étais! Ma Cécile chérie, pourrez-vous oublier mes torts? C'est ma maudite jalousie qui est cause de nos malheurs... Je vais vous quitter, — probablement pour toujours... Me pardonnez-vous le mal que je vous ai fait?

— Vous dirai-je ce qu'il y a eu entre Villars et moi? fit-elle en souriant doucement à travers ses larmes. — Il voulut protester. — Je veux que vous m'écoutiez. Le bon Villars croyait m'aimer, et il me demanda de l'épouser. Je refusai, car mon cœur appartenait à un

autre; je lui offris mon amitié, qu'il repoussa d'un ton de mépris, ce qui n'empêche pas que depuis il a été le meilleur de mes amis. Si je n'avais pas été si fière, nous serions heureux maintenant. Il me semble que vos malheurs sont le châtiment de mon orgueil. Pourquoi disiez-vous tout à l'heure que nous allions nous séparer pour toujours? Vous n'aurez pas le cœur de me punir si sévèrement. Dites-moi que vous ne le ferez pas!

— Enfant! que voulez-vous faire? Votre père ne consentira jamais à donner sa fille à un homme déshonoré. Si cruel que soit notre sort, il faut nous y soumettre.

— Vous m'avez demandé un jour d'être votre femme; vous me croyiez coupable alors. — Elle parlait très bas, avec une confusion si chaste que son amant sentit qu'il n'aurait jamais le courage de renoncer à elle. — Je refusai parce que j'étais trop fière pour souffrir d'être blâmée, même par vous. Je vois à présent combien j'ai eu tort; je vois aussi qu'il m'est impossible de vivre sans vous au milieu de ces misérables qui ont brisé votre vie, qui briseront la mienne, si vous me repoussez. Emmenez-moi, Gérald!

Antrusther, les yeux fixés sur son visage rougissant, dit avec tristesse : — Mon enfant, vous ne savez pas ce que vous me demandez. Le monde, qui est à vos pieds, se tournera contre vous. Vos amis vous plaindront, vos ennemis vous montreront au doigt; si votre âme est assez forte pour endurer les railleries et les mépris, songez que vous serez vouée au travail, à la pauvreté, à la misère, — car je suis pauvre, mon amour; j'ai juste assez d'argent pour payer mon passage jusqu'à une colonie où je gagnerai mon pain en travaillant.

Elle se cramponnait à lui en sanglotant. — Emmenez-moi! Que m'importent le monde, le travail et la misère, pourvu que je sois avec vous! Ne me dites pas de vous quitter, c'est la seule chose que je ne puisse supporter.

— Que Dieu me vienne en aide, murmura-t-il. Je n'ai pas le cœur de vous dire non, et cependant je le dois. Ma bien-aimée, songez à votre père, qui vous adore! Si vous n'avez pas pitié de vous-même, ayez du moins pitié de lui.

— Non, répondit-elle d'un air sombre; il vous abandonne, vous, son vieil ami, à l'heure de l'épreuve! Je plains mon père, et je le hais presque en ce moment. Ne me regardez pas avec ces yeux sévères... S'il faut choisir entre lui et vous, c'est vous que je choisis.

Anstruther poussa un sourd gémissement; de larges gouttes de sueur perlaient sur son front. — Cécile, dit-il lentement et avec effort, votre père a été dur pour moi, mais il croyait être juste. Moi, son vieux camarade et son ami, puis-je lui voler son unique

enfant au moment où mon honneur vient d'être souillé d'une tache ineffaçable? Ne lui donnerais-je pas le droit de me mépriser?

— Vous avez raison, comme toujours; mais que voulez-vous que je devienne? Vous n'exigez pas que je retourne vivre au milieu de ces gens-là? Je mourrai, si je n'ai pas l'espoir de vous revoir.— Elle s'attachait à lui, tout son corps tremblait, son beau visage était levé vers Gérald, ses yeux pleins de larmes; son désespoir était si sincère, sa douleur si poignante, qu'Anstruther frissonna et détourna la tête.

— Nous ne nous séparerons pas pour toujours, dit-il en prenant ses mains, qu'il pressa sur ses lèvres : j'ai eu tort d'y penser; cependant il faut nous y résigner pour quelque temps. J'irai tenter la fortune en Australie; ce sera peut-être difficile, mais avec du courage et de la volonté on finit par réussir, et j'en aurai! Dans trois ans, vous serez majeure; d'ici là, j'espère avoir conquis un commencement de position. J'écrirai à votre père, je lui dirai que nous nous aimons depuis longtemps. S'il donne son consentement, tout ira bien; sinon je viendrai vous chercher, et nous nous marierons malgré lui. Ma Cécile, aurez-vous la patience de m'attendre si longtemps?

— S'il le faut, j'attendrai sept ans, comme Jacob, répondit-elle en souriant faiblement, pourvu que je sache que vous reviendrez.

Le temps s'écoulait; il fallut enfin se dire adieu. Anstruther devait partir le soir même; il promit d'écrire souvent, et s'efforça de faire partager à Cécile sa confiance dans l'avenir. Au moment de la quitter : — Défiez-vous de Houston, lui dit-il. C'est un homme tenace, et il vous aime.

— Vous me croirez, n'est-ce pas? s'écria-t-elle avec véhémence, si je vous jure devant Dieu que jamais cet homme n'obtiendra de moi une marque quelconque d'affection. Si je l'épouse, que la vengeance céleste retombe sur ma tête!

— Chut! Je vous crois. J'ai beau savoir que c'est impossible, je n'aime pas entendre ces sortes de sermens.

Il partit. Cécile rentra chez elle, accompagnée par Villars, et se retira dans sa chambre en prétextant une migraine.

Les semaines qui suivirent furent lourdes pour la pauvre reine. Elle prenait bravement sur elle pour cacher son chagrin; elle causait et riait comme par le passé, mais ses joues pâles et maigres, ses mouvemens languissans, montraient aux yeux les moins clairvoyans qu'un mal secret la rongeait. Le colonel venait tous les jours au thé de miss Levestone : il se plaçait près d'elle et ne la quittait pas un instant. Cécile, qui le considérait comme l'auteur des malheurs d'Anstruther, avait peine à dissimuler l'horreur qu'il lui inspirait. L'assistance voyait bien que la reine, qui jadis professait un goût prononcé pour Houston, ne pouvait plus le souffrir. Villars,

qui savait seul la cause de ce changement, s'était fait un devoir de venir au secours de son amie. Sitôt que le colonel entrait, le jeune homme l'abordait, lui imposait sa conversation, et empêchait tout ce qui pouvait ressembler à un tête-à-tête, tellement qu'Houston mordait ses moustaches de rage et souhaitait du fond du cœur de trouver une occasion de se débarrasser de ce fâcheux. Il n'était pas sans s'apercevoir de l'antipathie qu'il inspirait à Cécile; mais il s'était habitué à l'idée qu'une fois son rival parti tout irait bien, et il ne soupçonna pas d'abord le motif de cette froideur inusitée. Un jour, le colonel trouva la petite reine plus en train que de coutume; elle venait d'entendre parler d'Anstruther avec sympathie, la joie avait rendu un peu de couleur à son visage. Houston s'approcha d'elle, et lui dit à demi-voix, pendant qu'elle versait le thé : — Cécile, vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureux de vous voir meilleure mine. Depuis quelque temps, je vous trouvais l'air souffrant.

C'était la première fois qu'il l'appelait Cécile; elle rougit et répondit sèchement sans le regarder : — Vous êtes trop bon de vous inquiéter de moi. Veuillez vous rappeler à l'avenir que mes *vieux* amis ont seuls le privilége de m'appeler par mon nom de baptême.

— Pourrais-je savoir qui sont vos *vieux* amis?

— Très volontiers. Ce sont Anstruther, Villars et quelques autres. Quant à vous, il y a vraiment trop peu de temps que j'ai l'honneur de vous connaître.

Peu à peu Houston fut forcé de comprendre la cause de la métamorphose soudaine qui d'une enfant pétulante et mutine avait fait une femme triste et résignée, indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle. Les grands yeux de la petite reine avaient pris une expression plus douce et plus tendre; les plis de sa bouche indiquaient la mélancolie et la sensibilité. Elle était changée, mais ce changement lui donnait une grâce touchante, plus séduisante encore que la beauté qui frappait jadis tous les yeux. Le colonel souffrait du pouvoir qu'Anstruther exerçait sur Cécile. A l'admiration s'était joint chez lui un sentiment plus tendre, qui fit qu'oublieux de ses premiers projets il prit la résolution d'épouser miss Levestone. Ardent et impétueux, n'obéissant qu'aux impulsions d'un amour passionné et sauvage, il se dit que, s'il parvenait à rompre les liens qui attachaient Cécile à Anstruther, il la forcerait bien, quand elle serait à lui, à l'aimer.

Levestone ne voyait jamais rien de ce qui se passait sous ses yeux. Un matin, à déjeuner, il dit à l'improviste : — Cécile, je ne peux pas revenir de mon étonnement quand je songe que cet Anstruther, que nous aimions tant, était un si mauvais garnement.

— Toute cette histoire est une pure calomnie inventée par le colonel, qui a suborné des témoins pour appuyer son dire.

— Chut! ma fille, dit son père, en regardant autour de lui avec inquiétude. Ne parlez pas de la sorte. Aussi sûr que je suis innocent, Anstruther était coupable. Il suffisait de le voir pour n'en pas douter.

— Je l'ai vu, et je jure qu'il n'avait rien à se reprocher, s'écria-t-elle impétueusement. Lorsqu'il m'a dit qu'il était innocent, sa voix n'a pas tremblé, ses yeux ne se sont pas baissés. Oh, mon père! comment avez-vous pu vous laisser aveugler à ce point?

— Cécile, dit le vieux Levestone avec une sévérité qui ne lui était pas ordinaire, que me dites-vous là? Quand donc avez-vous vu Anstruther?

Cécile porta la main à sa gorge; pendant quelques minutes, elle ne put articuler un mot. Son secret lui était échappé; il fallait parler. — Je l'ai vu une fois depuis, balbutia-t-elle enfin. Je ne pouvais pas le laisser partir sans lui dire que je le croyais innocent. Oh! mon père, ne soyez pas fâché si je ne partage pas votre avis. Je savais que vous me blâmeriez; mais c'était un si vieil ami,... il a toujours été si bon pour moi,... je ne pouvais pas douter de son honnêteté.

Levestone s'était levé et arpentait la chambre. Le désespoir de sa fille ou plutôt la vue de ce désespoir le contrariait, et il était violemment tenté de s'enfuir pour échapper à ce spectacle pénible. D'un autre côté, il sentait la nécessité d'éclaircir l'affaire. Il s'arrêta tout à coup en face de Cécile, qui était penchée sur la table, trop effrayée pour lever les yeux, et dont toute l'attitude exprimait une si profonde désolation qu'il vint à l'esprit de son père qu'elle ne lui avait pas tout dit. — Cécile, reprit-il gravement, que dois-je penser? Même pour un ami d'enfance, votre désespoir est excessif. Que s'est-il passé entre vous? Aurait-il abusé de notre vieille amitié pour me voler le cœur de mon enfant? J'avoue que j'aurais de la peine à le lui pardonner.

— Il n'a eu aucun tort en cela, répliqua-t-elle avec un regard de défi qui intimida tellement son père, qu'il se détourna et reprit sa promenade monotone. — Je l'aime, je l'aime depuis longtemps. Je me suis attachée à lui en voyant combien il était loyal et dévoué. Je sais maintenant qu'il m'aime aussi, et j'ai juré de l'attendre.

Levestone resta muet d'étonnement, il n'en croyait pas ses oreilles; puis il éclata en reproches contre le capitaine. Cécile alors lui raconta tout ce qui s'était passé entre eux, comment elle avait voulu le suivre dans son exil, et comment il l'en avait empêchée par égard pour son père. Elle ne réussit qu'à l'irriter davantage contre Anstruther, qu'il accusait de lui avoir volé l'affection de sa fille. Il lui

déclara tout net que jamais il ne consentirait à ce mariage, puis s'en alla faire son service.

Pendant qu'il se livrait à de sombres réflexions, il fut accosté par le colonel, qui le pria d'entrer chez lui : il avait à lui parler. — Levestone, lui dit-il après quelques propos, j'aime votre fille. Voulez-vous m'accorder sa main?

Le pauvre Levestone fut abasourdi de cette proposition. Cependant l'idée lui souriait fort, et il répondit qu'il était très flatté de la demande du colonel; il l'engageait seulement à se faire agréer par Cécile. Dès ce jour, le colonel, se sentant sûr du père, ne bougea plus de chez les Levestone. Il entrait à toute heure. Après avoir inutilement essayé de le décourager par une froideur qui eût rebuté tout autre amant, Cécile prit le parti de fuir la maison pour échapper à ses importunités. Elle ne pouvait cependant éviter de le voir au thé; elle s'en vengeait en étant avec lui aussi désagréable que possible.

## IV.

Grâce à la tactique adoptée par Cécile, il se passa quelque temps avant que le colonel trouvât une occasion favorable pour se déclarer. Un matin, la petite reine, absorbée dans une profonde rêverie, suivait au pas de son cheval un sentier ombreux. Elle aperçut de loin, assis sous un arbre, un homme qu'elle reconnut aussitôt, et qui parut l'avoir également reconnue, car il se leva et vint se placer au milieu de la route. Le colonel Houston était vraiment fort beau, et en dépit de son aversion Cécile ne put s'empêcher de remarquer l'élégance aristocratique de sa personne et la grâce de sa démarche un peu nonchalante. Il était aussi très déterminé, et, quoique la petite reine fût bien résolue à passer son chemin avec un simple « bonjour, colonel, » elle se trouva prisonnière de Houston, qui saisit son cheval par la bride et la retint de force. — Ne soyez pas si pressée, dit-il d'une voix douce, étrange dans sa bouche. Depuis longtemps, je cherche en vain l'occasion de vous parler. J'ai quelque chose à vous dire.

— J'espère que la chose dont il s'agit est très intéressante, sinon ce n'est pas la peine de me retarder. Ne pourriez-vous remettre cette importante communication à ce soir? Vous êtes toujours si terne au thé que ce sera pour vous une bonne fortune d'avoir un sujet de conversation.

Il rougit. — Comment pouvez-vous plaisanter, dit-il, quand vous voyez que je parle sérieusement?

— Sérieusement? oui vraiment, je le vois à mes dépens, reprit-elle en fouettant son cheval. Vous avez l'air d'avoir pris à tâche sérieusement de vous rendre désagréable.

— Vous m'écouterez, s'écria-t-il avec véhémence en retenant le cheval, qui se débattait. Vous savez parfaitement ce que je vous veux, et vous avez entrepris de m'empêcher de parler, mais je parlerai. J'ai attendu, j'ai lutté, j'ai prié, et je ne souffrirai pas que vous rejetiez mon cœur comme un jouet sans valeur! Où trouverez-vous jamais un dévoûment égal au mien? Pour les autres, je suis froid et dur; entre vos mains, je serai une cire molle que vous modèlerez à votre caprice.

— Colonel, ceci est trop fort! La seule fois que je vous aie demandé quelque chose, vous m'avez refusée. Je suis rancunière, et je me donne le plaisir de vous refuser à mon tour.

— Il est vrai qu'une seule fois je vous ai refusée,... je ne pouvais pas faire autrement. Je vous jure que dorénavant, si vous ne me repoussez pas, j'obéirai à tous vos désirs. Vous êtes mon premier et mon unique amour : je ne veux pas, je ne peux pas être refusé. Ce serait trop cruel en vérité. Que vous m'aimiez ou non, j'attendrai; je travaillerai à gagner votre affection, je lutterai jusqu'à ce que ma patience et mon dévoûment vous aient touchée.

Il parlait avec tant de chaleur que Cécile ne put s'empêcher d'avoir pitié de lui. — C'est inutile, répondit-elle d'un ton plus doux; il est impossible que je sois votre femme; si cela était possible, je ne le voudrais pas, quoique je vous plaigne sincèrement. J'espère que vous prendrez votre parti en voyant qu'il n'y a aucun espoir pour vous.

— Mais j'espérerai en dépit de tout! Je vous dis, Cécile, que le jour où je cesserai d'espérer je mourrai. Je ne suis plus un jeune homme, je me connais, et je sais que mes sentimens ne changent pas. Je voudrais bien ne pas vous faire de peine : je vous aime tant que je ressens vos chagrins aussi vivement que s'ils étaient miens; cependant, quoique je sache que vous me haïssez et que je vous importune, il m'est impossible de renoncer à vous. Ma patience sera récompensée; j'ai le pressentiment qu'avant de mourir j'aurai conquis le droit de vous appeler ma femme.

— Le ciel m'en préserve, répliqua Cécile en frissonnant. Le jour où vous conquerrez ce droit sera un triste jour pour moi. Du reste, ce qui diminue ma pitié pour vous, c'est que je sais que vous avez trompé une femme qui vous aimait.

Houston tressaillit, et son front s'assombrit. — Vous dites vrai, je me suis très mal conduit avec cette femme. Je le sens, je le regrette, et ce qui m'arrive est une juste punition; mais ce qui est fait est fait. Je ne puis passer ma vie à regarder en arrière quand j'entrevois devant moi un avenir radieux. Cécile, vous ne me connaissez encore que par mes mauvais côtés; j'étais si malheureux,

si aigri par le chagrin! Donnez-moi du temps et de l'espoir, et je vous ferai voir que je vaux mieux que je n'en ai l'air. Pour vous plaire, je changerai. Tout ce que je vous demande, c'est de me permettre d'essayer.

— Non! cela ne servirait qu'à augmenter vos regrets quand il nous faudrait rompre. Colonel Houston, écoutez-moi. J'ai juré devant Dieu que vous n'obtiendriez jamais de moi une parole d'amour. Laissez-moi passer; considérez ma réponse comme définitive, et ne me reparlez jamais de cela.

— Allez! dit-il en lâchant les rênes du cheval. Aussi longtemps que je vivrai, je vous aimerai et je tâcherai de vous obtenir.

Elle s'éloigna au petit galop sans même écouter ses derniers mots. Houston resta immobile, la dévorant des yeux, jusqu'au moment où elle disparut. Alors il poussa un profond soupir, s'assit, et tomba dans une rêverie douloureuse. Le soleil baissa, les ombres de la nuit envahirent le sentier solitaire; Houston était toujours là. Cécile se réjouit de ne pas voir le colonel à son thé; elle espérait s'être délivrée de lui pour toujours.

Le lendemain et les jours suivans, il revint; sa douceur, son air soumis, montraient combien il était déterminé à persévérer.

Levestone désirait ardemment que sa fille acceptât le colonel, car c'était à ses yeux le seul moyen de rompre le mariage avec Anstruther. Son désir s'accrut au point de devenir une idée fixe à la suite d'une chute dangereuse. Il ne mourut pas sur-le-champ, mais il tomba dans un état de langueur qui faisait présager une fin prochaine. Levestone n'avait ni fortune ni famille. Il envisageait avec effroi l'isolement et la détresse qui attendaient sa fille après sa mort, et il s'attacha obstinément à l'idée d'assurer l'avenir de Cécile en la mariant au colonel. Il éprouvait d'ailleurs une affection réelle pour Houston, qui l'avait secouru au moment de l'accident, et qui n'avait cessé depuis lors de l'entourer de soins et d'attentions avec une douceur et une patience que Cécile elle-même était forcée d'admirer. L'amour inspirait à l'impétueux colonel des délicatesses féminines; il était devenu aussi discret et aussi réservé qu'il avait été audacieux et entreprenant, et, loin d'importuner la petite reine de sa présence, il évitait de lui imposer sa société. Levestone essayait de temps en temps d'amener sa fille à prendre un parti qui lui semblait le seul raisonnable. Elle résistait à ses prières avec une douce fermeté. Cependant les semaines s'écoulaient, et le malade s'affaiblissait rapidement. Le colonel entra un matin de meilleure heure que de coutume dans la chambre de Levestone. Il avait un air singulier, et on le vit aller et venir avec agitation, répétant ses questions sans écouter les réponses. Cécile

fit un mouvement pour se retirer. — Restez, mademoiselle, j'ai une communication à vous faire, dit le colonel en baissant la tête et en devenant très rouge. Je m'étais trompé; Anstruther n'était pas coupable.

— Je le savais, répondit simplement Cécile.

— Que voulez-vous dire? s'écria Levestone. Les témoignages étaient formels.

— Nous avons tous été induits en erreur, et la reine avait raison. Si vous saviez dans quel état m'a mis la pensée d'avoir condamné un innocent! C'est hier soir que j'ai fait cette découverte; depuis je n'ai plus ma tête. Si du moins nous pouvions réparer le mal!.. Je n'en vois pas le moyen.

— Il n'accepterait pas de réparation de vous, qui vous êtes laissé aveugler par la haine au point de ne pas voir combien il était incapable de commettre une action si basse, dit fièrement Cécile.

— Il aurait tort; en tout cas, je ne vois rien à faire, si ce n'est de proclamer hautement son innocence.

Cécile l'observait; Houston continuait à baisser les yeux; son visage bouleversé attestait de la violence qu'il s'était faite pour venir si bravement confesser son erreur. La jeune fille s'avança vers le colonel sans bruit et lui tendit la main. — Vous vous êtes conduit en homme d'honneur aujourd'hui, dit-elle; soyons amis. Je vous avoue que je vous accusais d'avoir inventé cette calomnie. Je vous demande pardon de tout mon cœur de mes injustes soupçons.

— Quoi! aviez-vous réellement si mauvaise opinion de moi? dit le colonel en prenant la main de Cécile. Alors... peut-être... Il s'arrêta, averti par un regard de la jeune fille.

— Racontez-nous donc comment vous avez découvert votre erreur, dit Levestone.

Le colonel exposa le concours de circonstances fortuites qui avaient fait croire à la culpabilité d'Anstruther, le hasard qui était venu fournir la preuve de son innocence, et il termina par ces mots : — Si du moins je savais où lui écrire!

— J'ai son adresse, répliqua étourdiment Cécile.

Houston se détourna et sortit.

Il se contint tant qu'il fut dans la rue, mais, une fois seul dans sa chambre, loin des regards curieux, il se laissa tomber sur un siége, étendit ses bras sur la table et posa sa tête sur ses bras; il n'en pouvait plus, il souffrait trop. — Elle lui écrit! murmurait-il entre ses dents. Pourquoi ai-je été lui raconter tout cela? Il va revenir et l'épouser. Et moi... que suis-je pour elle? L'homme qui a causé la perte d'Anstruther! Je ne pouvais pourtant pas me taire et laisser croire qu'il était coupable; non, c'eût été une lâcheté. Oh! que je le hais! que je voudrais le tenir là, face à face...

Petite reine! petite reine! qu'il m'a été fatal, le jour où je vous vis pour la première fois! Je ne peux pas vous avoir, je ne peux pas vous haïr; misérable fou, je ne sais que vous adorer, boire la lumière de vos yeux, écouter votre douce voix! Je vis des quelques mots bienveillans que vous me jetez distraitement de loin en loin, comme on jette un os à un chien. Lui, combien il est plus heureux que moi! Il sait que vous l'aimez, que vous l'attendez fidèlement! — Sois homme, Houston! — il se leva brusquement et passa la main sur son visage, — tu as toi-même aujourd'hui décidé de son sort. Sois brave et remporte une dernière victoire. Sache vaincre ton cœur, et oublie-la. — Le lendemain, le colonel partait pour un long voyage après avoir écrit à Anstruther.

Au bout de plusieurs mois d'attente, on apprit que l'exilé était mort peu de temps après son arrivée en Australie. — Mort! mort! répéta Cécile en apprenant cette fatale nouvelle. Mort sans savoir que son innocence a été reconnue, mort sans savoir que je lui ai été fidèle, mort sans goûter au bonheur que l'avenir lui réservait! — Elle ne pleura pas, elle continua d'aller et venir, de soigner son père avec patience; mais l'expression d'égarement de son visage, ses yeux enfoncés dans leur orbite lui donnaient une apparence de spectre.

Houston revint. Le vieux Levestone, sentant approcher ses derniers jours, résolut de faire un suprême effort pour vaincre l'obstination de sa fille. Il lui fit envisager la triste situation où elle resterait après sa mort, et la supplia d'assurer son repos par la promesse qu'elle épouserait le colonel. Elle lutta longtemps, déclarant qu'elle ne serait jamais la femme du meurtrier de Gérald; mais le malade était décidé à l'emporter. Elle m'en remerciera un jour, se disait-il pour s'excuser. Vaincue, énervée, mortellement triste, Cécile consentit enfin à se soumettre au vœu de son père. — Qu'importe après tout que je sois malheureuse? dit-elle. Dieu me pardonnera ce que je fais.

— Envoyez-le chercher, dit le moribond, qui avait épuisé ses dernières forces dans cette lutte; qu'il vienne, ou il sera trop tard.

Cécile obéit machinalement; devant le lit de mort de son père, elle devint la femme de Houston; la figure du mourant rayonnait de bonheur; sa vue était probablement déjà obscurcie, sinon il aurait remarqué l'indicible expression d'horreur et de désespoir qui contracta le visage pâle et amaigri de la jeune fille lorsque Houston mit à son doigt l'anneau nuptial.

Le pasteur bénit le nouveau couple.

— Mes enfans, dit Levestone d'une voix faible, je suis heureux.

Il expira.

Cécile poussa un cri perçant et se jeta sur le mort.

Son mari essaya doucement de l'emmener ; elle le repoussa violemment. — Laissez-moi seule avec lui. Si vous restez, je deviendrai folle ! — Folle, répéta-t-elle en pressant ses deux mains sur son front; je crois que je le suis déjà.

C'était donc pour en arriver là que Houston avait tant combattu ! Au premier moment, il pensa que mieux eût valu pour lui n'être jamais né que d'atteindre son but de cette façon. Il sortit. Bientôt il reprit un peu de courage; le cœur humain est si prompt à espérer ! Elle était à lui; il l'aimerait tant qu'elle finirait par en être touchée.

L'enterrement eut lieu. Quand tout fut fini, les amis de Cécile lui remontrèrent doucement la nécessité de prendre un parti. Elle était la femme du colonel, il avait des droits sur elle, il fallait se résigner et se soumettre à son sort. Aux premiers mots, elle se révolta; lorsqu'elle eut mieux compris sa position, elle se contenta de répondre : — Demain, le colonel Houston connaîtra ma décision. — Elle ne l'avait pas revu depuis la mort de son père; elle pria qu'on la laissât, elle était fatiguée, elle avait besoin de repos.

Quand elle se vit seule, elle se leva, elle prit une feuille de papier, sur laquelle elle écrivit quelques mots, et elle la mit sous enveloppe à l'adresse du colonel Houston. Elle plaça ce billet en évidence sur la table, mit dans sa poche une petite somme d'argent, — tout ce qu'elle possédait, — couvrit son visage d'un voile épais et prit son chapeau de jardin. Il était environ neuf heures du soir; la nuit était profonde. La pauvre fille ouvrit la porte avec précaution et regarda dans la rue; tout était silencieux. Cécile se glissa dehors sans bruit et se dirigea rapidement du côté de la rivière. Arrivée à la berge déserte, elle jeta son chapeau dans l'eau. Le courant l'emporta et le rejeta un peu plus bas sur la rive. Alors elle mit le vieux chapeau qu'elle portait à la main, prit un chemin de traverse et gagna la station la plus voisine. Quelques heures plus tard, elle s'embarquait pour l'Angleterre. Elle était morte pour tous, morte et libre. Qu'allait-elle devenir? Son intention était de se rendre à Londres, pensant qu'elle serait mieux cachée là que partout ailleurs. Tout en formant des projets d'avenir, appuyée sur le bastingage, elle ôta de son doigt l'anneau nuptial et le laissa tomber dans la mer.

Peut-être le courage lui aurait-il manqué au milieu de son entreprise, si elle avait pu voir le visage du colonel lorsque le lendemain matin il trouva la maison vide. Il ouvrit d'une main tremblante la lettre qui lui était adressée. Le billet contenait ces seuls mots : « Oubliez et pardonnez; adieu ! » — Que veut-elle dire? Où est-elle allée? cria Houston en tendant le papier à Villars, qui l'avait

accompagné. Oh! pourquoi me traite-t-elle ainsi? Ma pauvre Cécile! ma bien-aimée! je ne voulais pas la contraindre. Tout ce que j'ai dit hier, c'est que j'aimerais à pouvoir lui parler. Villars, que faire?

— Venez avec moi, cherchons-la; nous la retrouverons certainement, et alors nous tâcherons d'arranger les choses. — Houston restait à la même place, considérant le billet avec un désespoir navrant. Les recherches commencèrent. Sorti de la torpeur des premiers instans, le colonel parcourut le pays entier avec une persévérance infatigable. De son côté, Villars, aidé de tous ses camarades, organisait une battue en règle. Au bout de plusieurs jours, on trouva, ainsi que Cécile l'avait prévu, le chapeau sur le bord de la rivière. On le porta chez le colonel; il était en course. Lorsqu'il rentra, pâle, les vêtemens souillés, le visage hagard, il aperçut sur sa table le chapeau humide. Il s'approcha, se pencha, examina l'épave pendant quelques minutes; tout à coup il comprit... Il leva les bras avec un cri sauvage : — Oh! mon Dieu! pas cela... pas cela! — Et il tomba lourdement sur le plancher.

Houston fut longtemps entre la vie et la mort. La convalescence vint enfin, lente et pénible, et, incapable de supporter ce qui lui rappelait Cécile, le colonel quitta le service. Il vécut dès lors presque exclusivement sur son yacht, errant d'une contrée à l'autre, évitant les villes et fuyant tous ceux qu'il avait connus dans des jours plus heureux. Ses marins l'aimaient, car il était intrépide dans le danger, bon et doux pour son équipage.

Nous ne suivrons pas Cécile dans les difficultés qui l'attendaient à Londres. Gagner sa vie est toujours laborieux pour une femme. Combien la tâche n'était-elle pas plus lourde pour une jeune fille obligée de se cacher et de fuir les amis qui auraient pu lui prêter leur appui avec autant de soin qu'une autre en aurait mis à les rechercher!

Plus d'une année s'est écoulée. Nous retrouvons notre héroïne à la campagne, chez une ancienne connaissance qui l'a rencontrée par hasard, et qui l'a recueillie chez elle en qualité de demoiselle de compagnie. Cécile avait passé les premiers mois qui avaient suivi sa fuite dans une inquiétude perpétuelle d'être découverte. Le temps lui rendit un peu de sécurité, et elle commençait presque à oublier le danger de sa position.

Une après-midi, se trouvant seule au château, elle alla dans la serre cueillir des fleurs dont elle se proposait de faire des bouquets. Elle rentra au salon en chantant, tellement occupée de la moisson embaumée qui remplissait son tablier qu'elle n'aperçut pas un étranger qui, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, le visage pâle et les yeux dilatés par l'épouvante, la regardait fixe-

ment à travers la fente des rideaux baissés. Tout à coup Cécile eut le sentiment que quelqu'un l'observait : elle leva la tête et resta pétrifiée d'effroi en reconnaissant le colonel Houston, qui s'écria d'une voix rauque : — Dieu tout-puissant! les eaux ont-elles rendu leur proie?

Il s'avança vers elle, la figure bouleversée par l'émotion. Saisissant les mains de Cécile, dont les fleurs se répandirent à terre, il l'attira vers lui, et il la tint pendant quelques minutes pressée sur sa poitrine. La petite reine baissait la tête, tandis que Houston la regardait avec une sorte d'avidité passionnée. Il prit la parole d'une voix brisée par l'émotion. — Comment avez-vous pu faire cela? comment avez-vous eu le cœur de le faire? Avez-vous pensé à ma souffrance, à mon angoisse, à mon désespoir, à mes remords? car au fond de mon cœur je m'accusais d'être votre meurtrier! Oh! femme! vous que j'aimais et que j'aime toujours, avais-je mérité ce châtiment?

Le ton douloureux de sa voix, le tremblement qui agitait tout son corps, témoignaient de ce qu'il avait souffert. Cécile le comprit; elle se laissa glisser à ses pieds, et murmura à genoux : — Pardon! j'ai eu tort, j'ai été cruelle; je n'avais pas pensé au chagrin que vous auriez. Je vous en supplie, pardonnez-moi!

— Je suis persuadé, répondit-il avec douceur, que vous n'avez pas pensé à moi, car vous m'avez causé la plus grande douleur que jamais femme ait causée à un homme; mais je vous ai pardonné depuis longtemps, avant que vous me l'ayez demandé. Au nom de tout ce que j'ai souffert, au nom des tortures que vous m'avez infligées, vous êtes pardonnée. Croyez-vous que, quand on aime comme je vous aime, on puisse ne pas pardonner? — Il se baissa et releva Cécile; il la tenait et il la regardait silencieusement, n'osant céder au désir ardent qu'il éprouvait de la serrer sur son cœur.

— Ayez pitié de moi! dit enfin Cécile. J'ai eu tort de consentir à vous épouser, même pour faire plaisir à mon père; mais j'étais si malheureuse! Ayez pitié de moi, et laissez-moi partir.

— Que j'aie pitié de vous!.. Oh! ma bien-aimée, n'est-ce pas moi qui ai le plus souffert? Mon sort n'a-t-il pas été plus cruel que le vôtre? Vous êtes femme et bonne, ne me repoussez pas, Cécile! Laissez-vous fléchir!

— Je ne le peux pas. Que ne me suis-je réellement noyée! ce serait fini, et vous m'auriez oubliée.

— Taisez-vous! Si vous vous doutiez de ce que c'est que de croire que la femme qu'on adore s'est tuée pour ne pas être à vous, vous ne rappelleriez pas ces choses. Écoutez-moi. Plutôt que de vous voir de nouveau ces horribles idées, j'aime mieux vous quitter, ne jamais vous revoir, ne jamais revenir, à moins que vous ne m'appeliez.

Mon cœur se brisera; mais, si vous me dites : Partez! je partirai. Rappelez-vous seulement qu'en prononçant ce mot vous vouez un être humain à une douleur amère et éternelle, à des regrets indicibles, à un désespoir que la mort seule apaisera! Cécile, vous que j'ai tant aimée, réfléchissez bien avant de me condamner à cet atroce martyre.

Elle le regarda très tristement, mais son visage conserva une expression dure et froide, et ses lèvres laissèrent tomber lentement ces cruelles paroles : — Partez, je le veux. Votre présence ne sert qu'à nous faire souffrir tous deux. Ne revenez jamais, ou je fuirai la maison où j'ai trouvé une heureuse retraite, et j'irai chercher asile ailleurs.

Houston chancela; le cœur lui manquait. — Ainsi vous me chassez... Tous mes efforts, toutes mes souffrances, aboutissent à ce froid « partez! » Ma femme, — avant de vous quitter pour toujours, je veux vous donner une fois ce nom chéri, — ma femme, ne me direz-vous pas un mot affectueux, un seul, que j'emporterai comme un trésor dans les pays lointains? Ne me donnerez-vous pas un baiser, le premier et le dernier, dont le souvenir calmera ma souffrance dans les heures d'amertume et de découragement?

Il l'attira et voulut l'embrasser. Cécile tressaillit et se rejeta vivement en arrière, les yeux étincelans. — Non! non! j'ai pris Dieu à témoin que vous n'obtiendriez jamais de moi ni une parole ni un gage d'amour; si je manquais à mon serment, la malédiction divine tomberait sur ma tête.

— Voilà donc mon sort!.. C'est pour cela que j'ai vécu! Adieu! le jour viendra où vous saurez la profondeur de mon amour, mais nous ne nous reverrons pas,... j'en ai le pressentiment,... et, quand la pitié pénétrera dans votre cœur, je serai loin, et je ne saurai jamais que vous ayez eu une bonne pensée pour moi.

Il pressa les mains de Cécile sur son cœur avec passion, puis il prit une branche de verveine qui était restée suspendue à sa robe, et il sortit lentement en la regardant une dernière fois. Le hasard l'avait amené au château du marquis de Lenington; deux jours plus tard, il voguait vers l'Amérique.

Quand il fut sorti, Cécile se laissa tomber à terre, et se mit à réfléchir à ce qui venait de se passer. Elle sentait qu'elle avait été dure. Les cheveux blanchis de Houston, son visage amaigri, attestaient de vives souffrances. Cécile s'avouait qu'elle s'était mal conduite, mais elle n'avait pas le courage de réparer ses torts.

Quelque temps après, elle reçut avis qu'avant de partir le colonel avait laissé des instructions à son homme d'affaires pour que sa femme ne manquât de rien et qu'il avait fait un testament en sa faveur. La marquise de Lenington profita de cette occasion pour

plaider la cause de Houston, qui était à ses yeux celle du devoir. Elle parla si bien que Cécile, dont la conscience n'était pas tranquille, se laissa enfin arracher une lettre dans laquelle elle racontait à Houston le serment qu'elle avait fait à Gérald Anstruther, comment la crainte de commettre un parjure l'avait empêchée de se rendre aux instances de son mari; enfin que la mémoire de son fiancé lui était plus chère que jamais, mais qu'elle ferait ce que le colonel ordonnerait. S'il estimait que la mort d'Anstruther l'eût déliée de son serment, elle se soumettrait à sa décision. La lettre était brève et froide, aucune parole affectueuse, le seul désir de faire son devoir.

Houston s'était enfoncé dans les déserts du Nouveau-Monde. C'est là qu'il reçut la lettre de Cécile. Un nuage se répandit sur ses yeux, son cœur battait d'étrange sorte. La commotion fut si violente qu'il demeura quelques instans sans voir. Remis de son étourdissement, le colonel déchira précipitamment l'enveloppe et lut avidement la lettre de Cécile; puis il cacha son visage dans ses mains et se prit à penser. Il voyait poindre devant lui l'aurore de jours heureux, qu'importait que la lettre fût sèche? Le temps cicatriserait toutes les blessures, l'amour forcerait l'amour. Son heure était venue; mais ce vœu dont elle lui parlait? Était-elle déliée de son serment? Le lendemain, au point du jour, Houston était en route pour l'Angleterre. C'était l'hiver, le temps était mauvais, et il fallait franchir le cap Horn. La tâche était périlleuse pour un petit yacht. Le colonel ne songeait pas au danger : il avait vaincu enfin, — il voguait vers *elle*, vers le bonheur, il affrontait la tempête d'un cœur léger.

Un soir, — la mer était grosse et l'*Hirondelle* se trouvait près du cap Horn, — on aperçut un navire en détresse. Sans tenir compte des avertissemens de ses marins, le colonel alla hardiment au secours de l'équipage, et bientôt le pont de l'*Hirondelle* fut encombré d'une lourde cargaison humaine. — Partons, colonel, dit Lynn, le maître d'équipage; nous avons tout ce que le yacht peut porter, et, si le gros temps continue, nous aurons de la peine à nous en tirer.

— Encore celui-là! Regardez, il pousse devant lui un homme cramponné à une épave : c'est un brave; prenons encore ces deux-là.

— Si vous les prenez, nous coulons tous. Notre bateau est déjà trop chargé.

— Ils accostent! Prenons au moins celui qui ne sait pas nager.

— Soit; mais pas un de plus. Au large, vous qui nagez! nous ne pouvons pas vous prendre, nous sommes trop chargés.

Houston jeta une corde au naufragé; on le hissa sur le pont. Lynn avait dit vrai, l'*Hirondelle* était surchargée, et on put croire un

instant qu'elle serait incapable de supporter ce nouveau poids. L'anxiété se peignit sur tous les visages. Après quelques instans d'hésitation, le brave petit bateau reprit son équilibre et s'éloigna lentement. Alors on entendit la voix de l'homme qui luttait contre les vagues. — Vous n'avez plus de place pour un seul homme? Sauvez-moi, je vous en supplie.

Houston le regarda, et à sa vue le sang se glaça dans ses veines. Il saisit une corde qu'il lança au naufragé en criant : — Coûte que coûte, je le sauverai.

— Colonel, dit Lynn, si vous ne tenez pas à votre vie, songez du moins à nous. — Un murmure menaçant s'éleva sur le pont. — Nous n'en voulons pas, dit l'équipage. Quel droit a cet homme d'exposer notre vie? ajouta la voix de ceux que Houston avait sauvés. Jetons-le lui-même par-dessus bord ; cela allégera le bateau.

Le naufragé était trop épuisé pour saisir la corde.

Il était visible qu'encore une minute et les vagues l'engloutissaient. Houston, qui suivait ses mouvemens, arracha une feuille de son carnet ; il y traça quelques mots à la hâte et la remit à Lynn en disant : — Si je suis perdu, vous la remettrez à cet homme. — D'un côté le papier portait ces simples mots : « Adieu, ai-je enfin expié mes torts? Oubliez-moi et soyez heureuse. » Sur le revers du feuillet, on lisait : « Capitaine Anstruther, vous remettrez vous-même ce billet à... » Suivait l'adresse. Le colonel ôta son habit, et se jeta à la nage. Longtemps il lutta contre les vagues en fureur sans pouvoir atteindre l'épave à laquelle s'était cramponné le naufragé. Enfin il put saisir l'homme ; il attacha la corde autour de son corps, et lui dit en le poussant vers le yacht : — Vous lui direz que c'était pour l'amour d'elle.

Anstruther fut hissé presque sans connaissance sur le pont. Au même instant, une vague énorme emporta Houston loin du bateau, dans l'obscurité croissante. Vainement tous les yeux le cherchèrent, vainement l'*Hirondelle* parcourut en tout sens le lieu du sinistre, vainement les matelots appelèrent leur maître à cris répétés. Le sifflement du vent dans les cordages leur répondit seul. — Dieu ait pitié de son âme! dit Peter Lynn en essuyant une larme. Jamais un plus brave ne vécut. Puisse-t-il reposer en paix!

Pendant que les vagues du cap Horn déchiraient sur les rochers le cadavre du colonel Houston, l'*Hirondelle* sortait de ces parages dangereux, et poursuivait paisiblement sa route vers l'Angleterre.

ARVÈDE BARINE.

# L'ILE

# DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

QUATRIÈME PARTIE (1).

## LA FAUNE.

Après avoir considéré une partie des sites de la grande île africaine, la richesse et l'étrangeté de la végétation, on a bien vite le désir de connaître aussi les êtres qui s'agitent et donnent l'animation aux campagnes, aux bois, aux forêts vierges, où l'homme ne parvient à pénétrer qu'après s'être tracé une voie avec le secours de la hache. Le monde des animaux de Madagascar présente un merveilleux intérêt : la faune est remarquable à la fois par ce qui lui manque et par ce qu'elle possède; — les exemples en seront la preuve.

Les vastes solitudes, les cavernes presque inaccessibles, les forêts immenses et impénétrables de la grande île africaine sont des séjours où les animaux peuvent vivre et multiplier sans être fort exposés aux coups des hommes. Le climat des tropiques, le voisinage du continent africain, des analogies que nous avons aperçues dans la végétation, donneraient à croire que Madagascar est habité par des mammifères appartenant à des types dont il est toujours question lorsqu'il s'agit de l'Afrique ou de l'Asie. Il n'en est rien. Partout dans le monde où le froid n'est point à craindre, les hauts personnages des bois sont les singes; sur la Grande-Terre, il n'existe aucune espèce de ce groupe. On ne visite pas les pays chauds sans se tenir en défiance des carnassiers : lions, léopards, panthères en

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, du 1er août et du 1er septembre.

Afrique, tigres et panthères en Asie, jaguars et cougouars en Amérique; à Madagascar, on se promène bien tranquillement au milieu des forêts et dans les lieux les plus solitaires, la certitude est acquise de ne faire la rencontre d'aucun animal dangereux. Au sud de l'Afrique, les chevaux au pelage rayé, le zèbre, le couagga, le dauw, galopent à travers les plaines ou sur les montagnes. En Asie, outre le cheval et l'âne, qu'on ne trouve plus à l'état sauvage, il y a l'hémione; dans la grande île, on ne voit point de chevaux. Ce qui est plus extraordinaire, c'est l'absence complète des ruminans, car les bœufs, les cerfs et les antilopes, très nombreux en espèces, sont disséminés sur la plus grande partie du globe. Malgré tout, la Grande-Terre est encore passablement peuplée de mammifères.

Si les singes manquent, ils sont remplacés par les makis ou *lémurs*, gracieux et charmans animaux d'espèces très variées. Par les formes extérieures, les attitudes, le genre de vie, les lémurs ont avec les singes des ressemblances que personne n'hésite à reconnaître, mais les naturalistes constatent entre les uns et les autres des différences très notables. Par l'aspect général de la tête, les makis semblent tenir des carnivores, et ce trait de conformation, déjà saisi par des observateurs assez superficiels, les a fait appeler des *singes à museau de renard*. Le premier soin du zoologiste est toujours d'examiner les dents; c'est ici précisément que se montre chez nos lémurs un caractère très particulier : les canines inférieures manquent, ou la place est occupée par des dents minces comme les incisives, serrées les unes contre les autres et couchées en avant. De même que les singes, les makis ont des mains aux quatre membres, mains imparfaites pour la préhension des alimens, vraiment parfaites pour grimper et empoigner les branches des arbres. Les doigts s'élargissent vers le bout, l'index des membres postérieurs est une griffe, les pouces sont énormes chez certaines espèces. Les makis prenant leur repas ont moins de gentillesse que les singes grignotant un fruit tenu dans la main; ils saisissent directement avec la bouche comme les chiens, ou tiennent l'objet à deux mains à la façon des écureuils. Pour l'agilité, ces animaux sont incomparables; ils s'élancent en l'air et vont à grande distance retomber sur la branche qui a été visée d'un clin d'œil, peut-être sur une tige qui fléchit sous leur poids; les bonds, les courses, toutes les évolutions enfin s'exécutent avec une prestesse incroyable. On s'imagine l'effet au milieu d'un bois hanté par quelques troupes de makis; les sauts prodigieux, les gambades incessantes de ces animaux à physionomie intelligente, toujours en mouvement dès l'instant qu'ils n'ont plus sommeil, font l'étonnement et l'admiration du voyageur. En traversant la grande forêt d'Analamazaotra, les caravanes, d'ordinaire assez bruyantes, qui s'acheminent vers Ta-

nanarive ou qui en reviennent, paraissent beaucoup inquiéter les lémuriens; des cris aigus ou plaintifs se font entendre, la désolation semble être parmi les pauvres créatures, que la présence de l'homme trouble rarement. Malgré un pelage laineux, véritable toison épaisse et douce, les makis sont frileux au suprême degré; ils s'apprivoisent très bien quand on les prend jeunes, et en fait d'espiègleries ils ne cèdent guère aux singes.

Les lémuriens offrent entre eux une diversité qui a conduit les naturalistes à les classer dans plusieurs genres; il y en a beaucoup d'espèces à Madagascar, et certainement nous ne les connaissons pas toutes encore : les plus grandes ont de 80 centimètres à 1 mètre de longueur, les plus mignonnes ont la taille d'un rat. Les vrais lémurs, que distinguent un long museau et une grande queue, aiment les fruits, mais ils croquent parfaitement les petits oiseaux, les lézards, les insectes. Ils ont des habitudes diurnes, tandis que les chirogales, tout bas sur pattes et pourvues de dents hérissées de pointes, craignent le jour et ne prennent leurs ébats qu'au crépuscule et au clair de lune, faisant aussi terrible chasse aux lézards et aux insectes. Au contraire les lémuriens composant le groupe des indris, d'une organisation plus parfaite que les autres, se nourrissent exclusivement de substances végétales (1). Ceux-ci se dressent volontiers sur les pattes de derrière; ils ont la tête globuleuse, le museau court comme celui d'un doguin; chez plusieurs espèces à longue queue, les propithèques, le pelage est nuancé de diverses couleurs d'une façon toute charmante. Ces curieux mammifères sont caractéristiques de la faune de Madagascar; en dehors de la Grande-Terre, on n'en a observé qu'aux îles Comores. A la vérité, il existe quelques lémuriens en d'autres pays, mais ils n'appartiennent pas aux mêmes genres; ce sont les nycticèbes aux îles de la Sonde, les loris dans l'Inde et à Ceylan, les galagos en Afrique.

C'est dans la grande île, dans les endroits les plus solitaires de la région du sud-ouest, que vit l'un des plus étranges mammifères, l'aye-aye ou le chiromys. Animal nocturne, doux et craintif, de la taille d'un chat, l'aye-aye a une large tête, avec de gros yeux ronds, comme ceux des hiboux, la queue énorme, les mains des membres antérieurs vraiment extraordinaires, — le doigt du milieu est tout grêle. Au premier abord, on y verrait une sorte de difformité, mais c'est une merveilleuse adaptation à un genre de vie spécial. L'aye-

(1) On distingue dans ce groupe les avahis, animaux de petite taille, ayant la tête globuleuse et la face peu proéminente; — les propithèques, d'assez fortes dimensions, ayant le museau un peu avancé et une belle queue; — les indris, qui ont le museau assez long et la queue à l'état rudimentaire. — Voyez, au sujet des types de lémuriens, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Catalogue de la collection des mammifères du Muséum*. Depuis cette publication plusieurs nouvelles espèces ont été décrites.

aye se nourrit de préférence des larves logées dans le tronc ou les branches des arbres; avec le doigt mince pouvant être introduit dans les fissures, il arrache comme avec un crochet l'insecte qu'il convoite. Au siècle dernier, le voyageur Sonnerat s'était procuré deux individus vivans de ce singulier mammifère, qui longtemps parut aux naturalistes tenir à la fois de l'écureuil, du paresseux et du singe. L'étude attentive a fourni la preuve que, malgré des particularités de conformation des plus remarquables, il se rattache au type des lémuriens. On a eu très rarement l'occasion d'observer l'aye-aye, qui dort tout le jour dans les endroits les mieux cachés; les Malgaches, connaissant sa retraite, semblent, mus par une crainte superstitieuse, vouloir éviter de prendre l'animal, qui les étonne par l'étrangeté de sa physionomie et de ses mouvemens (1).

Sur la Grande-Terre seule habitent les tenrecs, des mammifères de l'ordre des insectivores qui ressemblent à nos hérissons. Comme ces derniers, ils sont couverts de piquans, mais les dents n'offrent pas les mêmes caractères, la queue manque, le corps ne se roule pas aussi bien en boule, et l'animal, cherchant à se soustraire au danger, place sa tête entre ses pattes. Sept ou huit espèces du groupe des tenrecs ont été découvertes à Madagascar, et l'on a jugé u'elles devaient être réparties dans plusieurs genres (2). En effet, les piquans, raides ou flexibles ou mêlés à des soies, s'étendent sur tout le corps ou n'en occupent qu'une partie, suivant les espèces. Ces animaux abondent dans certaines localités, et, nous dit Flacourt, « les gens du pays en sont fort friands, tant les rohandrians que les nègres. » S'il fallait s'en rapporter à notre premier historien de la grande île africaine, les tenrecs dorment six mois dans des terriers assez profonds; des voyageurs modernes croient le fait inexact : ces mammifères, étant nocturnes, restent blottis dans leurs terriers pendant le jour; de là une erreur possible. Flacourt cite le *fanalouk*, qu'il prend pour une civette; c'est encore un animal bien curieux par ses caractères; dépourvu de piquans, il se rapproche néanmoins des tenrecs; son pelage est d'un roux uniforme. Les Malgaches mangent le fanalouk, qui est très commun en différentes contrées (3).

Le type des mammifères carnivores n'est représenté à Madagascar que par de petites espèces : une genette, quelques mangoustes,

(1) Au sujet de l'aye-aye, *Chiromys madagascariensis*, voyez dans la *Revue* du 15 mars 1870 *les Conditions de la vie chez les êtres animés*.

(2) Les tenrecs proprement dits, *Tendrak* des Malgaches, *Centetes* des zoologistes, les éricules, les échinops.

(3) Le fanalouk, *Eupleres Goudoti*, décrit par Doyère, *Annales des Sciences naturelles*, 2e série, t. IV.

une sorte de chat. La genette, qui dans la patrie du ravenala et des makis s'appelle la *fossa*, est un assez bel animal, que Flacourt compare à notre blaireau. Ayant le ventre d'un blanc jaunâtre, ainsi que les pattes, il est pour le reste d'une couleur fauve, avec des taches d'un roux brunâtre formant quatre bandes sur le dos. La fossa mange les poules, et les Malgaches mangent la fossa (1). Les mangoustes, de genres propres à la grande île africaine (2), ressemblent aux civettes et aux genettes qu'on voit dans nos ménageries; ce sont des mammifères au corps long et mince, au museau effilé, au pelage agréablement nuancé. Fort jolis sans doute, mais très carnassiers, ils font une guerre incessante aux animaux petits ou faibles; l'un d'eux, dont le pelage est d'un rouge-brun, avec la queue rayée de noir et de blanc, se montre, dit Flacourt, très avide de miel. L'animal carnivore de Madagascar le plus remarquable par l'association des caractères est le cryptoprocte féroce, un animal très rarement observé, qui habite les bois, où il se cache de façon à n'être pas facilement découvert. Le cryptoprocte a la taille et l'aspect général d'un chat, le pelage roux, une physionomie annonçant les instincts les plus carnassiers; c'est un *félin* qui a des pieds comme ceux des ours : la plante entière porte sur le sol; jusqu'ici on n'en connaît pas d'autre exemple.

Le sanglier à masque, qui est un peu plus laid que notre sanglier d'Europe, représente dans la faune de Madagascar l'ordre des pachydermes. Il a le garrot élevé, la croupe surbaissée, le poil rare; à côté des défenses, il porte un énorme tubercule soutenu par une proéminence osseuse de la mâchoire; ainsi le museau est rendu fort large, la figure de l'animal singulière et peu attrayante. Le sanglier à masque est le seul mammifère qu'on rencontre à la fois sur la Grande-Terre et sur le continent africain; cette unique exception étonne les naturalistes (3). Maintenant si nous ajoutons que dans la grande île africaine on trouve des chauves-souris, quelques musareignes, un écureuil grisâtre, qui élit domicile dans les troncs d'arbres creux, on aura l'idée de l'ensemble des mammifères observés à Madagascar. Nulle part dans le monde assurément, même sur une étendue de pays beaucoup plus considérable, on ne voit une réunion d'espèces aussi différentes de celles qui existent en d'autres contrées.

Les animaux domestiques, qui constituent la principale richesse des Malgaches, ont été introduits à des époques plus ou moins an-

(1) *Genetta fossa.*

(2) *Galedia elegans, G. unicolor, G. olivacea, Galedictis striata, G. vittata.* Voyez Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) Voyez Sclater, *The Mammals of Madagascar, — The Quarterly journal of science*, vol. II, avril 1864. — *Potamochœrus larvatus* ou *africanus.*

ciennes. On ne sait rien de précis à ce sujet; l'étude attentive des races permettra peut-être un jour de remonter à la provenance; — que le résultat soit atteint, une nouvelle source d'information sur l'origine des peuples de la grande île africaine aura été découverte. Les bœufs sont en abondance à Madagascar; tous les voyageurs parlent de la beauté des troupeaux qu'on voit dans certaines contrées. Il y a aussi des bœufs sauvages qui s'accommodent parfaitement de la liberté; mais on n'en saurait douter, les bandes errantes se sont formées d'individus échappés à la domesticité. Le bœuf de Madagascar se distingue par la présence d'une bosse ou plutôt d'une loupe graisseuse sur le dos; on le reconnaît pour être le zébu, qui est très répandu dans les parties méridionales de l'Asie. Les moutons se font remarquer par le volume de la queue, qui est chargée d'une masse de graisse; c'est une particularité ordinaire chez les moutons d'Afrique. Les chèvres sont très communes dans le pays, des sangliers revenus à la vie sauvage après avoir été les hôtes d'une bauge habitent les bois et ravagent les plantations. Les premiers Européens qui ont visité la Grande-Terre ont trouvé le chien chez les Malgaches; « il y a quantité de chiens, » dit Flacourt, tous de petite taille, ils ont le museau effilé, les oreilles courtes, le poil d'un renard; — personne encore ne s'est occupé de cette race pour la comparer aux races connues des autres pays.

Lorsque sur une île on observe les mammifères, on est bien assuré que ces animaux ne sont pas venus de terres éloignées, s'ils n'ont pas été amenés par les hommes, très certain aussi qu'en aucun cas ils n'ont émigré. Pour les oiseaux, c'est tout différent, du moins pour les espèces voyageuses, qui franchissent presque sans peine d'immenses espaces. A côté des oiseaux demeurant toujours attachés au pays natal, on ne sera donc point étonné de voir en grand nombre des espèces qui volontiers traversent les mers et bâtissent leurs nids sur une foule d'îles et sur plusieurs continens. Mouettes, hirondelles de mer, pétrels, frégates, paille-en-queue, fous, albatros, visitent continuellement la Grande-Terre, les uns, coureurs ordinaires de la Mer du Sud, les autres, amis plus ou moins fidèles des rivages de l'Afrique ou de l'Europe. En effet, l'hirondelle de mer, découverte sur la Caspienne par le célèbre zoologiste Pallas, souvent observée en Europe, et l'espèce de la Mer-Rouge, se montrent à Madagascar en même temps qu'une espèce de l'Océanie (1), que le drome de l'Océan indien, reconnaissable à son grand

(1) *Sterna caspia, S. velox, S. candida.* Les oiseaux de Madagascar ont été plus étudiés que beaucoup d'autres animaux du même pays. Outre les observations de Sganzin, *Mémoires de la Société de Strasbourg*, t. III, et des mémoires particuliers, un tableau, très complet jusqu'à ces dernières années, a été publié par Hartlaub, *Ornithologischer Beitrag zur fauna Madagascar's*, Bremen 1861.

bec, que le stercoraire des régions australes. Le fou pêcheur, l'albatros au bec vert, le pétrel de l'Atlantique, la frégate mignonne, font aussi des apparitions sur la grande île, principalement sur les côtes méridionales. Aux mêmes lieux, on voit les oiseaux dont la queue présente deux pennes minces semblables à des fils, les paille-en-queue, comme les appellent les marins, les phaëtons des naturalistes. Une espèce à filets rouges parcourt la zone torride tout entière; une autre à filets blancs et à bec jaune semble ne pas s'éloigner de la Grande-Terre, et surtout des îles Mascareignes.

Notre petit grèbe d'Europe se baigne jusque dans les eaux du lac de Tananarive, et rencontre une espèce de son genre qui est particulière au pays. On le sait, les canards ne redoutent pas les grands voyages; ceux qui habitent le continent africain viennent volontiers s'établir dans la grande île. Sur les rivières et les lacs, c'est un charmant spectacle, par un beau jour, de voir s'ébattre une foule de ces oiseaux au plumage brillant et varié. Une grosse espèce d'un noir verdâtre à reflets métalliques bronzés et violets, ayant la tête et le cou blancs marqués de taches d'un noir violacé, fait les délices des habitans; — elle est commune à Sainte-Marie, aux environs de Tamatave, de Foulepointe, d'Andouvourante; de plus petites espèces encore mieux parées ne sont pas beaucoup moins répandues. Parmi ces palmipèdes, dont les premiers parens vivaient sans doute dans d'autres parages, on distingue une jolie sarcelle qui n'a pas été observée ailleurs que sur la Grande-Terre (1); elle offre un délicieux mélange de teintes brunes, fauves, ferrugineuses et ardoisées, sur une portion blanche des plumes des ailes une sorte de miroir bronzé tout chatoyant. Il ne faut pas encore quitter les bords des lacs et des rivières, car le contemplateur de la nature aperçoit encore divers oiseaux bien connus sous d'autres climats et plusieurs espèces vraiment indigènes. Notre vulgaire poule d'eau d'Europe, la marouette de nos étangs, estimée des chasseurs et des gourmets, se montrent, ainsi que la grande foulque à crête d'Afrique. Dans les marais court une superbe poule sultane. Son magnifique plumage bleu, sa plaque rouge sur la tête, ses pieds de la couleur du corail, garnis d'une touffe blanche, la font reconnaître de loin au milieu des herbes : c'est la poule sultane de Madagascar, qui habite également Maurice et l'Afrique; mais on découvre des ralles, — ceux-ci sont des espèces particulières à la grande île, — puis des jacanas, oiseaux du type des ralles et des poules d'eau, montés sur des échasses, ayant de longs doigts grêles, les ailes armées d'un éperon. Ils courent sur les herbes avec une étonnante prestesse, et

(1) *Querquedula gibberifrons* (*Q. Bernieri*, Verreaux).

il y en a de deux sortes : une espèce commune sur presque tout le continent africain, une espèce reconnaissable à sa nuque blanche, qui paraît n'exister que sur la Grande-Terre.

On pense si les hérons se plaisent dans ce pays si bien arrosé; ceux d'Europe, le héron cendré, le héron pourpré, l'aigrette blanche, le bihoreau à manteau noir, viennent manger les poissons et les mollusques des lacs Rassouabé et Imasoa ou même du lac Tasy dans la province d'Imerina, et se rencontrent avec des espèces africaines ou des espèces qui paraissent ne jamais sortir de l'île. L'ibis sacré des Égyptiens, du reste assez commun dans une grande partie de l'Afrique, vit par troupes à Madagascar ainsi que l'ibis vert d'Europe. L'ibis huppé est particulier à la Grande-Terre (1); c'est le faisan dont parle Flacourt, un bel oiseau des bois, d'un roux vif, avec le bec et les pattes jaunes, le front vert, portant sur la tête, comme un panache rejeté en arrière, une longue touffe de plumes mi-partie blanches et vertes. Un petit courlis, bien connu des colons de Maurice et du cap de Bonne-Espérance, se promène sur les rivages de la mer et dans les endroits marécageux, ainsi que notre petit courlis d'Europe, que la bécassine du Cap au plumage délicieusement nuancé et qu'une bécassine vraiment indigène (2). On remarque les pluviers, l'un est également propre au pays, les autres des voyageurs venus du continent africain.

Les gallinacés sont des oiseaux lourds qui ne s'aventurent pas volontiers sur la mer; aussi dans le nombre ne verrons-nous pas, comme parmi les précédens, les étrangers mêlés aux indigènes. Les pintades abondent dans les bois, — l'espèce est voisine de celle d'Afrique, mais les zoologistes n'hésitent pas à la distinguer; une perdrix et une caille sont très répandues, les framolins de Madagascar se retrouvent à l'île Maurice; — il paraît probable qu'on les y a portés. Certains oiseaux assez extraordinaires, remarquables par la longueur du bec, que l'on a classés dans le groupe des gallinacés, les mésites, décrits par Geoffroy Saint-Hilaire, sont tout à fait caractéristiques de la faune de Madagascar. Aux pigeons du pays, tels que le beau ramier bleu, la jolie colombe verte et plusieurs autres, se mêlent des espèces du continent africain. Flacourt n'avait-il pas raison de dire que l'île est abondamment pourvue de gibier?

Beaucoup d'oiseaux de proie sont répandus sur d'immenses étendues du globe; faucons, buses, milans, éperviers, hiboux d'Afrique, même notre effraie d'Europe, ont pris domicile sur la Grande-Terre; plusieurs espèces indigènes semblent n'avoir jamais quitté

(1) *Lophotibis cristata.*
(2) *Gallinago Bernieri.*

le pays natal, tels : un pygargue ou aigle pêcheur, qu'on rencontre par couples au fond des petites baies des côtes orientales et occidentales, au moins trois espèces de faucons, autant d'éperviers, une petite chouette, un superbe hibou. Parmi les oiseaux sédentaires, petites espèces en général, il y a peu d'étrangers. Comme dans tous les pays chauds, il existe des perroquets sur la Grande-Terre; ceux-ci ont une physionomie bien caractérisée, surtout les *vazas*, comme on les appelle d'après les Malgaches, tout noirs, avec le bec rouge. Il y en a deux espèces (1), l'une grosse, l'autre plus petite, vivant en parfaite intelligence; confondus dans une même troupe, ces vazas voyagent dans les forêts. Un perroquet gris brunâtre, avec la tête et le cou teintés de bleu pâle, est rare, tandis qu'une jolie perruche verte, grosse comme un moineau, se montre souvent en grandes troupes.

Diverses sortes de moineaux ou de gros-becs sont fort répandus dans l'île. Au milieu des plaines peu boisées, on remarque des bandes du bouvreuil nain; près des ruisseaux, le nélicourvi au plumage vert qui construit son nid entre les feuilles des vaquois, nid composé de brins de paille et des joncs artistement entrelacés; dans les bois, le cardinal de Madagascar, tout magnifique avec son vêtement d'un rouge écarlate, semé de taches noires sur le dos. Une alouette commune dans les champs abonde sur la plaine d'Ankay. Au faîte des arbres les plus hauts de l'île Sainte-Marie, des forêts de Tintingue et sans doute de la plupart des bois de la côte orientale, on aperçoit assez fréquemment un oiseau d'un type singulier; il est fauve avec la tête noire, son bec est énorme et d'une coupe bizarre; c'est l'eurycère, qui est seul de son genre. La nourriture préférée des corbeaux ne manque pas sur le littoral de la grande île africaine; aussi chaque voyageur nous parle du corbeau de Madagascar, partout il l'a vu et entendu, il a même admiré l'oiseau, dont le plumage lustré est d'un noir bleu que relève un tour de cou blanc. Un joli étourneau, des merles, des pies-grièches, font entendre leurs cris et leur ramage au milieu des bois; dans les endroits découverts, à la lisière des forêts, au bord des eaux, il y a tout un petit monde de fauvettes, de bergeronnettes, de sucriers. Ces derniers ont presque les formes mignonnes et gracieuses des colibris de l'Amérique, ils en ont toutes les beautés. Le sucrier le plus répandu à Madagascar, le souimanga, est une ravissante créature, le mâle est éblouissant; son corps est d'un vert splendide, avec des reflets violets, ses ailes, brunes ou noirâtres, ont de grandes pennes bordées de vert, sur sa poitrine court une bande violette, plus bas

(1) *Coracopsis vaza* et *C. nigra*.

une autre bande d'un brun pourpre, son ventre est jaune et deux petits bouquets de plumes de même couleur sont placés à la poitrine. La femelle est beaucoup plus modestement parée. La falculia, petit oiseau noir et blanc, à long bec, habile à grimper sur les troncs d'arbres pour y chercher des insectes, est encore d'un type propre à la Grande-Terre. Une huppe, ayant le port de l'espèce d'Europe, mais de taille très supérieure, erre dans les plaines; c'est la plus belle espèce du genre.

Sur les rivières, un oiseau souvent rase la surface et disparaît entre les roseaux; on a reconnu le martin-pêcheur tout resplendissant d'or et d'azur (1). A la lisière des forêts, c'est le martin-chasseur, perché sur les branches basses, qui attire l'attention par son joli plumage (2). La famille des coucous est représentée à Madagascar par de nombreuses espèces tout à fait propres au pays. Notre coucou d'Europe, qui est aussi le coucou de l'Asie et de l'Afrique, se montre sur la Grande-Terre; mais dans le groupe il est presque le seul étranger. Le coucou bleu de Madagascar est un magnifique oiseau très commun dans les bois du littoral et dans la forêt d'Analamazaotra; les autres espèces, plus rares ou confinées dans certains districts, sont en général aussi bien partagées sous le rapport de la beauté du plumage.

Lorsque le naturaliste considère l'ensemble des oiseaux qui habitent Madagascar, il demeure frappé d'un mélange qui n'existe pas parmi les autres animaux. Aux espèces du pays, aux types les plus caractéristiques de la faune, se joignent ici des espèces venues d'autres régions du monde. A l'exception de quelques oiseaux de mer, voiliers par excellence, elles sont arrivées par l'Afrique et sans doute presque toujours par le canal de Mozambique. Un fait en fournit la preuve : plusieurs espèces du continent se trouvent seulement sur la côte occidentale de l'île; elles ne se sont point encore répandues ni dans l'intérieur, ni sur les rives orientales. L'élimination du peuple étranger étant faite, le caractère tout spécial de la faune de Madagascar se reconnaît aussi bien chez les oiseaux que chez les mammifères.

Les reptiles n'ont pas été recherchés sur la Grande-Terre avec autant de prédilection que les mammifères, les oiseaux et les insectes. Cependant les voyageurs naturalistes en ont déjà rapporté un nombre suffisant pour ne pas nous laisser dans l'ignorance au sujet des espèces les plus communes. Il n'existe pas de serpens dangereux à Madagascar; voilà ce que disait Flacourt, il y a plus de

(1) *Alcedo vintsioïdes*, l'unique martin-pêcheur observé à Madagascar.
(2) *Dacelo* (*Ispidina*) *madagascariensis*.

deux siècles, tenant peut-être à ôter toute frayeur de ce côté aux gens disposés à venir augmenter la colonie. Flacourt disait vrai; les serpens de la grande île africaine sont des bêtes inoffensives. Le plus grand est une sorte de couleuvre (1); d'autres, les *langaha* des Malgaches, ne se font remarquer que par la singularité d'un caractère : ils ont le museau prolongé par un appendice formé de peau (2). Les sauriens ou lézards du pays sont assez variés; les gerrhosaures de la famille des scinques sont les plus jolis. Couverts de larges écailles luisantes, ils ont sur un fond olive ou fauve des bandes noires et blanches ou jaunes et des taches régulièrement dessinées; animaux sans défense, ils se cachent sous les pierres, dans la mousse, sous les vieux bois, et se réfugient dans des trous; mais la Grande-Terre est vraiment le pays des caméléons. Très fréquemment, au milieu des forêts on voit ces curieux animaux accrochés sur les branches, calmes, immobiles, roulant de gros yeux; il y en a une très grosse espèce, plusieurs petites. Les tortues de terre ou de marais qu'on rencontre à Madagascar ont en général des dimensions médiocres; la tortue rayonnée (3) est fort joliment peinte de couleurs noire et jaune. Le seul reptile qu'on redoute, c'est le crocodile. On assure qu'il est commun dans plusieurs rivières et dans les lacs situés sur la côte orientale. Les nègres, dit-on, évitent autant que possible de se mettre à l'eau de peur des crocodiles; mais avec la peur le nombre augmente et le danger grossit. En réalité, les accidens paraissent être bien rares.

On parle beaucoup de l'abondance des poissons dans les rivières et surtout dans certains lacs de Madagascar. Par malheur, personne n'a pris soin de les recueillir. C'est à peine si l'on a fait connaître trois ou quatre espèces : une sorte de perche qui ressemble beaucoup à des espèces de l'Inde et quelques cyprins (4). Ici, l'ignorance est regrettable : on est bien assuré que les poissons des eaux douces n'ont pas traversé les mers; la comparaison des espèces de la grande île avec celles des autres régions du monde donnerait lieu inévitablement à d'intéressantes remarques.

La condition d'une partie considérable de l'île, — des forêts humides, des marécages, des étangs, des lacs, des ruisseaux, des rivières de tout genre, — annonce l'abondance des mollusques ter-

(1) *Pelophilus madagascariensis.*

(2) *Langaha nasuta* et *Langaha crista-galli*. Les zoologistes ont retenu le nom du pays.

(3) *Testudo radiata.*

(4) Nous ne croyons pas devoir nous occuper ici des poissons ou des autres animaux marins, car il serait impossible d'appeler l'attention sur ce sujet sans traiter de toute la faune de l'Océan indien.

restres et fluviatiles (1). Ces animaux n'ont pas été fort recherchés, et cependant on en connaît un certain nombre. Il y a sur les plantes des hélices et des agathines, dans les eaux des mélanies et des mélanopsides d'espèces très particulières. L'hélice verte, vivant par colonies sur les joncs au milieu des terres marécageuses un peu desséchées, a une jolie coquille d'un ton de feuillage clair rehaussé par des bandes d'un brun ferrugineux; la mélanopside épineuse, ayant une coquille noire, roussâtre à l'extrémité et garnie d'épines ou plutôt de tubercules, est une espèce des plus communes à la surface des eaux; les Malgaches mangent l'animal, et des Européens assurent que ce n'est pas un mets désagréable.

Partout les insectes ont une importance extrême lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère de la faune; ceux de Madagascar offrent mille sujets qui nous attirent. A côté d'espèces précieuses donnant de la cire et du miel, fournissant de la soie, il y a la foule des espèces ayant un cachet propre, les unes appartenant à des groupes représentés dans différentes régions, les autres, fort nombreuses, à des types qu'on ne voit nulle part hors de la grande île africaine. Ici les comparaisons peuvent être souvent plus rigoureuses que pour les végétaux; la main de l'homme ne se fait guère sentir sur les petits êtres. Des collections ont été formées au Mozambique, et nous sommes assurés que bien peu d'espèces sont communes à Madagascar et à la côte orientale d'Afrique. La faune de Bourbon et de Maurice a été beaucoup étudiée; nous savons donc exactement de ce côté dans quelle mesure se manifestent ces rapports. Les insectes vivant sur la Grande-Terre, et qu'on rencontre également aux îles Mascareignes ou sur le continent africain, font exception dans l'ensemble; en général, ce sont des espèces ayant un vol léger, des lépidoptères, qui, avec l'aide du vent, se trouvent parfois transportés à d'énormes distances.

Les auteurs, énumérant les richesses naturelles de Madagascar, parlent de la facilité de se procurer le miel et la cire. En effet, une abeille particulière au pays, noirâtre avec le ventre un peu roux, et de la taille de notre abeille commune, paraît être fort abondante dans les bois; elle s'établit dans les trous des vieux troncs, où les Malgaches vont brutalement arracher les rayons. Malgré l'importance des produits, nul voyageur n'a pris la peine d'observer les conditions de la vie de l'abeille de Madagascar; Flacourt a dit que d'autres insectes fabriquaient du miel, personne encore n'a porté son attention sur ce sujet. Les guêpes sont nombreuses; espèces de proportions élégantes, de couleurs agréablement nuancées; elles

(1) Diverses espèces sont décrites par Sganzin, *Mémoires de la Société de Strasbourg*, t. III, et Petit de La Saussaye, *Revue zoologique*, 1844.

n'ont, la plupart, de relations zoologiques un peu étroites qu'avec des espèces des îles de la Mer du Sud, des parties chaudes de l'Inde et de l'Afrique. Un de ces insectes, seul parmi toutes les guêpes connues, est d'un vert-pomme (1). Les habitans de nos départemens du midi connaissent les cigales; pendant les beaux jours de l'été, ils sont assourdis par la musique stridente de ces insectes. Les cigales d'Europe, comme celles de presque toutes les parties du monde qu'elles habitent, ont des ailes transparentes; dans les forêts de Madagascar, il y en a qui ont des ailes opaques et colorées d'une façon charmante. Aux mêmes lieux, dans les bois touffus où s'étalent tant de belles fleurs, vivent des fulgores et des cicadelles d'une foule d'espèces. Les fulgores n'ont pas la dimension de ceux de l'Amérique du Sud, ils ne dépassent pas la taille de l'espèce de Chine continuellement apportée en Europe, qu'on voit représentée sur des potiches, des éventails, des écrans, qui nous viennent du Céleste-Empire; mais ces fulgores de la Grande-Terre ont des particularités de forme, de coloration et dans l'ensemble une physionomie qui les distinguent d'une manière frappante entre tous ceux des autres parties du monde (2). Quant aux cicadelles, elles sont très nombreuses, et une réunion de ces insectes délicats semble faite pour offrir aux yeux l'image de toutes les combinaisons possibles des plus vives et des plus fraîches couleurs.

Partout sur le globe, principalement dans les contrées chaudes et humides, cousins ou moustiques font la désolation des indigènes et plus encore des étrangers; la grande île africaine n'échappe pas au fléau. Ici les terribles petites bêtes ont la même apparence que notre vulgaire cousin. Charles Coquerel, un médecin de la marine, qui a beaucoup observé les insectes de Madagascar, a pris soin d'étudier les moustiques malgaches; il les a reconnus pour des espèces particulières au pays, et les a qualifiés d'une façon indiquant bien l'impression que causent ces buveurs de sang : l'un est le cousin qui remplit d'inquiétude, l'autre le cousin insatiable (3).

Les coléoptères de la grande île ont été très recherchés, et ils fournissent l'occasion de constater fort aisément ce caractère spécial du pays, qui se manifeste avec plus ou moins d'évidence dans les différens groupes de végétaux et d'animaux. Tout le monde a quelque idée des buprestes, cités pour la beauté et l'éclat de leur robe; vulgairement on les appelle les *richards*, tant on les croirait couverts d'or et de riches pierreries. Chacun en a vu soit dans les musées, soit aux vitrines des marchands d'objets d'histoire natu-

(1) *Icaria pomicolor*, décrite par M. Henri de Saussure, ainsi que les autres guêpes de Madagascar, *Études sur la famille des vespides*, t. II.

(2) *Pyrops madagascariensis*, *P. mirabilis*, etc.

(3) *Culex anxifer*, *C. insatiabilis*.

relle ; avec les élytres de certaines espèces communes au Sénégal ou dans l'Inde, on compose des parures pour les femmes. A l'état de larve, les buprestes vivent dans l'intérieur des troncs d'arbres; il est donc tout simple de les trouver en nombre dans les régions chaudes, où la végétation est puissante et variée. Des espèces de l'Inde, surtout des îles de la Sonde et de la Mer du Sud, ont une grande taille et un éclat incomparable; celles de Madagascar en général ont des formes, une coloration, un aspect, qui étonnent. En effet, tandis que les buprestes de tous les pays ont le corps long et les élytres étroites, ceux de la grande île africaine sont larges avec des élytres qui emboîtent le corps et présentent un rebord plan. C'est une configuration singulière rappelant des signes caractéristiques de petits insectes d'une autre famille, les cassides, dont il y a des représentans sous notre climat. Chez les animaux en général, les parties les plus apparentes sont les plus ornées, celles qui ont les plus vives couleurs; c'est le contraire chez plusieurs des buprestes de Madagascar. En-dessus, ils ont la teinte du bronze, en-dessous des tons violets et verdâtres délicieusement nuancés, quelquefois l'éclat éblouissant du métal poli, des couleurs d'or et de feu jouant sous la lumière. C'est encore un trait dont seule la faune de Madagascar offre l'exemple.

Si nous devons nous abstenir de parler de plusieurs types que le défaut de termes de comparaison suffisamment connus empêcherait de signaler d'une façon bien claire, semblable difficulté n'existe pas pour les cétoines. Il n'est personne qui chaque année ne remarque dans les jardins notre cétoine dorée s'enfonçant entre les pétales des roses. A Madagascar, les coléoptères de cette famille sont en quantité considérable; on en a déjà décrit soixante-deux espèces, toutes, malgré l'extrême diversité qui règne entre elles, ayant un cachet qui les place dans une sorte d'isolement à côté des autres cétoines du monde. Les formes, le système de coloration, les font paraître étranges; quelques-unes sont admirables : — ici, c'est chez les mâles une configuration toute bizarre de la tête (1), là des nuances charmantes dont l'exemple est unique. Telle espèce est d'un jaune-orangé uniforme en-dessus (2), telle autre, d'un noir de velours, offre des espaces qu'on croirait couverts d'argent teinté de bleu verdâtre (3), puis on en voit avec des pattes garnies de longues franges (4). Pour la plupart, ces insectes ont été recueillis sur la côte orientale, mais en même temps on en a observé quelques espèces différentes dans la région du nord-ouest; — ainsi que des

(1) *Bothrorhina reflexa.*
(2) *Doryscelis calcarata.*
(3) *Euchrœa cœlestis.*
(4) *Pogonotarsus plumiger* et *P. Vescoi.*

plantes; il y a donc des animaux n'habitant qu'une partie assez restreinte de la Grande-Terre. En ce pays, souvent on aperçoit des hannetons accrochés aux branches d'arbres; quelle sorte de hannetons? Des bêtes énormes, blanches comme la neige ou d'une teinte jaune, — la couleur n'appartient pas aux tégumens, elle est due à de petites écailles qui se détachent avec la même facilité que la poussière de l'aile d'un papillon. Il y a des bousiers qui sont non pas noirs ainsi que les espèces d'Europe ou d'Afrique, mais d'une couleur verte métallique, et ils présentent des caractères qui les font d'un genre particulier (1). Au milieu des sables vivent de gros coléoptères d'un type inconnu partout ailleurs que dans la grande île africaine, des hexodons, insectes gris ou brunâtres, ayant des pattes épineuses propres à fouir. Au siècle dernier, Commerson en découvrit une espèce aux environs du fort Dauphin (2); depuis on en a trouvé d'autres sur différens points du pays.

Dans les forêts, où les arbres trop vieux pourrissent, les insectes qui rongent le bois pendant la première période de leur vie ne manquent jamais de moyens d'existence; aussi les capricornes n'y sont pas rares. Ce sont encore des coléoptères de genres assez nombreux dont il n'y a de représentans dans aucune autre partie du globe : des priones au corselet armé de fortes épines (3), des lamies au large front, parsemées de taches blanches sur un fond de velours noir (4), des lamies rouges (5), des leptures effilées portant sur une base massive de longues antennes minces. Les coléoptères carnassiers présentent aussi plus d'une singularité : il y a des espèces de grande taille qui se réfugient sous les écorces, des scarites tout noirs ayant le corps aplati et d'énormes mandibules munies de dents aiguës, d'élégantes cicindèles bien différentes de celles de notre pays, courant non pas à terre, mais sur le feuillage (6), enfin des coléoptères carnassiers plus extraordinaires encore, les psilocères, qu'on ne voit qu'à Madagascar (7); ils ont le corps svelte au possible, de longues pattes d'une surprenante ténuité, des palpes pendans qui donnent sans doute à l'animal un tact merveilleux, des élytres guillochées, une couleur bleue foncée uniforme. Ces insectes, doués d'une extrême agilité, courent sur les arbrisseaux.

Soit au milieu des campagnes, soit à la lisière des forêts, les in-

(1) Genre *Epilissus.*
(2) *Encya Commersonii.*
(3) *Hoplideres spinipennis* et *H. aquilus.*
(4) *Stellognatha maculata.*
(5) *Callimatium callipygum.*
(6) *Cicindela mirabilis.*
(7) Genre *Psilocera;* on en connaît une quinzaine d'espèces.

sectes qui frappent particulièrement les yeux sont les lépidoptères; aucun ami de la nature ne visite la Grande-Terre sans éprouver un plaisir ou une surprise à la vue de divers papillons voltigeant ou se posant sur les fleurs. Lorsqu'on examine de près ce monde particulier, on aperçoit bien vite dans l'ensemble un mélange analogue à celui que présentent les oiseaux; à la foule des espèces indigènes, sont venues se joindre des espèces étrangères. Sans avoir la puissance de vol des oiseaux, les lépidoptères peuvent néanmoins, à la faveur d'un vent favorable, se soutenir longtemps en l'air et parfois être transportés à d'incroyables distances. Ainsi, par suite de voyages involontaires, beaucoup de ces légers insectes ont une dissémination géographique dont les coléoptères offrent peu d'exemples.

Dans la grande île, on remarque certains lépidoptères qu'on voit à Bourbon et à Maurice, et mieux encore sur le continent africain. Quelques-uns de ces beaux papillons, du type de l'espèce d'Europe qu'on appelle vulgairement le *grand machaon*, volent dans les clairières. Ils sont de plusieurs sortes; celui-ci, d'un jaune-soufre avec une bande brune, celui-là, noir, tacheté de jaune, sont des habitans de l'Afrique méridionale : nul doute qu'ils n'aient été jetés sur la Grande-Terre par le vent d'ouest. D'autres paraissent être vraiment du pays et n'avoir pas été portés au-delà des îles Mascareignes; — les mâles se distinguent par des ailes noires tachetées de bleu, les femelles par des ailes brunes (1). Dans les prairies voltigent de petits papillons d'un jaune d'or, des xanthidies, et des papillons blancs, des piérides, les uns propres à la grande île africaine, les autres venus d'une terre étrangère. Aux mêmes lieux se montre une vanesse qui rappelle le *vulcain* d'Europe (2); une espèce brune du même genre est commune dans les bois des environs de Tamatave et de Foulepointe, une autre, toute bleue, n'a été rencontrée qu'aux environs de Tananarive (3). Des lépidoptères de Madagascar qui se rapprochent des vanesses s'en distinguent par les ailes antérieures, prolongées au sommet en manière de faux : ce sont les salamis; on en citait depuis longtemps des espèces de couleurs sombres, M. Vinson en a découvert une nouvelle, qui a de charmantes ailes d'un blanc bleuâtre comme la nacre (4). On voit beaucoup de danaïdes, de satyres, d'hespéries, dont l'aspect n'a rien de frappant; mais il n'en est pas de même pour les nombreuses

(1) On trouve les lépidoptères de Madagascar décrits et représentés dans un ouvrage spécial, Boisduval, *Faune entomologique de Madagascar, Bourbon et Maurice*, Paris 1833. Depuis cette publication, M. Vinson et quelques autres ont fait connaître les espèces nouvellement découvertes.

(2) *Vanessa epiclesia.*

(3) *Vanessa Radama.*

(4) *Salamis Duprœi.*

acrées qui voltigent dans les bois, près des ruisseaux ou dans les lieux humides. Tout est gracieux et délicat chez les acrées, les papillons de jour les plus caractéristiques de la faune de la Grande-Terre. De moyenne taille, avec des ailes oblongues semblables à la gaze pour la transparence, — délicieusement teintées de rose, de rouge ou de jaune et parsemées de taches noires, ils réunissent la plupart des beautés qu'on admire dans un lépidoptère. Souvent le mâle et la femelle diffèrent par l'arrangement des couleurs; dans ce cas, l'avantage est ordinairement du côté du mâle. Chez la plus jolie peut-être des acrées (1), les ailes antérieures presque diaphanes sont lavées de rouge à la base, et les ailes postérieures ont une teinte ponceau uniforme, relevée par des taches d'un noir intense; le mâle seul est aussi vivement coloré : chez la femelle, le vermillon n'apparaît que dans une bordure de taches. Madagascar est la vraie patrie des acrées; mais il en existe quelques autres espèces en Afrique et dans l'Inde.

Des sphinx, des bombyx, des noctuelles de la grande île africaine offrent encore aux yeux des naturalistes des sujets d'intérêt; ceux-ci néanmoins ne se distinguent par aucune particularité extraordinaire. En général, les lépidoptères de Madagascar n'ont ni la grande dimension ni l'éclat de certaines espèces de l'Inde, des îles de la Sonde, de l'Amérique du Sud. Il y a cependant une exception. Sur cette terre en effet, on observe fréquemment le plus beau des lépidoptères connus, une sorte de grande phalène qui ne se montre qu'au plein soleil, et qui possède au degré suprême l'élégance des formes, la richesse et la variété des couleurs : c'est l'uranie (2), un papillon plus grand que le machaon de nos campagnes, presque impossible à décrire. Sur le fond noir des ailes antérieures courent une multitude de raies et de bandes irrégulières d'un vert doré splendide; les ailes postérieures sont découpées sur le bord, et des dents plus ou moins longues, ainsi qu'une sorte de queue garnie d'une belle frange blanche, produisent un charmant effet; il y a sur ces ailes une tache bleue, deux bandes vertes qui se perdent dans un espace d'un rouge doré magnifique rehaussé par des taches noires : l'éclat est éblouissant. L'uranie, seule de son genre, est bien encore l'un des types les plus caractéristiques de la faune de Madagascar; ce superbe lépidoptère, dont la chenille vit sur les manguiers, n'est pas rare sur la côte orientale, et on le rencontre jusqu'aux environs de Tananarive.

Certains lépidoptères de la grande île africaine présentent un intérêt tout différent. Depuis les récits de Flacourt, on sait que les bois

(1) *Acræa Ranavalona.*
(2) *Urania riphæus.*

et les forêts sont peuplés de bombyx qui produisent de la soie; presque sans peine les Malgaches recueillent les cocons, et la soie entre les mains des femmes est convertie en tissus servant à confectionner les plus beaux lambas. En l'absence d'observations de la part des naturalistes, longtemps on demeura dans une ignorance complète au sujet des insectes qui fournissent la précieuse matière textile. C'est aux recherches de Charles Coquerel et du docteur Vinson que nous devons d'être aujourd'hui un peu renseignés à cet égard. Divers bombyx de taille moyenne et de couleur brune ou fauve sont très répandus sur la Grande-Terre (1); les chenilles vivent sur des cytises connus sous le nom vulgaire d'*ambrevates;* arrivées au terme de la croissance, chacune, de même que notre ver à soie ordinaire, file son cocon. Sur la côte orientale, les habitans se contentent de la récolte des cocons; plus industrieux que les autres et moins favorisés sous le rapport des ressources du pays, les Ovas ont créé la sériciculture. Ils font des plantations d'ambrevates, nous apprend M. Aug. Vinson, et sur ces arbrisseaux ils élèvent quantité de bombyx; les uns sont réservés pour la soie, les autres pour la table, car à Madagascar, comme en Chine et en beaucoup d'autres lieux du monde, les chrysalides constituent un mets fort estimé.

Plusieurs fois on avait apporté en Europe des nids ou plutôt d'immenses poches soyeuses remplies de cocons. Il avait été facile d'y reconnaître l'ouvrage de chenilles travaillant à la manière de notre bombyx processionnaire. Ch. Coquerel a observé les ouvriers, et il en a distingué deux espèces : le bombyx Radama et le bombyx Diego (2), le premier n'est pas rare aux environs de Tamatave et de Foulepointe, le second a été découvert à la baie de Diego-Suarez. Les chenilles vivent sur les arbres de la famille des acacias qu'on appelle les intsis (3); lorsque le moment de la métamorphose approche, elles se réunissent et filent en commun la poche qui doit les protéger toutes; chacune ensuite s'enferme dans un cocon particulier. Rien de plus étrange, disent les voyageurs, que de voir suspendus aux branches d'arbres ces nids énormes ayant quelquefois plus de 1 mètre de longueur. Les Malgaches ne savent pas dévider les cocons; ils les convertissent en bourre qu'on file à la quenouille. Cette matière n'a pas tout à fait le brillant de la soie ordinaire, mais elle est très solide. Nous ne connaissons certainement pas encore tous les bombyx de Madagascar, et de nouvelles

(1) *Borocera madagascariensis* Boisduval, *Borocera Cajani, Bombyx Fleurioti* Guérin.

(2) *Bulletin de la Société d'acclimatation,* 1855, et *Annales de la Société entomologique,* 1866.

(3) *Intsi madagascariensis.*

recherches procureront sans doute plus d'une découverte. Une espèce dont on n'a pas observé le cocon a été déjà plusieurs fois apportée en Europe : le papillon en est bien remarquable; ses ailes, d'un vert-pomme, n'ont pas moins de 18 centimètres d'envergure, celles de la seconde paire, prolongées en manière de longues queues, portent des taches semblables à des yeux dont le centre est mi-partie vert et gris de lin (1).

Sur la Grande-Terre, les araignées abondent; de grosses espèces peintes de vives couleurs établissent d'immenses toiles et confectionnent, pour loger leurs œufs, des coques d'un volume considérable. On a conçu l'idée de donner un emploi à cette soie fine, brillante comme de l'or, de certaines araignées; mais la difficulté d'obtenir la matière en quantité notable doit sans doute faire écarter la pensée d'une sérieuse application industrielle. M. Vinson, qui a singulièrement mis à profit un séjour de trois mois à Madagascar, a recueilli une foule d'intéressantes observations sur ces animaux; il a décrit les habitudes des grosses épéires dressant au-dessus des rivières des toiles accrochées aux arbres des deux bords et permettant à de petites araignées de vivre sous leur protection. Tout le monde à l'automne remarque dans les jardins les toiles régulières de notre épéire commune; d'après cet exemple, on imagine l'effet pittoresque de toiles vingt fois plus grandes jetées comme des ponts au-dessus des torrens.

Mieux encore que les plantes, les animaux sur lesquels nous venons d'appeler l'attention montrent combien l'île de Madagascar est séparée du reste du monde; chaque classe offre des types des plus caractéristiques, toutes les espèces sont particulières au pays. S'il en est, comme chez les oiseaux et les insectes lépidoptères, qui habitent en d'autres lieux, il est aisé de les reconnaître pour des étrangères. Lorsque nous cherchons à saisir des ressemblances entre la faune de la Grande-Terre et les faunes de l'Inde et de l'Afrique, partout nous les trouvons peu marquées. Des genres de mammifères et d'insectes très répandus sur les continens ne sont en aucune façon représentés dans la grande île. Cependant des animaux vivant à une époque ancienne, aujourd'hui disparus, attestent que le caractère spécial de la faune de Madagascar n'a pas toujours été aussi prononcé. A cet égard, des découvertes récentes vont nous conduire à un nouvel ordre de considérations. Nous avons parlé de la grande île africaine que nous connaissions jusqu'à ces dernières années; à présent, il convient d'examiner ce qu'ajoutent à notre science les explorations de M. Alfred Grandidier et les études de quelques autres investigateurs.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) *Attacus cometes.*

# SIXTE-QUINT

## SON INFLUENCE

## SUR LES AFFAIRES DE FRANCE AU XVI[e] SIÈCLE

### I.

### L'ÉGLISE ET LA FRANCE AVANT 1585

*Sixte-Quint*, d'après les correspondances diplomatiques, inédites, tirées des archives d'état, du Vatican, de Simancas, de Venise, etc., par M. le baron de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Paris 1870; 3 vol. in-8°.

Cinq ans de règne (de 1585 à 1590) ont suffi à Sixte-Quint pour prendre place dans l'histoire à côté des grands papes dont le souvenir est resté dans la mémoire des hommes. Ce n'est pas seulement parce qu'il a donné au monde le spectacle d'une grande fortune élevée sur la plus humble origine. Ces fortunes furent toujours fréquentes dans l'église, et il en est beaucoup d'aussi surprenantes qui n'ont pas eu le même retentissement. Si celle de Sixte-Quint a plus vivement frappé les imaginations, c'est qu'elle a été justifiée d'une manière plus éclatante, c'est qu'en lui s'est montré un de ces hommes rares que la nature semble avoir créés princes sous le toit d'une chaumière. Produits subitement au grand jour en des momens critiques, ils s'imposent au respect et à l'obéissance par le génie et par l'habileté, en dirigeant les affaires à travers les périls et les difficultés avec une supériorité d'intelligence et de vigueur dont quelquefois sont dépourvus ceux que le jeu régulier des institutions appelle au maniement et à la conduite des choses humaines. Aussi la légende s'est-elle attachée à Sixte-Quint comme à tous ses

pareils, et l'histoire a dû attendre des siècles pour substituer progressivement la vérité pure aux inventions mensongères de la passion ou de la crédulité, en ce qui touche les actes accomplis par ce grand personnage. Une nouvelle fortune attendait Sixte-Quint à notre époque en lui donnant pour historien M. de Hübner, le judicieux diplomate étranger que notre littérature comptera désormais au nombre de ses estimables écrivains (1).

Au milieu de ce grand mouvement d'études historiques qui honore le XIX^e^ siècle, l'histoire de la papauté devait avoir sa large part. A ne la considérer en effet qu'au point de vue de son influence positive sur le développement politique de la société chrétienne, la papauté certes a été la plus féconde institution des temps modernes, la plus persistante, et, à tout prendre, l'une des plus salutaires. Et cependant, malgré les apparentes limites de son action, que de faces diverses dans l'application de sa puissance! Les entraînemens, les passions, les intérêts de tout genre se sont croisés depuis dix-huit siècles sur son passage, et toutes les agitations de l'humanité ont réfléchi sur elle. Les empires ont disparu, les dynasties se sont éteintes, les peuples se sont transformés, superposés, confondus; elle seule est restée debout, suivant le cours du temps sans paraître en subir les atteintes, tout en éprouvant le contre-coup des révolutions multipliées de la société civilisée. Aussi l'histoire générale de la papauté, entreprise sérieusement et à nouveau, selon les conditions de la critique moderne, a-t-elle paru au-dessus des forces d'un seul homme; mais il n'en a point été de même des parties détachées de ce vaste tableau, qui ont tenté plus d'un esprit supérieur. Sans parler de W. Roscoe, qui dans les premières années de ce siècle (1805) publiait en Angleterre une *Vie et pontificat de Léon X*, dernier monument de l'école de Robertson, restée en possession de l'estime publique sans avoir épuisé le sujet, un esprit plus vigoureux, plus sagace, abondant en vues ingénieuses, M. Ranke, s'est exercé plus tard (1834-36) sur l'histoire de la papauté au XVI^e^ siècle, et a ouvert une voie meilleure par la recherche de sources d'instruction inexplorées ou négligées jusqu'à lui, et par une direction d'esprit indépendante de toute tradition reçue. Vers la même époque (1834-42), un autre habile historien, M. Hurter, remontant du XVI^e^ au XIII^e^ siècle, publiait son *Histoire d'Innocent III*, qui a eu tant de retentissement, qui a inspiré peut-être la remarquable *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, par M. de Cherrier (2),

(1) Ce n'est que pour l'exactitude bibliographique qu'il sera fait ici mention de *Sixte-Quint et son temps*, par J. Lorentz, Mayence 1852, 1 vol. in-8°.

(2) Deuxième édition, Paris 1858, 3 vol. in-8°. — Voyez sur cet ouvrage une suite de sept articles critiques de M. Mignet, qui sont malheureusement restés renfermés dans le *Journal des Savans*.

et qui à coup sûr a donné l'idée de l'*Histoire diplomatique de Frédéric II* que nous devons à M. le duc de Luynes et au regrettable Huillard-Bréolles. Ainsi la science a profité de l'exagération d'impartialité dont s'est piqué M. Hurter et dont, heureusement pour la vérité, le grand et bel ouvrage de M. de Raumer tempère quelque peu les effets (2). La publication de Hurter coïncidait avec celle de Voigt sur Grégoire VII, qui eut autant de succès avec moins de mérite, et qu'a fait presque oublier la grande *Histoire de Grégoire VII* de M. Gfrörer. C'était une juste réaction contre une ancienne école trop absolue et trop superficielle dans ses appréciations arrêtées. Sous cette impulsion, la littérature de l'histoire de la papauté s'est donc enrichie, soit à l'étranger, soit en France, de travaux utiles et savans, comme la collection des anciennes biographies papales (2) de Watterich, les *Regestes* de Jaffé, les publications de Theiner, et d'autres ouvrages de lecture courante qui, alors même qu'ils proviennent d'un esprit systématique, portent la trace de la rénovation profonde accomplie de notre temps dans l'ordre des études historiques; la direction particulière des recherches de Ranke a surtout prévalu dans le monde des érudits. C'est d'elle que relève le livre de M. de Hübner.

Sixte-Quint n'a été pendant longtemps connu du public que par l'histoire qu'en avait donnée Gregorio Leti (3), dont l'imagination désordonnée comme sa vie n'a su revêtir le mensonge des agrémens de l'esprit; ce qui ne l'a pas empêché de trouver crédit pour les récits faux et burlesques qu'il a accumulés et offerts à la curiosité des lecteurs peu difficiles. A cela joignez les opinions erronées ou passionnées des partis politiques, au milieu desquels Sixte-Quint a dû tracer sa voie, et l'on comprendra que ce grand pape ait été partialement jugé, inexactement apprécié, incomplétement connu, avant que le grand jour fût fait sur sa mémoire; ce jour est venu tard et lentement. Au milieu du siècle dernier, pour la première fois (1754), un moine italien, le père Tempesti, écrivain laborieux et sensé, cordelier comme avait été Sixte-Quint, entreprit de

(1) Voyez l'*Histoire des Hohenstaufen et de leur temps* (en allemand), par M. Fréd. de Raumer, 3e édit., 1857-58, en 6 vol. in-8°. — Cette vaste composition aurait bien mérité d'être traduite en notre langue; le livre de M. de Cherrier, conçu dans un autre esprit, ne la remplace pas.

(2) Voyez *Pontificum romanorum vitæ*, ed. Watterich; *Lipsiæ* 1862; 2 vol. gr. in-8°. — *Regesta pontificum romanorum*, edid. Ph. Jaffé; Berlin 1851, in-4°. Joignez-y les *Monumenta Gregoriana* du même auteur, Berlin 1865, in-8°, et les articles de M. Rocquain dans le *Journal des Savans* de 1871-72. — *l'Histoire du pontificat de Clément XIV*, par le père Theiner, a paru en 1823, 2 vol. in-8°, et le *Codex diplomaticus dom. temporalis* du même auteur, en 1862, 3 vol. in-fol.

(3) Publiée d'abord en langue italienne à Lausanne en 1669; traduite en français en 1685, 2 vol. in-12; réimprimée plusieurs fois, texte et traduction, en Hollande, à Paris et ailleurs.

rétablir la vérité historique à l'endroit du pontife qui avait illustré son couvent (1). L'œuvre qu'il se proposait fut imparfaitement accomplie, car le livre, bien qu'estimable et curieux, a été peu répandu (2). D'ailleurs Tempesti s'est plus occupé de *frà Felice* Peretti ou du cardinal de Montalte que du pape Sixte-Quint considéré comme personnage politique; et, si les cinq années du pontificat célèbre ont arrêté son attention sérieuse, c'est plus au point de vue du gouvernement intérieur des états pontificaux qu'au point de vue des relations extérieures du chef suprême de la catholicité. Pour ces quelques années si fécondes en grands événemens, les documens diplomatiques n'ont été communiqués qu'en petit nombre à Tempesti; il en a même imprimé d'apocryphes (3).

L'honneur d'avoir mis à cet égard l'Europe savante sur la voie des informations véritables appartient à M. Léopold Ranke. Dès l'année 1829, l'habile professeur de Berlin avait obtenu du gouvernement autrichien l'entrée des archives de Venise, jusqu'alors hermétiquement fermée au public, et même aux savans les mieux recommandés, et il y obtint la communication des relations et dépêches des ambassadeurs de la seigneurie auprès des diverses cours de l'Europe, pendant les XVIe et XVIIe siècles. Grâce à l'exploration de cette source vive, où son esprit éminent appliqua son intelligence pendant deux années environ, M. Ranke put acquérir la notion saine des choses et du caractère politique de Sixte-Quint en particulier, et découvrit le but élevé des négociations diplomatiques de ce dernier avec la France, l'Espagne et la république de Venise. Le premier peut-être, M. Ranke eut le mérite de saisir et de peindre, en quelques traits rapides et bien touchés, la figure originale du pontife. La clarté se fit donc enfin, mais elle n'était pas complète encore. Certaines parties de ce règne remarquable étaient restées dans l'ombre, parties essentielles pourtant, car elles étaient relatives aux affaires de France en général, et aux correspondances politiques échangées entre le grand pape et Philippe II.

A l'époque où M. Ranke écrivit son histoire des papes des XVIe et XVIIe siècles, les fameuses archives de Simancas, contenant entre autres trésors les correspondances des ambassadeurs de Philippe II, n'avaient point encore été livrées aux libres recherches des histo-

(1) Voyez la *Storia della vita e geste di Sisto Quinto, da Casim. Tempesti.* Rome 1754, 2 vol. in-4°.

(2) Nos biographies françaises n'ont pas même conservé le nom de cet auteur, dont l'ouvrage n'a point été inutile à M. Ranke, et qui a été consulté utilement par d'autres historiens.

(3) Par exemple, les instructions de Sixte-Quint au légat Gaetani, relativement aux affaires de France, après la mort de Henri III.

riens qui en ont tiré depuis lors tant de renseignemens nouveaux (1). C'est ce contingent d'informations et de documens par rapport à Sixte-Quint que M. de Hübner fournit aujourd'hui à la curiosité publique. M. Ranke avait rapidement indiqué, à l'aide des archives vénitiennes, l'influence et le rôle de Sixte-Quint dans les grandes affaires de son temps. M. de Hübner a complété, agrandi même le tableau, à l'aide des archives espagnoles et des archives du Vatican dont le secours avait également manqué à l'historien de Berlin, et il a voulu contrôler ses découvertes sur ce point par un nouvel examen des correspondances vénitiennes (2). M. de Hübner a ainsi trouvé dans les domaines de la diplomatie une lumière inattendue pour l'histoire de la papauté et l'homme d'état a éclairé l'écrivain. L'ouvrage de M. de Hübner offre donc ce caractère particulier que la partie politique en a été comme rédigée à nouveau, et complétement composée avec les correspondances diplomatiques. Le lecteur ne peut s'en plaindre, car il y rencontre à la fois un attrait fort piquant et une source d'instruction des plus assurées. Cependant je ne craindrai pas de dire que M. de Hübner a peut-être trop laissé à l'écart les témoignages contemporains étrangers à la diplomatie. Les imprimés lui présentaient moins de garantie sans doute que les manuscrits, et il les a négligés. Avec un critique si bien instruit et si parfaitement renseigné, la méthode avait peu d'inconvéniens; avec tout autre, elle en aurait eu davantage. Ainsi la compilation de Gomberville, connue sous le nom de *Mémoires de Nevers*, aurait ajouté quelques traits non à dédaigner pour le tableau du revirement de la politique romaine, relativement aux affaires de France, à l'avénement de Sixte-Quint; mais, quand M. de Hübner n'a pu vérifier un témoignage *sur la minute*, il s'en méfie. L'imprimerie du XVI^e siècle, si passionnée, si asservie aux partis religieux ou politiques, lui est en défiance, et il a sujet de s'applaudir bien des fois de sa prudence à cet égard.

M. de Hübner, diplomate grave, habile et plein d'honneur, attribue avec raison une grande autorité aux renseignemens diplomatiques. Rien n'est plus digne de foi, dit-il, que les rapports des agens diplomatiques, tenus par les obligations de leur état, autant que par l'intérêt, à rendre un compte exact des faits qui se passent sous leurs yeux et des paroles qu'ils échangent avec les personnes

(1) Je ne citerai que les publications précieuses de M. Gachard, et les savantes études de M. Mignet sur Charles-Quint et Philippe II. M. Ranke a fait usage plus tard des archives de Simancas pour son *Histoire de France au seizième siècle*, mais principalement de la partie qui est restée à Paris dans nos archives nationales après les restitutions de 1814.

(2) Sur l'importance et l'intérêt des correspondances vénitiennes, voyez les deux curieux volumes publiés par M. Baschet en 1862 et en 1870.

appelées à traiter avec eux. En s'écartant volontairement de la vérité, le diplomate manquerait en effet non-seulement au premier de ses devoirs, mais s'exposerait tôt ou tard, et selon toute probabilité immédiatement, à la découverte de sa faute, et par là même à une ruine certaine, car il sait que son gouvernement, par les communications que lui fait le représentant de la cour auprès de laquelle il est accrédité lui-même, est constamment renseigné sur la marche des négociations confiées à ses soins, et il n'ignore pas non plus que les autres membres du corps diplomatique, du moins les principaux et les mieux informés, mettent le plus grand prix à suivre de loin les négociations auxquelles ils ne prennent pas une part active eux-mêmes, en pénètrent souvent le secret, et s'empressent d'en donner connaissance à leurs cours. De là le double contrôle de la correspondance diplomatique du cabinet avec lequel l'agent négocie, et des échos des cours étrangères à la négociation : contrôle, ajoute M. de Hübner, qui maintiendrait l'agent dans les limites de la vérité, s'il n'y était maintenu par le devoir et par l'honneur.

Cette théorie part d'un noble cœur et d'un esprit élevé; mais la passion n'a-t-elle pas corrompu souvent une source si pure? Les agens ne devinent-ils pas quelquefois les désirs de celui qui les emploie, et ne sont-ils pas conviés à l'altération de la vérité par des motifs de plus d'un genre? C'est à la critique à faire la part de ces élémens d'invraisemblance, et par exemple on ne prendra point comme témoignage de la vérité la dépêche espagnole qui rend compte à Philippe II des derniers momens de Sixte-Quint mourant en mécréant enragé. C'est du reste le sentiment avec lequel M. de Hübner lui-même revoit et discute les témoignages diplomatiques. Le public de nos jours a pleine raison d'attacher une curieuse attention aux correspondances. Il veut connaître le fond des choses : *rerum cognoscere causas*. Or le fond des choses reste le plus souvent un mystère renfermé dans les portefeuilles où la nécessité administrative, comme aussi la confiance ou l'indiscrétion, en ont consigné le témoignage. Il y a l'histoire de tout le monde et l'histoire des gens mieux informés, et chacun aujourd'hui veut être du nombre des mieux informés. Les révolutions multipliées de notre époque ont encore propagé ce sentiment.

A l'époque où régnait Sixte-Quint, la correspondance diplomatique, née et développée en Europe depuis le xv[e] siècle seulement, avait atteint déjà un haut degré de perfection. Les ambassadeurs français, espagnols, vénitiens et romains s'y distinguaient particulièrement; nous connaissons aujourd'hui la plupart des remarquables documens de l'intelligence et de l'activité politique de ce temps. La république de Saint-Marc, placée entre les deux branches de la maison d'Autriche, la France et le sultan, déployait une habi-

leté merveilleuse pour déguiser l'affaiblissement de sa puissance réelle; elle s'appliquait à l'art de négocier, et en négociant à sauvegarder ses intérêts sans les remettre au sort incertain des armes. Elle compte pour beaucoup dans le perfectionnement des fonctions diplomatiques en Europe. De son côté, le sombre Philippe II exigeait de ses agens à l'étranger des rapports soignés et détaillés. Il les lisait avec attention, en méditait la portée, et les annotait souvent de sa main. Les plus grandes affaires de l'époque étaient l'objet des rapports de ses agens : rapports partis de Rome, de Paris, de Londres, de Venise pour aller s'enfouir dans une forteresse près de Valladolid. On comprend donc l'importance des archives de Simancas pour l'histoire d'une époque où l'influence espagnole a été d'une si grande considération. Là, sur des feuilles jaunies par les siècles, se traduisent en un langage simple, sévère, élevé, les observations qu'inspiraient aux ambassadeurs la connaissance du cœur humain, la science des choses, la patiente réflexion, la dignité alliée à la souplesse, l'instinct et le tact de l'homme d'état. Le secret de l'histoire moderne de l'Europe est dans les archives diplomatiques. Aussi l'esprit contemporain s'est-il appliqué avec ardeur à la recherche et à l'étude de ces renseignemens précieux. La faveur n'a fait défaut à la publication d'aucun des monumens encombrans de correspondance politique ou privée dont s'est enrichie notre époque, et ce travail d'investigation a changé la face de la littérature historique, sous l'habile impulsion de maîtres que tout le monde connaît (1).

Ce n'est point à dire que l'usage des correspondances soit nouveau dans la pratique des historiens. De Thou en a tiré grand profit dès le XVI^e siècle; Strada eut la disposition de pièces diplomatiques pour la rédaction de certaines parties de son livre sur les guerres des Pays-Bas. Bougeant a écrit l'histoire du traité de Westphalie avec la correspondance de M. d'Avaux. Les pères Daniel et Griffet ont aussi puisé aux documens originaux pour plusieurs chapitres de leur grand ouvrage. Ruhlière a raconté l'anarchie de Pologne avec le secours des correspondances du ministère des affaires étrangères; mais la plupart de nos historiens modernes, et l'école philosophique du dernier siècle la première, avaient négligé cet instru-

(1) Il serait injuste de ne pas donner ici, au nom même de la science historique, un témoignage de reconnaissance à M. Guizot, qui, dès son entrée au ministère de l'instruction publique, il y a quarante ans, ordonnait la publication de cette immense collection des *Documens inédits* pour l'histoire de France, où ont trouvé place de curieuses *relations des ambassadeurs vénitiens* du XVI^e siècle, les correspondances du cardinal de Granvelle, de Henri IV, du cardinal de Richelieu; les négociations pour la succession d'Espagne, etc., et où se publie aujourd'hui la correspondance du cardinal Mazarin. Ce grand mouvement de recherches s'est propagé dans toute l'Europe et a produit les plus importantes révélations.

ment de travail, qui n'était point d'ailleurs d'un emploi facile de leur temps, et dont l'usage aujourd'hui même est entravé par d'inévitables difficultés, du moins pour certaines périodes et pour certaines affaires. Ni Hume, ni Robertson, n'avaient disposé de pareils matériaux, à plus forte raison l'école médiocre des historiens français de cette époque. M. de Hübner comptera parmi les contemporains qui en ont fait le plus large profit.

Au risque de lui donner un regret, je signalerai pourtant à M. de Hübner un dépôt auquel il ne semble pas avoir puisé. Il est venu fouiller dans les manuscrits de notre grande bibliothèque et il y a fait, comme naguère M. Ranke, d'utiles trouvailles; mais dans nos archives nationales, où abondent tant de richesses, se trouve le dépôt de la correspondance ouverte par l'ambassadeur d'Espagne à Paris, au temps de la ligue, soit avec les Guises, soit avec Philippe II; M. Gachard a raconté l'origine de ce dépôt particulier, dans la notice sur les archives de Simancas qui précède sa *Correspondance de Philippe II*, et je crois inutile de la rappeler ici (1). Ce que je puis ajouter, c'est que M. de Croze, en un livre auquel il a été rendu trop peu de justice (2), en a extrait des fragmens très curieux qu'on regrette de ne pas trouver en plus grande abondance encore : M. de Hübner aurait pu y glaner quelques détails piquans. Bien qu'en général les pièces contenues dans cette section de nos archives soient étrangères aux relations de Sixte-Quint soit avec la France, soit avec l'Espagne, elles font mieux connaître la ligue et les Guises, qui ont tant occupé le grand pape et qui tiennent tant de place dans l'histoire de son pontificat.

La base sur laquelle M. de Hübner a établi son histoire est donc tout ensemble neuve et solide. L'œuvre entière en reçoit une couleur qui lui est propre, et qui marque son rang parmi les compositions sérieuses de l'époque. Une variété remarquable de style et de pinceau recommande même l'écrivain, qui, quoique étranger, manie notre langue avec un talent souple et délicat. Il y a plusieurs personnages en effet dans Sixte-Quint. Il y a le souverain temporel qui, à son avénement, trouve les affaires de son état dans une situation déplorable, au point de vue des finances et de la police de sûreté. Sixte-Quint eut le mérite d'y remédier en peu de temps avec cette supériorité de main qui n'appartient qu'à un grand maître. Le prompt rétablissement de la sécurité obtenu pour les états ro-

(1) Voyez le tome premier de M. Gachard, p. 36 et suiv. — Ce fonds est aujourd'hui classé dans nos archives nationales sous la rubrique *Négociations; histoire étrangère*, K (B, 56-64).

(2) *Les Guises, les Valois et Philippe II*, par M. J. de Croze. Paris 1866, 2 vol. in-8°. —Voyez les *Append.* qui terminent chaque volume. La correspondance en question y est indiquée sous le nom de *Fonds espagnol* de nos archives.

mains eut alors un grand retentissement dans le monde, et fit au pape la réputation d'un inflexible justicier. Il frappa les têtes les plus élevées pour servir d'exemple aux plus humbles, maintenir les uns comme les autres dans le respect des lois, et il purgea Rome des bandits qui l'infestaient; l'homme d'état du XVI[e] siècle se révèle dans la justice criminelle de Sixte-Quint : inexorable et marchant au but avec une impitoyable fermeté.

Quant aux finances, il faut lire le chapitre curieux que leur consacre M. de Hübner. Rien de plus original que le système de ces *monti*, variété singulière de la vénalité des offices, qui attirent dans Rome une grande somme de numéraire par l'appât d'un gros intérêt, et qui forment un épisode bizarre de l'histoire financière du XVI[e] siècle. Il y a de plus dans Sixte-Quint l'héritier des Médicis sur la chaire de saint Pierre, qui continue la décoration de la ville éternelle avec ce grand goût dont l'Italie avait alors le privilége, mais qu'on aurait pu ne pas rencontrer dans l'humble religieux, transformé en chef de l'église. M. de Hübner a déployé la finesse et le sentiment d'art d'un Italien de la renaissance en traitant de ces embellissemens de la Rome de Léon X; le chapitre intitulé *l'Aiguille*, ou l'obélisque, est écrit avec beaucoup de délicatesse.

Nous nous proposons surtout de considérer dans le pape Sixte-Quint le chef de la catholicité chargé du gouvernement de l'église en un moment solennel de révolution religieuse et politique : c'est par là principalement que l'histoire de ce pontife nous touche et nous attache, car les affaires de la France ont été profondément mêlées pendant le XVI[e] siècle aux affaires de l'église. La direction intérieure de la France, on le sait, a été vers la fin de ce siècle dans le plus complet désarroi; c'est le temps où la guerre civile, pour cause de religion, fut le plus acharnée parmi nous; c'est le temps où aux dissidences religieuses se joignirent, par un lien intime, les dissidences politiques, nées des compétitions ouvertes par l'extinction de la dynastie des Valois. La participation animée de la papauté à nos troubles civils fut marquée de divers caractères, selon les temps et les personnes, mais elle fut persistante, et les papes l'ont justifiée par l'intérêt impérieux du catholicisme menacé. C'est alors que commença le règne de Sixte-Quint (1585), qui, dans sa courte durée, fut le témoin de l'alliance forcée de Henri III avec la ligue, de la domination des ligueurs finissant par expulser le roi de sa capitale, de la réaction signalée par l'assassinat de Henri de Guise et de son oncle le cardinal à Blois, du meurtre de Henri III lui-même, le crime appelant le crime : de l'anarchie qui suivit cette catastrophe, et de la lutte désespérée entre Henri IV et la ligue.

L'histoire et l'appréciation du rôle de Sixte-Quint au milieu de ces désordres, tel est, à vrai dire, le sujet principal du livre de M. de

Hübner, et c'est par ce côté que nous prendrons nous-mêmes cet ouvrage. Son examen critique acquiert ainsi une importance toute française et le sujet du livre s'incorpore à notre histoire nationale par la recherche approfondie des rapports de Sixte-Quint avec la ligue. Les caractères du pontife, de Philippe II et d'Henri IV en ressortent avec une physionomie nouvelle. Un grand personnage y est toutefois laissé dans l'ombre, c'est Élisabeth d'Angleterre, dont l'influence et l'action étaient autre part qu'à Rome, et dont M. de Hübner a pu ne s'occuper qu'accessoirement.

A son avénement au pontificat, Sixte-Quint avait trouvé la politique romaine engagée sur la question française, comme nous dirions aujourd'hui. Le premier soin du nouveau pape fut de rectifier à cet égard la direction du cabinet romain, car il craignait tout autant, au fond de l'âme, le triomphe de Philippe II et de la ligue que le triomphe des huguenots eux-mêmes. Sa politique constante fut d'assurer l'intérêt catholique et de dégager en même temps l'église des exigences de Philippe II : toute l'habileté de ce dernier ne pouvant dissimuler le joug dominateur que préparait à la papauté un protectorat destiné à devenir aussi formidable que l'avait été celui des empereurs allemands et de Charles d'Anjou. Préoccupé de ces périls et des moyens de les conjurer, Sixte-Quint ouvrit la voie de la pacification de la France et du rétablissement de l'équilibre européen, en prêtant l'oreille, malgré le dépit et l'opposition des Espagnols, aux propositions du parti politique et national qui ménageait en France l'avénement de la maison protestante de Bourbon, garanti par une grande concession aux intérêts catholiques, à savoir l'abjuration d'Henri IV. Le comte Olivarès en avisait Philippe II dans sa correspondance : « Le pape, lui disait-il, espère grandement que les deux partis remettront cette affaire entre ses mains, et qu'il parviendra à la régler, quoiqu'il n'ignore pas la difficulté. » Telle était la pensée arrêtée de Sixte-Quint lorsque la mort le surprit au milieu de ses négociations; mais la transaction était indiquée, la conciliation était préparée, et, malgré la mort du pape, le bon sens d'un de ses successeurs la fit prévaloir plus tard. Un immense service fut ainsi rendu à la France, qui retrouva un gouvernement réparateur, se releva de ses ruines, reprit son rang en Europe et parvint aux destinées glorieuses qu'accomplirent, à travers tant de vicissitudes, les héritiers de Henri de Béarn, Louis XIII et Louis XIV.

Pour donner à la mise en scène de ce grand drame l'ampleur qui lui convient, M. de Hübner a d'abord recherché, avec la perspicacité de l'homme d'état et le talent d'un historien de la meilleure école, comment ces papes du XVI^e siècle, qui n'avaient ni les desseins ni l'ambition de Grégoire VII, avaient été conduits à prendre

un rôle si actif dans les agitations de la France, et, comme la raison d'affaires est toujours celle qui préoccupe notre grave auteur, qui n'en fait pas moins à l'occasion leur part à la passion et à l'erreur, il a recherché les causes sérieuses d'une si vive et si opiniâtre intervention. Or, il le faut reconnaître, un aveugle fanatisme n'a point été le mobile des meneurs politiques du XVI^e^ siècle. Le fanatisme n'a été qu'un instrument entre leurs mains, et la poursuite d'un grand intérêt a décidé du rôle de chacun. Dans la conduite de cet intérêt se sont distingués les habiles, cherchant d'abord à régler le jeu de la partie et puis à la gagner. Le tableau des conflits de ce temps-là est donc comme un grand échiquier déployé devant le lecteur attentif. Aussi bien le travail de l'historien de Sixte-Quint est en ce point d'un trop vif attrait pour que nous puissions négliger de l'y suivre.

L'idée de rapprochemens avec l'histoire contemporaine se présentera peut-être à la pensée, et nous ne l'écarterons pas, bien que M. de Hübner nous donne à cet égard l'exemple d'une réserve du meilleur goût. Notre malheureux pays est-il destiné à revoir les déchiremens politiques et les guerres religieuses du XVI^e^ siècle? Si l'énergie des caractères répondait à la profondeur des divisions, j'en aurais certes l'appréhension décidée; mais au fond le retour de ces odieuses luttes n'a plus de chances de succès. L'agencement de la société moderne éloigne la crainte de la guerre civile et de ses résolutions audacieuses, renouvelées d'une autre époque. C'est mon espérance, tout en avouant que l'avenir garde encore le secret des solutions définitives de plusieurs questions redoutables. Quoi qu'il en soit, rétablissons, à l'exemple de M. de Hübner, la situation de la papauté en face des grands mouvemens du XVI^e^ siècle et des guerres intestines de France.

L'église romaine traversait alors une des périodes les plus critiques qu'elle ait jamais parcourues. Au siècle précédent, elle avait déjà éprouvé un trouble profond par des causes nées dans son propre sein et par des causes provenant du monde extérieur. Dans le sein même de l'église, un schisme de quarante années avait déchiré la chrétienté et offert au monde le spectacle déplorable d'une scission qui produisit la concurrence de deux papes se succédant de compétiteur en compétiteur pendant près d'un demi-siècle, s'excommuniant l'un l'autre à l'envi et se partageant l'obédience chrétienne en une confusion si grande, que les plus grands saints et les plus éclairés ne surent souvent quel parti prendre. Catherine de Sienne, — personnage de grande autorité, — tenait pour Urbain VI, dans le temps que le B. Pierre de Luxembourg se déclarait pour Clément VII. Il fallut une coalition de conciles et de souverains pour mettre fin à ce qu'on nomme le grand schisme d'Occident (1417). Le respect et

la foi en restèrent profondément affaiblis, et de contagieuses manifestations séparatistes furent la conséquence de ces désordres en Allemagne, en Angleterre et ailleurs. L'unité romaine triompha, mais pour être soumise à des épreuves d'un autre genre. A partir de 1417 jusque vers le milieu du xvi^e siècle, la papauté compte deux séries distinctes de pontifes : celle des papes pieux, pénétrés de la sainteté de leur apostolat, véritables pontifes de l'église, à laquelle succède depuis 1471 une autre série, celle qu'on a nommée des papes politiques, et où l'on compte Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Léon X et Clément VII, pour lesquels le soin d'étendre et de consolider leur pouvoir temporel, de le transmettre à leurs familles, d'acquérir des territoires par la guerre et autrement, en un mot pour lesquels les préoccupations mondaines et politiques du souverain absorbent toute l'attention du prince de l'église. Les contemporains des papes politiques ne semblent pas même avoir été trop surpris de cette déviation morale de la papauté. Arioste a célébré Lucrèce Borgia, sans paraître heurter la conscience publique, et quant aux impressions des politiques du temps, Machiavel et Guichardin en sont les immortels témoins. Jules II a été l'un des souverains les plus considérés du siècle. Il jouissait de la réputation d'un très habile homme de guerre, et nul n'en semblait révolté. Un savant et pieux religieux bénédictin nous dit que « Jules II employa, pour relever la puissance temporelle du saint-siége, les moyens les plus propres à lui faire perdre, s'il était possible, sa puissance spirituelle, en quoi consiste sa vraie grandeur (1); » et, chose singulière, par une suite de la réaction générale qui s'accomplissait alors au profit du pouvoir monarchique, c'est sous le règne de Jules II que commença de s'établir l'opinion de l'infaillibilité pontificale (2). Le sentiment chrétien était gravement altéré non-seulement sur la chaire de Saint-Pierre, mais encore dans une partie considérable de l'Europe occidentale, en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne. C'était le résultat d'une révolution dans les esprits, dont l'influence s'est prolongée jusqu'au milieu du xvi^e siècle.

La papauté était alors en présence d'un danger, né de causes extérieures, mais non moins formidable pour sa considération, sa puissance et son autorité morale. C'était l'esprit de la renaissance d'où est né le doute, le scepticisme, le libre examen. La renaissance est le grand événement qui a changé le destin de l'Europe. Un élément inattendu de civilisation apparaissait, le génie du monde ancien se relevant sur ses ruines. L'esprit païen, endormi depuis mille ans, se réveillait et charmait l'intelligence humaine.

(1) *L'Art de vérifier les dates*, t. I, p. 331.
(2) Voyez *ibid.*, et Fleury, IX^e discours.

Toutes les classes de la société subirent l'influence de cette rénovation. Les princes, les magistrats, les lettrés, le haut clergé, les ordres monastiques eux-mêmes, furent fascinés par la séduction entraînante de la beauté antique se représentant à l'humanité, sous toutes les manifestations de son éclat, en face des désordres de la cour romaine et des déchiremens de la société chrétienne. L'esprit nouveau prédomina dans les sciences et dans les arts, gagna les mœurs et acheva de compromettre la foi sur tous les points. A la tête de cette révolution intellectuelle et morale marchaient les savans connus sous le nom d'*humanistes*. Ils remplissaient les chaires publiques dans les universités fondées au moyen âge, occupaient des places de confiance auprès des princes, exerçaient une influence dans la direction des républiques italiennes, et peuplaient les petites cours polies de la péninsule. On s'arrachait les humanistes, comme deux siècles auparavant on s'était arraché les troubadours (1), comme deux siècles plus tard on s'arracha les philosophes. C'est à la lumière de la renaissance et de l'*humanisme* que la société du XV^e^ siècle, dégagée des idées du moyen âge, a cherché une voie nouvelle. Émancipé de la foi, au contact de l'antiquité, l'esprit humain s'est frayé une route jusqu'alors inconnue dans les sciences, dans les arts et dans la politique. Les mœurs, comme les esprits, en ont éprouvé le contre-coup. Durant la série des papes pontifes, la révolution se préparait. Elle parut accomplie sous les papes politiques (2). L'Europe au XVIII^e^ siècle a vu s'opé-

(1) Voyez l'ouvrage instructif de Burckhardt, *Cultur der Renaissance*, Bâle 1860.

(2) Il était difficile que le culte de l'antiquité, qui était devenu la religion de la renaissance, ne rejaillît pas sur les mœurs publiques et privées; la papauté en éprouva les conséquences. La mémoire d'Alexandre VI en a été spécialement affectée. Son ambition violente et passionnée lui fit de mortels ennemis, et les pamphlétaires contemporains lui donnent tous les vices de Néron. Le reproche lui en a été prodigué jusqu'à nos jours. Il y a beaucoup à rabattre des exagérations du temps à cet égard. Dès la fin du siècle dernier, les judicieux et véridiques auteurs de *l'Art de vérifier les dates* avaient remarqué que la « vraisemblance manque quelquefois aux forfaits qu'on lui reproche : la comparaison qu'on a faite de lui avec Néron est insoutenable. Autant la politique de l'empereur était insensée, autant la politique du pape était adroite et déliée. Il traita avec tous les princes de l'Europe et vint à bout de les tromper tous; mais personne ne fut la dupe de Néron. » Quant aux débauches *césariennes* qui lui sont imputées, le principal témoignage en est tiré du *Diarium* de Burchard; mais il suffit de jeter les yeux sur ce document imprimé dans la compilation d'Eccard, d'après un manuscrit suspect, pour avoir l'idée d'une interpolation pratiquée par les copistes du XVI^e^ siècle. En effet, l'incroyable *convivium*, dont je ne puis même ici rapporter le titre, occupe une page isolée dans l'imprimé d'Eccard, et l'on ne trouve plus rien dans le reste du *Journal* qui rappelle les habitudes indiquées par l'orgie en question. Une édition critique et complète du *Diarium* a été entreprise en Italie en 1856, mais je n'ai pu en vérifier le texte. La chronique scandaleuse d'Alexandre VI et de sa cour a dû être alimentée, sur un certain fonds de vérité, par la publication de l'histoire des douze premiers césars, par Suétone. Deux éditions, qui furent les premières du texte,

rer un mouvement analogue dans une autre sphère de la direction politique et sociale. Pendant que les papes politiques, laissant la religion pour le vulgaire, s'abandonnaient aux calculs de l'ambition et aux jouissances de la vie, et que la société environnante goûtait les charmes de la culture de l'esprit et de la liberté des habitudes, pendant que Léon X s'occupait beaucoup des arts, peu des affaires de l'église, éclatait l'explosion de la réforme.

L'avertissement était sérieux, il fut compris. Une grande réaction se produisit à Rome, dans les conseils de la papauté, pour le redressement des mœurs, et dans le sein de la chrétienté pour la défense du catholicisme attaqué par Luther, auquel secrètement ou publiquement se rallièrent la plupart des humanistes, détrônés de leur influence par le mouvement de la réaction catholique. A l'avénement de Pie IV (1559), la réaction catholique s'annonce; sous le règne de Pie V (1566-72), elle est réalisée. Son résultat final, consacré cent ans après, à la paix de Westphalie, a été de maintenir au catholicisme sa large part d'influence morale sur la société européenne, tout en admettant les faits accomplis et les conquêtes de l'esprit moderne sur l'esprit du moyen âge, et depuis lors l'église n'a pu songer à recouvrer de haute lutte ce qu'elle avait perdu, sans risquer de compromettre ce qu'elle avait conservé. La correction des abus a-t-elle eu l'étendue et la direction désirables? Il est permis d'en douter; mais, pour être juste dans cette appréciation, il faut tenir compte des obstacles, des nécessités et des incidens. C'est ce qu'a fait M. de Hübner avec un sentiment d'équité soutenu par l'exacte connaissance des affaires du temps, trop favorable peut-être à la papauté, qu'il semble représenter comme ayant été prise au piége par les humanistes.

Le péril où les humanistes ont mis l'église romaine aux XV^e^ et XVI^e^ siècles a été grave sans doute, d'autant plus qu'il ne venait plus cette fois du chaos de la féodalité, comme au temps des comtes de Tusculum (1), ni du conflit avec les puissances de la terre, comme au temps d'Henri IV de Franconie ou de Frédéric II de Hohenstaufen, mais de l'opinion seule des esprits cultivés, dont Rabelais fut en France l'écho trop effronté, mais de la civilisation renaissante elle-même, et de la lumière que son flambeau rallumé

furent publiées à Rome, en 1470, sous les auspices de la papauté même; l'une dédiée à un cardinal célèbre, l'autre donnée par Fillastre, humaniste en renom, évêque d'Aleria. Ces deux éditions, rapidement épuisées, furent reproduites à Rome en 1472 et années suivantes, à Milan en 1475, 1480, 1491, 1494, à Bologne, 1488, 1493, à Venise, 1490, 1493, 1496. Les additions du *Diarium* ont dû être provoquées par le goût du temps et par la licence qu'on trouvait à Florence, à Ferrare, à Venise aussi bien qu'à Rome.

(1) Voyez le premier article de M. Mignet, sur l'ouvrage de M. de Cherrier, dans le *Journal des Savans*, et *l'Art de vérifier les dates*, 1783, t. I^er^, p. 268 et 274.

projetait sur l'Italie et l'Europe. Toutefois les humanistes n'avaient point provoqué le grand schisme d'Occident, ils n'avaient pas suscité l'ambition temporelle des papes politiques, ni éveillé les convoitises des familles papales. Les humanistes sont survenus sur ces premières couches de désordre et de discrédit, et ils ont été d'autant plus influens qu'ils ont trouvé les esprits plus détachés du saint-père des anciens temps. C'est ainsi que les philosophes du XVIII[e] siècle ont obtenu tant de crédit au milieu d'une société où tous les pouvoirs publics étaient compromis. Et, quant au piége, il n'est pas permis à ceux qui dirigent les affaires de s'excuser d'y tomber en alléguant leur naïveté, leur imprévoyance ou d'autres misères humaines. En ce cas, l'expiation, c'est la chute. Toute autre puissance que la papauté eût succombé; la force vitale de l'église l'a préservée, sans que les fautes soient moins incontestables. Les ultramontains ont prétendu qu'après tout l'église est immortelle, et qu'elle n'a rien à changer dans des allures qui ne sont point justiciables de la terre. A ce sophisme, Fénelon a répondu. « L'église, il est vrai, dit-il, répare ses pertes. Elle a des promesses d'éternité... La foi ne s'éteindra point, mais elle n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire; elle laisse souvent derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs. » Et Fénelon, après avoir rappelé la perte du christianisme en Afrique, s'écrie : « Que sont devenues ces fameuses églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople (1), qui ont illuminé le monde? » Les états périssent par les abus ou les erreurs du pouvoir qui les régit, tout comme par l'invasion des barbares.

L'humanisme n'eût pas décrié le commerce des indulgences, s'il ne l'avait pas rencontré sur son passage; mais ce n'est là qu'un incident de la grande révolution religieuse du XVI[e] siècle. L'humanisme a exercé une influence plus décisive, en proclamant la légitimité du libre examen. Il est l'aïeul du *que sais-je?* de Montaigne. Ramus professait hardiment à Paris, aux acclamations de nombreux auditeurs, dans un collége de la Montagne-Sainte-Geneviève, que la raison ne relève d'aucune autorité, mais que toute autorité relève de la raison : *nulla auctoritas rationis, omnis auctoritatis ratio domina est.* Toutefois il en eût été de la doctrine de Luther comme de celle de ses prédécesseurs en dissidences religieuses, si la politique ne s'en fût mêlée, et la politique n'a été mise en mouvement que par la faute de la papauté. La rapide propagation de la réforme, disons mieux, de la révolution religieuse en Europe, eut pour cause principale, non pas la supériorité des dogmes nouveaux, mais

(1) Fénelon, *Sermon pour la fête de l'Épiphanie.*

le discrédit où était tombé le gouvernement de l'église. Les princes étaient lassés des agitations importunes et des prétentions excessives de la cour de Rome, et le respect de l'*apostole* était perdu dans l'esprit des populations. La réforme fut pour un grand nombre une lutte d'indépendance et d'affranchissement. D'autre part, si l'église n'avait point possédé d'immenses territoires en Allemagne, la sécularisation de ces biens n'eût point tenté la cupidité de ceux qui embrassèrent la réforme pour agrandir leurs domaines. Frédéric II de Prusse a pu écrire que, « si l'on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt; » et il poursuit avec cynisme : « Joachim II (de Brandebourg) acquit par la communion sous les deux espèces les vastes évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il incorpora à la Marche (1). » Il a oublié l'acquisition du duché de Prusse par Albert son arrière-cousin, grand-maître de l'ordre teutonique. Tout en reconnaissant les passions des adversaires du catholicisme, on ne peut donc méconnaître les fautes du gouvernement de la catholicité.

C'est ce que comprit enfin la cour de Rome, éclairée par de sages et respectables personnages, mémoratifs des avertissemens donnés jadis par le vénérable Pierre Damien et par saint Bernard en d'analogues circonstances. Mais de même que la politique s'était emparée de la réforme, elle s'empara de la réaction catholique, les affaires de l'Europe furent plus brouillées que jamais, et les intérêts de l'église parurent compromis à tel point que le cardinal Morone, partant pour le concile de Trente, disait à un ambassadeur de Venise : « C'en est fait de la religion catholique (2). » De nobles efforts furent faits alors à Rome pour la régénération de l'église. Des papes dignes de leur mission proscrivirent résolûment le népotisme, rétablirent l'autorité des bons exemples, l'intégrité des mœurs, la régularité de l'administration. Le choix des membres du sacré-collége fut justifié par la piété, le savoir, la considération publique; grande réforme morale qui se personnifie principalement en deux hommes dignes de la vénération publique : Charles Borromée et Pie V (3). M. de Hübner a retracé ce tableau d'après les correspondances contemporaines avec un intérêt saisissant. On s'étonne, dit-il, du succès, et plus encore du courage de ceux qui entreprirent cette transformation des mœurs de la cour romaine. On apprend, en y regardant de près, à ne jamais désespérer des grandes causes réputées perdues.

(1) Voyez les *Mémoires de Brandebourg*.

(2) Voyez l'ouvrage de M. de Hübner, t. Ier.

(3) Voyez l'*Histoire de Pie V* (de famille obscure, comme Sixte-Quint), par M. de Falloux, 1844, 2 vol. in-8°, et 1859, 2 vol. in-12.

Malheureusement pour la papauté, la réforme de Luther avait marché plus vite que la réformation des mœurs romaines, et l'église catholique était battue en brèche de toutes parts. Il n'y avait pas un demi-siècle écoulé depuis que Luther avait proclamé sa séparation, et la moitié de l'Europe avait suivi l'exemple du moine de Wittemberg. Presque toute l'Allemagne du nord et la moitié de celle du sud avaient embrassé la doctrine de Luther; la puissance de Charles V s'était brisée contre les protestans, et il avait été obligé de souscrire à la transaction de Passau. C'était une révolution politique autant qu'une réforme religieuse. L'Angleterre, l'Écosse, la Suède, le Danemark, une partie de la Suisse et des Pays-Bas avaient aussi fait scission avec Rome. La Pologne était ébranlée, la France hésitait; le gouvernement des Valois dans sa politique étrangère s'appuyait sur les protestans; à l'intérieur, il faisait profession d'attachement à l'église romaine, quelquefois avec violence, quelquefois avec indécision. Une forme française de la séparation réformée s'était produite, qui entraînait une foule d'adeptes, et dont le centre d'action établi à Genève rayonnait sur la Gaule. De là Calvin régnait en maître absolu, propageait ses opinions à la ronde, fanatisait ses sectateurs et faisait des prosélytes jusque dans la haute Italie. Que la France passât du côté de la réforme, et le catholicisme était réduit en Europe à un empire incertain sur l'Italie et à l'obéissance dévouée de l'Espagne. Telle a été l'origine de l'importance européenne des querelles religieuses qui ont déchiré la France pendant cinquante ans. Les partis se sont disputé ce champ de bataille avec férocité. La consécration politique de la réforme avait produit ce résultat de créer en Europe deux classes d'états, dont les tendances, comme les intérêts, restaient distincts, même après qu'on avait souscrit à une paix de religion.

En effet, la question religieuse recevait une complication singulière des circonstances politiques au milieu desquelles elle avait éclaté; elle tombait au milieu d'une lutte de prépondérance entre la France et l'Espagne, lutte à laquelle l'Angleterre se mêla bientôt avec habileté pour y jouer un rôle plus décidé que la France. Élisabeth prit résolûment en main la défense de l'intérêt protestant en Europe; sa politique intérieure et extérieure l'y conviait. Elle obéit à une loi de situation. Philippe II, héritier de Charles V en Espagne, prit avec non moins de résolution la représentation de l'intérêt catholique dans le monde. Sa politique lui en imposait la condition et lui en promettait un immense profit. C'était ce protecteur que redoutaient les papes, tout en acceptant ses services; mais les fréquentes vacances de la papauté et les vicissitudes de la lutte avaient fait flotter à cet égard la politique de la cour de Rome. Malgré le soulèvement des Pays-Bas, la monarchie espagnole était

alors encore à l'apogée de sa puissance, qu'une suite d'événemens connus de tout le monde avait fait éclore et grandir. Le mariage de Ferdinand et d'Isabelle en avait assuré l'unité territoriale; les découvertes du Nouveau-Monde lui apportèrent des trésors, des domaines et un prestige inattendus; par la conquête de Grenade fut couronnée cette lutte de huit siècles où l'Espagne, en défendant sa religion, son indépendance et son sol, préserva l'Europe de l'invasion musulmane, fortifia le caractère de ses peuples et fonda ses libertés politiques. Après ce grand effort sur elle-même, l'Espagne étendit son influence extérieure par un vaste mouvement d'expansion qui lui donna pied en Italie et lui ouvrit le foyer le plus actif alors de l'intelligence européenne, foyer d'où partait la direction de la chrétienté. Enfin un grand mariage unit l'héritière de Ferdinand le Catholique au fils de l'empereur Maximilien, et lui porta le riche héritage des ducs de Bourgogne. Charles V, successeur tout à la fois de la maison d'Aragon et de Castille, de la maison de Bourgogne et de la maison de Habsbourg, obtint de plus l'empire germanique et se trouva le plus puissant souverain de l'Europe. Il put songer à la monarchie universelle qu'il se flatta d'avoir fondée un jour, et se portant en Allemagne le défenseur armé du catholicisme attaqué, il tenta de rétablir le saint-empire du moyen âge; la papauté courba le front devant son orgueil. De grands échecs et la résistance de nos rois suspendirent plutôt qu'ils ne renversèrent ses desseins, repris, après son abdication, par son fils Philippe II, qui, quoique héritant de la moitié de ses états seulement, sembla le légataire direct de l'ambition et de l'influence de Charles-Quint en Europe.

Sous Philippe II, l'Espagne atteignit au plus haut point de sa grandeur, mais toucha aussi au commencement de sa décadence. Ce prince, qui avait pu espérer de réunir la couronne d'Angleterre à celles dont sa tête était chargée, reprit les projets de son père en les agrandissant. Il se proposa d'établir sa domination en Europe en appliquant sa puissance au triomphe du catholicisme, dont la cause s'accordait avec ses penchans et avec ses intérêts, et il remua l'Occident pour parvenir à ses fins. L'Angleterre lui avait échappé par la mort prématurée de la reine Marie, il tourna tous les ressorts de sa politique vers la France, où la lutte ardente du catholicisme et de la réforme prêtait une large ouverture à ses intrigues et à ses désirs, ne reculant d'ailleurs devant aucun moyen pour arriver à son but, et bravant les malédictions humaines pour obtenir le succès de ce qu'il croyait être la cause de Dieu. A certaine heure où il craignait l'apaisement de la guerre civile en France, il faisait écrire par son lieutenant le duc d'Albe à la reine Catherine de Mé-

dicis (1) : « Le roi très chrétien ne peut conclure un accord qu'en faisant des concessions sur le spirituel et sur le temporel. Il ne peut faire des concessions sur le spirituel sans entreprendre sur les droits d'autrui, et Dieu, de qui sont ces droits, ne le souffrira pas; il n'en peut faire sur le temporel sans porter atteinte à sa propre autorité... Or il vaut beaucoup mieux avoir un royaume ruiné, en le conservant pour Dieu et le roi, au moyen de la guerre civile, que de l'avoir tout entier sans celle-ci au profit du démon et des hérétiques ses sectateurs. » La réaction catholique du XVI<sup>e</sup> siècle avait donc trouvé dans Philippe II un agent puissant, impitoyable, qui, dépassant le but, effrayait à juste titre les sages de la cour de Rome, où cependant la doctrine de l'extermination ne manquait pas de partisans, car à cette époque d'excitation religieuse Simon de Montfort rencontrait des émules, et la plume du duc d'Albe, aussi ferme que son épée, traçait à l'école moderne de l'autorité absolue sa formule et sa règle d'action.

La réforme était antipathique au génie espagnol, qui fournit au catholicisme militant un indéfectible appui, sur le caractère duquel nous reviendrons plus tard. Le scepticisme italien de la renaissance se fût accommodé peut-être de la réforme, si l'intérêt de la péninsule ne l'avait point rattachée à la papauté; mais Venise et Florence restaient pour les papes des amis réservés. Tous les regards étaient tournés à Rome vers la France, de laquelle on attendait l'impulsion décisive pour les destins du catholicisme. Or la réaction catholique y trouvait une énergique résistance. La réforme ne s'y était point répandue sans doute avec les mêmes facilités qu'en Allemagne, mais pourtant elle y avait obtenu de notables succès. C'est par Calvin, et bien après Luther et dans d'autres conditions, qu'elle s'y était propagée en rencontrant de considérables obstacles. Le clergé catholique, quoique fort riche, n'y possédait point ces vastes territoires ecclésiastiques qui comptaient parmi les états souverains, en Allemagne, et dont la transformation séculière a été l'un des premiers résultats de la réforme. Le clergé français était en général savant, attaché à ses devoirs, considéré, national; il luttait contre les empiétemens et les prétentions de la cour de Rome, tout en demeurant dans le giron de l'église. Si le clergé français avait alors été ultramontain, c'en était fait peut-être du catholicisme en France, car la cour de Rome y était profondément impopulaire malgré le respect qu'on gardait au chef de l'église : sentimens en apparence contradictoires, que l'histoire pourtant atteste et justifie. Au demeurant, l'église de France était l'honneur du ca-

(1) Voyez la *Correspondance de Philippe II*, par M. Gachard, t. I<sup>er</sup>, p. 609. Lettre de décembre 1567.

tholicisme. La maison royale de Valois n'avait eu aucun intérêt à se séparer de l'église catholique. Elle n'avait pas les motifs des princes allemands pour embrasser la réforme : ses vues sur l'Italie la ramenaient au contraire au système de circonspection qui était le fond de la politique vénitienne. Cependant les Valois avaient dû chercher des auxiliaires chez les princes protestans, dans leur lutte de prépondérance contre Charles-Quint et Philippe II. De là une certaine et permanente hésitation, qui jeta par soubresauts le gouvernement français dans diverses fautes de conduite : son intérêt le portant à ménager à la fois les souverains protestans et la papauté.

Mais l'aristocratie française avait en général montré une propension marquée pour la réforme; elle y vit un moyen de reprendre l'indépendance qu'elle avait perdue dans sa lutte contre la couronne. Sous cette forme nouvelle, la féodalité apparut encore menaçante à la royauté, et commit des fautes qui furent fatales aux réformés. La royauté, d'abord indécise, se ravisa, croyant être menacée, et pencha vers la répression d'une émancipation religieuse qui tournait à l'émancipation politique. Des circonstances particulières vinrent alors en aide à la réforme, dont les forces avaient acquis un considérable développement. Elle avait recruté ses sectateurs dans la partie la plus active et la plus remuante de la nation. Plus de 4,000 gentilshommes, ou seigneurs fieffés, et parmi eux les plus grandes familles de l'état, les Rohan, les Châtillon, les La Trémouille, les La Tour-d'Auvergne, etc., professaient la croyance nouvelle. La noblesse militaire était donc en majorité protestante, et pouvait facilement mettre en campagne de 30,000 à 40,000 combattans au jour où la lutte serait engagée. C'était un parti puissant en face du clergé catholique, de l'administration royale, des parlemens et des grandes villes, en général demeurées catholiques. Les avantages des uns et des autres parurent se balancer le jour où la réforme fit la conquête de la branche cadette de la maison royale. Cette accession mit sérieusement en péril les intérêts du catholicisme en France, surtout lorsqu'il fut assuré que la maison de Valois touchait à sa prochaine extinction.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, un rameau vigoureux de la famille régnante semblait être séparé du tronc royal. La maison de Vendôme ou de Bourbon, si puissante dans le centre et dans le midi de la France, n'avait pu dissiper les défiances de la maison de Valois, qui humilia (1) les héritiers du dernier fils de

(1) D'après le cérémonial français, le premier prince du sang marchait seul après le roi dans les solennités où le souverain figurait en personne; mais en 1548, lorsque Henri II fit son entrée solennelle à Chambéry, conquis sur le duc de Savoie, le roi voulut qu'il en fût autrement. Le premier prince du sang était alors Antoine de Bour-

saint Louis au profit d'une grande race d'origine étrangère. C'était la maison de Guise, famille héroïque autant qu'ambitieuse, émigrée de Lorraine pour avoir essayé d'évincer sa branche aînée de la duché patrimoniale. Elle vint fonder en France sa grandeur sur d'éclatans services qu'elle rendit, et sur la disgrâce des cadets de la maison royale, qu'elle exploita. A cette entreprise la France a dû de mémorables avantages, tels que la défense de Metz et la prise de Calais, mais aussi des jours néfastes, tels que furent ceux de la Saint-Barthélemy et de la domination de la ligue. De même que les guerres religieuses d'Allemagne avaient eu pour aliment l'intérêt et l'ambition des princes du pays, de même les guerres civiles de France ont eu pour aliment, pendant la dernière moitié du XVI^e siècle, la rivalité des maisons de Guise et de Bourbon, l'une ayant pour point d'appui le parti catholique français et l'assistance de Philippe II, l'autre ayant pour point d'appui les réformés de France soutenus par Élisabeth d'Angleterre. Entre ces partis de religion, un grand parti politique et national, détaché du catholicisme gallican, finit par faire pencher la balance du côté de l'intérêt français et des Bourbons, qui avaient pour eux la loi fondamentale de la monarchie française. La lutte des deux maisons avait commencé par une querelle d'étiquette, elle finit par une compétition à la couronne.

Je ne veux point retracer les alternatives de répression et de concession par où passa d'abord le gouvernement des Valois, par rapport à la réforme, ni les tentatives d'apaisement et de transaction qui honorent l'administration du chancelier de L'Hôpital, ni l'histoire de la régence orageuse de Catherine de Médicis, après la mort de François II. Cela est écrit partout. Les partis exaltés se préparaient à la guerre civile dès 1560; conjurée un instant, elle éclata en 1562, à la suite du massacre de Vassy, qui fut l'œuvre des Guises, et depuis lors, quoique sept fois suspendue, elle a, pendant plus de trente ans, ensanglanté la France, l'a couverte de ruines et mise en danger de périr. Tout le monde en connaît les funestes épisodes; elle eut pour premier instigateur Philippe II, pour organisateurs les Guises, tous avec des intentions diverses; elle eut pour acteurs

bon, duc de Vendôme, qui n'était pas encore roi de Navarre. Ce prince, en venant prendre son rang, fut surpris de voir Claude II de Guise se mettre sur la même ligne à sa gauche. *Quoi donc, mon compagnon*, lui dit-il, *tiendrons-nous donc rang ensemble?* — *Oui, monsieur*, répondit Claude de Guise, *le roi m'a assigné cette place.* — *Mais*, reprit le duc de Vendôme, *c'est tout ce que je pourrais permettre à M. le duc de Lorraine, chef de votre maison.* Sur quoi le duc de Vendôme se retira, et la marche fut suspendue; mais le roi lui ayant ordonné de reprendre sa place, le duc revint et dit à Claude de Guise : *Vous pouvez, mon compagnon, marcher sur la même ligne que moi, car si le roi ordonnoit à un laquais de marcher à mes côtés, je le souffrirais par respect pour ses ordres.* — Le fils d'Antoine de Bourbon faillit payer cher ce méchant propos le 24 août 1572.

principaux, dans le camp opposé, les princes de Bourbon suivis de la plus grande noblesse de France. La correspondance d'Olivarès et de Philippe II, publiée par M. de Hübner, prouve que le point capital arrêté par les Guises et Philippe II était l'extermination des hérétiques de France, et que cet intérêt était réputé supérieur à tout autre intérêt européen. Le rôle de la royauté française au milieu de ce conflit était des plus misérables; elle craignait autant le triomphe des uns que la défaite des autres, et s'épuisait en combinaisons stériles pour conserver une ombre de pouvoir, et pour obtenir la pacification du royaume, qui était son salut.

En l'année 1576, le parti catholique fit éclater contre elle son mécontentement. Écoutons un contemporain digne de confiance, Palma Cayet, professeur au collége de Navarre, l'auteur de *la Chronologie novenaire*. « Fâchés, dit cet écrivain, de ce que le roi voulait pacifier les troubles en son royaume, permettant à ceux de la religion prétendue réformée le libre exercice de leur religion, les déclarant capables de tenir estatz en toutes cours souveraines, leur ayant laissé huit villes pour leur sûreté, et desadvouant ce qui s'était passé en la journée Sainct-Barthélemy 1572, aucuns catholiques, princes, seigneurs et autres, » conclurent à Peronne, au nom de la sainte Trinité, le fameux traité d'association connu sous le nom de sainte union ou sainte ligue (1), par lequel les adhérens, prenant en main la défense de la cause catholique, trahie selon eux par l'administration royale, se substituaient au pouvoir du roi, sous prétexte de mieux défendre ses véritables intérêts, et notifiaient leurs desseins subversifs à toute la chrétienté. C'était l'usurpation hardie et flagrante de l'autorité souveraine, l'organisation d'une faction audacieuse dans l'état, et le prélude des plus hardies entreprises; et non-seulement elle demeura impunie, mais après plusieurs années de tergiversation incessante et d'abaissement continu, la royauté fut obligée de subir et d'accepter la tutelle de la ligue, en pactisant avec elle comme de puissance à puissance par le traité de Nemours, conclu entre le roi et le duc de Guise, qui venait de signer à Joinville (1584) avec Philippe II un traité d'alliance pour l'exclusion de l'hérétique Henri de Béarn (Henri IV), devenu héritier présomptif de la couronne par la mort du duc d'Anjou, frère de Henri III, dans la personne duquel allait s'éteindre la dynastie régnante.

C'est au moment où Henri III venait d'accomplir ainsi une des plus grandes fautes de son règne que Sixte-Quint fut élu pape (1585). Il n'avait point approuvé les complaisances compromettantes de ses prédécesseurs pour Philippe II et la ligue, et sous

(1) Voyez le texte de cet acte fallacieux avec le commentaire dans l'*introduction* de l'ouvrage de Palma Cayet, édit. de Buchon.

le nom de cardinal de Montalte il avait vécu pendant les dernières années du pontificat de Grégoire XIII dans une sorte de disgrâce. C'était un personnage important dans le sacré-collége, et dès l'ouverture du conclave les ambassadeurs étrangers le signalent à leurs cours comme un cardinal *papable*. Il était porté principalement par le parti des Médicis, resté fort influent à Rome, et représenté par un cardinal habile, qui ménagea une élection *par adoration*, c'est-à-dire par acclamation, à son candidat. L'ambassadeur espagnol à Rome ne se méprit point sur les conséquences de l'élection. Grégoire XIII avait été dévoué à l'Espagne. La correspondance diplomatique fit pressentir à Philippe II un pape qui ne devait pas être de son bord. Henri III et les Guises eurent promptement aussi l'occasion de s'en convaincre. L'association de Henri III avec la ligue était également repoussée par l'intérêt personnel du roi et par l'intérêt politique de la France. Elle avait jeté le royaume dans les bras de Philippe II, car les Guises étaient impuissans pour fonder un état indépendant, en les supposant vainqueurs des huguenots et de la royauté. De la part d'Henri III, cette association était l'abdication même; elle ôtait à la couronne son dernier prestige, car nul ne la pouvait croire sincère, et certes elle ne l'était pas. Sixte-Quint s'exprima sur cet acte de faiblesse avec une rudesse qu'attestent tous les monumens.

Il en est un surtout dont M. de Hübner ne parle pas, et dont je ne m'explique pas qu'il n'ait pas eu connaissance. Il est vrai que les portefeuilles dont il a fait usage n'ont pu le lui révéler. C'est une lettre du duc de Nevers au cardinal de Bourbon, désigné par le traité de Joinville pour devoir être l'héritier présomptif de la couronne après la mort d'Henri III. La vacance de la papauté et l'indication d'un conclave avaient décidé les coalisés ligueurs à députer à Rome Ludovic de Gonzague, duc de Nevers, pour y soutenir les intérêts de la ligue et pour aviser aux exigences de la situation. Ce personnage assez variable dans ses attachemens était pour l'heure engagé avec la ligue, et les ligueurs, confians en son habileté dans les négociations, avaient remis leurs affaires dans ses mains. M. de Hübner indique son arrivée à Rome au 1er juin. Les *Mémoires* de Nevers indiquent une autre date, c'est-à-dire la fin de juillet. J'ai lieu de croire que cette dernière est la vraie (1). Il fut immédiatement admis à l'audience du pape, selon le témoignage d'une dépêche qui a tous les caractères de l'authenticité. Le nouveau pape se montra résolûment au duc de Nevers comme un partisan de l'autorité royale en France, et comme attaché à l'équilibre de l'Europe rompu par la prépondérance de l'Espagne. La situation

(1) La différence doit provenir de la réforme grégorienne du calendrier, qui, accomplie à cette époque, venait à peine d'être admise en France (1584).

de la France fut dans cette conversation appréciée par le pontife en homme politique plutôt qu'en héritier de Grégoire XIII, et voici dans quels termes le duc de Nevers rendit compte de sa mission à ses commettans par cette lettre, insérée dans la compilation de Gomberville, et qu'on pourrait croire être restée inconnue à M. de Hübner, lequel nous a donné cependant beaucoup de pièces relatives à cette négociation et à ce voyage.

« Étant arrivé de nuit à Rome, dit le duc au cardinal de Bourbon, je fus descendre au logis de M. le cardinal de Pellevé. Il me reçut avec grandes démonstrations de joie, et me dit d'abord que j'étois venu trop tard, que les choses étoient bien changées, et que depuis le nouveau pontificat on regardoit les affaires de France en cette cour tout différemment de ce qu'elles paroissoient avant la mort du dernier pape; que ceux qui avoient été les plus échauffés pour le parti des catholiques y étoient devenus si froids, toutes les fois qu'on leur faisoit des propositions pour l'avancement de nostre dessein, qu'ils ne parloient que de l'obéissance que les sujets doivent à leur prince légitime et de la mauvaise odeur que votre retraite de la cour donnoit à toute l'Italie. Je vous laisse à penser, monsieur, si je fus surpris de ces nouvelles... Je me résolus de ne point perdre de temps et d'envoyer demander au pape une audience pour le même jour. On me rapporta que le pape avoit témoigné de la surprise de mon arrivée, et qu'il avoit répondu qu'il me donneroit autant d'audiences que je voudrois. Je fus au palais le 29 juillet, et fus aussitôt introduit auprès de sa sainteté... Nous entrâmes de suite en conversation. Je ne doute point, me dit-il que l'intention du cardinal de Bourbon et la vôtre ne soient bonnes; mais en quelle école avez-vous appris qu'il faille former des partis contre la volonté de votre maître légitime? Très saint père, lui dis-je en me levant avec chaleur, c'est du consentement du roi que les choses se sont faites. Eh! quoi, reprit-il, vous vous échauffez bientôt... Je vois que vous avez l'esprit de tous ceux de votre association. Le roi de France n'a jamais consenti de bon cœur à vos ligues et à vos armemens. Il les regarde comme des attentats contre son autorité, et bien que la nécessité de ses affaires et la crainte d'un plus grand mal le forcent à dissimuler, il ne laisse pas de vous tenir tous pour ses ennemis, et ennemis plus redoutables que ne sont ni les huguenots de France, ni les autres protestans... Je crains bien fort qu'on ne pousse les choses si avant qu'enfin le roi de France, tout catholique qu'il est, ne se voie réduit d'appeler les hérétiques à son secours pour se délivrer de la tyrannie des catholiques. »

Le duc de Nevers ajoute au cardinal : « Vous voyez quels sont les sentimens du pape et combien il est éloigné de ceux de son prédécesseur. De temps en temps il s'écrioit contre Grégoire XIII, et

contre le cardinal de Côme, et leur reprochoit d'avoir mis le feu et le sang dans toute la chrétienté, par le consentement et l'approbation dont il avoit fomenté la ligue et l'union des catholiques françois. Cela étant, voyez combien nous sommes loin de notre compte, et quelle espérance nous devons avoir des secours temporels et spirituels que nous venons chercher ici. »

En présence des événemens dont la France était le théâtre, Sixte-Quint entreprit en effet deux choses, difficiles à concilier en apparence, mais qui ont fini par triompher toutes les deux. L'une était la conservation du catholicisme, gravement compromis en France; l'autre était le maintien de la France à l'état de puissance capable de faire tête à l'Espagne. Si Henri de Navarre était vainqueur de haute lutte, il le serait à la tête des huguenots, soutenus par des auxiliaires de même religion fournis par l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse réformée. Sa victoire serait le triomphe complet et final de la nouvelle confession. Telle était l'opinion générale, car l'Europe vivait alors sous le régime du principe *cujus est regio, illius est religio;* les sujets suivaient la religion du souverain. En Allemagne, le recès d'Augsbourg avait donné force de loi à la maxime, et l'Angleterre avait passé deux fois avec son prince d'une religion à l'autre. Il était donc permis de croire que le triomphe de Henri de Navarre équivaudrait à la perte de la religion catholique en France; et la perte du catholicisme en France entraînait peut-être sa perte en Europe. L'Allemagne n'aurait plus qu'à compléter son œuvre à cet égard, l'Italie était sérieusement menacée, la réforme était en faveur à Ferrare, et l'Espagne allait devenir impuissante pour arrêter seule les ravages du torrent. Toutes les correspondances montrent que telle était l'appréciation générale à ce moment, pour les uns avec effroi, pour les autres avec espoir.

Voilà pourquoi, malgré l'opinion personnelle de Sixte-Quint sur le fond des choses, la bulle privatoire préparée par Grégoire XIII contre Henri de Navarre, et adoptée en consistoire avant la mort du pontife, fut lancée par le nouveau pape. La chancellerie l'emporta sur l'opinion individuelle du chef de l'église. M. de Hübner rapporte une dépêche curieuse de Philippe II, qui montre que cet esprit profond ne fut pas dupe de la démonstration de la cour romaine. Sixte-Quint était deviné. Il était prouvé que, malgré certaines démonstrations commandées par d'inévitables exigences, le catholicisme intolérant et ambitieux devait céder la place, à jour donné, aux conseils de la tolérance et de la bonne politique.

CH. GIRAUD.

*(La deuxième partie au prochain n°.)*

LE

# BRIGADIER TRICKBALL

La guerre finie et mon bataillon licencié, je partis pour les Pyrénées, espérant y trouver le repos dans un isolement complet. Survint la commune, qui troubla ma sécurité. Si l'on s'avisait de rappeler mon régiment? Bah! en ma qualité de Parisien, j'avais la naïveté de croire que la querelle s'arrangerait, et je me moquais des terreurs de la province. J'habitais un hameau perdu dans la montagne. Si vous aimez la solitude, allez aux Pyrénées et faites-vous conduire à Saint-Jean-de-Rial. En laissant ce village à votre gauche et en vous dirigeant vers le nord-est, vous trouverez à mille mètres du versant espagnol, dans une gorge bien abritée, un bourg de trente feux. C'est là que je demeurais, chez le brigadier Trickball.

Trickball était gendarme. Appelé à Paris après le désastre de Sedan, il obtint la faveur de rentrer à son corps, le 2e régiment d'artillerie de marine, où il retrouva d'anciens chefs qui surent l'apprécier, et c'est au fort de Montrouge, où je remplissais les fonctions de lieutenant du génie, que je fis sa connaissance. Pendant le bombardement, Trickball commandait une pièce de gros calibre, qui foudroyait les Prussiens établis sur les hauteurs de L'Hay. Trickball pointait avec une admirable précision. Pas un de nos boulets qui n'ait frappé en plein l'épaulement de la redoute allemande, dont les feux furent sept fois éteints dans l'espace de trois semaines. Dans ce duel à coups de canon, Trickball se faisait un point d'honneur d'avoir le premier et le dernier mot. Aussi tous les matins réveillait-il l'ennemi, et le soir il attendait que son adversaire eût fait silence pour se taire lui-même. Une fois, il fut atteint par un éclat d'obus. La blessure était légère; mais, comme de

tels accidens prennent souvent une gravité inattendue, le docteur lui conseilla le repos. Néanmoins il voulut retourner à son poste. — Je ne peux pas, disait-il, laisser le Prussien causer tout seul. — Heureusement le colonel *** intervint, et Trickball dut rester à l'infirmerie. Figurez-vous un homme très grand et très maigre, aux joues creuses, au profil correct et sévère, aux cheveux courts, touffus, bien plantés, blancs comme neige, à la moustache noire de jais. Il parlait peu et semblait absorbé. D'habitude son regard était terne, presque vide, hébété même à certains momens. Cependant un soir, le colonel *** ayant murmuré à son oreille quelques mots dont je ne pus saisir le sens, je vis les yeux de Trickball s'allumer; un éclair y passa et fit briller leurs prunelles dilatées d'un feu extraordinaire. Quelle pensée secrète subitement réveillée avait pu transformer ainsi ce visage sans expression? Le colonel *** me dit un jour : — Je répondrais de Trickball comme de moi-même. Si je lui disais : Prends vingt hommes, va aux premières batteries prussiennes, et tue les canonniers sur leurs pièces, — il irait, et vendrait chèrement sa vie; mais sa vie est précieuse, je ne me pardonnerais pas de l'avoir exposée sans raison.

De fait, le colonel en savait long sur le brigadier. Un matin, à table, nous essayâmes de le faire jaser : il s'y refusa; comme nous le pressions, il éleva sévèrement la voix, et chacun se tut. Pourtant un officier, que le son de voix étrange du brigadier avait frappé, ayant demandé au docteur à quoi il attribuait cette singularité, le colonel nous conta le trait suivant, qui peint l'homme. Un fraudeur, que Trickball avait pris et conduisait en ville, se jeta sur lui à l'improviste, l'abattit d'un croc en jambe, et le cloua contre le sol en lui écrasant la poitrine avec le genou. Notez que ce fraudeur portait aux pieds des fers dont Trickball avait la clé. Son gardien terrassé, le bandit saisit sur la route un caillou pointu, qu'il leva sur la tête de sa victime en disant : — La clé! la clé des fers! donne la clé! — Trickball, qui la serrait entre ses doigts crispés, répondit : — Non! — Et, se sentant faiblir, il la jeta dans un précipice. Au même instant, il s'évanouit. Le fraudeur s'enfuit, le laissant pour mort. Trickball avait trois côtes enfoncées dans le poumon. La guérison fut lente, mais complète; seulement la voix perdit toute sa sonorité.

Je ne m'attendais pas à retrouver Trickball aux Pyrénées, et ce fut un plaisir pour moi d'accepter l'offre qu'il me fit de partager son toit. Au reste, je le voyais rarement. Pendant la guerre, les gendarmes, trop peu nombreux pour inspirer quelque crainte aux malfaiteurs, avaient laissé le champ libre à la contrebande. Aussi la rude besogne que Trickball avait sur les bras depuis son re-

tour l'obligeait à de fréquentes absences. En sa qualité de vieux soldat, le brigadier était ponctuel. A midi sonnant, il arrivait de la montagne. La provende donnée à son cheval, il rentrait au logis, s'arrêtait sur le seuil de la porte, saluait militairement et se mettait à table. Cela fait, si je ne lui adressais pas la parole, il ne desserrait d'ordinaire les dents que pour manger. Je réussis quelquefois à l'amuser en lui contant des farces de régiment; jamais je ne parvins à le faire sourire. Le repas terminé et sa pipe fumée, Trickball remontait en selle pour ne revenir que tard dans la nuit. Cet être étrange m'attirait, tout en lui piquait ma curiosité. J'espérais qu'une circonstance fortuite me ferait découvrir le secret de cette vie taciturne, la pensée intime dont ce front chargé de soucis trahissait l'existence. On va voir si j'avais tort de compter sur le hasard.

Un soir, par extraordinaire, Trickball, ayant un rapport à rédiger, resta chez lui. Son travail fini, il s'assit sur un fagot, alluma sa pipe, et, posant ses coudes sur ses genoux, il prit sa tête entre ses mains et se mit à faire des ronds de fumée. De temps en temps, il arrachait de la bourrée une poignée de branches qu'il jetait dans le foyer pour entretenir la flambée, à la clarté de laquelle je lisais à haute voix la gazette de la ville voisine.

— Brigadier! m'écriai-je, voici qui vous intéresse, vous et votre escouade; écoutez : les autorités signalent l'apparition dans notre canton d'un malfaiteur de la pire espèce qui, à en croire les rumeurs de nos communes, serait le fameux Francesco Sev...

Je n'achevai pas, car la flamme qui m'éclairait vacilla tout à coup et s'éteignit. Au même instant, un bruit sec frappa mes oreilles, et la pipe de Trickball, brisée en trois morceaux, roula sur les dalles. Je levai la tête et demeurai stupéfait. Le brigadier était debout et fixait sur moi un regard farouche. J'avais lu d'un ton sardonique ce récit de journal, dont chaque mot semblait inventé à plaisir par quelque faiseur de romans. — Croit-il que je me sois moqué de lui? fut ma première pensée, et je voulus parler; mais à l'aspect de cette figure subitement décomposée je restai interdit. Trickball fit un pas vers moi. Ses yeux avaient une expression sinistre, son visage était pourpre; à la lueur ardente du brasier, il me parut couleur de sang. Trickball approcha, et, me saisissant par le bras avec tant de violence que je sentis ses doigts s'imprimer dans la chair : — Francesco Sevilla! cria-t-il, vous avez vu Francesco? Où,... quand?.. Mais répondez donc!

De mon bras libre, j'essayais de repousser le brigadier, quand soudain ses jambes fléchirent; il recula précipitamment jusqu'à la cloison, contre laquelle il s'appuya en faisant le geste d'un homme

qui revient à lui. — Excusez-moi, dit-il, j'étais fou! Ah! si vous saviez!.. Vous avez lu, n'est-ce pas? Dans ce journal?.. Excusez-moi, mon lieutenant. Vous m'excusez?

Je m'avançai en lui tendant la main, mais il ne la prit pas, et fit simplement le salut militaire; puis, s'enveloppant dans sa capote d'uniforme, il jeta son mousqueton sur l'épaule et sortit. Je l'entendis siffler son mâtin. L'animal vint à lui en grondant, et quelques secondes après le bruit des souliers ferrés du gendarme se perdit dans le lointain.

Le lendemain, la pluie tombait à torrens. Trickball ne rentra que le soir, trempé jusqu'aux os. Il étendit son manteau devant la cheminée, et posant ses pieds sur les briques du foyer : — Je tiens la piste! dit-il brusquement.

— Ah!

— Ce sera pour demain. Voulez-vous venir?

— Je craindrais de vous gêner.

— Du tout! Tenez-vous prêt à trois heures du matin. — En parlant, Trickball démontait une carabine double de précision.

— Vous avez là un beau fusil! m'écriai-je après avoir examiné les rayures des canons et le ressort des batteries. Vous le préférez à votre mousqueton?

— Si je le préfère! Le mousquet, — il poussa le sien du bout de la botte avec mépris, — le mousquet n'est bon que pour un feu de cavalerie. Beaucoup de tapage! peu de besogne! Parlez-moi d'un joujou comme celui-là, — et il épaula vivement son fusil double, — pour loger à deux cents pas du plomb dans la tête d'un isard à travers une fente de rocher. En me donnant cette carabine, mon colonel m'a dit : Trickball, tu as l'œil sûr et la main prompte. Il te manque une bonne arme; prends la mienne.

— Qui est ce colonel?

— Celui du fort de Montrouge.

— Il a demeuré chez vous?

— Pas chez moi; dans le hameau, avant la guerre;... mais je jase, et le temps vole. Reposez-vous. Je reviendrai tout à l'heure.

D'une botte de fougères, je me fis un oreiller, et je ne tardai pas à m'endormir profondément. Au moment où je me réveillai, Trickball serrait ses cartouches dans sa giberne. Trois heures sonnèrent à l'horloge de l'église. — En avant! dit le brigadier.

L'averse avait cessé, mais le sol était détrempé, et je glissais à chaque pas dans des flaques de pluie. Le vent soufflait par tourbillons. Les nuages déchirés tachetaient le ciel comme des flocons de fumée noire. La lune s'enfuyait derrière eux, et ses rayons faisaient briller comme de l'argent l'écorce des frêles bouleaux, échevelés

par la rafale. Nous marchions de file, le chien de Trickball en tête. C'etait un de ces dogues de race qu'on admire à respectueuse distance : haute stature, large poitrail, ventre efflanqué, lèvres épaisses, crocs saillans, œil féroce. De tels animaux ne se laissent toucher que par leur maître.

Au niveau du col Saint-Jean, Trickball prit à travers la bruyère un sentier de chamois qui nous conduisit au bord d'un ravin. Le mâtin s'arrêta soudain en raidissant ses pattes. Du fond des bois noyés dans l'ombre sortait un vague murmure. Le chien dressa les oreilles et se jeta résolûment dans les broussailles en aboyant. Aussitôt le murmure cessa comme par enchantement, et à courte distance une orfraie cria trois fois.

— Mes hommes sont là, dit Trickball; avançons.

Au milieu d'une clairière brillait un feu de bivac. Deux ombres se découpaient sur le tronc des arbres voisins : on entendait parler et, à mesure que nous approchions, les voix devenaient plus distinctes.

— Te voilà, Fortuno, disait l'une, te voilà, mon bon chien!

— Prends garde, répondit l'autre, qui, à en juger par son accent, devait être celle d'un Gascon, prends garde, tu vas te faire mordre. — Un hurlement sauvage, immédiatement suivi d'un juron énergique et d'un coup de pied rudement asséné, me prouva que cet avis charitable n'avait pas profité. — Je t'avais pourtant dit, reprit le Gascon, que cette bête manquait de *velouté!*

Nous parûmes au détour du sentier.

— Fixe! — commanda Trickball. Les deux gendarmes se levèrent. joignirent les talons militairement et firent le salut. Trickball, appuyé sur sa carabine, les examina d'un œil perçant. — Vos mousquets sont chargés et vos gibernes garnies? dit-il. Vous savez quel gibier nous chassons?

Les soldats échangèrent un regard où se peignait l'hésitation.

— Un fraudeur, dit le premier tout à fait entre ses dents.

— Francesco Sevilla, ajouta le Gascon, plus hardi que son camarade. — Fortuno gronda sous un buisson.

—Tout beau! Fortuno! Tais-toi! —Le mâtin se coucha, et Trickball reprit : — Francesco a dû passer la nuit à la ferme Santa-Pol. Je vais rôder aux environs. Vous autres, attendez-moi ici avec mon lieutenant, et faites bonne garde. Viens, Fortuno! — Le chien, qui se sentait en faute et craignait une correction, s'approcha humblement de son maître par une marche de côté; mais le brigadier, jetant sa carabine sur son épaule, s'enfonça dans le taillis. Fortuno le suivait à quinze pas, la queue entre les jambes.

Les gendarmes avaient l'air gênés de ma présence. Je rompis la

glace en leur offrant d'excellens cigares. — Vous êtes blessé, dis-je à celui qui étanchait le sang de sa main, effleurée par les crocs du mâtin.

— Une plaisanterie de Fortuno! s'écria le Gascon. Quand Fortuno mord sérieusement, il ne lâche pas. Vous verrez, s'il attrape le Francesco.

— Qui est Francesco? demandai-je d'un ton indifférent.

— Qui est Francesco! répéta le Gascon; vous ne connaissez donc pas Trickball?

— Depuis dix jours à peine. Je ne suis pas du pays.

— Alors... Le Gascon s'arrêta; ses yeux exprimaient le plus profond étonnement. Son camarade et lui se regardèrent comme deux personnes qui se sont crues surprises au milieu d'une confidence par un fâcheux et qui se trouvent en face d'un troisième ami. Je me demandai si Trickball n'avait pas interrompu par son arrivée une conversation que ses oreilles ne devaient point entendre. Le silence qui avait succédé à l'aboiement de Fortuno, l'embarras des gendarmes à l'aspect de Trickball, tout venait à l'appui de cette idée.

— Je ne voudrais pas vous gêner, dis-je; tout à l'heure Fortuno vous a, je crois, coupé le fil de la voix.

— Vous avez entendu? s'écria le Gascon d'un ton effaré.

— Du tout!

Il poussa un soupir de soulagement : — C'est, reprit-il, que mon camarade est, comme vous, d'un autre pays, et je lui racontais...

Reprenez votre histoire.

Le Gascon, hésitant, interrogea de l'œil l'autre gendarme. Celui-ci haussa les épaules; je tendis au Gascon ma gourde de rhum, bien faite pour lui délier la langue. Il but une rasade, puis, s'essuyant la moustache avec le revers de sa manche : — Ah! vous ne connaissez pas Trickball, dit-il en se rapprochant de moi. Eh bien! écoutez. Trickball était marié. Sa femme mourut en lui donnant une fille qu'il envoya en Espagne chez une parente, d'où elle revint à l'âge de quinze ans. Ce jour-là, on tua le veau gras, comme vous pensez, et tout le hameau fut de la fête. Trickball ne tenait pas en place; il se levait, courait à droite, à gauche, servait tout le monde et n'oubliait que lui. Il ne mangeait que des yeux. Moi, qui vous parle, j'étais à côté de son enfant. Belle fille, par le sang de la madone! mais fille du diable, bien qu'elle eût grandi au pays de la Vierge : des lèvres minces et vermeilles, des narines dilatées, des pupilles larges comme des piastres et couleur d'or! Rien que d'y songer, j'en ai le frisson. Vous ne me croirez pas; quand elle buvait, on aurait pu voir le vin couler comme un filet rose sous la peau de sa gorge, tant elle était fine et transparente. Les rougeaudes du

village cachaient leurs bras et crevaient de jalousie. — Elle s'appelait Laurette. J'ignore comment elle avait été élevée, mais elle s'attifait trop. Le matin, elle courait aux champs en jupon court et en basquine de soie, et revenait les mains chargées de fleurs, ruisselantes de rosée, en se balançant sur ses hanches comme une pouliche navarraise. Sa seule occupation était de fourbir les armes de son père; elle les faisait reluire jusqu'à s'y mirer comme dans une glace. Trickball ne s'apercevait de rien, tant il était joyeux d'admirer son enfant. Une fois pourtant il lui sembla qu'elle ne touchait que du bout des lèvres à sa cuiller d'étain. Il en eut du chagrin; deux jours après, il revint de la ville avec un couvert d'argent. Elle lui mit ses deux bras autour du cou. Le moyen avec cela de se fâcher contre elle? Un soir, Trickball essaya de la gronder; alors elle sauta sur ses genoux, et, rabattant ses longs cheveux sur sa figure, elle se mit à rire au travers. Quand cette fille-là riait, mon lieutenant, il n'y avait plus rien à faire. — Dès le lendemain de son arrivée, on avait jasé dans le bourg : c'est une coquette, répétait-on. Durant la semaine, les mauvaises langues allèrent leur train, si bien qu'on finit par dire que Laurette avait un amant. Le fait est qu'un jour, étant sur le seuil de ma porte, je vis un vendeur de pacotilles qui allait de maison en maison offrant sa marchandise. Laurette était à sa fenêtre. Elle piquait des œillets pourprés dans ses bandeaux noirs. En approchant de la maison de Trickball, le vendeur roula entre ses doigts une feuille de papier dont il fit une boulette, et, lorsqu'il passa sous la croisée, il envoya sa boulette en l'air, d'une chiquenaude, comme une bille, si adroitement qu'elle tomba juste sur les genoux de Laurette, qui rougit comme un coquelicot. Trois jours après, au crépuscule, Trickball arrêta un homme qui rôdait autour du hameau. L'heure était trop avancée pour qu'on le conduisît à Saint-Jean; aussi Trickball, se contentant de lui mettre les poucettes, l'enferma chez lui dans une chambre dont la garde me fut confiée. Le prisonnier était un grand garçon, bien fait, avec une petite moustache blonde et l'air doux et poli. Il m'offrit un cigare et me conta son histoire. Je finis par m'endormir. Le lendemain, Trickball me trouva garrotté sur ma chaise, avec un bâillon dans la bouche. L'homme était parti en laissant son nom gravé sur la table : *Francesco Sevilla*. Par dérision, il m'avait mis les poucettes, qu'il ôta, Dieu sait comment! Francesco, très redouté dans la Navarre, qu'il venait de quitter, sans doute pour laisser aux gendarmes le temps d'oublier ses méfaits, était peu connu dans notre canton, où il passait pour avoir donné dans sa vie plus de baisers que de coups de stylet.

Pour un luron de son espèce, remarquai-je à part moi, il s'est

laissé prendre bien facilement. Je me gardai de souffler mot, et, quand Laurette parut, ses grands yeux se troublèrent en s'arrêtant sur moi. Son père ne vit rien. Il ne pouvait pas voir. Trickball, c'est l'honneur même! Bref, un beau matin, en l'absence du brigadier, les gars du village trouvèrent une échelle dressée contre la croisée de Laurette; l'oiseau s'était envolé. — En un instant, tout le village fut sur pied. Trickball avait été retenu la veille à Saint-Jean par son service. On épia son retour; quelques gens même coururent à sa rencontre; il y en a toujours de ces âmes charitables. Tout à coup j'entends un grand cri. Je me précipite, et j'aperçois au milieu d'une foule qui gesticulait Trickball appuyé contre un mur, pâle comme la mort, le regard fixe, les dents serrées. Soudain il glissa sur ses talons tout d'une pièce, et tomba raide comme une planche. On le porta chez lui. Il resta trois jours sans sortir. La seule personne qu'il consentît à voir fut un colonel, son ancien chef d'escadron, en passage dans le hameau.

Le gendarme acheva son récit d'une voix étouffée. Je lui offris ma gourde, qu'il porta à ses lèvres en tremblant : — Merci, dit-il, ça réchauffe.

Nous fûmes près d'une demi-heure sans parler. Au bout de ce temps, les taillis s'agitèrent près de nous, et Fortuno parut, suivi de son maître. — En route! dit le brigadier.

A un kilomètre de la ferme Santa-Pol, Trickball s'arrêta sur un plateau pour donner ses ordres. Le plan était simple, infaillible. Trois sentiers aboutissaient à la ferme. Défense de tirer fut faite aux gendarmes, qui devaient simplement se montrer à l'entrée des deux premiers sentiers pour rabattre Francesco sur le troisième, où l'attendait Trickball. On résolut d'occuper les postes dès la pointe du jour. Trickball paraissait calme. Cependant je remarquai que de temps à autre il essuyait son front humide de sueur malgré la fraîcheur de l'air. Déjà l'horizon s'éclairait d'une teinte vague, et chacun faisait ses préparatifs, lorsque Fortuno mit soudain le nez au vent et donna des signes d'inquiétude. Les hommes saisirent leurs fusils. Quelqu'un venait à nous par la route de Saint-Jean, du côté opposé à la ferme. — Qui vive? cria le brigadier.

— Gendarmerie!

— Avance! dit le brigadier en relevant le canon de sa carabine. Un gendarme gravit tout haletant le talus qui nous séparait du chemin.

— Ordre du capitaine! dit-il en tirant une lettre de son sac.

Trickball, pour en prendre connaissance, fit flamber une allumette entre deux roches. J'étais derrière lui, et je parvins à lire par-dessus son épaule. Voici ce que disait la dépêche : « Ne tirez

pas sur Francesco. Vous êtes assez nombreux pour le cerner. Prenez-le vivant. »

— Eh bien? demanda le Gascon au brigadier muet de stupeur.

— A vos postes! répondit celui-ci d'un ton de fureur concentrée. Rien n'est changé; seulement vous êtes trois. Arrangez-vous.

Les gendarmes s'éloignèrent au pas accéléré. — Quant à vous, mon lieutenant, ajouta le brigadier en me saisissant par le bras, il est inutile de vous exposer. Filez tout droit; à deux minutes d'ici, vous trouverez une hutte de douaniers. Attendez-moi là.

J'obéis, mais je m'arrêtai à courte distance pour observer Trickball. Je le vis déboucler lentement sa giberne. Il fit le geste d'un homme accablé, et, prenant toutes ses cartouches, il les jeta dans une profonde excavation; puis il ôta les capsules de sa carabine, qu'il mit en bandoulière, et, sifflant Fortuno, il se dirigea vers le troisième sentier.

Je m'étais blotti entre deux blocs de granit, à dix mètres d'un chemin tortueux côtoyé par une large crevasse. Autant que j'en pouvais juger, ce chemin devait être l'un de ceux qui aboutissaient à la ferme Santa-Pol. En effet, en cherchant des yeux, je découvris au-dessous de moi Trickball couché à plat ventre derrière un tronc d'arbre. Au moment où le soleil flamboya derrière le col Saint-Jean, un caillou roula par petits bonds sur la pente rapide du sentier inondé de lumière, et un joyeux refrain emporté par la brise vint frapper mes oreilles. Un homme coiffé du bonnet montagnard et portant un bâton ferré passa en sifflant le vieil air espagnol :

Yo que soy contrabandista.

Presque au même instant, une voix tonnante cria : — Pille! Fortuno! pille!

Involontairement je me dressai hors de ma cachette. J'ignore si l'homme m'aperçut. Il remontait le sentier en courant plus vite qu'un chevreuil. Fortuno arrivait à fond de train. L'homme hésita une seconde. D'un côté la crevasse, de l'autre une muraille à pic. L'homme sauta sur une saillie de la roche, d'une main se cramponna aux arêtes et de l'autre fit le moulinet avec son bâton. Fortuno se rasa et bondit en rugissant. J'entendis le bruit sec que fait une boîte osseuse qui éclate, et le mâtin roula, le crâne brisé, au fond de la crevasse. L'homme lâcha son bâton et grimpa le long du granit plus lestement que n'aurait fait un chat; mais, en se posant sur le sommet, son genou glissa. Il perdit l'équilibre et resta accroché par les ongles. En même temps, Trickball parut au détour de la route, et je vis ses doigts se crisper autour de son arme inutile. L'homme, par un prodigieux effort, se rétablit sur la paume

de ses mains, sauta sur ses pieds, et disparut. De ce qui suivit, je n'ai gardé qu'un souvenir confus. Je crois avoir entendu crier. Voici ce que je me rappelle nettement. Déux des gendarmes nous rejoignirent tremblans de peur. Le Gascon manquait à l'appel; on le chercha. Il était à son poste, couché sur la poitrine, en travers du sentier, non loin du roc escaladé par le bandit. Il avait un stylet planté entre les épaules et ne donnait signe de vie. De leurs mousquets disposés en croix et garnis de fougères, les gendarmes firent un brancard pour leur camarade. Je pris par le bras Trickball, qui chancelait à chaque pas comme un homme ivre, et c'est ainsi que nous redescendîmes lentement dans la plaine.

Peu après ces derniers événemens, je reçus l'ordre de rejoindre mon régiment sous les murs de Paris. J'arrivai au corps le soir du même jour. — Une semaine plus tard, ayant appris que la brigade du général ***, l'ancien colonel du fort de Montrouge, campait autour de Bagneux, je me rendis au quartier d'état-major. Toutes les troupes du village étaient sur pied. Les officiers parlaient avec animation; les hommes riaient, poussaient des cris de joie. J'entrai chez le général, qui fit un geste de surprise en m'apercevant. — Je pensais à vous, me dit-il, vous arrivez à point!

— Qu'y a-t-il donc, mon général?

Le général me regarda d'un air étonné. — Ah ! s'écria-t-il, dans le village?.. Une nouvelle capture sans doute. Quelque bataillon d'émeutiers enveloppé par la ligne... Mais il ne s'agit pas de cela!— Et fixant sur moi ses yeux perçans : — Contez-moi donc, dit-il, ce qui s'est passé. Je ne le sais qu'à moitié par Trickball, car, comme vous, Trickball a été rappelé. Il est ici. Tenez, le voilà,—ajouta-t-il en écartant les rideaux d'une croisée. En effet, le brigadier était debout dans un préau donnant sur la cour, appuyé contre une colonne et fumant sa pipe près de son cheval sellé et bridé. — Je fis au général le récit de ce qui m'était arrivé pendant mon séjour aux Pyrénées, sans omettre ce que le Gascon m'avait appris de l'histoire du brigadier.

— Tout cela est exact, dit le général quand j'eus fini. Il est vrai que je demeurais dans le hameau à cette époque, et Trickball, qui fut trois jours au lit, en proie à la fièvre et au délire, n'a parlé qu'à moi. Nous avons fait ensemble les campagnes de Crimée et d'Italie. Durant sa maladie, les gendarmes arrêtèrent à Saint-Jean-de-Rial un fraudeur de la bande de Francesco Sevilla. J'interrogeai moi-même cet homme, espérant tirer de lui quelques éclaircissemens; mais il ne put rien dire de certain sur la fille de Trickball, et m'assura que Francesco n'était plus dans le pays. De fait, Trickball guéri fouilla vainement la montagne.

— Ainsi, mon général, vous n'avez jamais su ce que la fille du brigadier était devenue.

Le général haussa les épaules d'une manière significative et se mit à tambouriner sur les vitres. A ce moment, une vingtaine de prisonniers fédérés entraient dans la cour, escortés par un piquet de chasseurs. — Tas de gredins ! murmura le général.

Je me levais pour regarder, lorsque soudain le général recula de trois pas sans lâcher le rideau que sa main soulevait : —Malédiction ! —cria-t-il, et il se précipita hors de la chambre. En même temps un cri qui n'avait rien d'humain sortit du préau. De la fenêtre, je vis le général courant à Trickball. Celui-ci s'était élancé d'un bond vers son cheval, et fouillait dans les fontes de la selle. Il en arracha ses pistolets, mais à cet instant le poignet de fer du général s'abattit sur lui. Quelques soldats attirés par le cri se dirigeaient en toute hâte vers le préau. Le général se montra, et aussitôt l'ordre se rétablit. Cependant je cherchais en vain le motif de cette scène. Je ne pus rien découvrir d'extraordinaire dans la cour. Je remarquai seulement qu'un prisonnier fédéré était séparé de ses compagnons. Dix fantassins le surveillaient baïonnette au bout du canon. Le général remonta l'escalier quatre à quatre. — Faites venir le commandant du piquet de chasseurs !

— Monsieur, dit le général dès que le commandant parut, savez-vous qui est cet officier de la commune que vos chasseurs serrent de si près ?

— C'est un étranger, mon général. On le dit Espagnol. Avant de se rendre, il a tué quatre de mes hommes, et à deux reprises il a tenté de s'échapper.

— Son nom ?

— Ses camarades l'appellent Francesco.

— Il suffit, monsieur. Mettez cet homme aux fers, et qu'on le garde à vue !

Pendant dix minutes environ, le général, en proie à une agitation extraordinaire, se promena de long en large, les sourcils froncés, les lèvres serrées. Tout à coup il s'arrêta brusquement ; d'un coup de pouce, il fit pirouetter un de ces tourniquets en fer qui servent à fixer les volets, et il sonna.

— Qu'on aille chercher le brigadier Trickball, dit-il. — J'étais caché dans l'embrasure de la croisée, derrière un rideau, de telle façon que le brigadier ne pût m'apercevoir.

— Tu es de service ? lui demanda le général.

— Oui, mon général.

— Va trouver le commandant de chasseurs et remets-lui ce papier. Il te livrera l'officier fédéré. Conduis-le à la division, et, s'il

bouge!.. Tu m'entends? — Le geste du général parla clairement.

— Oui, mon général, répondit le brigadier, dont les yeux étincelèrent.

— Mais, mon général, m'écriai-je dès que Trickball eut fermé la porte...

Le général répondit d'un ton sévère : — Monsieur, cet homme est hors la loi. Je puis le faire fusiller, où, quand et comme il me plaira.

Lorsque Trickball monta en selle, nous étions, le général et moi, dans le préau. On amena l'officier fédéré. Il avait les fers aux mains. C'était un fort bel homme avec une petite moustache blonde, et l'air doux et poli. Je pense qu'il reconnut Trickball, car tout son corps tressaillit convulsivement. Trickball resta impassible. Il pliait avec soin un carré de papier qu'il cacha sous la plaque de son ceinturon. C'était le billet réglementaire que l'on remet à tout gendarme chargé de conduire un malfaiteur. En échange de ce billet et du prisonnier, le gendarme reçoit un bulletin garant de sa fidélité.

— Marchons, dit le brigadier d'une voix ferme.

Nous les suivîmes quelque temps des yeux. A courte distance d'un pli de terrain bordé par des buissons touffus, je crus voir Trickball se pencher vers l'arçon comme pour décrocher son mousquet. Le général me saisit par le bras. — Rentrons, dit-il, le dîner est servi...

On était au dessert lorsqu'un cheval entra au grand trot dans la cour et s'arrêta dans le préau. Un instant après, l'escalier craqua sous les bottes pesantes du cavalier; la porte s'ouvrit. C'était Trickball; il marcha droit à la table, et, posant sur la nappe un papier qu'il déplia soigneusement de sa poche : — Voilà, mon général, dit-il.

— Quoi? dit le général.

— Le reçu du prisonnier, mon général.

— Comment? tu ne l'as pas?..

— Ah! mon général, le misérable n'a pas bougé.

HORACE STAPFER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1872.

Où donc est la politique aujourd'hui, à cette heure d'un lent et chaud déclin de l'été? A-t-elle été à Berlin, dans cette entrevue des empereurs, qui était comme une représentation de gala offerte à l'Europe inoccupée? A-t-elle été à La Haye, dans ce congrès du radicalisme cosmopolite, qui est comme la pièce burlesque de la saison? Est-elle à Genève, dans l'acte si nouveau de ce tribunal de paix qui, par la seule autorité de la raison et de l'équité, vient de mettre fin à une interminable querelle entre deux grandes nations, l'Angleterre et les États-Unis? En France même, où est la politique? Est-elle sur les chemins ou à Versailles avec nos ministres, à Trouville avec M. le président de la république, qui semble prolonger son séjour comme pour mieux attester la tranquillité profonde du pays, — dans les départemens avec les députés, qui écrivent des lettres à leurs électeurs, ou avec les conseillers-généraux, qui envoient des adresses à M. Thiers?

La politique est un peu partout, dans ces spectacles extérieurs dont on s'occupe à chercher le sens et dans ce travail national invisible, inaperçu, que le repos apparent des vacances n'interrompt pas. Ce repos salutaire et fécond par lui-même, on l'accepte comme le premier des bienfaits après tant de secousses et d'émotions violentes. On se dit qu'on reviendra bien assez tôt aux problèmes épineux, laborieux, qu'il sera impossible d'éviter. En attendant, on profite de ces quelques mois de vacances pendant lesquels le pays se raffermit, les esprits modérés s'éclairent, les passions agitatrices sentent leur impuissance. De temps à autre, on tourne un regard en arrière, on voit les effroyables épreuves qu'il a fallu traverser, où la société française a failli sombrer, on mesure les progrès accomplis, le chemin parcouru, et dans cette tranquillité nouvelle, si péniblement reconquise, on reprend confiance en se disant que bien des difficultés, en apparence insolubles, se résoudront peut-être d'elles-mêmes par la paix et dans la paix intérieure. Là est le mot de la situation, là aussi est le secret de la force réelle et croissante de ce gouvernement qui existe aujourd'hui, dont l'unique mission a été, est encore

de protéger une grande convalescence, de décourager, d'empêcher toutes les agitations périlleuses ou inutiles, de préserver le pays des rechutes, des surprises et des entraînemens. Le gouvernement lui-même donne l'exemple, il est en vacances; il fait le moins de bruit possible, il gouverne et administre sans trouble, sans effort, et visiblement il se complaît dans cet apaisement momentané qui est son œuvre, qui répond à un instinct universel.

Tout semble donc être au repos dans cette douce saison où le monde, s'il y a encore ce qu'on appelait autrefois le monde, se disperse, se partage entre les chasses d'automne, les voyages de plaisir, la mer, les bains et les paisibles résidences à la campagne. La politique n'a plus pour le moment son centre d'activité ni à Versailles ni à Paris. C'est tout au plus si cette honnête commission de permanence, laissée en sentinelle par l'assemblée, se réunit une fois toutes les quinzaines pour nouer un bout de conversation avec un ministre et pour s'apercevoir qu'elle n'a rien à faire. Sans doute, aux approches de chaque réunion, on commence par préparer un dossier, on se promet d'interpeller le gouvernement sur toute sorte de choses, la séance ne peut manquer d'être animée! Puis, le jour venu, comme cela est arrivé hier encore, on adresse au gouvernement deux ou trois questions sur le produit des impôts nouveaux, sur les travaux du génie militaire au Mont-Cenis, sur la marche des négociations au sujet du renouvellement des traités de commerce. M. Victor Lefranc, qui est l'homme le plus accommodant et le plus paisible du monde, répond que tout va bien ou qu'il ne peut rien dire, et on se retire satisfait, Versailles rentre dans le repos. Voilà qui caractérise assurément une situation où il n'y a rien d'effrayant.

Ce n'est pas cependant que tous les soucis de l'avenir aient disparu, et que, même dans cette stagnation des vacances parlementaires, il n'y ait ni préoccupations ni incidens. Non certes, seulement l'activité politique s'est déplacée et dispersée. Ce qu'on ne disait pas, ce qu'on ne pouvait pas toujours dire à Versailles, à l'assemblée, on le dit plus librement en province dans une lettre aux électeurs, dans un manifeste, dans un banquet terminé par les inévitables discours de circonstance, dans une adresse de conseillers-généraux, dans les journaux enfin, dans les journaux, ces échos naturels et souvent grossissans de tout ce qui se passe dans le pays. Il y a tout un travail qui est une sorte de commentaire de la session dernière et comme une préparation calculée de la session prochaine, où on sent bien que les plus graves questions d'organisation publique devront être décidées. Une fois encore, avant l'heure suprême, chacun veut plaider sa cause, chacun se met en campagne avec son drapeau. Les plus fiers champions de la droite se plaignent avec amertume du gouvernement, qu'ils accusent tout haut de manquer à ses engagemens, de méconnaître les vœux de la majorité de l'assemblée, de préjuger les questions constitutionnelles, de tout

compromettre de façon à rendre fort difficile, sinon impossible, le rétablissement de la monarchie. De son côté, le centre gauche, dans les adresses qu'il provoque, appuie ouvertement et résolûment M. Thiers en encourageant sa politique, résumée dans ce mot de « république conservatrice, » prononcé à la fin de la session. Les républicains modérés, avec un esprit de conduite qu'ils n'avaient pas toujours montré, sentent bien que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de ne point créer des difficultés au gouvernement, de se rallier à lui, de le soutenir, et avec une « ardeur de néophytes, » comme on le disait un jour, ils poussent même parfois cette sagesse jusqu'à la soumission la plus exemplaire. Les radicaux enfin, quelques-uns du moins, voudraient bien essayer de se calmer, de ménager M. Thiers, qui a le mérite de faire vivre la république. Ils sont bientôt emportés par leur naturel, ils sont poussés par ceux qui les suivent, ils éprouvent le besoin de l'agitation quand même, et ils rendent au gouvernement, qui est obligé de réprimer leurs excentricités, le service de n'être pas trop avec lui, de rester ce qu'ils sont, les représentans de la révolution en permanence.

De quoi s'agit-il au fond dans cette série de manifestations qui se produisent depuis quelque temps sous toutes les formes, en dehors de la vie publique officielle? La vraie et grande question est évidemment toujours la constitution du gouvernement définitif et la manière d'y arriver. Que les hommes de la droite exhalent des plaintes amères en voyant s'évanouir leurs espérances, qu'ils laissent percer un certain découragement dans les manifestes qu'ils adressent à leurs électeurs, rien de plus simple. Ils devraient seulement en venir à comprendre que, si la réalisation de leurs vœux est devenue pour l'instant si difficile, c'est par leur faute, c'est parce qu'ils ont fait tout ce qu'il fallait pour préparer à leur cause une inévitable défaite. Peut-être ont-ils laissé échapper une occasion unique durant ces deux cruelles années qui viennent de s'écouler; dans tous les cas, depuis ce moment, ils n'ont plus offert au pays que le spectacle de leurs divisions et de leur impuissance. Ils n'ont cessé de présenter à la France une politique qui devait la froisser dans ses instincts, comme dans ses intérêts les plus immédiats, et même, à l'heure qu'il est, il y a des royalistes occupés à faire de la propagande dans les contrées qu'ils représentent en annonçant qu'avant un an la France prendra les armes pour aller rétablir la souveraineté temporelle du saint-père à Rome. Est-ce ainsi qu'on prétend populariser la monarchie en l'identifiant avec l'idée d'une guerre nouvelle pour aller restaurer le pape? Se figure-t-on rendre le gouvernement actuel bien suspect aux yeux des populations en montrant qu'il a eu la sagesse de résister à de telles suggestions, de comprendre autrement les intérêts supérieurs de la France?

A dire vrai, on est un peu embarrassé à l'égard de M. Thiers, on ne voudrait pas méconnaître les services qu'il a rendus; mais, d'un autre

côté, on l'accuse d'avoir été infidèle à la pensée qui l'a porté au pouvoir, de s'être placé en dehors de la majorité de l'assemblée. On a répété cela si souvent qu'on a fini par se le persuader. Comment donc M. Thiers aurait-il réussi à résoudre ce problème, à moins de faire un coup d'état? M. Dufaure le disait l'autre jour avec bon sens dans un comice agricole de la Charente-Inférieure : « On prétend que le président gouverne contre les volontés de l'assemblée. Cela n'est ni vrai ni possible. Il a dans l'assemblée des adversaires résolus, persévérans; mais il n'y a pas une grande résolution qui n'ait été prise d'accord avec la majorité... » Même depuis qu'il a prononcé ce mot de « république conservatrice, » est-ce que M. Thiers a été désavoué par la majorité? Est-ce qu'il a rencontré un sentiment de défiance formulé dans un vote décisif?

Cette majorité dont on parle sans cesse, où est-elle? Qui peut la revendiquer pour l'opposer au gouvernement? On sent bien qu'on est dans une fausse situation. Seulement il s'est trouvé des casuistes nouveaux qui viennent de découvrir un dernier expédient. M. Thiers est l'élu de l'assemblée, il gouverne en son nom, il a rendu d'immenses services, et personne ne peut songer à lui donner au moment présent un successeur, soit; mais depuis qu'il s'est prononcé pour le maintien de la république, au lieu d'observer entre les partis la neutralité qu'il avait promise, tout est changé, il ne peut plus rester au pouvoir le jour où le pays lui-même devra décider de son sort par des élections. Il faut dès aujourd'hui songer à ce nouveau provisoire. — Nous ne savons nullement dans quelles conditions se feront les élections prochaines, quand on aura le temps d'y penser, quand l'étranger ne foulera plus un fragment du sol national. Imagine-t-on cependant un pays allant à une telle crise sans gouvernement, avec une assemblée nécessairement affaiblie, puisqu'elle sera sur le point de disparaître, et avec une sorte de gérant anonyme des affaires ou de lieutenant de police placé là pour la circonstance? Est-ce tout ce qu'on a pu découvrir de mieux? Est-ce ainsi qu'on pense garantir la liberté des élections? Les hommes de la droite s'émeuvent de leur impuissance, ils se débattent pour en sortir, c'est leur rôle. Qu'ils regardent en eux-mêmes, autour d'eux; ils verront comment, par une sorte de réaction contre une série de fausses démarches, ce problème du gouvernement définitif qu'ils croyaient tenir dans leurs mains en est venu à se résumer dans ce dialogue significatif récemment engagé entre le général Chanzy parlant au nom des conseillers du département des Ardennes et M. Thiers prenant lui-même la plume pour répondre au vaillant soldat dont le centre gauche de l'assemblée a fait son président. Le général Chanzy demande à M. Thiers de persévérer dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici, et au bout de laquelle est la seule solution possible, « une république conservatrice. » M. Thiers répond qu'il continuera sa laborieuse tâche dans l'esprit qui paraît approuvé par le pays et où il est décidé à persévérer.

C'est là du reste à peu près le résumé, le sens de beaucoup de manifestations émanées depuis quelque temps des conseillers-généraux qui, après leur session, avant de se séparer, se sont rencontrés dans l'expression d'un vœu tout politique. Il est certain que ces idées se sont répandues peu à peu, que cette « république conservatrice » a gagné du terrain, puisqu'on parle déjà de lui donner une sorte d'organisation avec une vice-présidence, avec une seconde chambre et une loi électorale. C'est un mouvement d'opinion qu'il faut constater, qui est le résultat d'un certain ensemble de choses, surtout de l'impossibilité de toute autre solution, et auquel les incidens de la fin de la dernière session ont contribué peut-être à donner un caractère un peu plus précis. Autrefois on parlait d'une monarchie entourée d'institutions républicaines; aujourd'hui on parle d'une république entourée d'institutions, non pas monarchiques, mais essentiellement, « profondément » conservatrices. Autrefois on se contentait d'aller chercher son idéal à Londres, maintenant on s'embarque pour les États-Unis; soit, les tièdes semblent prêts à se résigner, bien des incrédules eux-mêmes ne sont pas éloignés d'en prendre leur parti. Que sortira-t-il de tout cela le jour où le pays lui-même sera mis en demeure de se prononcer? Qu'on ne s'y trompe pas, le pays ne se nourrit ni de chimères, ni de superstitions, ni de fanatismes de parti ou de secte. Ce qu'il voit pour le moment, c'est la république de M. Thiers, de l'homme qui depuis deux ans s'est donné la mission de délivrer le territoire occupé par l'étranger, de raffermir à l'intérieur tout ce qui était ébranlé, qui n'est point encore arrivé au bout de sa tâche, selon l'aveu de M. Dufaure lui-même, mais qui a réussi à créer une situation presque inespérée, où la France ne dépendra plus bientôt que de sa propre sagesse. L'éminent patriote a pris une nation dans la poussière et dans le sang, il l'a remise sur pied, il lui a rendu le sentiment d'elle-même. Il a fait tout cela d'accord avec l'assemblée sans doute, il l'a fait aussi par sa prévoyance, par son bon sens et sous le nom de la république. S'il ne s'agit que de cette république et d'une sanction nouvelle des pouvoirs de M. Thiers, le pays aura certainement bientôt fait son choix; il votera pour celui que M. le garde des sceaux appelait l'autre jour « un simple et bon citoyen, un bourgeois modeste comme vous et moi, qui n'a d'autre prestige que celui de la grandeur intellectuelle, » et le pays croira se couronner lui-même en laissant la direction de ses destinées entre les mains de l'homme qui l'a aidé à sortir d'un si profond abîme. C'est au-delà que la question se complique, et que les véritables difficultés commencent.

Se figure-t-on par hasard qu'il suffise de donner à ce qui n'est que provisoire un caractère plus permanent et d'imprimer à la république le sceau d'une institution définitive? Est-ce que nous n'avons pas eu tous les définitifs possibles et sous tous les noms? Qu'en reste-t-il aujourd'hui? La république a eu jusqu'ici un malheur en France, elle

n'a été qu'une grande perturbation, elle n'a jamais été une institution régularisée, un gouvernement, il s'agit avant tout d'en faire un gouvernement, le gouvernement de tout le monde; que ceux qui prétendent la fonder y réfléchissent. Sans doute la république n'est point absolument impossible en France, elle n'est que très difficile, et la première condition pour qu'elle puisse vivre, c'est qu'elle réponde à deux ou trois besoins essentiels, dominans, impérieux, d'un pays placé en face de la situation la plus délicate et la plus terrible. Il faut dire les choses comme elles sont, la république ne peut s'établir, se maintenir, qu'en s'imposant des freins à elle-même, en se créant des institutions, des habitudes qui la défendent des mobilités inhérentes à sa nature, et c'est d'abord surtout dans les affaires extérieures qu'une certaine fixité de direction et de dessein est nécessaire. La France est toujours la France sans doute, c'est nous qui le disons et qui gardons cette foi; pour le monde, elle est la grande vaincue qui subit la juste expiation de son orgueil, de ses manies d'intervention universelle, de ses vanités dominatrices. Dans la situation d'isolement où elle a été rejetée, la France est tenue pour longtemps à une grande réserve. Elle ne peut avoir qu'une pensée, suivre les événemens, dissiper les défiances qui survivent à ses malheurs, reprendre peu à peu son crédit par toute une œuvre diplomatique nouvelle patiemment renouée, faire peu parler d'elle et peu parler elle-même. Si l'on se remet à débattre des questions prématurées, à préparer des revanches d'emportement et d'aventure, à menacer tout le monde de propagandes agitatrices sous prétexte qu'on est la république, le résultat est malheureusement facile à prévoir : d'abord on ne fera peur à personne, on restera suspect à tous. On jettera plus que jamais la confusion dans nos affaires, et la république sera bientôt répudiée, abandonnée par le sentiment national comme le gouvernement le plus périlleux et le plus meurtrier pour cette grandeur française qu'il s'agit de relever.

La république, de quelque étiquette qu'on la décore, n'est possible qu'à la condition de protéger cette renaissance nationale par la plus prudente politique, comme aussi à la condition de répondre à cet autre besoin impérieux, celui d'un ordre intérieur permanent et garanti. Qu'on se pénètre désormais d'une vérité de jour en jour plus sensible, c'est que la France n'a plus la naïveté de se payer de mots sonores ou d'apparences. Elle n'a plus la superstition des princes, il ne faut pas lui demander le fanatisme d'une abstraction. Ce qu'elle veut avant tout, c'est la réalité des choses, la sécurité de sa vie intérieure et de son travail, une liberté régulière et paisible, le droit d'exister sans être à chaque instant exposée aux surprises, aux violences des passions et des sectes, ou des partis qui ont la prétention de la tyranniser dans ses goûts, dans ses habitudes, dans ses traditions. Plus que tout autre gouvernement, la république a besoin de donner ces garanties d'ordre et de sécurité, de

refréner les agitateurs convulsionnaires, de maintenir partout intacte et puissante l'autorité de la loi. Malheureusement, quand on commence à parler de république, on dirait que la loi n'est plus rien, qu'elle n'existe que pour être violée ou éludée. On la salue au besoin avec une apparence de respect, on l'invoque s'il le faut, et on n'en tient compte que dans la mesure où elle ne gêne pas. Il ne faut pas aller bien loin, les exemples se multiplient sous toutes les formes.

Ces manifestations mêmes auxquelles viennent de se livrer les membres des conseils-généraux sont une preuve de ce qu'on pourrait appeler l'instinct d'illégalité naturel à la plupart des Français. Ces manifestations n'ont rien que d'inoffensif, elles s'inspirent de l'esprit le plus sage, nous en convenons; elles ne sont pas moins une des plus ingénieuses dérisions de la loi. La loi interdit aux conseils-généraux l'expression de vœux politiques : soit, on clôt la session, on tire le rideau, et aussitôt ces honnêtes représentans des départemens encore réunis, prenant toujours leur titre de conseillers-généraux, agissant collectivement, rédigent des adresses pour se prononcer sur la forme du gouvernement. Cela semble tout simple, ce n'est pas aussi simple qu'on le croit. Si la loi a eu tort d'interdire les vœux politiques aux conseils-généraux, il faut la changer. Si elle a été au contraire prévoyante et sage en interdisant ces vœux, il faut l'observer sans subtilité, et ne pas se figurer qu'on est en règle avec elle parce qu'une manifestation est l'œuvre des conseillers-généraux au lieu d'être l'œuvre du conseil-général. Et, si d'honnêtes conservateurs se laissent aller eux-mêmes à ces faciles transgressions, que doivent faire ceux pour qui la loi est toujours une tyrannie, sous la république comme sous la monarchie? Ils font ce qu'on les voit faire partout où ils ont la majorité, dans les conseils-généraux ou dans les conseils municipaux, à Marseille ou à Lyon; ils provoquent de perpétuels conflits; au lieu d'administrer simplement les intérêts qui leur sont confiés, ils font de la politique, ils sont de petits gouvernemens!

Les radicaux suivent leur penchant, ils s'agitent et ils agitent. La paix si chère au pays leur est cruelle. Ils sont à la recherche de toutes les occasions de discours bruyans et de manifestations nouvelles. Ils s'efforcent aujourd'hui de poursuivre ce que nous appelions récemment la campagne des anniversaires. L'autre jour, c'était le 4 septembre qu'ils voulaient fêter; maintenant c'est le 22 septembre, date de la fondation de la république de 1792, qu'ils veulent célébrer. C'est assurément aussi opportun que la première fête qu'on voulait se donner, et M. le ministre de l'intérieur a eu la sage, la patriotique pensée d'interdire ces manifestations proposées pour le 22, comme il l'avait fait pour le 4 septembre. Ah! M. le ministre de l'intérieur interdit les manifestations qu'on se promettait d'offrir en spectacle à la France comme un cordial dans ses malheurs; il faut se mettre en devoir de ruser avec ce terrible tyran

qui s'appelle M. Victor Lefranc, on invoque une loi de l'empire, et si on ne peut avoir des réunions publiques, on aura des réunions privées, on n'en démordra pas, car enfin qu'est-ce qu'une république sans banquets et sans discours, sans évocations des souvenirs de 1792 et sans banalités révolutionnaires? Les radicaux en sont là, et ils ne voient pas que M. Victor Lefranc leur avait rendu un service signalé en leur fournissant le prétexte de se taire, de rester tranquilles. M. Gambetta, qui n'est pas le moins embarrassé des radicaux et qui se laisse traîner à leur suite sous prétexte qu'il se croit leur chef, M. Gambetta remue d'une main légère dans ses lettres tous ces souvenirs, toutes ces dates du 10 août, du 22 septembre 1792. Malheureusement entre le 10 août et le 22 septembre il y a les massacres du 2 et du 3 septembre, et cette république dont on veut fêter la fondation, elle est née dans le sang, elle est restée avec cette tache, dont elle n'a pu se laver, même par la gloire des armes, qu'elle a gardée jusqu'à l'heure où, épuisée d'excès, elle est tombée sous le talon d'un despote préparé par elle. Si ce sont là les traditions qu'on prétend invoquer, auxquelles on prétend rattacher l'ère nouvelle, ce sera bientôt fait : la révolution produira ses conséquences naturelles. Les chefs du radicalisme ne songent pas qu'en dehors même du sentiment patriotique qui devrait leur interdire ces exhumations, ces manifestations bruyantes en présence de l'étranger encore campé sur notre sol, ils devraient être retenus par un sentiment de prudence dans l'intérêt de cette république dont ils ont la prétention d'être les gardiens privilégiés. La république, elle n'a pas tant à craindre pour le moment ses ennemis que ses prétendus amis, et sa meilleure chance est d'avoir pour adversaires ceux qui la font consister dans l'agitation en permanence et dans l'évocation perpétuelle des souvenirs les plus sinistres de l'histoire. La France n'en est point à subir ces tyrannies. Avec la république, si l'on sait en faire la protectrice de tous les intérêts, ou sans la république, si on rend ce régime impossible, elle se sent assez forte pour se relever, pour reprendre son rang dans le monde, pour démentir au besoin les pronostics de découragement. La France ne reste point, autant que le dit le général Trochu dans un mouvement d'humeur chagrine, « au fond du vieux sillon. » Elle a beaucoup à faire, il est vrai, c'est là ce qu'il faut lui redire sans cesse; mais plus d'une fois dans le cours de son histoire elle s'est relevée de désastres qui étaient presque aussi grands, et après s'être momentanément éclipsée elle reparaissait avec un éclat nouveau, avec honneur pour elle et avec avantage pour tout le monde, même pour ceux qui l'avaient abandonnée dans le malheur.

Quant au moment présent, la France n'est et ne peut être d'aucune fête, pas plus des fêtes démocratiques d'un radicalisme trop oublieux de notre situation que des fêtes impériales et diplomatiques qui viennent de se dérouler à Berlin. Tout est donc fini, elle a donc eu lieu cette en-

trevue fameuse des empereurs, si diversement, quelquefois si étrangement commentée d'avance depuis quelques semaines et destinée peut-être à rester une énigme après comme avant. Pendant quelques jours, Berlin a été *in fiocchi,* la ville s'est pavoisée et illuminée, elle s'est pressée sur le passage des empereurs. Ces souverains du nord ont évidemment offert le spectacle de la plus touchante fraternité impériale ! Ils se sont embrassés avec une cordialité dont on a noté les nuances, ils se sont promenés ensemble, ils ont dîné ensemble, ils ont porté des toasts à leur prospérité mutuelle, ils ont distribué des décorations et des sourires; ils ont dû en particulier passer un certain temps à des changemens de costume, l'empereur d'Allemagne paraissant tantôt en uniforme russe, tantôt en uniforme autrichien, l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph ne manquant pas à leur tour de revêtir l'uniforme prussien. L'empereur Guillaume était visiblement heureux, à ce qu'il paraît, de promener ses hôtes de Berlin à Potsdam ou à Sans-Souci, de leur montrer la garde prussienne en pleine manœuvre du côté de Spandau. L'empereur Alexandre, malgré une certaine mélancolie qui ne le quitte pas depuis longtemps, ne s'est pas montré moins satisfait. L'empereur François-Joseph devait être, lui aussi, fort heureux en voyant défiler les régimens prussiens et surtout lorsque l'empereur Guillaume, avec un à-propos tout allemand, lui a offert, dit-on, la propriété du régiment de hussards de Slesvig-Holstein. C'était un souvenir délicat de la guerre faite en commun dans les duchés danois et qui a si bien profité à l'Autriche, comme on sait. Il est vrai que d'un autre côté l'empereur Guillaume avait eu le soin de faire disparaître momentanément des palais impériaux les tableaux représentant la guerre de 1866. Que fallait-il de plus pour que tout fût oublié? Rien n'a donc manqué à ces fêtes, rien si ce n'est peut-être la présence du roi de Wurtemberg, du roi de Bavière, occupé en ce moment à faire un ministère désagréable à M. de Bismarck, car ce jeune roi de Bavière est assez étonnant. Pendant que les empereurs étaient en fête à Berlin, il acceptait la démission du ministre le mieux fait pour plaire au prince chancelier d'Allemagne, et il chargeait un des chefs de l'opinion particulariste bavaroise, M. de Glasser, du soin de former un cabinet; mais ce n'est qu'un détail disparaissant dans les pompes berlinoises.

Que restera-t-il maintenant de cette entrevue, qui n'est plus déjà que de l'histoire? Quelles en seront les conséquences? Est-elle même destinée à avoir des conséquences? L'avenir le dira. Que le prince de Bismarck, le prince Gortchakof et le comte Andrassy aient eu des conversations particulières, c'est assez simple, ils se rencontraient pour cela. Malgré tout, il est assez difficile d'attribuer un caractère précis et décisif à ce spectacle d'apparat, où l'Allemagne a vu surtout une sorte de reconnaissance fastueuse de la nouvelle situation des choses en Europe. Le plus clair est qu'on a dû se trouver d'accord sans beaucoup

de peine dans l'intention de maintenir la paix, d'éviter les complications qui pourraient mettre en jeu les intérêts des trois empires. A un point de vue plus général, si on avait voulu faire de cette réunion une façon de congrès exerçant une certaine juridiction sur les grandes questions européennes, l'Angleterre, il nous semble, serait la première à jouer un médiocre rôle dans cette affaire. Elle recevrait le prix du détachement égoïste qu'elle a montré depuis quelque temps. Elle se trouverait exclue du règlement des intérêts généraux de l'Europe, et par le fait, sans avoir combattu, après avoir mis au contraire tout son zèle à éviter de se laisser entraîner dans la plus légère intervention, même morale, elle se trouverait aussi directement atteinte dans son influence que peut l'être notre pays après la guerre la plus désastreuse. Si elle a montré une telle placidité, c'est qu'elle a reçu sans doute les explications les plus rassurantes, — à moins qu'elle ne soit désormais résignée à n'avoir plus aucun rôle dans les affaires du continent. Quant à la France, nous ne voyons pas pourquoi on voudrait en faire l'objectif direct et précis de l'entrevue de Berlin. Que l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph aient reçu, comme on le dit, notre ambassadeur avec des marques particulières de sympathie, ce n'est même pas là une raison décisive; mais à quel propos la Russie et l'Autriche se préoccuperaient-elles de prendre des mesures qui seraient une menace pour la France ? Il n'y a qu'une circonstance où l'accord des empereurs pourrait prendre un autre caractère et avoir peut-être des effets dangereux pour nous, ce serait si le radicalisme, triomphant momentanément dans notre pays, devenait un péril pour la sécurité générale; alors certainement l'Allemagne compacte retrouverait, pour combattre la France, la pleine et souveraine liberté d'action qu'elle a eue en 1870. Ce serait là le service que le radicalisme nous rendrait; il nous préparerait de nouveaux et inévitables désastres. C'est à la France d'y songer, de se rattacher à la seule politique qui puisse la conduire par degrés, avec le temps, à retrouver des alliances, des amitiés et les chances de se refaire un avenir digne de son passé.

Le radicalisme n'est point heureusement si près du succès, à en juger par le spectacle qu'offre la démocratie cosmopolite représentée par l'association internationale et par les insurgés parisiens qui ont réussi à quitter la France après la défaite de la commune. A Londres, les réfugiés de la commune en sont à se quereller de la bonne façon, à se regarder avec défiance, à s'accuser réciproquement de vol et de pillage, à se menacer les uns les autres d'enquêtes qui dévoileront tous les secrets. Si ce n'est pas beau, ce sera au moins instructif; mais le plus curieux spectacle pour le moment est à coup sûr celui qui vient d'être offert par le congrès de l'Internationale réuni ces jours derniers en pleine Hollande, à La Haye, pour le plus grand honneur du progrès humanitaire et de « l'affranchissement du travail. » Est-ce que le temps

merveilleux des congrès internationaux serait déjà passé? Celui-ci n'a point eu en vérité une trop brillante fortune. Il a commencé péniblement, il a eu des épreuves dans sa courte existence, et il a fini d'une manière assez brusque au milieu de toutes les scissions intimes, presque au milieu des orages. Il s'est même trouvé que, le public hollandais s'en mêlant, la représentation a été quelque peu dérangée; mais aussi, qu'allaient-ils faire, ces internationaux, au milieu de cette population placide, sensée et honnête, qui n'est pas à la hauteur de si sublimes conceptions? On a eu vainement le grand meneur de l'Internationale, M. Karl Marx, les membres de la commune de Paris, venus tout exprès de Londres, des envoyés de tous les pays, et jusqu'à un délégué d'Amérique arrivé pour représenter « l'amour libre; » cela n'a servi à rien, la grande et solennelle manifestation révolutionnaire a manqué son effet, elle n'a pas même eu le succès de curiosité auquel avait le droit de s'attendre une aussi importante exhibition.

Ce n'est pas que le congrès de La Haye ait différé essentiellement de tous les congrès qui l'ont précédé ni qu'il ait manqué d'un certain genre d'intérêt. Bien au contraire, il a rempli toutes les conditions de ces sortes de réunions. D'abord on n'a pas laissé échapper l'occasion de se livrer à toutes les excentricités radicales; pour la centième fois, on a déclaré la guerre à tous les gouvernemens, on a voué à la destruction les bourgeois de tous les pays et de toutes les nuances, sans excepter les « bourgeois radicaux, » en proclamant solennellement « qu'on détestait autant les fusilleurs de gauche que les fusilleurs de droite, » en attestant que « les Gambetta étaient aussi odieux que les Thiers. » On a exalté la commune, et même on a révélé au public une circonstance bien faite pour donner un frisson rétrospectif à M. de Bismarck : c'est que, si la commune avait été établie à Paris le 5 septembre 1870, la guerre était finie. Sait-on pourquoi? parce que la commune aurait été, dès le lendemain, également proclamée à Berlin, et qu'on se serait immédiatement embrassé sur les ruines de tous les gouvernemens et de toutes les aristocraties bourgeoises! M. de Bismarck l'a échappé belle et la France a perdu là une heureuse chance de se sauver, — à moins qu'elle n'eût été précipitée du coup et dès ce moment dans une chute plus profonde et plus irrémédiable.

Au fond, à part les discours et les folies, le congrès de La Haye a peut-être sous certains rapports un intérêt plus sérieux. Il ne révèle pas seulement une fois de plus l'état moral ou mental de ce monde étrange, il est la manifestation visible d'une crise intime et assez profonde dans l'Internationale. Il s'est trouvé en effet à La Haye deux partis en présence, les fédéralistes et les unitaires ou autoritaires. Les premiers sont arrivés avec l'intention d'abolir le conseil-général de Londres, qu'ils accusent d'absolutisme, de tyrannie, et peut-être de quelques autres peccadilles financières. M. Karl Marx, le grand chef, avec son état-major

composé des débris de la commune parisienne, était là pour organiser la défense du conseil-général. Ce n'est pas tout : les fédéralistes, ne fût-ce que pour sauver les apparences, refusent de s'engager dans la politique. Les unitaires, sous l'inspiration de M. Karl Marx, proposaient de modifier les statuts de l'Internationale de façon à pouvoir désormais transformer les sections ouvrières dont on dispose en parti politique. On voulait se constituer à l'état militant : la grève d'abord, la barricade ensuite.

La lutte a été vive entre les deux partis. Comment a-t-elle fini? Il serait assez difficile de dire qui est resté maître du terrain. On a maintenu le conseil-général, mais on l'a transporté hors de l'Europe, à New-York. D'un autre côté, la proposition qui tendait à faire de l'Internationale un parti d'action politique, cette proposition s'est perdue dans la confusion, au milieu des récriminations violentes des champions oratoires, s'accusant mutuellement de ne rien comprendre à la situation. Quand les Hollandais, qui avaient la bonhomie d'assister à ces séances comme à un spectacle, ont vu cela, ils se sont mis de la partie; ils ont voulu, eux aussi, se donner un peu de plaisir, et ils ont répondu aux discours des internationaux en entonnant leurs chants patriotiques : « Celui-là aime du fond du cœur son roi et son Dieu, qui a du sang néerlandais dans les veines. » Du coup, le congrès et les orateurs ont disparu. Les uns sont repartis pour Londres, d'où ils étaient venus; les autres ont pris le chemin d'Amsterdam où ils ont trouvé un banquet pour les réconforter. On s'est quitté en pleine scission, sans trop savoir ce qu'on avait fait, après des votes contradictoires et incohérens, où le seul fait assez clair est la tentative du parti jacobin, *blanquiste,* pour s'approprier cette terrible machine de l'Internationale. Cependant il resterait toujours une question qui n'est pas sans quelque importance, puisqu'il s'agit des travailleurs. Quel rôle ont joué les ouvriers dans le congrès de La Haye? En quoi s'est-on occupé de leurs intérêts? De véritables ouvriers, il y en avait à peine. Il y avait des journalistes, des médecins, des déclassés, des déclamateurs de clubs; ce sont ceux-ci qui ont occupé la scène, qui ont été les personnages bruyans et importans. Quant aux intérêts mêmes des travailleurs, on n'en a pas parlé, si ce n'est pour dire qu'il fallait que le prolétariat conquît d'abord le pouvoir pour faire la loi aux bourgeois. C'est l'éternelle histoire : l'intérêt des travailleurs est le mot d'ordre, la destruction sociale et politique est le but, et les ouvriers sont les premières dupes des agitateurs qui se servent d'eux pour exploiter leur victoire, s'ils pouvaient réussir, — pour les livrer aux conseils de guerre, s'ils échouent. C'est ainsi qu'on marche à l'affranchissement du travail et des travailleurs!

CH. DE MAZADE.

LES DRAPEAUX FRANÇAIS.

Il vient de paraître un petit livre intitulé *les Drapeaux français* (1), qui contient un morceau d'histoire d'une originalité singulière. L'auteur s'est proposé de démontrer et démontre en effet que le drapeau aux trois couleurs est plus ancien que le drapeau blanc, et qu'il était en particulier celui de la maison de Bourbon. Ce qu'on appelle la tradition est ici en désaccord avec la réalité, et, comme cela est arrivé souvent, la politique a fait oublier l'histoire.

Les choses s'expliquent d'elles-mêmes. Clovis, marchant sur Poitiers pour combattre les Visigoths ariens, prit pour bannière à son passage par Tours la chape de saint Martin, qui était de couleur bleue. La première couleur des Français, si l'on peut se servir de cette expression en parlant des Francs, était donc le bleu. Sous la première et sous la seconde race, la chape de saint Martin reparut plusieurs fois à la tête des armées, et la bannière des premiers Capétiens, en changeant de forme, ne changea pas de couleur. Plus tard, les rois de France étant devenus, par l'adjonction du Vexin, avoués de l'abbaye de Saint-Denis, l'oriflamme, qui était le drapeau particulier de cette abbaye et dont la couleur était rouge, devint en quelque sorte le drapeau national, les rois conservant toujours leur drapeau particulier de couleur bleue parsemé de fleurs de lis d'or. A Bovines, la bannière royale de couleur bleue flottait à la tête de la chevalerie française, et l'oriflamme de couleur rouge était déployée en avant des bandes des communes. La croix rouge distingua les Français pendant les croisades; les Anglais portaient la croix blanche et les Flamands la croix verte. Quand l'oriflamme perdit de son prestige pour avoir trop souvent figuré dans les guerres civiles, on porta devant le roi deux bannières : l'une bleue, parsemée de fleurs de lis d'or, l'autre rouge avec des flammes d'or. Il n'y eut pas d'autres bannières royales au sacre de Charles VII à Reims. La bannière blanche était la bannière personnelle de Jeanne d'Arc. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'à Jarnac, sous Condé, à Coutras, sous Henri IV, les protestans avaient l'écharpe blanche, et les armées royales l'écharpe cramoisie.

Pour dire la vérité, le drapeau national est une idée moderne. Sous la féodalité, chacun portait ses couleurs personnelles. Depuis les milices permanentes, chaque compagnie et chaque régiment porta les couleurs de son capitaine ou de son colonel, et jusqu'en 1789 un grand nombre de corps gardèrent leur drapeau particulier. Il est vrai que la ville de Paris, dont la bannière était de couleur safran lors du siége des Normands, adopta ensuite le bleu et le rouge. Les partisans d'Étienne Marcel et du gouvernement des états-généraux portaient un chaperon mi-

(1) *Les Drapeaux français de 507 à 1872,* recherches historiques par le comte Louis de Bouillé, accompagnées de cinquante drapeaux. Paris, Dumaine, 1872.

partie bleu et rouge, et il y a plus d'un point de ressemblance entre ce chaperon, offert au duc de Normandie par Étienne Marcel, et la cocarde tricolore présentée au roi Louis XVI par le général Lafayette en 1789.

Comment ces deux couleurs premières de la France, le bleu de la chape de saint Martin et le rouge de l'oriflamme de Saint-Denis, ont-elles été peu à peu remplacées par la couleur blanche? Cela s'est fait naturellement, et l'on pourrait presque dire sans parti-pris, car il y avait sous l'ancien régime nombre de drapeaux différens. De tout temps et dans tous les pays, la couleur blanche a été le signe du commandement. Louis XIV, ayant détruit les fonctions de colonels-généraux des différentes armes qui possédaient la cornette blanche, eut seul droit à cette cornette, le signe du commandement devint le signe du pouvoir royal, et par suite le drapeau blanc prima tous les autres.

Bien que le drapeau tricolore signifiât pour les premiers qui l'ont arboré l'union du roi et de la révolution, il ne fut pas dès l'origine plus exclusif de tout autre emblème que ne l'avait été le drapeau blanc à la fin de l'ancien régime. On possède l'image des drapeaux particuliers de chacun des quatre-vingt-dix bataillons de la garde nationale de Paris qui figurèrent à la fédération. Il est peu de ces drapeaux qui réunissent les trois couleurs, et il n'en est aucun qui soit tricolore à la manière actuelle. Le célèbre drapeau de la 12^e^ demi-brigade, dont se saisit le général Bonaparte à l'attaque du pont d'Arcole, n'était guère plus tricolore que l'*Union-Jack* anglais, et le drapeau de la 5^e^ demi-brigade, porté par Augereau, était à fond blanc, avec des ornemens républicains. C'est donc la légende, et la légende seule, qui a donné au drapeau blanc et au drapeau tricolore leur importance politique.

Est-il entré quelque malice dans cette exhumation d'une foule de drapeaux français de toutes formes et de toutes couleurs, dont le comte Louis de Bouillé rappelle le souvenir? Nous inclinons à le penser, bien qu'il ait pris le soin de ne pas le dire. Évidemment il ne prétend pas que le blanc soit devenu à tout jamais une couleur protestante, parce que le corps-franc de M. de Mouy marchait sous une bannière blanche portant au centre la marmite du pape renversée, et il n'a pas vu dans le rouge de la commune un hommage rendu à la couleur de l'oriflamme. Les emblèmes ne valent que par le sens qu'on y attache. A l'heure qu'il est, en dépit de l'histoire, le drapeau blanc signifie ancien régime, et le drapeau tricolore France moderne. Toutefois il est curieux de savoir que le bleu est la plus vieille de toutes les couleurs nationales, la couleur de la chape de saint Martin. Si l'histoire devait remplacer la politique, l'ancienneté primerait toutes les autres considérations et a droit à la préséance.

J. DE LASTEYRIE.

---

*Le directeur-gérant,* C. BULOZ.

